

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI OUZOU**

**Faculté des lettres et des sciences humaines  
Département de français**



# **Mémoire de magistère**

**Spécialité : français**

**Option : sciences du langage**

**Présenté par :**

**BOUGDAL LEILA, ép. SI HOCINE**

## **Sujet**

**Etude de l'évolution des emprunts d'origine arabe dans la langue française  
à travers deux éditions du dictionnaire Le Petit Robert**

**Devant le jury composé de :**

M. NABTI Amar, M.C. Université de Tizi-Ouzou ; Président.

M. SINI Cherif, M.C. Université de Tizi-Ouzou ; Examineur.

M. HADDADOU Md Akli, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ; Encadreur.

**Soutenu le : 27-04-2010**

# DEDICACES

*Ce travail est dédié à*

*Mon très cher époux, mes très chers parents, mon  
petit frère adoré, ainsi que toute ma famille,  
principalement mes grands parents, mes beaux  
parents ma petite Sylia, ma chère Miriam ainsi que  
mes précieuses amies*

# REMERCIEMENTS

*Un grand merci à*

*Mon époux, mes parents, mon frère, ainsi que toute ma  
famille, mes amies et mes collègues pour leur soutien*

*Mon promoteur M. HADDADOU pour son aide  
précieuse*

*M. GRIM pour avoir tout fait sur le plan administratif  
pour que nous arrivions à soutenir*

*M. SINI ainsi que M. NABTI pour avoir accepté de  
corriger et d'évaluer ce travail*

*Ainsi que tout le personnel pédagogique pour sa  
contribution à ma formation*

# LE SOMMAIRE

# **Introduction**

## **Première partie : présentation de l'emprunt linguistique et du dictionnaire**

### **Chapitre I : L'emprunt linguistique**

#### **-1-Essais de définitions**

- a- Définition selon le dictionnaire linguistique et des sciences du langage
- b- Définition de HAMERS et BLANC
- c- Définition de J. RAY-DEBOVE
- d- Définition de D.MORSLY
- e- Définition de R. KAHLOUCHE
- f- Définition de F. CHERIGUEN

#### **-2-Motivation et typologie de l'emprunt linguistique**

- a- Emprunts nécessaires / superflus
- b- Emprunts directs / indirects
- c- Emprunts de sens
- d- Emprunts par euphémisme
- e- Allers-retours et croisements des emprunts
- f- L'opposition emprunts / xénismes

#### **-3- Adaptation et intégration de l'emprunt linguistique**

- a- Adaptations phonologiques
- b- Adaptations grammaticales
- c- Adaptations sémantiques

### **Chapitre II : Bref historique de l'emprunt dans la langue française**

- 1- Les emprunts du français à différentes langues étrangères**
- 2- Les emprunts du français à l'arabe**

### **Chapitre III : Présentation du dictionnaire en général et du dictionnaire Le Petit Robert en particulier**

#### **-1- Le dictionnaire, essais de définition**

- a- Définition selon Alain RAY
- b- Définition selon Bernard QUEMADA

#### **-2-Historique et typologie des dictionnaires**

#### **-3-Le texte du dictionnaire**

- a- La source
- b- L'unité de traitement

- c- La nomenclature
- d- La définition
- e- Les énoncés exemples
- f- Les informations

## **Seconde partie : présentation du corpus, classement des emprunts en périodes et en domaines, commentaires des tableaux, comparaison et interprétation des résultats**

**Chapitre I : présentation du corpus (éléments étymologiques)**

**Chapitre II : Classements des emprunts en périodes et en domaines et présentation en tableaux**

**Chapitre III : Comparaison et interprétation des résultats pour chaque domaine**

**Conclusion**

**Bibliographie**

**Annexes**

# INTRODUCTION

Etre vivant en société, l'homme est en contact constant avec ses semblables. Les échanges d'ordre divers (commerce, culture ...) ne connaissant pas de frontières, les différentes communautés linguistiques ne peuvent donc que se côtoyer. Il en résulte un contact permanent entre les différentes langues du monde et de ce contact naissent plusieurs phénomènes linguistiques dont l'emprunt.

L'emprunt est l'intégration d'une unité linguistique d'une langue d'origine dans une langue d'adoption, du fait de l'utilisation collective et généralisée de cette même unité dans la société d'adoption.

Le français a emprunté et emprunte toujours à plusieurs langues, parmi celles-ci l'arabe.

L'arabe est sous ses différentes formes, l'une des principales langues véhiculaires du monde. Elle est aujourd'hui la langue maternelle d'environ 150 millions de locuteurs et est utilisée comme seconde langue par plusieurs millions de personnes. Appartenant au groupe des langues sémitiques centrales du sud, l'arabe est apparenté à l'hébreu parlé en Israël, à l'anharique utilisé en Ethiopie ainsi qu'aux anciennes langues sémitiques.

C'est avec la diffusion de l'islam que l'arabe se répand. Le rayonnement de la langue et de la culture arabes s'amplifie au fur et à mesure des conquêtes territoriales pendant le Moyen Âge. Ainsi les chrétiens d'Orient et les Juifs réfugiés en pays musulmans travaillaient sur les œuvres des auteurs grecs ; à Tolède des ateliers occupent mozarabes, juifs et musulmans à la traduction de manuscrits originaux grecs ou arabes en latin. Au XIIème siècle les intellectuels occidentaux vont chercher dans les zones d'échange entre Orient et Occident, principalement Sicile et Espagne, ce que les Latins ne leur avaient pas transmis : la philosophie mais surtout les sciences et les techniques. Ainsi les œuvres du mathématicien Euclide, de l'astronome Ptolémée, des médecins Hippocrate et Galien, du philosophe Aristote pénètrent en occident. Avec les œuvres des Grecs c'est aussi celles des Arabes qui sont transmises, de ces musulmans ont été assimilés les cultures indienne, perse et grecque : l'algèbre d'Al-Khawarizmi, la médecine de Rhazés et celle d'Avicenne, la philosophie d'Averroès, l'alchimie, la botanique, l'astronomie et l'agronomie. Et avec toutes ces œuvres sont transmis de nombreux mots (1).

---

(1)Le petit Robert, éd.2003.

Depuis le moyen âge donc, et jusqu'à nos jours, des mots d'origine arabe se voient intégrés dans le français. Mais quelle est donc la réalité de l'évolution de l'emprunt du français à l'arabe ? C'est cette réalité que nous tenterons de dévoiler à travers ce travail.

Pour cela nous avons entamé notre recherche par une première partie qui s'est ouverte par la présentation du phénomène en question, l'emprunt linguistique et, de façon brève, nous avons donné un aperçu de son historique dans la langue française.

Le dictionnaire, étant le support de notre corpus, nous avons refermé cette première partie par la présentation du dictionnaire de façon générale et du dictionnaire Le Petit Robert en particulier.

La seconde partie commence par l'inventaire des mots d'origine arabe dans la langue française. Pour que le travail soit basé sur des faits concrets et vérifiables, nous avons choisi de relever ces inventaires dans le dictionnaire le Petit Robert, et pour présenter le maximum d'éléments étymologiques, nous sommes revenus par la suite sur l'étymologie de chaque mot en nous appuyons sur des données Internet, enfin pour dresser l'évolution, nous avons choisi de procéder par la comparaison des faits, c'est pourquoi nous avons travaillé sur deux éditions du dictionnaire en question : l'édition 1972 étant la plus ancienne que nous avons pu nous procurer et l'édition 2003 qui était la plus récente au moment de l'inventaire (Septembre/Octobre 2004). Nous pouvons donc dire que notre étude s'étend sur trois décennies.

Nous sommes ensuite passés au classement de ces mots selon les périodes d'apparition et les domaines auxquels ils appartiennent. (Nous nous sommes intéressés, dans un premier temps, à la période d'apparition du mot puis à son domaine d'utilisation).

Ainsi, nous avons cerné les deux paramètres du classement – périodes/ domaines – et nous espérons pouvoir tirer des conclusions quant aux nombres de mots apparus ou disparus à telle ou telle période et dans tel ou tel domaine. Notre étude a donc été une étude comparative.

De là nous avons aspiré à pouvoir dresser une certaine évolution de l'emprunt d'origine arabe dans la langue française. Signalons avant de clore notre introduction, que notre étude ait été lexicale c'est-à-dire l'évolution du nombre d'unités lexicales d'origine arabe dans le lexique français. Certes le classement en domaines a nécessité le recours au sens mais c'est essentiellement le sens du mot tel qu'il a été présenté dans Le Petit Robert qui a été pris en considération sans se pencher sur son évolution. Celle-ci, nous l'espérons sera l'objet d'un travail futur.

# PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DE L'EMPRUNT

LINGUISTIQUE ET DU DICTIONNAIRE

# CHAPITRE I

## L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

Dans ce premier chapitre, nous présenterons quelques définitions de l'emprunt linguistique, les motivations qui font qu'un mot est emprunté, les domaines de son utilisation et l'adaptation des emprunts et ce à différents niveaux linguistiques.

### **-1- Essais de définitions :**

#### **-a- Définition de l'emprunt linguistique selon le Dictionnaire linguistique et des sciences du langage :**

« Il y a emprunt linguistique quand un parler (A) utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) (dit langue source) et que (A) ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux même qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale, toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parler différents » (1). L'emprunt est donc l'un des phénomènes linguistiques résultant des contacts entre des langues différentes, c'est le passage d'une unité d'une langue donnée vers une autre.

#### **-b- Définition selon HAMERS et BLANC :**

Pour ces deux linguistes, l'emprunt est « un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue » (2).

L'emprunt est généralement limité à des unités lexicales, ce n'est pas une stratégie propre aux bilingues puisqu'il est aussi pratiqué par un monolingue en situation de contact des langues, l'emprunt linguistique est aussi une façon d'enrichir le vocabulaire d'une langue : « Une grande partie des langues du monde n'est pas écrite ; beaucoup ne possèdent pas le vocabulaire de la terminologie scientifique et technique indispensable dans le monde moderne ; mais ce ne sont pas là des obstacles insurmontables : La planification linguistique se doit de doter les langues d'une forme écrite et d'un vocabulaire adéquat par la néologie ou l'emprunt » (3).

---

(1) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, p.177

(2) HAMERS et BLANC, Bilingualité et bilinguisme, p.451.

(3) .. .. , p.332.

**-c- Définition selon Josette - Rey - DEBOVE :**

J.R. Debove, définit ainsi l'emprunt :

« L'emprunt lexical au sens strict du terme est le processus par lequel, une langue (1), dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant (T) acquiert un mot (M2) (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue (2) également fini et déterminé dans l'instant (T) » (1).

**-d- Selon D. MORSLY :**

D.Morsly définit l'emprunt linguistique en établissant une comparaison entre celui-ci et l'interférence : « Le premier caractérise les faits collectifs, conscients, codifiés et intégrés par contre la deuxième désigne un fait individuel, épisodique, subi et des termes fautifs » (2).

**-e -Selon R. KAHLOUCHE :**

R. Kahlouche distingue entre :

-1- L'emprunt lexical :

Puisque le lexique est directement lié à la réalité extra linguistique et à l'évolution qu'elle soit d'ordre technique, intellectuel, économique ou social, c'est à ce niveau que les langues s'influencent le plus. On peut emprunter le lexème dans sa totalité comme on peut en emprunter une partie « Le transfert d'un lexème d'une langue à une autre peut être total, on emprunte son signifiant et son signifié, ou partiel, c'est-à-dire, seul le signifiant ou le signifié passe dans l'autre langue » (3).

Ainsi l'auteur cite :

-L'emprunt total (emprunt du signifiant et du signifié)

-Le calque en reprenant la définition de Humbley qui le définit comme étant « La reproduction d'une structure lexicale étrangère avec des éléments de la langue 1 (langue cible) qui a un sens différent de celui de la somme des éléments et qui, en principe, correspond au modèle.»(4)

---

(1) J.R.DEBOVE citée par KAHLOUCHE in Bilinguisme et énonciation P.15.

(2)D. MORSLY, Le Français dans la réalité algérienne P.297

(3) R. KAHLOUCHE, Le berbère au contact de l'arabe et du français, p42

(4) .. .. , p.p.43-44

L'auteur cite les exemples suivants « fin de semaine » calqué sur « week-end » et « gratte-ciel » sur « sky scraper ».

-L'emprunt sémantique où « un sème d'un mot de la langue source, vient s'ajouter à la signification d'un mot existant déjà dans la langue cible. C'est le cas de l'anglais (ho : k) « hawk » et du français « épervier » qui ont un sème commun « oiseau rapace ». Or depuis la guerre du Vietnam, « hawk » a acquis un deuxième sème en américain : « partisan de la guerre ». « En employant « épervier » dans le sens « partisan de la guerre », le français fait un emprunt sémantique à l'américain. » (1).

-L'emprunt de signifiant sans le signifié, exemples « « footing » et « standing » sont construits en français à partir de formes anglaises, mais les mots obtenus sont inconnus de l'anglais » ; l'auteur parle aussi d' « algérianismes construits avec des formes françaises que le français ne connaît pas. C'est le cas de « (ataksiyur) « taxieur » (taxi+eur) ; chauffeur de taxi. »(2).

-2-Emprunts de monèmes grammaticaux :

L'auteur distingue entre : « (...) l'emprunt d'une modalité en tant que concept qui n'existait pas dans la langue cible, de l'emprunt de marques de modalités, concepts déjà exprimés dans la langue réceptrice par ses propres moyens. »(3). Ainsi l'auteur nous donne l'exemple du kabyle qui a emprunté la marque du pluriel de la modalité de nombre (at.) utilisée par l'arabe pour former le pluriel de certains de ses lexèmes ; cette marque du pluriel vient s'ajouter aux autres marques du pluriel existantes en kabyle, ce n'est donc pas la modalité qui a été empruntée.

-3-Les emprunts syntaxiques :

« La fonction des unités est indiquée de trois façons, par l'autonomie syntaxiques, par le biais d'un monèmes fonctionnel ou par l'ordre des mots dans l'énoncé. »(4). Un procédé syntaxique peut passer d'une langue à une autre et y être adopté, l'auteur reprend un exemple cité par S.Garmadi : *مجلس الأمة يعقد جاسة عامة* « L'assemblée nationale tient une assemblée plénière ». Ce titre d'un journal en arabe a été conçu sans respecter l'ordre canonique de l'arabe classique ancien qui place le verbe avant le sujet inversement au français.

---

(1) R. KAHLUCHE, Le berbère au contact de l'arabe et du français, p.44.

(2) .. .. , p.44.

(3) R. KAHLUCHE, Le berbère au contact de l'arabe et du français, p.45-46

(4) .. .. , p.47.

#### -4-Les emprunts phonologiques :

L'auteur assigne à ce genre d'emprunts le contexte suivant « Quand une société atteint un degré de bilinguisme diglossique généralisé (...) la pression de la langue dominante sur la langue dominée devient telle qu'à un moment donné, la résistance à l'interférence de la langue cible s'affaiblit et accueille les mots de la langue source sans les adapter, entraînant avec eux désinences et phonèmes nouveaux, qu'elle finit par adopter. »(1).

#### **-f- Selon CHERIGUEN :**

Selon Cheriguen, est considéré comme emprunt « tout apport extérieur à une langue donnée, prise dans un état déterminé » (2) ; l'emprunt « obéit aux conditions de créativité (lexicale quand il s'agit de lexique) comme un des procédés et des résultats de la néologie. »(3) ; c'est un « facteur et processus de créativité et d'enrichissement de la langue » (4).

Cheriguen considère l'emprunt sous différents angles :

Selon les différents niveaux linguistiques où peut s'opérer l'emprunt : « La règle de substitution phonique (phonèmes inconnus remplacés par des phonèmes connus en langue - cible) ; n'est plus valable quand la langue emprunte des phonèmes étrangers (...) L'emprunt syntaxiques peut aussi affecter bien des segments phrastiques (...) Quant à l'emprunt lexical, il est le plus répandu parmi les langues (...) » (5).

Selon les différences existantes, à différents niveaux, par rapport au contexte dans lequel s'effectue l'emprunt : « l'emprunt peut être fait aussi bien à des dialectes qu'à des langues constituées ; il peut aussi bien être fait dans un même cadre civilisationnel que dans un cadre de civilisations différentes (emprunt à une langue de même famille ou à une langue relevant d'une autre famille que la langue cible) ; il peut aussi disparaître de l'usage puis réapparaître sous la même forme ou sous une forme différente » (6) .

---

(1) R. KAHLOUCHE, Le berbère au contact de l'arabe et du français , p.47

(2) F. CHERIGUEN, Les mots des uns, les mots des autres, p.238

(3) .. .. , p.233

(4) .. .. , p.238

(5) .. .. , p.p.233-234

(6) .. .. , p.p.232-233

A propos de la notion de niveaux de langue : «L'emprunt se détermine aussi par les niveaux de langue. Les contacts entre les parlars de milieux économiquement défavorisés sont plus fréquents et, par conséquent, les emprunts d'origine populaire sont plus spontanément adoptés, la langue soutenue ne recevant l'emprunt que tardivement ; celle-ci étant beaucoup plus conservatrice et jouant souvent beaucoup plus un rôle de confirmation (sauf peut-être quand il s'agit de vocabulaire savant) de termes déjà attestés en milieux populaires et réussissant à s'imposer que de « réelle » création : la langue soutenue intervient beaucoup plus, en revanche, quand le terme est adopté, dans la création de dérivés et de composés à partir de celui-ci » (1).

Par rapport au néologisme, Cheriguen, présente les choses ainsi : « L'emprunt est une acquisition à posteriori ; en ce sens que, contrairement à ce qui se passe pour le néologisme dont le cadre lexical est tout prêt, avant même les différents et éventuels usages, le terme qui fait l'objet d'un emprunt n'est pas destiné a priori à être inséré dans le système lexical de la langue qui le reçoit. Ce n'est qu'après et à force d'usage qu'il finit par s'imposer c'est-à-dire se constituer un cadre lexical (et sémantique). Si le néologisme a une « carrière » plutôt « prévisible », l'emprunt peut être occasionnel, disparaître, réapparaître sous la même forme ou sous une forme différente.» (2).

Cheriguen envisage aussi l'emprunt comme un processus : «Et l'emprunt est bien plus un processus et très peu un résultat figé : cette réflexion est légitime du fait qu'à tout moment le statut d'un terme d'emprunt peut être remis en question. » (3). L'emprunt n'est donc «qu'une phase dans l'histoire d'un mot. » (4).

Toutes les définitions convergent vers certaines notions qui nous ont permis de dégager une définition à l'emprunt linguistique : l'emprunt linguistique c'est le passage d'une unité d'une langue source à une langue cible. Ce passage permet l'enrichissement de la langue réceptrice. L'emprunt peut se faire à plusieurs niveaux : lexical, sémantique, syntaxique et phonologique. Il peut avoir lieu entre dialectes ou entre langues constituées d'une part et entre différents registres de langue d'autre part.

---

(1) F.CHERIGUEN, Les mots des uns, les mots des autres, p.285.

(2) .. .. , p.p.264-265.

(3) .. .. , p.184.

(4) .. .. , p.216.

## 2- Motivations et typologie de l'emprunt linguistique :

Plusieurs raisons expliquent le passage d'un terme d'une langue A, langue source, vers une langue B, langue cible ou emprunteuse. Ces raisons sont principalement d'ordre extralinguistique «Ce qu'on peut affirmer de manière catégorique, c'est qu'en dépit de toute réticence qui peut être due à des facteurs multiples (...), les langues s'empruntent mutuellement et souvent (pour ne pas dire toujours) pour des causes de type extralinguistique. » (1).

La motivation vient aussi de la fréquence qui est l'expression de l'intérêt social porté à l'objet, si un terme d'origine étrangère est fréquemment utilisé, c'est que la société a besoin de l'objet ou du concept qu'il désigne ce qui encouragera le passage de ce terme de la langue A vers la langue B. Du point de vue purement linguistique, pour la formation de nouveaux mots par dérivation ou par composition, la motivation est aussi bien lexicale que sémantique « un signifiant modifié (radical+affixes, s'il s'agit de dérivés ; lexie+lexies(s), s'il s'agit de composés) mais déjà attesté, implique un signifié nouveau et jamais attesté jusque là. Alors que dans le cas de l'emprunt, la motivation est sémantique, un nouveau signifié est à la recherche d'un signifiant nouveau (correspondant) qui ne se trouve qu'en dehors du lexique B qui va le recevoir comme un xénisme » (2). Le signifié aussi bien que le signifiant sont donc de nouveaux éléments pour les locuteurs. Les raisons de l'emprunt linguistique découlent de plusieurs facteurs : « La condition d'emprunt suppose qu'aucun terme du lexique de la langue cible (ni groupe périphrastique) ne peut signifier, et surtout, de manière durable par une équivalence (au sens de F.François, *Linguistique*, PUF, 1980), il est même insuffisant qu'une possibilité nouvelle (créée à partir des unités lexicales, racines, etc. par dérivation, composition, synonymie, homonymie) se constitue » (3).

-L'absence du signifiant dans la langue cible ainsi que des matériaux nécessaires à sa constitution « l'inexistence antérieure d'une forme signifiante en langue B ainsi qu'une impossibilité de recours à une construction néologique avec les seuls matériaux linguistiques de cette même langue B, pour désigner le même signifié connu en langue A (langue source) » (4).

---

(1) F. CHERIGUEN, *Les mots des uns, les mots des autres*, p.184.

(2) .. .. , p.279.

(3) .. .. , p.280.

(4) .. .. , p.282.

-L'absence d'équivalents en langue cible ce qui amène à la traduction, une traduction parfaite étant impossible, elle aboutira à des traductions approximatives voir hasardeuses ou à des pseudo équivalents sous forme de périphrases qui viendront altérer le principe de l'économie linguistique « cette « habitude » ou cette paresse « naturelle » (économie linguistique) à construire un autre signe à partir d'un signifiant concurrent, fait qu'on se sert du xénisme, voir même qu'on l'adopte définitivement. » (1).

En ce qui concerne les emprunts d'un vocabulaire artistique, technique ou scientifique, ils ne sont motivés que par l'absence d'équivalents termes à termes dans la langue source et la langue emprunteuse, sans aucunes raisons affectives et c'est ce qui explique leur abondance par rapport aux termes renvoyant à la vie quotidienne. Différentes professions jouent ainsi un rôle important dans l'enrichissement des vocabulaires techniques « Les professions ont aussi en matière de vocabulaire technique beaucoup contribué, non seulement à produire le lexique correspondant à leurs activités, mais à en diffuser (imposer) une partie » (2).

Enfin, nous devons signaler que pour les termes appartenant à des domaines particuliers, du fait des différences existantes entre les différentes sociétés en contact, parfois les réalités désignées par l'emprunt en question ne sont pas complètement identiques aux réalités désignées par le terme dans la langue source, ainsi : « Parce que l'organisation des activités sociales est parfois autre que celle du pays de la langue emprunteuse, la raison de l'emprunt ne pourrait, dans ce cas encore, être que mieux fondée » (3) ; soit l'emprunt « désigne une fonction très spécifique : *guebbas*, « ciseleur sur plâtre » - et pas sur un autre matériau ; de même *guebbas* n'est pas tout à fait un « plâtrier », puisqu'il ne travaille le plâtre que dans le cas de la ciselure - soit, au contraire, qu'il désigne plusieurs fonctions complémentaires, *maallem* signifierait « maçon architecte- carreleur » »(4). Pour conclure, on peut dire que « Les raisons sont multiples, mais l'emprunt est partout là où les langues reconnaissent les limites de leur lexique spécifique »(5).

---

(1) F.CHERIGUEN, Les mots des uns, les mots des autres, p.p.282-283.

(2) .. .. , p.286.

(3) .. .. , p.213.

(4) .. .. , p.213.

(5) .. .. , p.231.

Pour ces raisons et pour d'autres critères de classification, voici à présent les principaux types d'emprunts :

**-a- Emprunts nécessaires / superflus :**

On dit qu'un emprunt linguistique est une nécessité lorsqu'il est inexistant dans la langue qui le reçoit. Autrement dit lorsqu'on veut exprimer une idée et qu'on ne trouve pas de mot adéquat pour le faire dans la langue maternelle, on fait appel à une langue étrangère pour l'exprimer. Ce genre d'emprunts se fait donc par nécessité, c'est un besoin pour la langue qui le reçoit. Cela se fait dans le cadre de signifiés nouvellement apparus, on emprunte aussi le mot (signifiant et signifié). On peut citer l'exemple de nouveaux animaux ou de plantes découvertes, leurs noms ont souvent été directement empruntés aux langues de leurs pays d'origine. Ainsi, *avocats* nous vient du nahutal *anacalt*, via le castillan *abogado* puisque les premiers exportateurs d'avocats en relation avec les Aztèques étaient espagnols ; « puma » d'une manière similaire remonte au quechua, via le castillan pour les mêmes raisons ; de même *café* remonte à l'arabe « qahwa » transmise au turc par la forme *qahve* et passé en français par l'italien. D'autre part, ce genre d'emprunts se fait aussi d'un pays dominant dans un domaine précis. C'est le cas entre autres du français dans le domaine militaire (*batterie, brigade...*) ; de l'italien dans la musique (*piano, adagio...*) et actuellement de l'anglais pour tout ce qui relève du domaine informatique (*bug, bit...*) ou du vocabulaire de la gestion d'entreprise (*manager, marketing...*). L'emprunt superflu est le synonyme d'un mot déjà existant dans la langue emprunteuse (1). Ce genre d'emprunts est aussi dit emprunt par snobisme, puisqu'on pense que le mot de la langue étrangère est plus valorisé, le locuteur effectue un choix entre deux synonymes et préférera employer l'unité appartenant à « la langue de prestige ».

**-b- Emprunts directs / indirects :**

L'emprunt est dit direct lorsqu'une langue A emprunte directement à une langue B, par exemple les mots empruntés directement par le français à l'anglais. Inversement, il est dit indirect lorsqu'une langue A emprunte à une langue B par le biais d'une ou plusieurs langues vecteurs B, tels nombreux mots d'origine arabe empruntés par le français en passant par l'espagnol (2).

---

(1) WWW.WIKIPEDIA. Article de Fr. Wikipedia, (l'encyclopédie libre).

(2) Voir supra inventaires, p. 58.

### **-c- Emprunts de sens :**

Ce phénomène se produit surtout entre quasi-homographes de langues différentes. C'est le cas du verbe français « réaliser », utilisé en premier avec le sens de « concrétiser », « accomplir » ... ; il a commencé à être employé aussi dans l'acception du verbe anglais « To realize », à savoir « constater la réalité de quelque chose ».

### **-d- L'emprunt par euphémisme :**

Ce genre d'emprunts est propre à certaines communautés linguistiques et dans des situations bien précises telles les sujets dits tabous. Ainsi, en Kabylie, le français est emprunté quand on parle d'amour, de sexualité...

### **- e- Allers-retours et croisements des emprunts :**

On parle d'un aller- retour pour ce qui est de l'emprunt lorsque, à des époques différentes, le mot passe d'une langue à une autre pour revenir à l'une ou à l'autre. Par exemple le nom français « budget », emprunté au XVIIIème siècle à l'anglais « budget » qui l'avait lui-même pris de l'ancien français « bougette » au sens de « petit sac de cuir », ou encore le mot « tunnel » en français, emprunté à l'anglais au XVème siècle, laquelle langue l'avait elle-même emprunté au mot français « tonnelle » au Moyen Age.

Quant aux croisements, ce sont des emprunts dont l'étymologie est complexe parce qu'elle fait appel à plusieurs mots différents qui s'influencent les uns les autres, parfois par étymologie populaire par exemple, « asticoter », vient d'une forme ancienne « dasticoter » aussi tasticoter ; testicoter en picard) emprunt à l'allemand das dich Gott « Que Dieu te ... », formule préparatoire à un juron. Au départ le mot signifiait parler « allemand » puis « constater » et « jurer ». C'est par croisement avec « dasticot », juron de même origine et astiquer qu'on obtient la forme sans consonne initiale, asticoter, peut être aussi par influence de estiquer, du néerlandais « stecken » « piquer ». (1).

### **-f- L'opposition emprunt/xénisme :**

Bien que l'objet de notre étude soit l'emprunt linguistique, nous jugeons nécessaire de présenter brièvement le xénisme étant donné que celui-ci peut être considéré comme une étape dans le passage d'un mot d'une langue à une autre.

---

(1)WWW.WKIpedia. Article de Fr. Wikipedia, (l'encyclopédie libre).

Le xénisme est un terme de Louis Guilbert (1) .Ce qui confère aux termes l'appellation de xénisme c'est le fait qu'ils soient, d'une part, absents dans les textes anciens, et, d'autre part, qu'ils ne figurent pas dans les dictionnaires et les encyclopédies de la langue emprunteuse.

En tenant compte de l'oral et de l'écrit, nous pouvons constater que tous les termes d'emprunts apparaissent, aussi bien, à l'oral qu'à l'écrit, tandis que pour les xénismes, une grande partie n'existe qu'à l'oral et occasionnellement.

Notre corpus ayant comme support le dictionnaire, on peut comprendre à présent pourquoi nous ne traitons pas des xénismes.

Schématiquement ; Cheriguen décrit l'évolution du xénisme vers l'emprunt, en tenant compte de l'oral et de l'écrit comme suit :

### **ORAL-----ORAL ET ECRIT-----ECRIT ET ORAL**

**Xénisme----- xénisme/emprunt -----emprunt**

Au point de vu quantitatif, le nombre des xénismes est plus important que celui des emprunts : « Ce nombre de xénismes « se proposant » de passer de la langue A, langue d'origine, à la langue B, emprunteuse, étant X, seule une partie de cet ensemble, x , devient réellement partie intégrante de B .L'autre partie de l'ensemble ,x'(toujours supérieur a x ) n'est donc employée qu'occasionnellement, et à l'oral .Si le nombre x peut être numériquement quantifiable, parce que justement souvent fixé à l'écrit, il n'en est pas de même du nombre x', qui représente des xénismes réels .Que de xénismes employés par des locuteurs dans des situations particulières échappent à tout recensement du fait de leur caractère occasionnel et leur aspect exclusivement oral. » (2).Ce qui nous amène à l'intégration lexicale du xénisme « celle-ci est beaucoup plus l'œuvre des monolingues que des bilingues. Les uns considèrent le xénisme comme relevant de la langue- cible (et qui leur serait seulement inconnu), les autres ont tendance à faire la part des choses et à restituer le xénisme à la langed'origine. » (3).

---

(1) F.CHERIGUEN, Les mots des uns, les mots des autres, p.05.

(2) .. .. , p.61.

(3) .. .. , p.233.

### 3- Adaptation et intégration de l'emprunt linguistique :

L'emprunt adapté est un « élément d'une langue intégré au système linguistique de l'autre langue en ayant subi des modifications suivant les règles de cette dernière (...) » (1).

Selon Aïno Nikaas-Salminen, l'intégration du terme emprunté se fait plus facilement : « s'il est considéré comme utile, si son intégration dans le système de la langue ne pose pas trop de problèmes, si le statut socioculturel de la langue source par rapport à la langue cible est réputé être prestigieux, etc. Progressivement, il prend sa place dans la structure de la langue et se met à avoir des relations avec les unités préalablement existantes » (2).

Certaines unités s'intègrent plus facilement dans le système de la langue emprunteuse : « Il est à noter que les éléments étrangers sont presque toujours des substantifs. Ils peuvent, en effet, être, francisés assez facilement à l'aide des déterminants français. Il va de soit qu'il est nettement plus difficile d'emprunter un verbe dont la flexion ne peut en aucune manière se marier avec la conjugaison française (...). L'adoption définitive des marques françaises est le signe de la francisation et le processus d'intégration au lexique français se manifeste aussi par la naissance des dérivés » (3). Ainsi l'emprunt pour s'intégrer, doit s'adapter, il y a différentes adaptations selon l'unité empruntée, les deux langues concernées et l'époque de l'emprunt « des emprunts adaptés sont des mots empruntés, qui ont été modifiés conformément au lexique de la langue emprunteuse afin de rentrer dans une catégorie grammaticale déterminée » (4).

L'intégration se fait à des degrés divers. Le mot peut être repris à peu près avec sa prononciation d'origine, comme on peut avoir assimilation des phonèmes de la langue empruntée aux phonèmes les plus proches de la langue emprunteuse. Si on reprend l'exemple suivant : l'italien *Paparazzo* désignant des journalistes photographes, est utilisé en français avec la prononciation *paparatsso* et le pluriel *paparatsi*. Il n'y a donc pas intégration au français pour le pluriel mais il ya intégration pour le R qui est roulé en italien (r) et aussi pour l'accent tonique, mis en français à la dernière syllabe (tso), alors, qu'en italien, on le retrouve sur l'avant dernière (ra-) (5).

---

(1)HAMERS et BLANC, bilingualité et bilinguisme, p.451.

(2) AINO NIKAAS –SALMINEN, la lexicologie, P.83.

(3) .. .. . P.84.

(4) Exemple cité par HAMERS et BLANC, dans Bilingualité et Bilinguisme, P.79.

(5) Dictionnaire linguistique et des sciences du langage P. 178.

L'adaptation se fait à plusieurs niveaux :

**-a- Les adaptations phonologiques :**

Les adaptations phonologiques se font surtout quand l'emprunt est indirect (1), les systèmes phonologiques des différentes langues ne coïncidant que très rarement. Si on prenait le mot arabe قهوة (quahwa), il ne se prononce pas en français avec sa prononciation d'origine. Il y a eu transformation du (q) en (K) qui est relativement proche pour l'oreille car (q) peut passer pour un allophone (K) en français, mais pas en arabe. Quant au (h) il est tombé car aucun phonème proche n'existe en français.

Les adaptations peuvent rendre le mot emprunté complètement différent, et ce, quand les deux langues en question ou plutôt les deux systèmes phonologiques des deux langues en question sont très divers. Le japonais, par exemple, emprunte beaucoup à l'anglais et le mot n'est pas toujours reconnaissable, la structure syllabique du japonais exigeant des syllabes ouvertes se terminant par une voyelle, une nasale étant aussi possible, ainsi si sofa reste reconnaissable *sofa, sa bisu, (service)*, l'est déjà beaucoup moins.

Par rapport à ce niveau d'analyse, deux situations peuvent se présenter selon que les deux systèmes phonologiques des deux langues en question manifestent la tendance à converger ou à diverger « les emprunts lexicaux sont acquis par la langue emprunteuse comme des lexies globales. Mais si celles-ci contiennent des phonèmes inconnus de l'utilisateur de la langue B, celui-ci leur substitue des phonèmes de B (donc connus) voisins ou proches de ceux (inconnus) de A. Cet état de fait a toujours lieu quand les systèmes phoniques de A et de B ont des différences. Si toutefois les phonèmes composant le terme à emprunter existent en langue B, alors le terme peut s'emprunter tel quel. » (2). En général, quand il y a divergences entre les deux langues, c'est plutôt le remplacement d'un trait phonique étranger par un trait phonique de la langue cible qui prime sur le fait d'emprunter directement un trait phonique étranger : « Une langue peut donc emprunter un élément phonique et le substituer à un autre en usage et qui présente des ressemblances (caractéristiques phoniques), comme elle peut, inversement, substituer un phonème de son système à celui contenu dans un élément lexical emprunté à condition que les deux phonèmes présentent quelques caractéristiques identiques. » (3).

---

(1) Voir infra p 10.

(2) F. CHERIGUEN, Les mots des uns, les mots des autres, p.260.

(3) .. .. , p.262.

Enfin, il faut aussi prendre en considération la graphie du mot. Si en s'adaptant, un mot garde sa graphie originale comme *sweat* par exemple, il est logique que les lecteurs risquent de le prononcer en suivant les règles de lecture propres à leur langue ou celles supposées des mots étrangers. En français le fait qu'on entende (swit) pour *sweat* s'explique par le fait que le diagramme « ea » ne renvoie à aucune règle de lecture précise dans cette langue (sauf après le « g »).

L'intégration phonologique est souvent accompagnée par l'intégration graphique. Très souvent, une double prononciation s'installe : l'une francisée, l'autre formée selon le système phonétique d'origine. C'est le cas du mot *casbah* « citadelle d'un souverain, dans les pays arabes », écrit *casbah* ou *qasbah* et prononcé *lkasbal* ou *lqasbal*.

Quelques exemples de l'intégration phonologique des emprunts d'origine arabe :

La consonne pharyngale ɣ, inconnu en français, tend à être remplacée par une voyelle ou simplement disparaît. Par exemple : *alem/uléma* « savant en théologie ». Au contraire, les emprunts comportant le phonème /x/ API, qui n'existe pas en français et qui est orthographié kh, maintiennent leurs prononciations d'origine. Par exemple : *cheik(h) /ɛx/* « chef de tribu dans un pays arabe ». Il existe aussi quelques exceptions, par exemple : *khalife* où la fricative postalatale /x/ devient /k/ : *calife*.

Les affriquées en position initiale sont maintenues dans la variété régionale du français. Soit le /dʒ/ - *djihad /dʒihad/*, soit le /t/ qui indique les mots introduits en français par l'intermédiaire espagnol : *tchamir /tamir/* « robe longue ». La longueur est en français indiquée par des accents, par exemple : *maqâm /maqa:ml/*, ou simplement supprimée.

Graphiquement, les emprunts à l'arabe sont généralement peu intégrés. Les procédés ont pour but de conférer à l'emprunt une appartenance française. Très souvent, une graphie arabe est simplifiée. Nous pouvons suivre quelques procédés d'intégration graphique :

L'intégration graphiquement est renforcée par la présence d'accents français, par exemple : *médina*. Certaines caractéristiques arabes restent, une graphie conserve le phénomène d'apostrophe propre à l'arabe, par exemple : *k'hôl* « produit cosmétique ».

Nous pouvons noter aussi l'apparition d'un *e* muet qui n'existe pas en arabe, par exemple *moudjahiddines*.

Le remplacement :

Du *ou* par le *u*, par exemple : *sounna* > *sunna*

Du *k* par le *c* qui est plus typique pour le système français, par exemple : *karrûba* > *caroube*

Du *q* par le *qu*, aussi plus habituel pour le français, par exemple : *tariqa* > *tariqua* « voie mystique ».

## **-b-Les adaptations grammaticales :**

En passant d'une langue à une autre, un mot étranger n'est plus toujours morphologiquement analysable, par exemple le singulier *taliban*, est en fait un pluriel en arabe, ce qui prouve que la lexicalisation fonctionne et que le mot adopté respecte les règles grammaticales de la langue qui emprunte : ainsi, *taliban* qui est censé être un pluriel en arabe, s'écrit *talibans* au pluriel français. De même, *touareg* est le pluriel de *targui*. Un *targui* / des *touaregs* passe au mieux, pour une bonne connaissance de la langue arabe, au détriment de la langue française, mais pour un pédantisme : Un *touareg*, des *touaregs* est bien plus courant. L'intégration morphosyntaxique est capitale, elle soulève de nombreux problèmes d'adaptation des catégories langagières de la langue source (arabe) à la langue cible (français), par exemple le nombre ou le genre :

-Le nombre : le mode de formation du pluriel est variable, ainsi, il ne répond à aucune norme systématique. Nous pouvons voir les possibilités suivantes :

-Le pluriel est arabe, il s'agit d'une variante graphique du vocable. Le pluriel n'est pas noté grammaticalement, mais sémantiquement.

-Le pluriel est formé selon le système français. La morphologie du pluriel arabe est supprimée et laisse place au *-s* du pluriel français.

-La formation du pluriel est une combinaison des deux systèmes, c'est-à-dire, il intègre à la fois un signifiant arabe et un signifiant français.

-Le genre : le genre des emprunts correspond, dans la majorité des cas, à celui de la langue d'emprunt. Les exceptions sont par exemple : *calif* et *henné* qui sont à l'origine au féminin, mais ils sont du genre masculin en français. Il arrive que le genre soit fluctuant, par exemple : *caïdat*, tantôt féminin, tantôt masculin.

L'intégration morpho lexicale est atteinte quand l'emprunt est utilisé pour la dérivation ou pour la composition de même qu'un mot autochtone.

Les emprunts qui ne sont pas encore parfaitement lexicalisés entraînent souvent des dédoublements, le mot étranger, pouvant être fléchi dans le respect de sa langue de départ, ou bien dans celle d'arrivée. Si respecter la pluralisation de départ est la marque d'une certaine culture linguistique, c'est aussi une atteinte à la cohérence de sa langue.

Les débats sont très houleux, pour le français entre les tenants pluriels étrangers, ou francisés.

En général, la pluralisation de départ ne se garde que dans le cas où les règles le permettant sont simples, dès qu'elles demandent une meilleure connaissance grammaticale de la langue

Concernée, elle est abandonnée (1).

De plus, les termes absorbés par le français depuis longtemps sont tellement lexicalisés, qu'ils n'apparaissent plus comme étrangers, surtout que le français possède une forte capacité à adopter les mots étrangers : « Pour subsister et se développer, il lui faut intégrer des éléments extérieurs. L'emprunt est une fonction normale de la vie linguistique. L'essentiel est que la langue possède assez de vitalité pour assimiler les éléments étrangers en les pliant aux lois de son génie propre. A cet égard, le pouvoir d'assimilation de la langue française est remarquable » (2).

### **-c- Les adaptations sémantiques :**

En passant d'une langue à une autre, les mots peuvent changer de sens, surtout quand les langues concernées sont génétiquement éloignées. Si l'on reprenait l'exemple du mot *taliban* en français, on peut constater que dans Le Petit Robert par exemple il est défini comme un « membre d'un mouvement islamiste militaire afghan prétendant appliquer intégralement la loi coranique ». Or, en arabe le terme signifie simplement « étudiant en théologie ». Le sens diffère, car le mot a été emprunté par le français quand les événements en Afghanistan ont fait connaître ce mouvement islamiste composé d'extrémistes religieux.

En arabe, le mot ne connote aucune de ces notions négatives, et ne se limite pas à la désignation des seuls Afghans. Parfois, c'est parce que le mot emprunté a évolué dans la langue d'arrivée que le sens original s'est perdu. On peut citer le cas de *truchement* qui, initialement, signifiait « traducteur intermédiaire servant d'interprète entre deux personnes », sens qu'a bien le mot arabe à l'origine. ترجمان. En évoluant, en français, le terme désigne maintenant principalement un intermédiaire rarement humain, dans l'expression, « par le truchement de ». D'autre part, beaucoup de faux amis trouvent leurs explications par un emprunt ayant subi une adaptation sémantique, ainsi le *journey* anglais vient bien de « journée » français, mais il signifie « voyage ». Il faut comprendre qu'il désigne « un voyage d'une journée » pour saisir les raisons de l'adaptation.

Un mot emprunté arrive donc parfois vierge de ses connotations: « La langue qui emprunte, ne saisissant souvent qu'une partie des champs sémantiques, elle lui garde ou lui confère, un signifié parfois très éloigné, le spécialisant (taliban : « étudiant en théologie ». Islamiste afghan) ou le réduisant à l'un des constituants de sa dénotation

---

(1)WWW.WKIPedia. Article de Fr. Wikipedia, (l'encyclopédie libre).

(2)Georges GALICHET, Le français moderne, P. 123.

(Truchement : traducteur intermédiaire) » (1).

Certains emprunts sont si intégrés qu'ils servent de définisseurs dans la langue cible. Pour illustrer cela, reprenons l'exemple cité par Cheriguen (2), tiré du glossaire hassaniya-français par j. Meunie dans *Cités anciennes de Mauritanie* « *bla del-imam : mihrab et minbar* ». Cette traduction montre que les termes définisseurs *mihrab* et *minbar*, d'origine arabe, sont des termes d'emprunt à part entière (puisque'ils servent à définir). On peut donc parler ici de termes d'emprunt parfaitement intégrés dans la mesure où, dans le système lexical et sémantique français, ils servent de définisseurs par rapport à une autre langue, la hassaniya.

Terminons ce point en présentant le rôle des bilingues dans l'intégration des termes d'emprunts, toujours selon Cheriguen (3), ils jouent un double rôle : dans les attestations d'une part, puisque, ayant des connaissances dans les deux langues, c'est à eux que revient la tâche des premières attestations et de la traduction du terme étranger ; dans la diffusion d'autre part, puisque celle-ci suit logiquement les attestations.

---

(1) WWW.WIKIPEDIA. Article de Fr. Wikipedia, (l'encyclopédie libre).

(2) F.CHERIGUEN, *Les mots des uns, les mots des autres*, p.207.

(3) .. .. , p.233

# **CHAPITRE II**

## **BREF HISTORIQUE DE L'EMPRUNT LINGUISTIQUE DANS LA LANGUE FRANÇAISE**

Avant de parler de l'histoire de l'emprunt dans la langue française, nous proposons un bref aperçu de l'histoire de la langue française.

Le fond latin constitue l'essentiel du patrimoine héréditaire de la langue française, et plus précisément le latin vulgaire, c'est le fond proprement original du français. De ce fond la langue tire toute une série de mots nouveaux à l'aide de la dérivation et de la composition. Aux côtés du latin vulgaire, on trouve aussi quelques mots d'origine préceltique (antérieurs au gaulois), surtout dans les parlers régionaux, ils sont souvent dits « mots à l'origine incertaine ».

Les mots d'origine gauloise sont soit passés par le latin, soit découverts par les romains durant leur conquête de la Gaule, et ils ont été adoptés pour désigner des réalités gauloises. Ces mots renvoient souvent au vocabulaire de la nature : plantes et arbres : *bruyère, chêne* ; animaux *alouette* ainsi que des termes techniques concernant l'artisanat ou l'agriculture *jante, benne, tonneau, charrue*. Les mots d'origine germaniques concernent toute la vie sociale, particulièrement le vocabulaire militaire *guerre, épieu, gant* ; termes de droit ou d'administration *maréchal, échevin* ; la campagne *blé, cresson, épervier, jardin, troupeau* et la vie de tous les jours *garder, blanc, riche*.

Le roman, n'était pas homogène. Il se subdivisait en deux groupes principaux : Les langues d'oïl au nord et les langues d'oc au sud, chacun de ces groupes était composé d'une multitude de dialectes, qui, à leur tour regroupait de nombreux sous dialectes.

Le français moderne est issu du francien, dialecte d'oïl, qui pour des raisons historiques et politiques imposa progressivement sa loi aux autres dialectes d'oïl puis aux dialectes d'oc. Passons, à présent, aux emprunts du français aux différentes langues étrangères et ce à travers les différentes époques de l'évolution du lexique français.

Signalons que nous avons divisé ce chapitre en deux sous parties de ce chapitre afin de bien mettre en évidence les emprunts du français à l'arabe puisque c'est l'objet principal de cette recherche.

---

(1)File : // A : Histoire de la langue française. Htm.

## **-1- Les emprunts du français aux différentes langues étrangères :**

Les emprunts étaient peu nombreux dans l'antiquité et le moyen âge, plus nombreux à partir de la renaissance et à l'époque moderne.

### **-a- La période médiévale :**

La tendance à l'emprunt n'est pas le lot exclusif des temps modernes, comme il est si bien mentionné dans le dictionnaire linguistique et des sciences du langage « (...) le français à certaines époques, a emprunté autant que de nos jours (...) » (1), et c'est pourquoi un grand nombre d'anciens emprunts ne sont identifiés que par des spécialistes de l'étymologie.

Le fond primitif d'origine latine et partiellement germanique va s'enrichir du XI<sup>ème</sup>. au XIII<sup>ème</sup>. siècle, époque durant laquelle se développe une littérature médiévale. Ainsi, quelques emprunts sont faits à d'autres langues, des mots normands, des mots grecs, suite au commerce et aux croisades comme *diamants* au XII<sup>ème</sup>. siècle ou *endive* au XIII<sup>ème</sup>. siècle (2).

### **-b- La Renaissance :**

Les voyages, les grandes découvertes, les efforts des auteurs de la pléiade, les traductions des grecs et des latins... tous ces événements propres à la renaissance ont enrichi considérablement la langue française. Pour ce qui est des emprunts, l'influence italienne est importante à cette époque et un grand lot d'italianismes est entré dans la langue par exemple : *altesse, s'amouracher, arcades, artisan, bagatelle, balcon, bizarre, bouffon, bavard, camp, casemate, carnaval, carrosse, cartouche, concert, courtoisier, disgrâce, douche, embrasse, escadron, escorte, façade, fantassin, filtre, fougue, galant, gabion, grabuge, infanterie, liste, modèle, nonce, pédant, risque, soldats, sonnet, stance, valise...*

A moindre influence, par rapport à l'italien, il faut signaler les emprunts faits à l'espagnol par exemple : *casque, cassolette, escapade, fanfaron, mousse*. Une partie de la réflexion du XVI<sup>ème</sup> siècle porte sur les immenses possibilités d'emprunts aux langues anciennes : le latin et le grec. Ainsi, nous pouvons citer pour le latin : *langueur, amnésié, capturer, éducateur, émanation, explicatif, fanatique, fortifiant, grade, incompréhensibilité, indocile, languide, ligament, munition, naturaliste, rectum, vitrine* et pour le grec : *académie, disque, emblème, épiderme, épilepsie, épithète, glossème, hexagone, lyrique, monosyllabe, sympathie, tropique...*

---

(1) Dictionnaire linguistique et des sciences du langage, P. 50.

(2) File : // A : Histoire du lexique français. Htm.

Nous pouvons remarquer que la plupart de ces mots concernent la vérification, la géométrie, ou l'anatomie, toutes des disciplines en plein essor au XVIème. siècle (1).

### **-c- La période moderne :**

Cette période se distingue par une élaboration consciente de la langue : On l'observe et on l'étudie. Malherbe, l'académie française ou encore Vaugelas, selon les critères du « bon usage », interdisent le néologisme, rejettent les archaïsmes, les provincialismes, les diminutifs, les mots de niveau populaire, les termes techniques, les mots composés ou dérivés...

On cherche l'élégance et la justesse dans l'expression. Des résistances s'affirment, répandues, par certains auteurs et les Précieux. Nous pouvons citer des emprunts dus surtout aux guerres, et ce de l'allemand *bivouac* ou de l'espagnol par l'intermédiaire des mercenaires en particulier, exemples : *adjutant, mirador*.

La seconde moitié du XVIIIème. siècle est marquée par le développement du lexique technique et scientifique où la néologie et mise à l'honneur.

Le XIX ème. siècle se caractérise par le succès de l'argot dans les oeuvres des grands auteurs tels que F.E.Vidoca; V.Hugo dans « *Les derniers jours d'un condamné* » ou « *Les misérables* » ; E.Sue dans « *Les mystères de paris* » ou encore Balzac avec « *Splendeurs et misères des courtisanes* » (2).

De 1740 à la révolution, l'Angleterre est à la mode, on emprunte donc des anglicismes dans de nombreux domaines dont le commerce, la politique, le social et les sciences. Au XIX ème. siècle la tendance se poursuit dans les domaines de l'industrie, le vocabulaire des chemins de fer et le sport. Grâce à la mode de la musique italienne, des mots italiens pénètrent aussi le français, tels : *sérénade, concerto, ténor*...

Nous signalons aussi des emprunts faits au russe à la fin du XIXème. siècle, suite au succès des romans russes comme *steppes, toundra, cosaque*.

Enfin, la colonisation apporte aussi son lot d'emprunts tel *pyjama* qui vient de l'hindoustani par l'anglais.

---

(1) J.L.TRITTER, Histoire de la langue française, PP. 71-76

(2) .. .. , PP. 239 – 240.

#### **d- La période contemporaine :**

Cette période est marquée par la création, dans le vocabulaire scientifique, de beaucoup de mots de composition savante, formés sur le latin et le grec (par exemple en pharmacie).

A la fin du XX<sup>ème</sup>. siècle, une très grande quantité de sigles envahie la langue (Organismes, administrations, industries, produits ...) : O.G.M. (1), O.M.S. (2), O.N.G. (3)...

Le langage des cités, de la rue, et des jeunes est en constante évolution avec ce qu'on appelle le verlan (4) à titre d'exemple *Ripoux, zarbi* ; des vieux mots ressuscitée *daron, daronne* : père, mère ; anciennement roi et reine, et l'argot.

Dans les années 50-60, les mots étrangers constituaient déjà 5% des mots nouveaux dont la moitié venait de l'anglais et la tendance persiste toujours. Ainsi, beaucoup de mots anglo-saxons sont empruntés et ce dans différents domaines par exemple : l'aviation *jet, steward* ; l'industrie *bulldozer* ; le sport *goal, smash, set, skate-board, coach*; la musique et la danse *slow, rock, pop, soul, rave* ; les medias *western, play-back, reporter, flash, scoop*; et la mode *Pull-over, T-shirt, Jeans*.

Le phénomène a pris une telle ampleur qu'Etiemble parle de franglais (5) et des tentatives ont eu lieu en réaction contre cette invasion.

Les mots anglo-saxons ont eu aussi une influence de sens sur les mots équivalents français, ainsi, au lieu d'ignorer quelque chose (ne pas savoir), on ignore quelqu'un (ne pas s'en occuper).

Des emprunts sont aussi faits à d'autres langues par exemple : le russe *koulak, goulag* ; l'espagnol *corrida, tango* ; l'italien *pizza, spaghetti* ...

L'argot est touché, entre autres, par le gitan *gadjo*, et l'actualité apporte des xénismes (6) tel que *kamikaze*.

---

(1) Organismes génétiquement modifiés.

(2) Organisation mondiale de la santé.

(3) Organisations non gouvernementales.

(4)Le verlan présente le mot à l'envers.

(5)Etiemble, parlez-vous franglais, p.11.

(6) voir infra p11.

## **-2- Les emprunts du français à l'arabe :**

L'emprunt résulte de la coexistence de deux communautés culturelles et linguistiques bien distinctes l'une de l'autre. Quelque soit la nature de cette coexistence, pacifique ou conflictuelle, due à un contact géographique ou imposé par la colonisation, il se produit toujours un échange bilatéral. Or, les civilisations arabes et occidentales ont souvent, si ce n'est toujours, été en contact, cela a engendré de nombreux emprunts, à différentes époques et dans différents domaines, « Il y a trois époques successives, d'emprunt à l'arabe. Tout d'abord le Moyen Age a marqué la supériorité de la science et de la technique arabe (...) La deuxième phase est celle de la conquête d'Algérie par l'armée française (...) vient ensuite le rôle des enfants immigrés. Ceux-ci ont fait connaître aux français des termes relatifs à la religion musulmane, comme charrier et bien d'autres » (1).

Avant de nous intéresser aux emprunts du français à l'arabe pour chacune des périodes de l'évolution du lexique français, il nous semble nécessaire de présenter, brièvement, la langue arabe à travers Le dictionnaire Microsoft Encarta 2008.

L'arabe est une langue sémitique parlée du Maroc à l'Irak. Les musulmans tiennent l'arabe écrit pour sacré, car c'est dans cette langue que le Coran a été révélé au prophète Mahomet. L'arabe est aujourd'hui la langue maternelle d'environ cent cinquante millions de locuteurs et est utilisée comme seconde langue par plusieurs millions de personnes. Avec l'extension des empires arabes à partir du VII<sup>ème</sup>. siècle, l'arabe est devenu, dans ses différentes formes dialectales, l'une des principales langues véhiculaires du monde, l'arabe écrit, ou littéraire, restant toutefois la langue religieuse. Appartenant au groupe des langues sémitiques centrales du Sud, l'arabe est apparenté à l'hébreu parlé en Israël, à l'anharique utilisé en Éthiopie, ainsi qu'aux anciennes langues sémitiques. Les premières inscriptions en arabe se trouvent dans la péninsule Arabique et datent du début du IV<sup>ème</sup>. siècle, mais on considère que la langue était utilisée dès le V<sup>ème</sup>. siècle. Cette langue est le principal instrument d'unification des populations se reconnaissant dans la civilisation arabe, qui comprend, outre des musulmans, également des chrétiens de différentes églises (coptes, maronites, assyriens, etc.), et des juifs, beaucoup moins nombreux depuis la création de l'état d'Israël, certains se considérant néanmoins comme des juifs arabes. L'arabe constitue la langue liturgique des musulmans de Turquie, d'Iran, d'Afghanistan, du Pakistan, d'Inde, d'Indonésie, de certaines régions de l'Afrique subsaharienne, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan,

---

(1)A. Rey, « L'emprunt à l'anglais est indispensable », Al Ahram-hebdo, N° 243 5-11 Mai 1999, P.16

Du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan, et de beaucoup d'autres communautés Musulmanes de par le monde, y compris en Europe.

Nous distinguons l'arabe classique de l'arabe moderne. L'arabe classique est la langue sacrée de l'islam et la *lingua franca* des personnes instruites dans tout le monde arabophone. L'arabe moderne, dérivé de l'arabe classique, est la langue de la presse écrite et audiovisuelle, celle des débats politiques, des textes scientifiques et de plus en plus celle des textes littéraires profanes. Parlé dans la plupart des pays arabes, l'arabe moderne n'est en revanche presque jamais la langue des échanges quotidiens. Les diverses formes d'arabe dialectal sont étroitement reliées entre elles mais elles varient considérablement selon les régions, du Maghreb au Moyen-Orient. Ces dialectes diffèrent les uns des autres et de l'arabe moderne quant à la prononciation, au vocabulaire et à la grammaire. Ils sont en général désignés d'après leur première zone d'utilisation, comme l'Afrique du Nord, l'Égypte ou le golfe Persique. À l'intérieur de ces grandes classifications, il existe des différences importantes dans le parler quotidien des nomades, des habitants des villes et des campagnes. Des locuteurs illettrés de régions très distantes à l'intérieur du monde arabe peuvent ne pas se comprendre, chacun parlant une forme d'arabe dialectal.

Le système phonique de l'arabe se compose de vingt-huit consonnes, qui comprennent tous les sons gutturaux des langues sémitiques, produit très en arrière de la bouche et de la gorge. Chacune des trois voyelles (a, i, u [ou]) de l'arabe standard existe sous une forme longue et sous une forme brève. Les variations syllabiques qui en découlent sont très importantes dans la poésie arabe. Les parlers modernes conservent les voyelles longues, mais ont perdu les voyelles brèves dans de nombreux mots.

Comme dans les autres langues sémitiques, la formation des mots en arabe est entièrement fondée sur l'existence de racines, habituellement composées de trois consonnes (racines trilitères). Ces consonnes se combinent selon diverses structures avec les différentes voyelles pour former des noms simples et des verbes, auxquels il est possible de rattacher des affixes dans le cas de dérivations plus complexes. Par exemple, on considère que les termes, d'origine anglaise, *bank* et *film* sont formés respectivement sur les racines consonantiques b-n-k et f-l-m. L'arabe a un système très régulier de conjugaison des verbes et de dérivation à partir de la racine pour indiquer les variations du sens de base (formes verbales). Ce système présente une telle régularité que les dictionnaires d'arabe mentionnent les différentes formes verbales selon un système chiffré (de I à X). À partir de la racine k-s-r, la forme verbale I est *kasar*, « il a cassé », la forme II est *kassar*, « il a cassé en morceaux », et la forme VII est *inkasar*, « cela était cassé ».

Les noms et les adjectifs ont une formation moins régulière et leur pluriel se forme selon des structures différentes. Les pluriels internes s'obtiennent en modifiant la forme de la syllabe interne du nom singulier. Par exemple, les pluriels des emprunts *bank* et *film* sont respectivement *bunuk* et *aflam*.

L'ordre normal de la phrase en arabe standard est verbe-sujet-complément. En poésie et dans certains styles de prose, cet ordre peut être modifié. On distingue alors le sujet et l'objet par des flexions casuelles, qui correspondent à des suffixes indiquant les fonctions grammaticales des noms. Ces suffixes ne sont entièrement transcrits que dans les livres scolaires et dans le Coran, pour assurer une lecture dépourvue de toute ambiguïté. Dans tous les autres textes arabes, ces flexions casuelles (en général des voyelles brèves) sont omises, comme le sont toutes les autres voyelles brèves. L'écriture arabe ne possède pas de lettres pour ces voyelles ; à leur place, on trouve des signes diacritiques (petites marques placées au-dessus et au-dessous des consonnes). Le verbe se conjugue suivant deux aspects, le parfait et l'imparfait, et le nom se décline à trois cas, le nominatif, l'accusatif et le génitif.

L'écriture arabe provient de l'araméen et s'écrit de droite à gauche. Elle est fondée sur dix-huit formes différentes qui varient selon leur position dans le mot. En utilisant de un à trois points placés au-dessus ou au-dessous de huit de ces formes, il est possible d'écrire dans leur totalité les vingt-huit consonnes et les trois voyelles longues. L'alphabet arabe, qui est le second système alphabétique le plus utilisé au monde, a été adopté, avec certaines modifications, par des langues non-sémitiques comme le persan moderne, le farsi, le turc (avant la réforme d'Atatürk), l'ourdou, le malais et certaines langues d'Afrique de l'Ouest comme le haoussa. Support de la parole divine transmise par l'écrit, les versets du Coran ont été l'objet de toute l'attention des calligraphes qui ont produit de nombreux styles depuis plus de mille ans. La calligraphie est une forme d'art très élaborée dans le monde arabe. La plus ancienne et la plus connue est le coufique originaire de la ville de Kufa, dans le sud de la Mésopotamie, utilisée dans les premiers siècles de l'islam. L'arabe a connu, au cours de sa longue histoire, d'importantes périodes de création littéraire. Le terme d'arabe classique s'applique à la littérature du Moyen Âge. L'arabe moderne dérive de l'arabe classique ; toutefois, l'influence stylistique du français et de l'anglais est fréquente dans de nombreux cas. Au XX<sup>ème</sup>. siècle en particulier, une grande partie du vocabulaire scientifique, technique et médical a été empruntée au français et à l'anglais. L'alphabet arabe, lui aussi dérivé de l'alphabet sémitique ancien, est probablement apparu vers le IV<sup>ème</sup>. siècle apr. J.-C. Étendu à des langues comme le persan et l'ourdou, il est généralement employé dans le monde islamique, dans tout le Proche et le Moyen-Orient, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, ainsi qu'en Europe méridionale.

L'arabe s'écrit dans l'une ou l'autre de ses deux formes : le coufique, apparu à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle, et le naskhi, forme cursive à l'origine de l'écriture de l'arabe moderne. Dans l'Antiquité, la civilisation arabe s'est épanouie en Arabie du Sud (royaume de Saba au Yémen du VIII<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. au VI<sup>ème</sup> siècle apr. J.-C.), pays montagneux qui devait sa richesse au commerce des aromates et des épices, et à la culture irriguée en terrasses. C'est dans la région plus rude d'Arabie occidentale, le Hedjaz, et dans la cité marchande de La Mecque qu'est né l'islam, la religion révélée à Mahomet à travers le Coran (v. 610). La diffusion du message de Dieu amena les successeurs du Prophète à conquérir le Proche-Orient, le Maghreb et l'Espagne, et à lancer des expéditions jusqu'en Asie centrale.

L'âge d'or du monde arabe se situe entre le VII<sup>ème</sup> et le XI<sup>ème</sup> siècle, période au cours de laquelle s'épanouirent trois grandes dynasties : les Omeyyades (661-750 depuis Damas ; 756-1031 depuis Cordoue) ; les Abbassides (750-1258 depuis Bagdad) ; les Fatimides (905-1048 en Afrique du Nord, et 969-1171 en Égypte). Des dynasties non arabes prirent ensuite le pouvoir au Maghreb (les Almoravides et les Almohades) et en Orient (les Turcs seldjoukides en 1055, les Mongols en 1258). Les Turcomans et les Mongols convertis à l'islam gouvernèrent l'Asie centrale et l'Inde, y créant de brillantes civilisations (sultanat de Delhi, 1335). Les Mamelouks administrèrent l'Égypte de 1250 à 1517, puis ce fut au tour des Turcs ottomans de dominer le monde musulman méditerranéen de 1517 à 1923.

La diffusion de la langue arabe est liée à l'expansion de l'islam à partir du VII<sup>ème</sup> siècle. Le Coran bénéficia de l'introduction du papier originaire de Chine dans les pays conquis par les Arabes (Samarkand, milieu du VIII<sup>ème</sup> siècle). Sur ce support léger et transportable, on copia les traductions en arabe des œuvres des philosophes grecs, des traités de médecine, de pharmacie, de mathématiques, de sciences naturelles, d'astrologie et de chimie des savants grecs, romains et persans, mettant ainsi à la disposition d'une élite les connaissances du passé. Beaucoup de ces œuvres de l'Antiquité ne gagnèrent l'Occident qu'à la veille de la Renaissance. Une civilisation fondée sur le livre sacré (le Coran) et l'étude des textes savants (traités, histoire) vit le jour dans les centres religieux (medersa), les palais des califes et sur les marchés. En moins de deux siècles, une seule langue, religieuse, savante et commerciale, eut ainsi cours, de l'Atlantique et des bords du Niger aux rivages de l'océan Indien et aux confins de la Chine.

Voyons à présent les emprunts faits à l'arabe aux différentes périodes de l'évolution du lexique français :

**- a – La période médiévale :**

Les mots anciennement empruntés à l'arabe sont des mots du vocabulaire scientifique, souvent latinisés au cours de la période médiévale. Cette époque correspond à l'apogée du monde arabe et aux nombreuses traductions, des textes antiques, faites par les arabes.

La plupart des mots d'origine arabe nous vient, à cette époque, par l'Espagne puisque : « ce qui est indiscutable c'est que les Espagnols furent capables de créer une culture scientifique de haut niveau à l'époque musulmane (...) L'Espagne fût, au moyen âge, le plus grand centre culturel mondial grâce aux musulmans et aux juifs » (1).

Ce développement passa donc des arabes, essentiellement par l'Espagne, vers l'occident. Le passage de ce développement est accompagné du passage de nombreux emprunts et ce dans les différents domaines alors prospères chez les arabes. Afin, de démontrer cela, citons quelques exemples de ce développement et des traductions qui l'ont accompagné, et ceci à travers l'ouvrage de J. Vernet :

J. Sanso affirme qu'on doit le premier jardin botanique aux Arabes ; Abd-Al-Rahman Ier. introduit de nombreux concepts et leurs dénominateurs tels que le sucre à l'époque de l'Emirat arabe d'Espagne ; le coton, qui atteint son plein essor avec l'introduction de sa culture par les arabes en Andalousie, puis en Italie et en France ; ainsi que la culture des épinards, des aubergines, des artichauts, de la pastèque, des abricots, des figes sauvages, du citron, du riz et du safran. C'est au milieu du X<sup>ème</sup>. Siècle qu'ont eu lieu les premières traductions de l'arabe au latin. La principale occupation des arabes à cette période était la classification des sciences. Vont se démarquer alors, entre autres, la géographie, l'astronomie, les sciences occultes, les mathématiques, la médecine, la philosophie, l'alchimie, le nautique...

Citons quelques exemples des grands noms qui ont marqué ces différentes sciences :

---

(1)J.Vernet, Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne, p.p. 37 – 38.

-La géographie : un des plus grands géographes de tous les temps Al-Idrisi avec sont livré intitulé « *Nuzhat al- Muchâg fi- ikhtiraq al- âfâq* » traduit en latin par Baldi en 1600 et qui fût, pendant des siècles, une source irremplaçable pour la connaissance de certaines terres dont l’Afrique et l’Asie centrale.

-L’astronomie : c’est au XIIème. siècle que les découvertes arabes passèrent vers l’occident à travers de nombreuses traductions. Ainsi la première mission d’une mesure de la terre, effectuée par les arabes, gagna l’occident avec les tables astronomiques traduites par A.De Bath en 1926, Ibn al Bitriq traduit « *Les météores* » à partir d’un original syriaque, et la traduction de J. De Séville et G. Grémone en 1134 d’ « *Al-nujum* » œuvre de Frangâ.

-L’astrologie et l’optique : un grand intérêt fût porté à ces deux disciplines, ainsi P. De Trivoli traduit le « *Tétra biblos* » de Ptolémée d’après la version arabe d’Ibrahim b Talt, révisée par Thabit b Qurra en 1138, mais l’œuvre la plus importante est sans conteste le traité d’astrologie d’Ali Abenragel Kairouam traduite en castillan. Pour l’optique on peut citer la traduction, au XIIème siècle, de « *L’optique* » d’Euclide par Adélarde De Bath à partir d’une version arabe de Hunayn corrigée par Thabit. Les arabes donnèrent aussi une grande importance aux sciences occultes. A titre d’exemple, les traductions de platon de Trivoli, de Grémone, de Michel Scott et parmi les œuvres traduites « *Ilm Al-Raml* » (science du sable).

-Les mathématiques : c’est au XIIème. siècle que de nombreuses traductions proliférèrent, parmi celles-ci la traduction complète en latin médiéval des « *Eléments du Charpentier* » d’Euclide et d’Adélarde De Bath qui se fonda sur la version arabe d’ « *Al-Hajaj, yûsuf b Mater* ». Une autre traduction fût exécutée par Ishâq b Hunayn et corrigée par Thâbit B. Qurra. A la fin du XIIème. siècle, l’occident disposait d’un texte de premier ordre à partir duquel, s’aidant des commentaires arabes mentionnés, on pouvait approfondir les maths ; En 1145 Robert de Chester traduit la première partie de l’œuvre d’El Khwaïrizmî « *al – Mukh Tasar : fi hisâb al – Jabr – Wa – muqâbala* ».

-L’alchimie : a fortement évolué grâce au passage d’une masse importante de matériaux de l’orient à l’occident sous forme de réélaborations et non pas de traductions. L’origine arabe est, tout de même sûr car les termes employés : Alcalis, alcool, élixir, nafté, natron ... sont des noms arabes ou arabises (1).

-la philosophie, on citera Averroès et son principal apport philosophique qui correspond au commentaire du corpus aristotélicien.

---

(1) Juan Vernet, Ce que la culture doit aux Arabes d’Espagne, pp. 228 – 246.

-La médecine : parmi les médecins arabes traduits en Espagne, Ibn Serapion, Hunayn b Ishâq Kindî, Tasrîf en chirurgie, on parle même de pharmacologie avec Ibn Wafied, et au XIIème. siècle l'anesthésie commence à faire ses premiers pas.

-Le nautique : l'un des plus grands services rendus par les arabes à la culture c'est la transmission à l'occident de divers éléments de l'architecture navale (voile latine et gouvernail d'Etambot) ; de techniques astronomiques (détermination de coordonnées) et géographiques (cartes nautiques) (1).

-Enfin l'art et la littérature : « Les Mozarabes lisaient mieux l'arabe que le latin et constituaient un véritable pont intellectuel entre les deux mondes qui coexistaient alors en Espagne » (2).

En architecture, des auvents formés de briques, des modillons à copeaux, des arcs polylobes, des voûtes à nervures et à croisements furent répandus en occident par les artistes d'Al – Andalus (3). En littérature, on remarque un parallèle entre l'épopée arabe et celle des chrétiens d'Occident : forme métrique librement choisie dans les deux cas, le héros n'a pas à être un modèle de beauté, et l'instruction du chevalier exige la pratique du sport (4).

C'est aussi aux arabes qu'on réussit l'origine de la rime et de la métrique. Pour ce qui est du narratif, de nombreux textes orientaux sont arrivés en occident à travers l'Espagne comme les traductions de « *Kalila wa dimna* », et partiellement des « *Milles et une nuit* ». Ainsi, s'introduit d'abord dans la littérature romane un noyau thématique exotique.

Avec tous ces apports qui n'ont pu avoir lieu qu'à travers de nombreux contacts, nous pouvons supposer l'importance des emprunts de l'ancien français à l'arabe.

#### **-b- La Renaissance :**

Le XVIème. siècle correspond à la période de l'influence de l'antiquité gréco-latine et de l'italien. C'est l'époque du travail sur la langue française en elle-même et pour elle-même. Même s'il y a eu quelques emprunts faits à l'arabe, l'intégration de ceux-ci dans la langue française ne se fera que plus tard. Par exemple le terme *couscous* est apparu pour la première fois en français en 1534 et n'y a été intégré qu'au XVIIème. siècle.

---

(1) Juan Vernet, Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne, pp. 247 – 261.

(2).. .. pp.276.

(3).. .. pp. 277 – 278.

(4).. .. pp. 279 – 287.

### **-c- La période moderne :**

Durant la période classique, l'idée était que le français avait atteint une perfection inégalable et donc inégalée. Par conséquent, il n'était question d'aucun changement profond et même si on note quelques emprunts à certaines langues, on ne recense pratiquement pas d'emprunts fait à l'arabe .A partir de la seconde moitié du XVIIIème. siècle, la situation est totalement différente du Moyen-âge, alors que celui-ci, apporte à la langue française, des mots scientifiques et techniques, preuves du développement de la civilisation arabe à cette période, les mots qu'on emprunte désormais, sont des mots de colonisation qui entrent surtout dans l'usage quotidien, tels que *bled, djebel, Oued, casbah, toubib, clebs, couscous, méchoui, gourbi, douar ...*

### **- d – La période contemporaine :**

Cette période est celle des dernières années de la colonisation et de l'immigration. Elle correspond aux xénismes et aux emprunts faits à l'arabe au profil du langage des cités, de la rue et des jeunes. Le locuteur arabophone s'exprimant en français, utilise des mots de sa langue arabe et ce pour différentes raisons dont l'expression d'un vécu culturel, social, économique ou religieux, spécifique à sa culture d'origine. Il use même de toutes les ressources de la langue d'accueil, telles que les règles de dérivation, morphologiques, syntaxiques, lexicologiques et sémantiques (préfixation, suffixation, composition, adjonction d'actualisateurs de détermination, de marques de genre et de nombre ...) .Tout cela se manifeste à l'oral mais aussi à l'écrit à travers la presse et la littérature.

Quelques exemples tirés de l'étude de Yacine Derradji (1) de l'université de Constantine, à propos du français langue empruntée et emprunteuse en Algérie, montrent une intégration qui semble être réussie : *bourak* : ( pâtisserie traditionnelle, en forme de petits cigares frite, farcis de viande hachée et de légumes servis comme entrée, farcis de noix et de fruits secs et arrosés de miel, c'est servi comme dessert ou gâteau) : « Vous pouvez, suivant votre fantaisie, servir ces bouraks avec une jardinière de légumes ou arrosés de sauce tomate » El Acil, 20 /12/1992 ; *hidjab* ( Voile traditionnel porté par les femmes musulmanes ) : « pourtant nous les femmes aussi étions là – bas , avec ou sans hidjab », le jeudi d'Algérie, 16/17/1992.

---

(1) File : // A : DERRADJI. htm.

S'inspirant de la typologie de D. Morsly, dans *Le français dans la réalité algérienne*, Derradji, tout en procédant à des aménagements relatifs aux pôles communs à la nation arabe et à la particularité géographique algérienne subordonnée à plusieurs champs sémantiques qui sont la religion, la politique, l'économie, la culture et les arts, la gastronomie et le vestimentaire, dresse une classification de mots d'origine arabe, utilisées actuellement dans la langue française, certains sont déjà attestés dans les dictionnaires, ceux sont donc des emprunts, d'autres le deviendront peut être :

-les mots relevant de la religion arabo-musulmane, l'islam. Nous pouvons citer quelques exemples : *Aïd el Kebir, Aïd –el- Adha, mouloud, zakat, ouléma, fetwa, fatiha, ramadhan, sourate, oumma...*

-les termes appartenant au domaine institutionnel et politique, relatifs aux éléments constitutifs des institutions algériennes à savoir :

-l'éducation et l'enseignement : *el-ilm, cheikh, medersa, m'cid, moualim ...* ;

-l'administration et les institutions de l'état : *Baladia, दौरa, wilaya, wali, chourta ...*

-la politique : *hizb, dawla, houkouma* ;

-l'économie : *souk, dinar, flouss, khazina ...*

-la justice : *adel, cadı, mahkama ...* ;

-l'espace et les lieux : *médina, doum, kef, bled, dachra ...* ;

-les mots relatifs au domaine des arts et de la culture au sens large : *raï, malouf, châabi, haouzi, oud, bendir, derbouka ...*

Et les termes qui s'inscrivent dans les mots de tous les jours, de la vie au quotidien :

-Les comportements : *radjel, rahma, hogra, nif, khô* ;

-La gastronomie : *douara, méchoui, chorba ...* ;

-La tenue vestimentaire : *djellaba, burnous, seroual loubia, haïk, chècheia ...* ;

-Outils et objets divers : *canoun, guitoun, meïda...*

Refermons cette partie par les chiffres donnés dans « *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* » d'H. Walter (1) : dans un dictionnaire de français courant de 35.000 mots, on trouve 4200 emprunts aux langues étrangères. Les principales langues d'origine sont les suivantes :

Anglais 25 %, Italien 16,8 %, Francique 13 % et arabe 5,1%.

---

(1)WWW.WKİpedia. Article de Fr. Wikipedia, (l'encyclopédie libre).

# CHAPITRE III

PRESENTATION DU DICTIONNAIRE  
EN GENERAL ET DU DICTIONNAIRE  
LE PETIT ROBERT EN PARTICULIER

Dans ce chapitre, nous allons présenter les dictionnaires. Mais avant cela nous nous devons de définir la discipline dont ils relèvent : la lexicographie « La lexicographie est la technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique. Le lexicographe désigne à la fois le linguiste étudiant la lexicographie et le rédacteur d'un dictionnaire, dit aussi dictionnariste. On distingue ainsi la science de la lexicographie et la pratique lexicographique et de la même façon, le linguiste lexicographe et l'auteur de dictionnaire. La pratique lexicographique est fort ancienne. Les premiers témoignages écrits que nous possédons sont des glossines et des nomenclatures. Toute fois, les premiers dictionnaires qui visent à une relative exhaustivité sont postérieurs à l'invention de l'imprimerie » (1).

### **-1- Le dictionnaire, essais de définition :**

#### **-a- Selon Alain Rey :**

Le dictionnaire ne se suffit pas à la simple présentation des mots d'une ou de plusieurs langues, à travers lui c'est toute une société qui est reflétée. Alain Rey conçoit donc le dictionnaire en interaction avec la société qu'il reflète et dont il ne pourrait être dissocié : « Naïvement confondu avec une réalité objective celle du lexique ou des vocabulaires et parfois avec l'application d'un modèle théorique, le dictionnaire est un objet spécifique, textuel, métalinguistique, culturel » (2).

Toujours, selon le même auteur, « C'est un objet social, issu d'un besoin historique précis. C'est une marchandise et un instrument, ce qui ne l'empêche pas, brouillant les cartes, d'être aussi œuvre (S.Johson, Littré). C'est un concurrent, naïf, présent, bricolé, ingénieux, empirique impur du texte scientifique, produit faussement neutre de la réflexion linguistique. Son domaine apparent, ce sont les formes de la langue, qu'il prétend décrire et ordonner. Mais ce programme est un leurre, et ses transgressions seules définissent la pratique lexicographique » (3). La vocation du dictionnaire est donc bien plus large qu'une simple présentation de listes de mots.

---

(1) Dictionnaire linguistique et des sciences du langage P.278.

(2)Alain Rey, le lexique : image et modèle du dictionnaire à la lexicologie. PP. 5- 6

(3)Ibid. P.82.

### **-b- Définition selon B. QUEMADA :**

« Si pour l'usager, le dictionnaire se présente comme un relevé organisé de mots aptes à répondre aux questions qu'il se pose sur leur forme graphique ou sonore, leur sens, leur emplois ou leurs traductions, il est pour le lexicographe un outil intellectuel de première importance, considérablement diversifié au long de son histoire, marqué à tous les moments de celle-ci par les contingences sociales, techniques et économiques autant que par les postulats linguistiques. Les progrès réalisés par la lexicographie au cours des quatre derniers siècles le classent sans restriction parmi les conquêtes de l'esprit moderne, comme un produit d'état de civilisation avancée qui témoigne de la démocratisation de la connaissance » (1).

Ainsi le dictionnaire est pour celui qui l'utilise, le lieu où se trouvent tous les renseignements dont il pourrait avoir besoin à propos d'un mot, pour le lexicographe c'est un outil intellectuel, qui a subi, au cours de l'histoire une évolution touchée, d'une part, par les domaines : Société, technique et économie, et le linguistique d'autre part.

Dans l'article consacré aux dictionnaires, toujours dans le dictionnaire *Universalis*, B. Quemada établit la distinction suivante : lexicographe, dictionnariste et ce pour percevoir la double perspective dans laquelle se situe tout bon dictionnaire : Le dictionnariste est celui qui doit tenir compte de toutes les contraintes relevant de l'élaboration d'un produit défini et vendu sur un marché donné, il doit donc en garantir l'exécution en fonction des contraintes de prix et de diffusion, en tenant compte des délais d'élaboration. Le lexicographe s'assimile au chercheur préoccupé par la rigueur scientifique de son analyse et sa description lexicale sans se soucier des contraintes inhérentes à l'élaboration et à la diffusion du dictionnaire en tant que produit vendu.

Une distinction est aussi faite par rapport à la façon dont sont rangés, ou classés, les mots du dictionnaire : « Un dictionnaire peut relever soit d'un classement formel, et les mots sont alors répertoriés en partant de leur forme, dans l'ordre alphabétique comme dans Le Petit Robert, Le Petit Larousse, le Trésor de la langue française, etc., soit d'un classement sémantique, et les mots sont cette fois ci répertoriés en fonction de leur signification, et seulement ensuite, éventuellement regroupés dans l'ordre alphabétique, comme dans les dictionnaires analogiques, les dictionnaires de synonymes, etc. » (2).

---

(1) Dictionnaire universalis, Bernard Quemada, P.107.

(2) Musée virtuel des dictionnaires, les dictionnaires singulier ou pluriel. /http : // WWW.U- cergy.Fr/ dictionnaire.

## **-2- Historique et typologie des dictionnaires :**

Chaque période est marquée par une façon particulière de concevoir le dictionnaire. Depuis ses débuts, le dictionnaire a évolué et de grands noms ont marqué son évolution.

### **-a- De l'antiquité au Moyen Age :**

Dans l'antiquité, le dictionnaire, au sens que nous lui attribuons aujourd'hui, n'existe pas puisqu'il n'y a pas de recueils visant à expliquer tous les mots d'une langue (1), par contre il existait ce que l'on appellerait actuellement « dictionnaires des mots difficiles », qui permettaient la lecture des grands auteurs. Ainsi, par exemple, au III<sup>ème</sup> siècle av. J.C., Z. D'Ephese, conservateur de la bibliothèque d'Alexandrie, compose un glossaire homérique, puisqu'Homère utilisait beaucoup de dialectes. Pour nous pencher sur le Moyen Age nous nous référons à un article de Cl. Buridant (2) qui fait état de l'activité lexicographique de cette période. Selon l'auteur la question de la lexicographie médiévale peut se résumer à quatre composantes :

#### **-a-1- Les gloses interlinéaires :**

C'est le moyen qu'ont trouvé les scribes pour expliquer les termes dont le sens paraissait obscur. Ce sont particulièrement les textes religieux qui ont été soumis à cela telles les « *Glosas emilieneuses* » ou les « *Gloses silences* ». Cependant on retrouve aussi des textes juridiques comme « *Le Breviaire* » d'Alaric, ainsi que des glossaires bilingues formés en listes présentées dans l'ordre alphabétique, telle « *La Doctrina puerorum* » ou le glossaire de Li Ars d'Amour. Le plus célèbre de ces relevés date du X<sup>ème</sup> siècle, ce sont les gloses de Reicheman qui présentent une traduction des mots de Saint Jerome en langue vulgaire.

#### **-a- 2- Les nominalia :**

Ces ouvrages sont les ancêtres de nos encyclopédies. Ce sont des recueils de vocabulaire, rangés dans l'ordre alphabétique. Tel un vocabulaire de plantes en latin glosé en français et en anglais à la fin du III<sup>ème</sup> siècle. A travers ces nominalias, le but est à la fois de faire connaître la langue latine et de promouvoir l'enseignement des langues vernaculaires.

Afin de favoriser l'action de la mémoire, ces ouvrages, au départ listes de mots, ont été rédigés en vers. On peut citer *L'Aurora* de P. Riga, *Le Doctrinal* d'A. De Villedie, etc.

---

(1) TRITTER, Histoire de la langue française, P.20.

(2) .. .. ., P.22.

### **-a- 3- Les Classements par thèmes :**

Dans les colloquia, qui sont des rencontres entre élèves et professeurs, on enseigne à l'élève un aspect du vocabulaire. Cela se fera jusqu'au XVIème. siècle, en témoignent les *Colloquia* de J. L. Vives réédités six fois entre 1582 et 1594.

### **- a- 4- Les glossaires :**

Ils se développent en Allemagne et en Angleterre. Ces ouvrages sont destinés à la consultation et ressemblent fortement à nos actuels dictionnaires bilingues ou unilingues. Ainsi, on peut citer le premier lexique provençal – latin qui apparut *Quadri idiomatus* de D. Engelhus (1400), le *lexique provençal latin* qui apparut sous trois versions *Le derivator*, *Le floretus* et *Le glossarium* (Sde. moitié du XVème. siècle), et un *Vocabulaire anglais -latin* de G. Grammaticus.

Pour terminer avec la période médiévale, nous nous devons de faire quelques remarques :

-1-La lexicographie médiévale a souvent été accompagnée d'un appareil grammatical. Ainsi, certains traités constituent des centons de citations empruntées aux grammairiens les plus célèbres tels Prescien, Donat, etc.

-2- Les dictionnaires du français sont issus des glossaires latin / français de la période médiévale, parmi lesquels le *Catholican* de Juan De Genes, (1240).

-3-Même si le dictionnaire monolingue va prendre souche dans les répertoires plurilingues, qu'il s'agisse de l'Antiquité ou du Moyen age, les mots sont encore prisonniers des conceptions métaphysiques. On ne s'intéresse pas pleinement au langage pour lui-même. Ainsi, les Sommes du Moyen age, correspondent à des résumés des connaissances de l'époque par exemple *La Sumiya theologica* de St. Thomas d'Aquin (1225 – 1273) – mais ne décrivent pas les mots.

Enfin, les étymologies, *Etymologie*, d'Isodore De Seville (570 – 636), l'un des ouvrages fondateurs de la pensée médiévale reste en réalité totalement imprégné d'une pensée religieuse qui ne laisse presque aucune place aux considérations sur la langue (1).

## **-b-La Renaissance :**

Siècle des découvertes, du nouveau et de l'humanisme, le XVIème. siècle est aussi le siècle où le concept de dictionnaire général d'une langue est né.

L'influence des premiers humanistes Italiens fut déterminante, parmi ceux-ci on peut citer G. Balbus dit Juan de Genes avec le *Catholican* (1240, imprimé en 1460) et A. Callepinus avec son *Dictionarium*, prototype des dictionnaires plurilingues (deux langues en 1502 et onze en 1588) (2).

Au XVIème. siècle, la langue française est encore en construction, elle est encore très mouvante même si les poètes de la pléiade, avec Du Bellay en tête, s'emploient à la valoriser et à lui conférer un statut littéraire irrévocable. Alors que se multiplient les travaux érudits sur le latin et le grec, François Ier. stipule en 1539, par l'ordonnance de Villers Cotterets que tous les actes juridiques seront délivrés « en langage maternel François et non autrement » (3).

Ainsi, la langue française, celle du Nord, fût imposée comme langue administrative, le latin n'étant plus dès lors la langue écrite prépondérante et les langues d'Oc perdaient par là même toute légitimité : les prééminences du français sur les dialectes régionaux se voient définitivement installées. C'est en cette même année, 1539, que l'imprimeur et l'érudit, Robert Estienne publie son *Dictionnaire François –latin*, recueil de 10.000 articles, issu de son *Thésarus lingua latinae* (1532). Cet ouvrage vise à l'exhaustivité et marque, pour certains, la naissance de la lexicographie française, le terme de dictionnaire apparaissant pour la première fois en français. Ce dictionnaire est le premier où les mots français venaient en premier dans la nomenclature avec leur traduction en latin, suivis parfois de quelques explications en français. Des compléments viendront même l'enrichir de mots sans correspondants latins, donc décrits et définis en langue française (4).

En 1573, Jean Nicot, participera à la réédition de ce dictionnaire qui sera publié à titre posthume au début du XVIIème. siècle.

Pour terminer avec ce siècle, nous pouvons souligner que le français du XVIème. est encore une langue assez pauvre de vocabulaire abstrait ou technique, le sens de chaque mot est encore mal fixé, on ne fait pas encore la différence entre un dictionnaire général et une encyclopédie, l'importance des exemples est encore ignorée, mais le grand mérite qui revient aux dictionnaires de ce temps, c'est d'avoir intégré en eux des régionalismes (5).

---

(1) Musée virtuel des dictionnaires. [http. : // WWW. U – cergy. Fr.](http://WWW.U-cergy.fr)

(2) Dictionnaire Universalis , P. 109.

(3) File: // A: Vol. D (a) 1. Htm.

(4) Dictionnaire Universalis, P. 109.

(5) Jean Louis TRITTER, Histoire de la langue française, PP. 77 – 78.

### **-c-La période moderne :**

Le début du XVII<sup>ème</sup>. siècle, 1606, fut marqué par le *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, auquel entre autre chose se rattachent les mots propres à la marine, vénerie et fauconnerie de Jean Nicot. C'est le premier dictionnaire français entièrement monolingue.

Une même évolution a lieu dans toute l'Europe, si bien qu'à la même époque apparaît le *Tesoro* de Covarrubias (Espagne, 1611), et le *Vocabulario* de l'Academia Della Crusca (Florence, 1612).

Le XVII<sup>ème</sup>. siècle fut celui des monarques absolus et avec eux de la codification et de la régularisation : Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Le premier incitera les précieux à se réunir dans des salons et avec Malherbe, ils vont affiner la langue et l'épurer. Sous Louis XIII, Richelieu fondera, en 1635, l'académie française, et Louis XIV rassemblera autour de lui, à Versailles, les écrivains qui poliront la langue et lui donneront cette tonalité classique et ce prestige littéraire international.

Ce siècle représente une période de remise en ordre : Malherbe au nom de la pureté, Vaugelas au nom du bon usage.

Au public de Corneille, Racine, Molière, aux contemporains instruits, bourgeois et nobles, correspondent à la fin du siècle trois dictionnaires qui marquent la réelle naissance de la lexicographie de haute qualité : Pierre Richeet (1631 – 1694) publie en 1680 *Le dictionnaire français contenant les mots et les choses* (2 vol). Il s'agit d'un dictionnaire monolingue de langue française, descriptif au bel usage, avec des exemples choisis dans l'œuvre de Boileau, Molière, Pascal, Vaugelas et ses collaborateurs Patin et Bouttours.

Ainsi, le grand dictionnaire de langue s'appuyant sur des citations d'auteurs est né. Ce dictionnaire préfigure l'œuvre de Littré et de Paul Robert.

Antoine Furetiere (1620 – 1688) est l'auteur du *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots François tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et les arts* (2 vol.).A travers ce dictionnaire ce n'est plus le « bon usage » qui prédomine mais comme il est annoncé dans la préface « une infinité de choses », tels les traits d'histoire, les curiosités de l'histoire naturelle, de la physique expérimentale et de la pratique des arts (1).

---

(1)Musée Virtuel des dictionnaires, [Http : //WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire](http://WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire).

Furetière préfigure ainsi Pierre Larousse et le dictionnaire encyclopédique, ce dernier étant davantage centré sur les idées et les choses décrites par les mots, que sur l'usage du mot dans la langue.

Enfin, paraît en 1694, la première édition du dictionnaire de l'Académie française (2 Vol.). Cette première édition n'eut pas le succès attendu parce que les mots y étaient regroupés en fonction des racines, ce qui ne plaisait pas au public. Dès la 2<sup>ème</sup>. édition en, 1718, l'ordre alphabétique devint la règle à appliquer. Le dictionnaire de l'Académie par le refus du choix d'une description de l'usage contemporain et par le refus de l'utilisation des citations au profit de l'élaboration d'exemples, se révélait moderne, presque saussurien, et préfigurait le dictionnaire français contemporain de 1967 ou le Micro Robert.

La toute première tâche que se soient donnée les lexicographes du XVIII<sup>ème</sup>. siècle fut de perfectionner les ouvrages existants, ainsi les Jésuites de Trévoux entreprirent à poursuivre la tâche de Furetière, aussi en 1704, les pères Jésuites, publièrent un dictionnaire encyclopédique : *Le dictionnaire universel François et latin*, qui est une correction idéologique de la seconde édition du dictionnaire de Furetière, reprise en 1702 par Basnage De Beauval, vinrent ensuite trois volumes en 1704, cinq en 1732 et huit en 1771. Donner une information soutenue et combattre un certain nombre d'idées, tel était l'objectif fixé. Par ailleurs en 1718, l'académie publie son 2<sup>ème</sup>. dictionnaire, dont le grand changement fut l'ordre alphabétique généralisé. En 1740 une nouvelle édition vit le jour et cette fois-ci la réforme toucha l'orthographe, par exemple la suppression de quelques lettres tels les « s » internes.

En 1762, le grammairien Duclos, eut la responsabilité de la 4<sup>ème</sup>. édition avec de nouvelles réformes dans l'orthographe. Comme la suppression des « h » d'origine grecque (Pasc(h)l) et des lettres doubles (appel(l)er). Après, la révolution de 1798, une nouvelle édition, encore plus néologique et plus ouverte sur le monde des arts paraît, et, contexte oblige, ce qui est flagrant c'est l'introduction de termes dits révolutionnaires, qui pour faciliter leur acquisition par le peuple, se virent regroupés dans un recueil de douze pages.

Ces mots relevaient, entre autres, de la Jurisprudence, mots créés pour les nouvelles mesures de poids, de temps et de distance, des mots définissant le comportement républicain, des mots de finances, des sciences, etc. Parallèlement à l'académie, on se doit de citer *Le nouveau dictionnaire portatif de la langue française* de l'abbé Claude – Marie Gattel en 1797, et *Le dictionnaire critique de la langue francoise* de Trévoux (1).

---

(1) Musée virtuel des dictionnaires, [Http : //WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire](http://WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire).

Signalons enfin les dictionnaires de l'abbé J.Fr. Ferraud *Petite encyclopédie* ou *Dictionnaires de philosophes*, *Nouveau dictionnaire des sciences et des arts*, *Le dictionnaire grammatical portatif de la langue française* et en 1787 *Le dictionnaire critique de la langue française*.

Dès le XVII<sup>ème</sup>. siècle, les auteurs de dictionnaires se sont souciés de la notion de niveaux, l'originalité de l'abbé Ferraud est d'avoir étendu la gamme des options. Partant de « bas », « noble » ou « il est vieux », il mis dans son dictionnaire : « bas », « populaire », « familier », « vieux », « simple », « tout juste pour le burlesque », « bon pour la conversation », etc.

Cependant l'œuvre indissociable du XVIII<sup>ème</sup>. siècle et la plus novatrice, est sans conteste l'encyclopédie. Ainsi en 1751, parait le premier volume qui porte le titre d'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société des gens de lettres*. Mis en ordre par Diderot de l'académie royale des sciences et des belles lettres de Prusse et par M.D'Alembert de l'Académie royale des sciences de paris et celle de Prusse et de la société royale de Londres pour ce qui est de la partie mathématique.

En 1777, ce sont trente cinq volumes, dont dix sept de textes, cinq suppléments, deux de tables analytiques et onze de planches, qui sont proposés aux lecteurs.

Au delà de la somme considérable des informations apportées, cette encyclopédie constituait un support privilégié pour diffuser les points de vue des philosophes. De par sa conception, elle est par ailleurs à l'origine de nos modernes encyclopédies (1). Si le dictionnaire de langue privilégiait la description de l'usage du mot dans la langue, et le dictionnaire encyclopédique la description de la chose ou l'idée représentée par le mot, l'encyclopédie n'enregistre pas vraiment des mots, mais des thèmes, le but étant d'offrir de pertinentes synthèses sur les connaissances acquises. Suite à la révolution française, 1789, les changements ne furent pas seulement politiques, mais aussi linguistiques. Ainsi le lexique s'est élargi de mots issus de diverses réformes, les anglicismes commencèrent à introduire la langue française, surtout dans les domaines techniques où l'Angleterre disposait d'une révolution industrielle d'avance.

Par ailleurs la vague montante des romantiques donna naissance, dans la littérature, à un vocabulaire abondant et varié. A cet enrichissement du lexique va correspondre un renouveau en lexicographie. Avant tout, on retient quelques dictionnaires réputés pour accorder plus d'importance à l'étendue de la nomenclature, plutôt qu'aux définitions et aux informations correspondantes aux différents mots.

---

(1)J.L. TRITTER, Histoire de la langue française, P.145.

L'ouvrage de Boiste en 1800, *Le dictionnaire universel de la langue française* (1 vol.), repris en 1829 avec le sous-titre *Pan-lexique* par Charles Nodier, celui de Napoléon Landais, en 1834, intitulé *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires*, et celui de L.N. Bescherelle en 1845, qui porte le titre de *Dictionnaire national ou grand dictionnaire critique de langue française embrassant avec l'université des mots français, l'université des connaissances humaines*.

Quant à l'académie, ayant été dissoute en 1793, la cinquième édition de son dictionnaire n'a pas été reconnue. Au contraire, la sixième édition, préfacée par A.F.Villemain, emporte un grand succès, éclipsant même la septième édition publiée en 1878 sous la responsabilité de Silvestre de Saly (1). Il faudra attendre la seconde moitié du XIXème. siècle pour que paraissent, en France, les premiers dictionnaires nourris des toutes jeunes sciences du langage (2).

Dés 1804, avec entre autres les publications de Franz Bopp, naquit la linguistique historique rapprochant les langues européennes du sanscrit, découvrant la famille des langues indo-européennes et expliquant les liens de parenté existants entre des langues à première vue éloignées comme le latin, l'allemand et le grec. A partir de 1850, des recherches étymologiques s'installent en France avec l'établissement des règles de phonétique historique (3). Entre 1830 et 1842, August Comte, publie *Le cours de philosophies positives*. Fondée sur l'observation, l'étude positive des faits est basée sur la recherche des causes historiques. Cette philosophie convenait parfaitement aux nouvelles générations plus portées sur les réalités scientifiques et objectives que sur des approximations, Littré et Larousse en seront de fervents adeptes et adhéreront au courant de la linguistique historique et comparative, le dictionnaire de Littré (1863 – 1872) en proposa l'exemple le plus caractéristique. A coté d'une richesse documentaire, il utilise une méthode positiviste pour l'emploi des mots . Son succès lui conféra un prestige qui ne diminua guère au fil des années. Ainsi jusqu'à la publication du dictionnaire de Paul Robert, presque un siècle plus tard, Littré fut considéré comme la seule véritable référence des lettres.

---

(1) Dictionnaire Universalis.

(2) Musée virtuel des dictionnaires, [Http : //WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire](http://WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire).

(3).. .. , .. .

Selon Alain Rey, la notoriété de ce dictionnaire s'explique par le fait qu'il était fondé sur l'idée Darwinienne que la langue est un organisme qui connaît d'abord une croissance et qui, en atteignant son apogée, commence à décliner.

Pour Littré, l'apogée se situant au XVII<sup>ème</sup>. siècle, son dictionnaire enregistra principalement la langue française comprise entre le XVII<sup>ème</sup>. et le début du XIX<sup>ème</sup>. siècle. Les citations présentées sont aussi antérieures à 1830. Cependant cette conception suscite aussi des handicaps, par exemple, on ne retrouve là aucune citation de Victor Hugo ou d'Emil Zola.

En 1852, pierre Larousse fonde la librairie et la maison d'édition qui porte toujours son nom. Il publie alors les premiers ouvrages destinés à l'enseignement de la langue. En 1856 paraît *Le nouveau dictionnaire de la langue française* de petite taille et destiné à un public scolaire.

De 1865 à 1876, ce sont quinze gros volumes auxquels s'ajouteront à partir de 1878 deux suppléments qui seront publiés sous le titre de *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>ème</sup> Siècle*. Aspirant à donner à la France un monument encyclopédique, Pierre Larousse s'est donné le but de faire la description de la langue et la diffusion des savoirs (1). Parmi les ouvrages de ce siècle, nous signalons aussi *Le dictionnaire général de la langue française* (1890-1900) d'Hatzeld et Darmester (2) qui met en œuvre les principes de sémantique lexicale formulés dans *La vie des mots* (1887) de Darmester. C'est aussi au XIX<sup>ème</sup>. siècle que vont être définies les différentes productions lexicographiques spécialisées tels les dictionnaires de prononciation, de synonymes, etc.

---

(1)Musée virtuel des dictionnaires, [Http : //WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire](http://WWW.U-Urgy.Fr/Dictionnaire).

(2)Dictionnaire, Encyclopédie ®, Microsoft ® Encarta 2008.

#### **-d- La période contemporaine:**

Enfin, toujours inspiré par le musée virtuel des dictionnaires, nous avons pu constater que d'une part le XXème. siècle sera le siècle de grands noms qui vont s'imposer dans le domaine, d'autre part ce siècle est aussi celui de l'informatique.

La maison Larousse ouvrit le siècle avec en 1904 sept volumes du *Nouveau Larousse illustré* et dirigé par Augé, comportant des planches illustrées en couleurs et de nombreuses illustrations au sein des articles. En 1910, paraît *Le Larousse pour tous* en deux volumes, intitulés ensuite *Larousse Universel* en 1923 et *Nouveau Larousse Universel* en 1948. En 1933, le dernier des six volumes du *Larousse du XIXème. siècle*, a été publié sous la direction de Augé, ouvrage riches en biographies. En 1963 a été adhérent *Le grand Larousse encyclopédique* en dix volumes, sous la direction de Jean Du Bois et le concours du linguiste Claude Dubois. Cet ouvrage a été le dernier avant l'aventure informatique. En 1985, *Le grand dictionnaire encyclopédique Larousse* en dix volumes, paraît. A partir de là l'informatisation encyclopédique était privilégiée.

Les éditions Larousse ont donné une grande importance aux dictionnaires de langue. Déjà, en 1978 *Le grand Larousse de la langue française*, en sept volumes, vit le jour. Sans aucune illustration, il était exclusivement consacré à la description des mots.

En 1950, Paul Robert apprend que le premier fascicule de son dictionnaire obtient le prix Saintour de l'académie française, son loisir se transforma alors en une activité dévorante et fructueuse. Le 28 juin 1964, il achève le 6ème. et le dernier tome du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*.

En 1967, naît *Le petit Robert*, en 1972 un supplément au *Dictionnaire alphabétique et analogique* qui fera la notoriété d'Alain Rey et Josette Rey Debove et, en 1985, paraît *Le Grand Robert de la langue française* dirigé par A. Rey. A la fin du siècle la maison sera marquée par l'informatique avec en 1994 le cédérom correspondant au grand Robert et en 1996 celui correspondant au petit Robert. Enfin, la dernière décennie du XXème. siècle verra une diversification des ouvrages en un ou deux volumes : Dictionnaires pour enfants, collégiens, de noms propres, et en 1992 *Le dictionnaire historique de la langue française*. A la moitié du XXème. siècle, 1950, la production lexicographique sera touchée aussi par une tendance à l'encyclopédie à travers *Le dictionnaire encyclopédie* d'Aristide Quillet, en cinq volumes, auxquels s'ajouteront deux suppléments en 1952 et en 1963. Depuis 1940, et réédités plusieurs fois, avec 40.000 mots dans sa première édition, *Le Quillet de la langue française* est le premier dictionnaire de langue à présenter des illustrations.

Les éditions Hachette qui nous offrirent le titre, reprirent à la fin du siècle le chemin de la lexicographie avec en 1980 le dictionnaire *HACHETTE*, préfacé par R.Barthes. Désormais, chaque année paraît comme *Le petit Larousse*, le dictionnaire *HACHETTE*, qui est aussi disponible depuis 1995 sur cédérom. A la même année, à l'occasion du sixième sommet de la francophonie, à Cotonou, *Le dictionnaire Universel Afrique* a été édité, conjointement avec l'AUPELF-UREF. En 1998, ce dictionnaire francophone sera pérennisé en devenant *Le dictionnaire universel francophone* contenant entre autres unités lexicales, environ 10.000 mots de l'univers francophone. Ce qui marquera aussi, si ce n'est particulièrement, la seconde moitié du XXème. siècle c'est l'élaboration du *Trésor de la langue française* (Le T.L.F.) avec plus de 90.000 mots traités à travers 16 volumes (25.000 pages environ), publiés entre 1971 et 1994, avec P. Imbs pour directeur, jusqu'au septième volume et B.Quemada du huitième au seizième. Celui-ci crée en 1977 un sous-ensemble du CNRS (1), l'INALF (2) qui fédère désormais de nombreux laboratoires et d'excellents linguistes. Le successeur de Quemada sera Robert Martin, qui dirigea l'INALF de 1992 à 1996 et c'est aussi lui qui dirigea *Le dictionnaire du moyen français*. A partir de 1997 B.Cerquiglini prend la direction de l'INALF. L'INALF s'est fixé deux objectifs principaux : informatiser le TLF pour pouvoir en disposer en support électronique, d'une part et mettre à la disposition des chercheurs de la banque de données et faciliter ainsi sa consultation sur le point. Internet est arrivé au bon moment en permettant une consultation sur simple abonnement. Il s'agit de frantext, mondialement connu et reconnu, qui rend accessible en interactif 180 millions de mots occurrences résultants du traitement informatique de cinq siècles de littérature, avec plusieurs milliers de textes offerts.

L'histoire du dictionnaire ne peut être refermée à ce niveau. Avec l'informatique, c'est même, une nouvelle ère qui commence. Nous avons donc choisi de laisser le dernier mot sur la question, à B.Cerquiglini : « Le dictionnaire, résume, concentre et représente, aux yeux de beaucoup, la langue elle-même, avec laquelle il a une relation essentielle, bien que jamais achevée. Monolingue, bilingue ou plurilingue, classique ou plus moderne, général ou spécialisé, de l'humble glossaire terminologique dont le but est précis à la fascinante encyclopédie qui dit « tout sur tout », c'est un monde de dictionnaire qui encadre et organise notre vocabulaire et notre réflexion »(3).

---

(1)Centre national de la recherche scientifique.

(2)Institut national de la langue française.

(3) Lettre de la délégation générale à la langue française 1992

### **-3- Le texte du dictionnaire, exemple le texte dans Le Petit Robert :**

Le texte du dictionnaire est composé de plusieurs éléments, ceux-ci diffèrent selon l'objectif de son auteur. Cet objectif se reflète à travers le type du dictionnaire. Ainsi, le dictionnaire encyclopédique « vise à apporter à l'utilisateur un bilan des connaissances humaines à une époque. Depuis Larousse, les dictionnaires encyclopédiques envisagent essentiellement un rapport entre le signifié et l'expérience du monde » (1).

Ces dictionnaires répertorient donc non seulement des noms communs, mais aussi des noms propres et ils comportent des données encyclopédiques relevant de tous les domaines du savoir possible ; Les dictionnaires de langue : « textes à propos du code d'autres textes, qui eux, parlent du monde » (2), ont pour objectif principal le recensement des noms communs, ils décrivent la signification des mots en utilisant un savoir venu de l'étymologie, de la lexicologie historique et de la sémantique. Celui qui entreprend un dictionnaire de langue monolingue se doit de faire fonctionner le système qu'il a décidé de décrire, ce qui nous amène à une double distinction dans l'analyse d'un texte dans un dictionnaire, celle des niveaux : niveau linguistique ( langue et discours, sens, concepts et contexte linguistique) et celle de la langue et de son traitement souvent « inconscient »(3) par une métalangue « Il faut envisager un dictionnaire comme un mélange de trois sortes d'éléments réparties sur deux plans (...) Un objet de traitement métalinguistique des objectifs, les définitions étymologies, gloses, commentaires, remarques » (4) ; Les dictionnaires bilingues « mettent en rapport non pas des mots d'une langue et leurs définitions mais les mots d'une langue et leurs traductions dans un autre système de langue » (5). Enfin les lexiques ou les dictionnaires techniques sont des « dictionnaires spécialisés qui répertorient les mots propres à un domaine de spécialité » (6), « Il ne raisonne pas sur les mots du vocabulaire général mais sur les termes de la science ou de la technique considérée » (7).

---

(1)Dictionnaire linguistique et des sciences du langage P.278.

(2)A. Rey, Le lexique, image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie, P.70.

(3).. P. 40.

(4).. P. 40.

(5)Dictionnaire, Encyclopédie ®, Microsoft ® Encarta 2008.

(6).. ..

(7)Dictionnaire linguistique et des sciences du langage P. 279.

Voyons, à présent, un par un les différents éléments constitutifs du texte des dictionnaires. Signalons que dans un premier temps nous allons présenter les choses de façon générale et dans un second temps nous allons nous pencher sur l'élément en question dans *Le Petit Robert* puisque c'est la source de notre corpus.

**-a- La source :**

La source peut correspondre à des énoncés observés (source orale), les énoncés de la littérature en général (source écrite) ou une composition des auteurs c'est-à-dire des énoncés générés.

Dans *Le petit Robert*, la source est le corpus littéraire du *Grand Robert*, la presse et la composition des auteurs.

**- b – L'unité de traitement :**

L'unité de traitement correspond à l'unité lexicale que le dictionnaire se propose de présenter, c'est l'entrée en caractère gras « Les termes d'adresse et d'entrées désignent l'unité délimitée par deux blancs typographiques, réduite à la forme du paradigme considérée comme fondamentale (...) l'entrée enregistre, d'autres part, certains affixes, mais non tous ; On trouve dans un dictionnaire français l'affixe – er, (Chanter), non l'affixe – ons (chantons) » (1). L'unité de traitement est exploitée, sur le plan sémantique, selon deux procédés « le plus visible est un ensemble de gloses ( définition, équivalences , périphrases, expansions ... à intention synonyme ), qui constituent une métalangue en face de la langue décrite (...) Le second procédé (...) c'est la disposition matérielle des faits linguistiques : disposition des unités dégagées du corpus lexical, description des groupes sémiques ou contextuels, retenus pour chaque unité lexicale prise en considération, et enfin disposition des fragments d'énoncés à l'intérieur de ces groupes (...) chacune de ces unités est posée comme un signifiant, et les éléments métalinguistiques qui le suivent servent à renvoyer à l'unité ou aux unités de sens qui y correspondent (signifié ou sémème). Il ne faut pas omettre de signaler que des syntagmes, et parfois même des énoncés, constituent des unités ou des sous unités de traitement, dans la plupart des dictionnaires » (2).

---

(1) Dictionnaire linguistique et des sciences du langage PP. 279 – 280.

(2) A Rey, *Le lexique, images et modèle, du dictionnaire à la lexicologie*, p.15.

Les unités sont présentées selon l'ordre alphabétique, du signifiant vers le signifié, c'est ce qu'on appelle la sémasiologie (1) qui s'oppose à l'onomasiologie (2). Ainsi, selon le dictionnaire, l'unité de traitement correspondra au mot graphique, étymologique, aux syntagmes lexicalisés, mots polysémiques, ou à plusieurs mots avec des utilisations différentes (du même mot), ou encore au mot ayant subi des aménagements, par exemple dans le petit Robert, l'unité de traitement est le mot graphique étymologique avec quelques aménagements, les sous unités forment des paragraphes auxquels sont subordonnées les distinctions de sémème, ainsi par exemple l'unité de traitement « Descendre » correspond à deux sous unités dans Le Petit Robert alors qu'elle correspond à deux entrées distinctes (Descendre 1) et (Descendre 2) dans *Le Dictionnaire du français contemporain* (3).

Le dictionnaire Le Petit Robert se caractérise par sa méthode analogique : L'auteur appréhende la langue comme un ensemble structuré dont les unités sont à considérer, non seulement dans leur rapport les unes avec les autres, mais aussi dans les relations aux différentes idées que ces mots peuvent véhiculer. Le système analogique ne considère donc pas le lexique comme un ensemble de mots isolés, mais s'intéresse, au contraire, à leurs emplois et leurs initialisations dans le discours.

---

(1)A. Rey, *Le lexique, image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie*, « analyse sémantique partant du signifiant vers le signifié », P. 16.

(2)A. Rey, *Le lexique, image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie* « analyse partant du signifié vers le Signifiant », P. 16.

(3)A. Rey, *Le lexique, image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie*, P. 120.

### **-c – La nomenclature :**

La notion de nomenclature renvoie à l'étendue du dictionnaire. Il y a quatre paramètres qui feront la différence d'un dictionnaire à un autre : extension, sélection, synchronie, diachronie : les ouvrages du type extensif prétendent inclure dans leur nomenclature tous les mots de la langue ce qui paraît « utopique »(1). A l'inverse, les ouvrages sélectifs opteront pour une fraction du lexique et dans ce cas, le problème du choix va se poser, plusieurs critères vont être pris en compte, essentiellement : Les fréquences d'emplois, les termes de spécialité pour les dictionnaires spécialisés et les locuteurs visés. Les paramètres synchronie /diachronie feront que le dictionnaire synchronique se souciera d'un état de la langue, à un moment bien précis, alors que le dictionnaire diachronique embrassera plusieurs siècles, sa nomenclature sera ainsi beaucoup plus large.

En ce qui concerne Le Petit Robert, on peut noter une nomenclature strictement alphabétique quantitativement importante avec par exemple 50.000 mots pour l'édition 1967 et 55.000 en 1977, cet enrichissement est dû au rajout des usages familier et courant, des termes scientifiques et techniques, des éléments du lexique géographique (essentiellement des canadianismes) et à la suppression des tabous. Les éditions sur lesquelles nous avons travaillées se caractérisent par :

L'édition 1972, comprend un peu plus de 50.000mots, regroupant les termes courants du français contemporain, les très nombreux mots techniques, scientifiques et spécialisée, les mots vieillis que la littérature a conservés et les termes régionaux. Parmi les critères pris en considération : La fréquence d'emploi, le caractère courant ou le besoin de désigner une réalité donnée et la modernité de l'expression ou de l'emploi (2).

Le Nouveau Petit Robert, édition 2003, répertorie près de 60 000 mots, dont 4 000 ont été ajoutés dans la présente édition, et environ cinq cents depuis la seconde édition de 1977. Les entrées nouvelles sont des néologismes représentatifs de tous les usages de la société, en conformité avec le programme déjà mis en place en 1967. On y trouvera des mots didactiques *rhème, subsidiarité, surmédicaliser, technopole* ; des mots culturels qui reflètent l'état social *allophone, autopunitif, apprenant, emballagiste, encagouler, eurocrédit, euthanasier, exorciseur, graffiter, hard, interethnique, publiphone, postcommunisme, recyclable, sociétal, vandaliser, voiture-bar, etc.*; des mots scientifiques, essentiellement des sciences de la vie

---

(1)Dictionnaire Universalis P. 109.

(2)Le petit Robert, éd. 1972, PP. : XV-XVI.

*agrobiologie, algothérapie, autotransfusion, déambulateur, krill, liposuccion, déchetterie, fibroscopie, immunodéficiences, polytransfusé, transaminase, etc.*; des mots désignant des réalités quotidiennes *amincissant, anticalcaire, caninette, confortique, lève-tôt, lève-tard, doudoune, essuie-tout, jacuzzi, extrudé, faxer, imprimante, îlotier, minivague, nubuck, pin's, etc.*, parmi lesquels ceux des plaisirs de la table *acra, anchoïade, appenzell, beaufort, bulot, burlat, cheese-cake, cappuccino, chachlik, chouquette, cookie, daïquiri, feta, flamiche, forêt-noire, fugu, kebab, lasagne, lisette, maracuja, nem, ouzo, pastilla, pecorino, pan-bagnat, raviole, rösti, smorrebrod, strudel, tandouri, tapas, etc.*

Ces mots récents ajoutés s'inscrivent dans une nomenclature révisée et rééquilibrée, notamment par la suppression des mots les plus rares devenus archaïques.

Parmi les nouvelles entrées, il y a un nombre important de mots étrangers récemment implantés en français. L'anglicisme est quantitativement dominant, mais on observe un afflux d'emprunts à d'autres langues, notamment des mots italiens, arabes, espagnols, allemands, japonais et russes. L'internationalisation de l'information et les grands mouvements du tourisme, en rétrécissant le monde, rendent toutes les langues plus poreuses; ces emprunts sont justifiés par la nécessité de désigner les choses qui viennent de loin et qui restaient ignorées. C'est un rapprochement entre les peuples et entre les langues car ces mots, généralement non assimilés, deviennent des mots universels *l'aquavit, le fugu, l'omerta, etc.* (1).

---

(1) Le Petit Robert, éd. 2003 (Préface).

#### **-d- La définition :**

Commençons par quelques définitions de la définition : « Etymologiquement (...) définition renvoie au latin *définio*, substantif verbal de *définir*, lui-même composé de *finir*. Et nous voici en présence d'un *définir* ou *déterminer* (...) En logique la définition a pour but de déterminer l'extension d'un concept ; en logique formelle c'est tout simplement l'ensemble des termes (connus) dont la combinaison détermine le concept » (1).

Dans Le Petit Robert, « la définition précède les exemples d'emploi, et suit immédiatement le numéro du sens (...) Quant elle analyse et explique un groupe de mot, elle le suit, soit qu'elle définisse l'expression (...) soit qu'elle ne reprenne que l'élément ajouté au mot déjà défini (...). Il s'agit alors d'un commentaire explicatif, un contenu de sens ajouté à ce qui vient d'être défini. Il en est de même de phrases liminaires qui précèdent les véritables définitions et qui donnent une valeur générale commune à plusieurs sens (...) Les parenthèses qui se rencontrent à l'intérieur des définitions ont une valeur précise (...) elles isolent les éléments qui correspondent non pas au mot lui-même, mais aux mots avec lesquels il est employé (...) les définitions d'adjectifs sont souvent précédés de « choses » ou « personnes » note qui concerne la nature du nom avec lequel est employé l'adjectif.

De cette manière, la définition couvre aussi les éléments les plus proches du mot traité qui influe sur sa valeur de sens. Une autre fonction des parenthèses est d'enfermer des éléments facultatifs ou explicatifs qui ajoutent à la définition un enrichissement, un exemple, mais ne fait pas partie des constituants du sens. » (2).

---

(1)A. Rey, Le lexique, image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie, P. 98.

(2)Le petit Robert, éd. 1972, P. XVI.

### **- d – Les énoncés exemples :**

« Sauf les encyclopédies, tous les types de dictionnaires, et même les index, peuvent comporter une explication des données initiales (...) sous forme d'exemple » (1). Ainsi, les exemples sont la caractéristique commune à tous les dictionnaires. Les exemples peuvent être conçus par le lexicographe ou empruntés à d'autres personnes ( auteurs, locuteurs ... ) : « Le dictionnaire est un texte dont l'articulation fragmentée et une partie des énoncés provient d'un « locuteur » ou plutôt d'un scripteur en général collectif, mais dont le modèle d'énonciation est défini ( ce qui permet de parler d'un « auteur » ) ; lorsque les exemples sont produits par le lexicographe, le modèle reste unique ; lorsqu'ils sont produits par d'autres énonciateurs - Même sollicités ou sélectionnés- il ne l'est plus, et la seule unification vient de la pratique de la sollicitation et du choix » .(2).

Selon Le Petit Robert « Un dictionnaire n'est pas un magnétophone qui se contente d'enregistrer. Son rôle à notre avis est double ; il consiste à retenir et à classer les emplois les plus fréquents, sans la connaissance desquels il serait impossible de comprendre et de se faire comprendre, et à présenter parmi ceux-ci des exemples qui puissent servir de modèles, ce que dit le mot exemple » (3). Parmi les exemples qu'on peut retrouver dans ce dictionnaire : « (...) Les principaux adjectifs employés avec un nom, les compléments les plus usuels d'un verbe, les tournures les plus courantes, sans parler des expressions, locutions, gallicismes, exemples des difficultés syntaxiques » (4).

Les exemples se manifestent aussi sous forme de citation : « Ainsi chaque page du petit Robert contient de 10 à 50 exemples entre guillemet suivis d'un nom d'auteur » (5).

Les exemples dans le petit Robert sont ou littéraires ou non littéraires, ils se manifestent en phrases simples ou en syntagmes types.

---

(1)A. Rey, .Le lexique, image et modèle du dictionnaire à la lexicologie, P. 75.

(2) .. .. ..

(3)Le petit Robert éd. 1972, présentation, P. XVII.

(4) .. .. P.P.XVII, XVIII.

(5) .. .. p. XVIII.

## **f – Les informations :**

Dans un dictionnaire, les informations peuvent être « (...) (1) informations fonctionnelles seules (prononciation, variantes formelles, données sur le fonctionnement syntagmatique des unités, etc.) ou (2) informations mixtes, fonctionnelles et non fonctionnelles (étymologies, datation, etc.) » (1)

Dans Le Petit Robert, les informations sont mixtes, fonctionnelles et non fonctionnelles, avec l'ordre suivant : entrée, prononciation canonique adoptée, la ou les marques fonctionnelles, 1ère. date d'attestation, étymon, puis les marques pragmatiques (niveau de langue), les définitions, les exemples et collocations, les informations pragmatiques (quasi synonymes, homonymes ...) sont réparties selon l'analyse des valeurs d'exemples et les antonymes listés en fin d'articles. Ainsi, les plans d'articles sont en arbre, avec jusqu'à cinq niveaux, hiérarchiques. Les emplois archaïques sont intégrés à la description de manière à motiver leur valeur dans le système de langue. La systématisation des marques chronologiques permet d'isoler la langue contemporaine comme sous ensemble.

Le texte du dictionnaire revêt donc trois dimensions : linguistique (analyse synonymique d'unités appartenant au code de la langue) ; sémiologique (il est articulé en signe dont les signifiés seront aussi des signes) et socioculturelle puisqu'il définit le monde (2).

A travers cette première partie de notre recherche, nous espérons avoir fait la lumière sur l'objet de notre étude, l'emprunt linguistique, ainsi que sur le dictionnaire support de notre inventaire.

---

(1)Le Petit Robert, éd 1972, présentation, P. XVIII.

(2)A. Rey, Le lexique, image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie, PP. 73-74.

# **SECONDE PARTIE**

## **PRESENTATION**

**DU CORPUS, CLASSIFICATION  
DES EMPRUNTS EN PERIODES ET  
EN DOMAINES, ANALYSE,  
comparaison et interpretation des  
resultats**

Dans cette seconde partie, il s'agira de présenter le contenu de notre corpus c'est-à-dire le contenu de notre inventaire accompagné de données étymologiques supplémentaires à celles offertes par le dictionnaire Le Petit Robert ; leur classement en tableaux, l'analyse de ces derniers et enfin une comparaison de ce qui a pu être constaté.

Pour éviter de trop charger notre texte, le corpus a été placé en annexes. Il est composé de trois parties :

-1-les emprunts communs aux deux éditions représentent les emprunts antérieurs à l'édition 1972 et qui subsistent jusqu'à nos jours dans la langue française, du moins jusqu'à 2003.

-2-Les emprunts propres à l'édition 1972 sont les emprunts qui ont disparu dans le français contemporain.

-3-Les emprunts spécifiques à l'édition 2003 sont les nouveaux emprunts de la langue française, postérieurs à l'édition 1972 ou attestés dans la langue française postérieurement à l'édition 1972, puisque chaque nouvelle édition est revue, corrigée et enrichie.

# CHAPITRE I

## PRESENTATION DU CORPUS

L'objectif, à travers ce chapitre, est de faire l'analyse des différents tableaux réalisés après le classement des emprunts en périodes d'apparition et en domaines d'appartenance.

Auparavant, nous avons fait une analyse des emprunts en prenant en considération l'étymologie des mots. En effet, en plus des données étymologiques recueillies dans Le Petit Robert lors de la constitution du corpus, nous avons approfondis nos recherches afin de présenter le maximum d'éléments étymologiques pour chaque mot, pour en comprendre le passage de l'arabe au français, ainsi que leur formation. A défaut de la disponibilité d'une documentation étayée sur l'étymologie des mots d'origine arabe dans la langue française, nous nous sommes basés sur trois sites internet, pour ne pas charger les bas de page nous préférons les énoncer avant de commencer : -1- wiktory.org. fr, -2- www.dico-definitions.com, -3-www.cnrtl.fr.

Les mots d'origine arabe sont passés de l'arabe au français soit directement, soit en subissant l'influences d'autres langues. Ainsi, nous avons recensées les intermédiaires suivants : l'espagnol, le catalan, l'hispano amérindien, le latin, le latin médiévale, le bas latin, le latin savant, le grec, le grec byzantin, le bas grec, le turc, l'italien, l'allemand, le persan, l'anglais, le portugais, le hindi, l'arabe égyptien, l'arabo-persan, l'arabo-turc, l'arabe provençal, l'arabe maghrébin, l'arabe d'Algérie, et l'arabo- berbère. voyons cela :

**Abricot, أَلْبْرِقُوق :** italien albercocca, albicocca ; espagnol albaricoque ; portugais albricoque.

Ce mot français vient de l'espagnol, l'espagnol vient de l'arabe birkouk avec l'article, al birkouk ; l'arabe vient du bas-grec qui vient du latin praecoquum, nom donné à l'abricot à cause de sa précocité, c'est donc par l'intermédiaire de l'arabe qu'un mot latin est revenu dans les langues romanes.

**Alambic, إنبیق :** provençal elambic ; catalan alambi ; espagnol alambique ; italien lambicco, limbicco, de l'arabe al anbiq. Ce mot, venu aux Occidentaux par l'intermédiaire des Arabes, comme l'indique l'article arabe qu'il a conservé, dérive du terme grec qui signifie vase, et en particulier vase à distiller.

**Alcade, القاض :** espagnol alcalde ; portugais alcaide ; de l'arabe, al, le, et kadi, juge, ou caid, gouverneur.

**Alcarazas, الكراز :** de l'arabe al-karaz.

Un emprunt au latin castrum. Son diminutif castellum a donné en occident castel, en français

Châtel puis château, en anglais castle, en espagnol castillo, d'où le nom de Castille.

**Alchimie, الكيمياء** : provençal alkimia ; espagnol alquimia ; italien alchimia ; de l'article arabe, al, et chimie.

**Alcool, الكحول** : les uns tirent cohol de qochl, poudre très fine, de qachal, enduire d'une poudre fine, d'un collyre ; les autres de kaly, rôtir, griller. La première de ces dérivations paraît pour la forme la plus directe ; mais on ne comprend pas tout d'abord comment le sens est passé d'une poudre très fine à l'esprit-de-vin. La seconde, qui ne rend pas compte de la forme du mot, est plus favorable au sens, puisque c'est par le feu que la distillation s'opère. Mais on remarquera que le mot alcohol, dans la pharmacie ancienne, désigne deux choses : 1° une poudre très fine ; 2° l'esprit-de-vin. Or ces deux significations attachées au même mot portent, par cela seul, à croire que ce mot ne provient pas de deux racines ; et de plus, les deux significations, bien que très différentes, se rencontrent en cela qu'elles expriment des objets d'une très grande ténuité ; l'étymologie de qochl est donc véritable. Dans la sixième édition de son dictionnaire, l'Académie a supprimé l'« h » étymologique qu'elle mettait précédemment au mot alcohol.

**Alcôve, القبّة** : génois alcovre ; espagnol alcoba ; portugais alcoba ou alcova ; italien alcovo ; de l'arabe al, le, et koba, petite maison, ou kubbet, voûte, tente. D'autres ont cherché une étymologie allemande ; mais le mot est espagnol et, par conséquent, arabe.

**Alezan, ane, ou alzan, ane, حصان** : espagnol alazan ; portugais alazão. On le fait venir de l'arabe : ou al hasan, le beau, l'élégant ; ou al hisan, cheval beau et de race ; ou al' athan, la fumée, par comparaison avec la couleur qu'indique alezan.

**Alfa, حلف** : emprunt à l'arabe ḥalfā « plante de sparte » passé en provençal sous la forme elfa « espèce de corde en jonc de peu de valeur », puis « le jonc lui-même », devenu aufo, aufa.

**Algarade, غارة** : portugais algazara, algarade, tintamarre ; espagnol algara, troupe à cheval, algarada, cris de gens de guerre qui se battent, algarear, crier, algarazara, cri des Maures sortant d'une embuscade pour tomber sur l'ennemi ; basse latinité, algara, tumulte militaire, algaru, algarum, nom des expéditions militaires des Maures ; de l'arabe al, le, et gharet.

**Algazelle, الغزل** : ce mot n'est pas un simple doublet de la gazelle, il désigne une sorte d'antilope africaine. D'abord algazel et masculin (1764), puis algaselle (1784), enfin algazelle.

**Algèbre, الجبر :** espagnol algebra, algèbre, et aussi l'art de remettre les membres disloqués ; italien algebra ; basse latinité, algebra ; de l'arabe al, le, et djabroun, réunion de plusieurs parties séparées ; en mathématiques, réduction des parties au tout ou des fractions à l'intégralité, de djabara, il a relié, consolidé, réuni.

**Algérien :** 1677; de Alger, autrefois nom de la ville et du pays, arabe Al-Djazaïr .Le nom d'Alger est une déformation française du catalan Alguère, lui-même tiré de Djezaïr du nom donné par Bologhine ibn Ziri, fondateur de la dynastie ziride, lorsqu'il bâtit la ville en 960 sur les ruines de l'ancienne ville romaine Icosium ; Djezaïr Beni Mezghanna. Plusieurs explications cependant sont données quant à la signification du nom donné par Bologhine ibn Ziri. Une étymologie rattache le nom aux îles qui faisaient face au port d'Alger à l'époque et qui furent rattachées à sa jetée actuelle ; en arabe Al-Djaza'ir (الجزائر), « Les îles », en français "Les îles des Mezghanna" (Djezaïr Beni Mezghanna). Le terme d'île pourrait selon des géographes musulmans du Moyen Âge désigner la côte fertile de l'actuelle Algérie, coincée entre le vaste Sahara et la Méditerranée, apparaissant alors comme une île de vie, Al-Jaza'ir. Une autre étymologie situe son origine dans le nom du père de Bologhine, Ziri ibn Menad : Djezaïr alors de Dziri, du berbère Tiziri qui signifie « clair de lune ». Les Algérois se désignent eux-mêmes sous le vocable de Dziri, et le langage populaire a conservé par ailleurs la formule Dzayer pour désigner Alger et l'Algérie. Enfin, le nom Djazaïre est formé de deux mots arabes : Dja-Zaïre qui signifient « venu se recueillir » ou « venu en pèlerin » ou « venu en visiteur » ou « il est venu rendre visite à un saint mort et enterré dans son mausolée pour demander bénédiction » ou « il est venu voir un saint pour solliciter la réalisation d'un vœu ou tout autre bénéfice (chasser le mauvais sort, avoir de la richesse, retrouver sa santé, trouver mari à sa fille, avoir de la chance...) ».

**Algorithme, خوراسمي :** terme grec signifiant nombre, avec l'article arabe, d'après Adelung et Étienne Quatremère ; d'après M. Reinaud, d'al Korismi, le Kharismien, célèbre mathématicien arabe, qui vivait sous le calife Almamoun, dans le premier tiers du IXe siècle. Au XIIIe siècle, algorithme signifiait l'arithmétique avec les chiffres arabes.

**Alidade, العداة :** bas-latin alidada, alhidada, de l'arabe al, le, et idad, computation.

**Alizari :** espagnol alizari, de l'arabe asara, qui signifie le suc extrait d'un végétal par compression.

**Alkékenge** : alquequange 1555; de l'arabe al-kâkang. Alkekéngé (al-ké-kan-j'), dit aussi alkékengère, coqueret ou coquerelle, Arabe, al, le, et kakendj, mot d'origine incertaine.

**Alkermes**, قرمز : arabe, al, le, et kirmiz.

**Almanach**, مناخ : bourguignon et génois, armana ; italien almanacco ; espagnol almanaque, arabe al-manakh.

**Almée**, عالمة : emprunt à l'arabe alima [femme cultivée] d'où « chanteuse, danseuse ».

**Amalgame**, عمل الجماع : de l'arabe amal al-djam'a ou de al-modjam'a, mot à mot *union charnelle, coït*. L'analogie était fréquemment établie par les alchimistes entre l'union charnelle et la combinaison entre le mercure et les métaux. D'où alliage de mercure avec un autre métal.

**Aman**: emprunt à l'arabe aman (sécurité).

**Ambre**, عنبر : provençal ambra, ambre; espagnol ambar: italien ambra; de l'arabe anbar.

**Amiral**, أمير البحار : provençal amirau, amirar, amiralh, amiratz; espagnol almirante; italien almiraglio, ammiraglio; bas-latin Admiralius, almiragius, meral dans une chronique de 1190, amirarius, amiratus, amurati, amirandus, amiraeus; bas-grec. On fait venir ce mot de l'arabe amir al bahr, commandant de la mer. Le mot bahr s'étant perdu, il vaut mieux y voir seulement le mot émir pourvu de finales très différentes, entre lesquelles le français moderne a adopté al.

**Aniline** : emprunt à l'allemand Anilin, de même origine que anil. Emprunt au portugais anil attesté depuis 1514 ; le portugais est lui même emprunté à l'arabe an-nîl « indigo ».

**Antimoine** : mot d'une origine douteuse. On l'a fait venir, d'après sa composition apparente, d'antimoine, c'est-à-dire contraire aux moines. Mais cette étymologie ne se fonde absolument sur rien, aucune anecdote de quelque authenticité ne nous apprenant comment un pareil sobriquet aurait pu être donné à ce métal. Quelques-uns le font venir d'un terme grec en le justifiant par le fait que ce métal ne se trouve jamais seul ; certains, d'un autre mot grec indiquant qu'il fortifie les corps. Antimonium se trouve dans les écrits de Constantin l'Africain, De gradibus, p. 381, médecin salernitain qui vivait à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. D'autres, avec raison, ce semble, tirent ce mot de l'arabe athmoud ou ithmid. Athmoud est devenu facilement, dans le latin barbare, antimonium. D'un autre côté, la forme propre de l'arabe est

ithmid, et vient sans aucun doute du grec, qui est dans stibié ; de sorte que, par un jeu singulier de l'altération des langues, antimoine et stibié seraient un mot identique.

**Arack, عرق** : emprunté de l'arabe araq, « liqueur de palmier ».

Le mot lui-même est dérivé du mot arabe Arak, qui signifie le "sweat" ; ou "liquor".

**Argousin** : terme d'origine napolitaine et sicilienne, les dialectes de ces régions l'ayant eux-mêmes emprunté à l'ancien catalan algutzir (de même origine que l'espagnol alguazil « alguazil ») attesté au sens de « gouverneur d'une collectivité de Sarrasins » depuis 1343. Emprunt au catalan par les dialectes siciliens (algozizio, algozino « huissier principal du Tribunal qui faisait les exécutions et les citations, écrivait les sentences et passait aucunes captures : chef des sergents » depuis 1433, et napolitain (algozino « gardien de prison ».), à la faveur des relations maritimes entre Siciliens et Aragonais en Catalogne pendant la lutte contre les Angevins; de ces dialectes le mot passa à l'italien auzzino, aguzzino, XVI<sup>ème</sup>. siècle

**Arrobe, الربع** : espagnol et portugais arroba, de l'arabe al reba'a, lui-même emprunté à l'arabe. al rub' « le quart », de l'article al, le, et de reba'a, quatrième, de arba'a, quatre, parce que l'arrobe est le quart du quintal espagnol.

**Arsenal, صناعة** : le mot « arsenal » apparaît sous diverses formes dans les langues romanes (à partir de laquelle ce mot a été adopté dans ses acceptions actuelles) ; c'est-à-dire « arzanale » en italien, espagnol « arsenal » en français etc. ; l'italien a également donné « Arzana » et l'espagnol « darsena » et « atarazanal ». Le mot aurait une origine arabe, et serait une corruption de « dar as-sina'ah », qui signifiait « maison de commerce » ou « fabrication ».

**Artichaut, ال خرشوف** : le nom arabe de l'artichaut est al-harchof ou al-harchouf de charschafa; de là dérivent l'espagnol alcachofa, alcarchofa, et le portugais alcachofra. L'italien articiocco, et le français artichaut paraissent être des altérations ultérieures de la forme espagnole.

**Assassin, حشاشون** : Provençal assassin, ansessi ; ancien catalan assessi ; espagnol asesino ; italien assassino ; bas-latin assasini, assessini, assisini, assassi, hassatuti, heissesin; de l'arabe, حشاشون, haschisch, nom de la poudre de feuilles de chanvre, avec laquelle on prépare le haschische. Le Prince des assassins ou Scheik ou Vieux de la montagne faisait prendre du haschisch à certains hommes qu'on nommait feidawi ; ces hommes avaient des visions qui les transportaient et qu'on leur représentait comme un avant-goût du Paradis. A ce point, ils se trouvaient déterminés à tout faire, et le prince les employait à tuer des personnages ennemis.

C'est ainsi qu'une plante enivrante a fini par donner son nom à l'assassinat.

**Aubergine, باذنجان :** en botanique (1678), on l'appelle melongena Arabum. Le nom arabe est al-badindjan, dont les Espagnols ont fait berengena, alberengena, portugais bringela ; d'où le français aubergine.

**Aval :** emprunt à l'arabe abehawala « mandat, change ».

**Avarie, عوار :** ce mot vient de l'arabe : espagnol averia ; portugais et italien avaria ; de l'arabe 'awâr dommage subi par une marchandise. C'est par les Italiens que le mot est venu dans les langues romanes. Le mot provient de l'arabe عوار `awār, avarie, défaut, imperfection.

**Azerole :** de l'arabe az-zou'-roûr . Fruit de l'azerolier, jaune ou rouge, ressemblant à une petite pomme.

**Azimet, السميت :** arabe al semt, de l'article al, et semt, voie, chemin, du verbe semt.

**Azur :** de l'arabe populaire lâzurd, class. lâzaward, du persan lapis-lazuli.

**Babouche, بابوج :** « sorte de chaussure orientale » emprunt au turc papus « chaussure », lui-même emprunt au persan papus, pa « pied » et pus « couvrir ». L'arabe babus explique les formes françaises en b, car les trois plus anciennes attestations françaises sont tirées de textes se rapportant à l'empire ottoman, que les formes soient en b ou en p; d'autre part, l'alternance p/b est fréquente dans les emprunts aux langues orientales.

**Balais :** bas-latin balascius ; provençal balach, balays ; espagnol balax ; italien balascio ; de l'arabe, balchash, espèce de rubis ainsi dit de Balakschan, Balaschan, dans le voisinage de Samarcande.

**Baobab, ابو حباب :** emprunt à l'arabe Bu ḥibab « fruit aux nombreuses graines ».

**Baraka, بركة :** mot arabe signifiant « bénédiction, faveur du ciel » .

**Barbacane, باب البقار :** emprunt soit à l'arabe vulgaire b-al-baqára, altération du classique bab-al-báquara, proprement « porte pour les vaches », (parce que la barbacane protégeait une enceinte intermédiaire entre cette fortification et la muraille principale où les assiégés gardaient le bétail), transformé en barbacana sous l'influence de barrana « extérieur », mais cette hypothèse n'a pu encore être confirmée par l'archéologie; soit au persan balahana « étage supérieur, terrasse sur un toit » pour lequel il faut expliquer le passage de -l- à -rb- par l'influence de barbe. On a également proposé l'arabe barbah-kaneh, mais ce mot signifie en réalité « maison avec égout » .

**Barda**, بردعة : emprunt à l'arabe barda'a « couverture de selle », peut-être par l'intermédiaire du provençal bardo « sorte de bât », lui-même emprunt au bas latin burdonem « mulet ».

**Barde**, بردعة : bas-latin barda, bât ; provençal bardel, bât ; espagnol et portugais albarda, de L'arabe bardahet, couverture que l'on met sur le dos d'une bête de somme avant d'y placer le bât, du persan barzahet. Certaines provinces emploient pour selle le mot aubarde, qui correspond à l'espagnol et portugais albarda.

**Bardot**, بردعة : emprunt (de même que l'italien bardotto « mulet » et l'espagnol albarda « bât ») à l'arabe barda'a « couverture de selle ».

**Basane** : emprunt à l'ancien provençal besana, basana, lui-même emprunt à l'espagnol et portugais badana, de l'arabe baṭana « doublure », arabe classique biṭana.

**Bédoin**, بدوي : emprunt à l'arabe badawi « habitant du désert »; probablement par analogie, le mélampyre des blés poussant de façon sauvage dans les champs de blés.

**Beni oui oui** : expression formée de l'arabe beni « fils au pluriel » et de « oui » redoublé.

**Bésef**, بزاف : emprunt à l'arabe d'Algérie bezzaf « en quantité », correspond à l'arabe littéraire bi-gizaf composé de la préposition bi- et de gizaf emprunt au persan de même forme « beaucoup ».

**Bicot** : emprunt au latin médiéval borago, borrago attesté depuis le XI<sup>ème</sup> siècle. Le latin est probablement emprunt à l'arabe abūaraq « père de la sueur » nom donné à cette plante pour ses vertus suborifiques.

**Borax** : de l'arabe *buraq* « salpêtre ».

**Bourrache**, بورق : emprunt à l'arabe buraq, arabe du Maghreb bauráq, du persan burah « nitre, salpêtre », par l'intermédiaire du latin médiéval borax.

**Boutre** : probablement emprunt à l'arabe but « sorte de bateau à voile », attesté seulement depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle lui-même emprunt à l'anglais boat « bateau ».

**Burnus** : mot emprunté plusieurs fois à l'arabe barnus, burnus « bonnet long, sorte de capuchon; manteau muni d'un capuchon », par des voies différentes, avec ou sans déglutination de l'article arabe al-. L'arabe burnus « bonnet long, sorte de capuchon », attesté dès le X<sup>ème</sup> siècle est lui-même emprunté au grec βίππος par l'intermédiaire du syriaque. Avant son apparition en français le mot arabe avait été emprunté dans les langues romanes du sud sous diverses formes : espagnol alborno, catalan albernuç, italien breuzio .

**Caban, قباء :** emprunt probablement par l'intermédiaire du provençal *caban* au sicilien *cabbanu*, lui-même dérivé de l'arabe *qaba* « tunique ».

**Cadi, قاض :** emprunt à l'arabe *qad, al-qadi*, de *qada* « décider, juger », emprunt au turc *kadilasker, kadi asker* « juge de l'armée ».

**Cafard, كافر :** emprunt à l'arabe *kafir* « incroyant » qui prit le sens de « converti à une autre Religion que la sienne », d'où « faux dévot ».

**Café, قهوة :** emprunt au turc *qahve*, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'italien, attesté d'abord sous les formes *caveé*. La forme *caffè* est attestée en 1615 à Venise .

**Cafre :** emprunt à l'arabe *kafir* « incroyant », appliqué par les Arabes aux non-musulmans, et en particulier à la tribu des Cafres.

**Caïd, قائد :** emprunt à l'arabe *qa'id* « chef, commandant », le type ancien français *auquaise*, par l'intermédiaire de l'ancien espagnol *alcaide* est de même originaire avec agglutination de l'article arabe.

**Calfater, قلف :** emprunt par l'intermédiaire d'une langue méditerranéenne (italien *Calafatare*; latin médiéval *calafatus*; ou provençal *calafatar*, à l'arabe *qalfata*). L'arabe *qalfata, galfata*, est probablement lui-même un emprunt au bas latin *calefare* ou *calefectare* (latin classique *calefacere*, chauffer : on chauffe du goudron pour calfater un bateau).

**Calibre, قالب :** emprunt à l'arabe *qalib, qalab*. L'arabe est lui-même emprunté au grec *καλόπους, καλάπους* « forme en bois pour fabriquer des chaussures » (composé de *καλον* « bois » et de *πούς* « pied »).

**Calife, خليفة :** emprunt à l'arabe *halifa*, proprement « successeur (de Mahomet) » dérivé de *halafa* « succéder à ». L'intermédiaire de l'espagnol, est à écarter, la forme espagnole *califa* étant attestée plus tard (depuis 1295) et probablement empruntée au français.

**Camaïeu :** étymologie obscure, la chronologie du mot dans les langues romanes (italien *cameo* 1295; portugais *camafeu* 1297; catalan *camafeu* 1358; espagnol *camafeo* 1375.) suggère l'hypothèse d'un emprunt du mot français par les autres langues romanes et d'une origine germanique du français; cependant aucun étymon germanique valable ne peut être avancé. L'hypothèse d'un étymon latin *chamaephaeus* [lapis], « pierre précieuse à fond sombre », composé de *chamae-* (gr. *χamai-* « à terre, au sol ») et *phaeus* (gr. *φαιός* « gris, sombre »), que viendraient confirmer les formes hispaniques en -f-, manque de fondement. Enfin, nous avons l'hypothèse d'un étymon arabe *qama'il*, « bourgeon », avec développement sémantique « bourgeon », « pierre précieuse » parallèle à celui du latin *gemma* (gemme).

**Camphre :** de l'arabe *kâfoûr*.

**Candi**, قند : emprunt à l'arabe qandi, de qand, qanda « sucre de canne ».

**Cange** : emprunt à l'arabe qanga « bateau, gondole, galiote », lui-même emprunté au turc qanga, « bateau ».

**Caraque**, كراكة : emprunt à l'arabe harraqa « brulôt, barque » probablement par l'intermédiaire de l'italien caracca, plus spécialement du génois, et du latin médiéval carraca.

**Carat** : emprunt à l'italien carato, latin médiéval caratus, lui-même emprunté à l'arabe qirat « Graine de caroubier; petit poids (24<sup>e</sup> partie du denier à la Mecque; 20<sup>e</sup> partie en Iraq) » lui-même emprunté au grec κεράτιον « caroube; petit poids » comme le bas latin ceratium « petit poids ».

**Carmin**, قرمز : peut-être issu du croisement de l'arabe qirmiz « cochenille » (alkermès) et du latin Minium « minium, vermillon », le français carmin serait un dérivé en -in de l'ancien français carme et celui-ci un emprunt à l'espagnol carmez, de l'hispano-arabe qármaz (arabe classique qirmiz) « cochenille ».

**Carroube**, خروب : emprunt au latin médiéval Carubia, lui-même emprunté à l'arabe harruba «caroube ».

**Carvi**, كروياء : emprunt au latin médiéval carvi qui est soit formé sur le bas latin carvita , soit emprunté à l'arabe karawiya , lui-même emprunté par l'intermédiaire du syriaque au grec κάρον, καρώ.

**Casbah**, فصبية : emprunt à l'arabe qasaba « forteresse », du verbe qasaba « couper, retrancher ».Le mot s'est définitivement implanté au moment de la conquête de l'Algérie.

**Cétérach**, شتراق : emprunt au latin médiéval ceteraceum, lui-même emprunté à l'arabe şitarag « sorte de drogue ».

**Chaparder** : le mot est, dit-on, de l'invention des zouaves.Les journaux l'ont imprimé plus d'une fois pendant la guerre d'Orient.Vient sans doute du mot chat-pard, chat-tigre.Littre fait de chaparder « roder en guettant la proie » un dérivé de chat-pard, nom donné au tigre, sur le modèle de léopard.On cite fréquemment (chat-tigre) comme étymon.

**Chebec**, شبك : emprunt à l'arabe vulgaire sabbak « petit bateau à 3 mâts », plus probablement par l'intermédiaire du catalan xabec que par celui de l'italien sciabecco.

**Cheche**, شاش : emprunt à l'arabe sas « pièce d'étoffe qu'on roule autour de la calotte du turban ». Attesté en anglais avant 1599 sous la forme shashes.

**Chéchia**, شاشية : emprunt à l'arabe sasiyya qui « désigne au Magreb et désignait en Égypte : la calotte qu'on pose sur la tête et autour de laquelle on roule la pièce d'étoffe pour former de cette manière le turban », dérivé de sas, ancien nom de la ville de Tachkent où l'on fabriquait des chéchias dès le IX<sup>e</sup> siècle . La forme chechia ainsi que l'italien cicà sont dus au

phénomène phonétique que l'on rencontre dans plusieurs dialectes arabes, spécialement l'hispano-arabe., et consistant en la prononciation e ou i du a.

**Chergui**, شرقية : de l'arabe šarqīa « vent chaud (d'est) ».

**Chérif**, شريف : emprunt à l'arabe sarif, féminin sarifa, pluriel surafa', de la racine sarafa « être élevé, noble, éminent; exceller en noblesse, en gloire ».

**Chiffre**, صفر : emprunt à l'arabe ṣifr « vide, zéro », calque du sanskrit śunya, par L'intermédiaire du latin médiéval cifra « zéro ». Le zéro étant l'innovation la plus importante et la plus caractéristique du système numérique arabe, le mot chiffre a fini par désigner toutes les figures de ce système. L'hypothèse d'une influence de l'italien cifra « chiffre » ou celle, insuffisamment documentée, d'une influence du catalan xifra est peu probable. L'hypothèse d'une influence du picard en raison de l'adoption précoce du système numérique arabe par les villes industrielles du Nord conviendrait mieux, les textes les plus anciens étant picards.

**Chott**, شط : emprunt à l'arabe ṣaṭṭ « rivière; bord, rive d'un fleuve; dépression avec lac salé (en Algérie et Tunisie) », prononcé chott en raison de la présence du « t » emphatique.

**Civette**, زباد : emprunt à l'arabe zabad « écume, civette (cette substance étant écumeuse) » puis « civette (animal) » par abréviation pour qaṭṭ az-zabad, littéralement « chat à civette », probablement par l'intermédiaire du catalan civetta, substantif féminin « substance odorante sécrétée par la civette » ; l'intermédiaire de l'italien zibetto substantif masculin semble moins probable. La forme zabadec du XIII<sup>ème</sup>. siècle est empruntée à l'arabe par l'intermédiaire d'une traduction latine.

**Clebs**, كلب : emprunt à l'arabe d'Algérie kelb (arabe classique kalb) « chien », pluriel klab (arabe classique kilab).

**Colcotar**, قلقطار : emprunt à l'arabe qulquta.

**Coran**, قرآن : emprunt à l'arabe al qur'an « la lecture; la lecture par excellence, le Coran » dérivé de qara'a « lire, réciter » avec et sans l'article al, la forme alc(h)oran étant peut-être parvenue par l'intermédiaire de l'espagnol alcoran .

**Coton**, قطن : emprunt à l'arabe qūṭun, « coton » par l'intermédiaire de l'italien cotone .La culture de cette plante a été introduite en Sicile et en Andalousie par les Arabes au XII<sup>ème</sup>. Siècle.

**Couffin**, قفة : via le provençal coufo ce mot est issu de l'arabe قفة, quffa (« grand panier ») sans doute lié au latin cophinus (« corbeille ») et au grec ancien kophinos.

**Couscous**, كسكس : emprunt à l'arabe d'Afrique du Nord kuskus, kuskusun lui-même emprunté au berbère.

**Cramoisi**, قرمزي : emprunt, probablement par l'intermédiaire de l'italien cremisi, à l'arabe qirmizi « De la couleur de la cochenille », adjectif correspondant au substantif qirmiz « cochenille » (Voir alkermeš et carmin). Cramoisi s'expliquerait par le passage, fréquent dès le Moyen Âge, de [ε] à [wa] au contact d'une labiale précédente.

**Cubebe**, كباية : emprunt à l'arabe kubbaba, variante de l'arabe classique kababa, transcrit dans le latin médiéval cubeba au XIII<sup>e</sup> siècle.

**Curcuma**, كركم : emprunt, de même que l'espagnol cúrcuma, à l'arabe kurkum.

**Dahir**, ظهير : emprunt à l'arabe zahir « diplôme, brevet, privilège, l'acte qui contient la concession d'un privilège ».

**Daman** : emprunt à l'arabe daman 'isra'ïl « agneau d'Israël » d'après le voyageur anglais T. SHAW, *Travels, or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, Oxford, 1738, p. 336.

**Darse** درس : emprunt, avec chute de la finale, au génois darsena, terme de marine attesté depuis 1147 en latin médiéval, lui-même emprunté à l'arabe dar as-sina (Voir arsenal), (1). Darsine « petit port pour radouber les vaisseaux », attesté depuis 1690, a été emprunté au génois écrit et compris comme un diminutif de darse.

**Diffa** : emprunt à l'arabe maghrébin difa « réception, repas offert à un invité », variante dialectale de l'arabe classique diyafa.

**Djebel** جبل : emprunt à l'arabe gabal « montagne ».

**Djellaba** : mot provenant de l'arabe du Maroc .

**Djinn**, جنّ : emprunt à l'arabe ginn « démon, bon ou mauvais ».

**Douane**, ديوان : emprunt à l'ancien italien doana, dovana, emprunté à l'arabe vulgaire duwan, altération de l'arabe diwan, emprunté au persan diwan « douane » et « divan ».

**Douar**, دوار : emprunté à l'arabe duwwar « campement de tentes établies en cercle ». La forme adouar est issue de ad-duwwar, avec article agglutiné, par l'intermédiaire de l'espagnol aduar.

**Doum** : mot arabe .Palmier d'Egypte et d'Arabie.

**Dourine** : emprunt à l'arabe « darin ».

**Ecarlate**, أشكرلاط : du latin médiéval scarlata , emprunté à une forme arabe sikirlaṭ ou saqirla, issue par dissimilation en -rl- du groupe -ll- de l'arabe sigillaṭ, siqillaṭ « tissu de laine ou de lin, décoré de hawatim, c'est-à-dire de cachets ou de sceaux ou de bagues . », lui-même

---

(1) Voir annexes, p04.

emprunté à une forme grecque médiévale *σιγιλλάτος*, et celle-ci au bas latin *sigillatu*, déjà en latin classique au sens de « orné de figurines, de reliefs, ciselé », dérivé de *sigillum* « petite figure, figurine, statuette; motif décoratif représenté en peinture ou en broderie sur un tissu ». L'usage de décorer un tissu au moyen de *sigilla* est attesté chez les Romains et également chez les Arabes. Le sens « tissu décoré de *sigilla* » du bas latin s'est estompé au profit du sens « tissu au fond de couleur bleue » dans le monde arabe oriental. En Occident arabe puis en Occident chrétien, l'écarlate vint à désigner un tissu riche de n'importe quelle couleur, puis un tissu rouge du fait de l'utilisation de la teinture à base de cochenille, de là le sens actuel de « **Echec**, شطرنج : emprunt au persan *sah* « roi », par l'intermédiaire de l'arabe. Le c final de échec est peut-être dû à un croisement de ce mot avec l'ancien français *eschec* « butin ».

**Efrit**, عفریت : mythe arabe « génie malfaisant ». Emprunt à l'arabe *ifrīt* « diable », du persan *afārid* « créature ».

**Elixir**, الإكسير : emprunt à l'arabe *al-'iksir* « la pierre philosophale » par l'intermédiaire du latin médiéval *elixir*, *exir*, *elexis*, *elexir*. L'arabe est lui-même emprunté au grec *ξηρίον* « poudre siccatrice que l'on met sur les blessures », dérivé de *ξηρός* « sec ».

**Emir**, أمير : emprunté à l'arabe *'amir*, « chef, commandant; prince, émir » dérivé de *'amara*, «Ordonner, commander ».

**Erg**, عرق : emprunté à l'arabe *irq*, pluriel *araq* « veine; mamelon de sable, dune mouvante ».

**Estragon**, طرخون : emprunt, par l'intermédiaire du latin médiéval *tarcon*, *altarcon*, latin botanique *tarchon*, grec médiéval *ταρχόν*, à l'arabe *tarhun* et celui-ci probablement au grec classique *δρακόντιον* « serpente ».

**Fakir**, فقير : emprunt à l'arabe *faqir* « pauvre ».

**Fanfaron**, فرفار : emprunt à l'espagnol *fanfarrón*, dérivé de la même racine onomatopéique que *fanfare* (*panfa-* représente une variante de *fanfa-*); l'arabe *farfâr* « bavard, inconstant », proposé comme étymon, remonte probablement à la même racine.

**Fantasia** : mot d'Afrique du Nord (Maroc et Algérie) signifiant en arabe « panache, gloriole ». Le mot arabe est probablement emprunté à l'espagnol *fantasia* (fantaisie) « imagination », mais aussi « vanité, arrogance ».

**Farde**, فرد : emprunt à l'arabe *farda* « l'une des deux parties d'une chose, demi-charge d'une bête de somme, fardeau, balle, ballot, gros paquet; la moitié d'une pièce de coton servant de pagne ».

**Fellagha**, فلاح : emprunt à l'arabe maghrébin *fellaga*, pluriel de *fellag*, nom donné traditionnellement en Tunisie ou dans le Sud-Algérien aux bandits de grand chemin qui

rançonnaient les voyageurs, et par la suite aux rebelles soulevés contre l'administration française en Tunisie d'abord [1952-56] puis en Algérie [1954-62]. Fellag correspond à l'arabe classique fallaq « pourfendeur, casseur de têtes », arabe marocain fellaq « homme dont le métier est de fendre du bois en toutes petites bûches ».

**Fellah, فلاح** : Arabe, felach, laboureur.

**Felouque, فلوكة** : Portugais falua ; italien feluca ; de l'arabe faluka, navire, du verbe falaka, fendre les ondes. Il y a dans certains lexiques arabes faluka ou falouka (u long dans " falouka "), d'où les étymologistes ont tiré felouque, et qu'ils rattachent à l'ancien arabe foulk, navire. Certains autres repoussent cette étymologie ; ils assurent que foulk n'appartient pas à la langue arabe qu'on parlait au moyen âge, que c'est un vieux mot qu'on ne rencontre que chez les poètes qui recherchent les termes archaïques, et que, n'étant point dans la bouche du peuple et des marins, il n'a pu passer dans les langues romanes. Conséquemment, en place ils proposent l'arabe harrâca, primitivement barque de dessus laquelle on pouvait lancer le naphte sur les vaisseaux ennemis, et par suite toute barque ou petit vaisseau ; harrâca, qui vient de haraca, brûler, a donné en ancien espagnol haloque, puis les autres formes romanes.

**Fennec, فنك** : Bas-latin alfanegue, alfanex ; espagnol alfaneque, de l'arabe fanek.

**Fondouk, فندق** : emprunt à l'arabe funduq, fundaq « caravansérail, magasin, entrepôt, auberge », mot passé dans diverses langues européennes pour désigner un comptoir européen en pays musulman, servant également d'hôtellerie pour les marchands et les pèlerins. Latin médiéval funda, fundicum, fondacum, ancien espagnol alfondega. L'arabe funduq/fundaq avait déjà donné fonde en ancien français et fondique en moyen français.

**Fustet** : emprunt à l'ancien provençal fustet, lui-même emprunté au catalan fustet, emprunt à l'arabe fústuq, fústaq « pistachier ».

**Gabelle, قبالة** : Provençal gabela, gabella ; espagnol et portugais gabela ; italien gabella ; bas-latin gablum, gabulum ; du germanique, anglo-saxon gaful, gafol, impôt ; allemand moderne gaffel ; du verbe gifan, gothique giban ; allemand moderne geben, donner. Les étymologistes espagnols le tirent de l'arabe kabala, impôt.

**Gazelle, غزل** : de l'espagnol gazela ; italien gazzella ; de l'arabe, ghaza.

**Genet** : italien ginnetto, giannetto ; de l'espagnol ginete, cavalier armé à la légère, qu'on tire de l'arabe djund, soldat. Mais on a proposé plusieurs autres étymologies : le grec signifiant, Homme qui s'exerce ; l'espagnol cinetes, nom, dit-on, des habitants de la contrée entre le cap Saint-Vincent et la Guadiana, qui étaient des cavaliers armés seulement de la lance et du

Bouclier ; enfin le latin ginnus, mulet ; mais la signification première du mot espagnol paraît être non cheval, mais cavalier armé à la légère. L'espagnol ginete vient de zeneta, nom d'une grande tribu berbère, qui, au XIIIe siècle, fournit aux Maures d'Espagne des cavaliers renommés.

**Genette** : bas-latin geneta ; espagnol gineta ; de l'arabe djerneyth.

**Gerboise**, **يربوع** : emprunt à l'arabe du Maghreb gerbu (arabe classique yarbu).

**Giraffe**, **زرافة** : provenant de l'arabe زرافة (zarāfah, « girafe ») dont l'origine est disputée.

Certains font remarquer que ce mot signifie également « un ensemble de personnes, d'animaux », ainsi que « grand ». D'autres suggèrent que le mot vient de xirapha signifiant « Celle qui court très vite ». D'autres encore supposent que ce mot est l'adaptation d'un mot d'une langue africaine. Portugais girafa ; de l'arabe zurafet.

**Goudron**, **قطران** : de l'espagnol alquitran ; portugais alcatrão ; italien catrame ; de l'arabe kathran ou, avec l'article, al-kathran, de kathara, couler goutte à goutte.

**Goule**, **غول** : arabe, ghul, de ghal, fondre sur quelqu'un. Ghul est un masculin en arabe et signifie une espèce de loup-garou.

**Goum**, **قوم** : mot emprunté de l'arabe.

**Gour**, **قارة** : emprunt à l'arabe maghrébin gara, pluriel gur « mamelon qui s'élève à pic dans les plaines sahariennes et sur le sommet duquel s'étend un plateau », arabe classique qara, pluriel qur.

**Guitare** : Le latin l'a emprunté au grec kithara presque tel quel : cithare, prononcé [kitara].

Le 'th' sert à noter la lettre thêta θ du grec, mais se prononçait en latin simplement [t], comme en français théâtre [têatr]. Au moyen âge, kithara a été adapté en français sous le terme cithare [sitar], l'orthographe respectant la forme latine. C'est un emprunt dit savant, c'est-à-dire fait par des latinistes. Cithara, par ailleurs, était devenu en latin parlé populaire citéra (évolution conforme à la phonétique latine). Mille ans plus tard, citera subsistait toujours en français du XVI<sup>e</sup> siècle sous la forme citre, un genre de cithare. Citre a ensuite été croisé avec sistre, une sorte de crécelle musicale, d'où Cistre, encore un genre de cithare.

Citéra a aussi donné cetera ou cetra en italien et Zither en allemand : lyre, cithare. D'autre part, sous sa forme cit (h) ara, le mot latin est devenu quitarra en espagnol ancien. En fait, le grec kithara étant lui-même passé en arabe sous la forme qittara ou kitara, le terme espagnol quitarra peut provenir de cette forme arabe ou au moins en avoir subi l'influence. Au XIII<sup>e</sup> siècle, quitarra a été emprunté en français : kitare. Cependant, par la suite, en espagnol même, quitarra s'est transformé en guitarra et sous ce nouvel aspect a été emprunté une fois encore par le français : c'est notre guitare. Vers la Renaissance, guitare produira un autre nom

d'instrument : la guiterne (autre forme : quinterne) .En conclusion cithare et guitare sont issus du même mot latin d'origine grecque : cithara, le premier par la voie savante, le second par la voie naturelle, mais via l'Espagne.

**Guitoune, قيطون** : emprunt à l'arabe maghrébin ġitun « tente », correspondant à l'arabe classique qaiṭun.

**Hashich, حشيش** : Le haschisch est le nom courant de la résine de cannabis. L'étymologie de ce mot est contestée mais il est avéré que le mot haschisch est d'origine arabe.

Étymologiquement, il est à l'origine des nizarites.En argot, le haschisch se dit hasch, chichon, teuteu, matos, shit, teshi, bédo, charrass, etc.

**Hadji** : emprunt au turc ou au persan ḥaggi « pèlerin, celui qui est allé en pèlerinage à la Mecque » (forme turco-persane de l'arabe ḥagg) , ou encore à l'arabe vulgaire ḥaggi , ḥaggi . Les formes cazares et cazes du début du XVI ème. siècle se trouvent dans la traduction d'un texte italien cazi.

**Haïk, حائك** : emprunt à l'arabe maghrébin ḥayk, ḥa'ik.

**Hamada, حمادة** : emprunt à l'arabe ḥammada « grand plateau rocailleux et stérile ».

**Hamam, حمام** : emprunté à l'arabe hammam « bain chaud, bain public », également passé en turc.

**Hardes** : emprunt au gascon et béarnais harde « hardes, effets », écrit farde en ancien gascon et ancien béarnais, hardes en 1630. Le gascon et béarnais harde correspond à l'ancien français farde « charge, bagage »; « vêtements », emprunt en ce dernier sens à l'arabe farda dont l'un des sens est : « moitié de la pièce d'étoffe de coton grossière, appelée tawb dammur [grande chemise ou blouse en toile de coton, à manches très amples (au Tchad et au Soudan)] » ; catalan alfarda « pièce d'habillement que portaient les femmes au Moy. Âge et qui leur couvrait le buste », espagnol alfarda, portugais alffarda.

**Harem, حريم** : emprunt à l'arabe ḥaram « chose interdite et sacrée; enceinte sacrée; épouse, femme».

**Harki, حركة** : Vient du mot arabe haraka signifiant« mouvement ».

**Hasard, الزهر** : emprunt à l'arabe populaire az-zahr, الزهر « le dé à jouer » (az est la forme assimilée de l'article al devant z) par l'intermédiaire de l'espagnol azar « coup défavorable au jeu de dés; sorte de jeu de dés », avec un h- dû au fait qu'au Moyen Âge, les mots à initiale vocalique, et particulièrement les mots étrangers, étaient souvent écrits avec un h). À l'étymon

arabe az-zahr, on peut objecter que le sens de « dé à jouer », non attesté en arabe classique, est « Relativement moderne », certains étymologistes proposent de partir du sens de l'arabe classique zahr « fleur », parce qu'une fleur aurait été représentée sur l'une des faces du dé. On a aussi proposé un autre étymon : l'arabe yasara « jouer aux dés » ou yasar « groupe de Joueurs de dés », dérivé de ce même verbe attesté en arabe classique.

**Hégire, هجرة** : emprunt, par l'intermédiaire de l'italien, à l'arabe higrā « fuite », s'appliquant spécialement à la fuite de Mahomet de La Mecque à Médine en 622. L'espagnol (h)egira n'est attesté que depuis 1601.

**Henné, حناء** : emprunté soit à l'arabe al-ḥinna' « le henné », par l'intermédiaire du latin médiéval alchanna, soit à l'arabe ḥinna' « henné », par l'intermédiaire du latin médiéval henne.

**Hoqueton** : de l'arabe al-goton « le coton ».

**Houka** : du provençal alcato ; espagnol algodón, alcoton ; portugais alcotô. On retrouve dans l'ancien français houque, sorte de cape, et des étymologistes ont tiré de là hoqueton. Mais, outre qu'une telle dérivation ne serait pas très facile, elle est mise à néant par les formes auqueton, alcoto, algodón, qui conduisent à l'arabe : article al, le, et coton. Remarquez en confirmation que, dans plusieurs passages de l'historique, auqueton a le sens d'étoffe, non de casaque

**Houri, حورية** : emprunt au persan ḥuri, dérivé avec le suffixe d'unité persan « i » de l'arabe ḥur « houris », pluriel de ḥaura', féminin de aḥwar « qui a le blanc et le noir des yeux très prononcés ».

**Imam, امام** : emprunt à l'arabe 'imam « celui qui se tient devant, président », dérivé de 'amma « marcher en tête, présider ».

**Islam, إسلام** : le mot « islam » est la translittération de l'arabe الإسلام, islām, signifiant : « soumission », « allégeance », sous-entendant « à Dieu », emprunt donc à l'arabe islam « soumission, résignation à la volonté de Dieu, islam », nom d'action du verbe aslama « se confier, se soumettre, se résigner (à la volonté de Dieu) ».

**Jarre, جرة** : emprunt à l'arabe garra, djara, « grand vase de terre ». Le mot est parvenu en

France par un intermédiaire italien giara, giarro et un intermédiaire provençal jarra, guarra.

**Jaseran, الجزائر :** du provençal jazeran ; espagnol et portugais jacerina ; italien ghiasserino, , de l'arabe Gazaïr, Alger, ville d'où l'on importait ces cottes de mailles.

**Jasmin, يسمين :** emprunt à l'arabe yasamin « jasmin » et celui-ci au persan yasamin, yasaman, yasam, moyen persan yasman, le grec ίάσμη « jasmin », ίάσμινον μύρον « essence de jasmin », ιασμέλαιον « huile de jasmin »; latin médiéval oleum iasiminum.

**Julep, جلاب :** du Provençal julep ; espagnol et portugais julepe ; italien giulebbe, giulebbo ; bas-latin julapium, de l'arabe jelâb, potion médicinale composée de fruits, de miel ou de sucre et d'eau, venant lui-même du persan golapa, de gul, rose, et ap , eau , à cause de la couleur rosée donnée à cette préparation.

**Jupe, جبة :** emprunt à l'ancien italien du sud jupa « veste d'homme ou de femme d'origine orientale », latin médiéval juppum, lui-même emprunté à l'arabe gubba « veste de dessous».

**Kabyle :** il est utilisé pour la première fois vers le XVIII ème. siècle, d'abord sous la forme De Cabeilles, puis Cabaïls par les explorateurs occidentaux pour désigner les populations berbères de l'Algérie septentrionale, alors même que l'arabe est déjà présent sur une partie du pays. Transcrit sous la forme de « kayel » (absence du phonème « v » dans l'alphabet arabe), les Kabyles prononcent « kvayel » qui signifie « ceux avant » pour désigner les autochtones. Le terme « kvayel » est le pluriel du mot « kvel » qui signifie : « avant, précédent ». Toutes les tribus « autochtones » de Kabylie sont fédérées sous l'unique vocable de « kvayel » ou « kabyles ». C'est donc le terme que les Européens utilisaient pour désigner ces montagnards qui portaient des noms différents en fonction des tribus auxquelles ils appartenaient. Aussi, il pouvait aussi bien désigner les Berbères des Aurés, de l'ouest algérien, et même du Maroc. On parlait alors de Kabylie de l'Ouarsenis, ou encore des kabylies du Maroc. Le nom s'est ensuite restreint à l'ensemble formé de la Kabylie du Djurdjura et du Dahra et celles des Bibans-Babors, du fait notamment de la plus grande attention que la France a fixé à cette région qui opposait une résistance plus tenace. Certains lui attribuent une origine phénitienne, de la liaison du « k », comparatif dans la langue hébraïque, et de Baal, nom de divinités syriennes ; k-Ball, adorateur de Baa. Seul l'historien Hérodote mentionne les « cabales », tribus libyques de Cyrénaïque, mais aucun des nombreux auteurs de l'époque romaine, géographes ou historiens, n'en font mention.

**Kali, قلي :** emprunt à l'arabe qali, forme vulgaire de qily « soude, cendres de soude ».

**Khan, جان :** emprunt au persan han « caravansérail, hôtellerie », mot passé également en turc et en arabe.

**Kandjar ou kandjiar, خنجر :** emprunt à l'arabe hangar « coutelas, poignard », d'origine persane, également passé en turc : hançer. Par l'intermédiaire de l'espagnol alfanje et par la voie de l'hispano arabe hangal, ce mot est également passé en français sous la forme alfange « cimenterre ».

**Kermès, قرمز :** de l'arabe, kermes, cochenille, qui a donné aussi cramoisi. Kermes vient du sanscrit karmi, qui signifie un ver.

**Ketmi, خطمية :** emprunt à l'arabe haṭmi, hiṭmi « guimauve ». Latin botanique Ketmia.

**Khamsin, خماسين :** emprunt à l'arabe hamsin, dérivé de hamsa « cinq », « cinquante; période d'une cinquantaine de jours entre Pâques et la Pentecôte; vent du désert, en Égypte, qui souffle par intervalles pendant cette période ».

**Khôl, كحل :** emprunt à l'arabe kuḥl « antimoine; collyre fait de poudre d'antimoine ».

**Kief ou kieff, كيف :** emprunt à l'arabe kayf (arabe maghrébin kif) « plaisir; bien-être, santé; joie, bonne chère; état de gaieté causé par le haschich; haschich ». Mot également passé en turc : keyif.

**Kif-kif, كفف :** emprunt à l'arabe maghrébin kif kif « exactement comme, c'est la même chose » (littéralement : « comme comme »), redoublement de kif (arabe classique kayfa). En arabe, le mot "kif" signifie "pareil". Cette expression semble avoir été importée en France au XIX<sup>ème</sup>. siècle.

**Koubba :** mot arabe « dôme, coupole ». Monument élevé sur la tombe d'un marabout.

**Krak :** emprunt à l'arabe karak « château fort », et celui-ci à l'araméen karka, syriaque karko « place forte, ville ».

**Laiton :** emprunt à l'arabe laṭun « cuivre », et celui-ci au turc « or » (et dans certains dialectes turco-tatares et mongols : « cuivre »), latin médiéval d'Espagne allatone, emprunt à l'arabe avec agglutination de l'article al.

**Laque, لاک :** emprunt à l'arabe lakk « laque », lui-même emprunté au persan lak, et celui-ci à l'hindoustani lakh, du sanscrit akṣa « tache, marque; cent mille » puis nom donné à la Cochenille-laque (*Coccus lacca*) en raison de son pullulement, enfin nom de la sécrétion résineuse de certains arbres d'Extrême-Orient provoquée par la piqûre de cet insecte.

**Lilas :** espagnol lilac, arabe lîlac ou lîlâc, qui vient du persan lîladg ou lîlang, indigo.

**Lime :** Provençal espagnol et italien lima ; catalan llima ; du latin lima, qui se rapporte à limus, oblique. Emprunt à l'espagnol lima « sorte de citron doux », lui-même emprunté à l'arabe lima.

**Limon :** emprunt à l'italien limone « sorte de citron très acide; citronnier produisant ce fruit », lui-même emprunté par l'intermédiaire de l'arabe laimun, au persan limun : la culture de ce fruit et de cet arbre, introduite par les Arabes dans le Bassin méditerranéen, a été importée en Italie grâce aux Croisades.

**Litham :** emprunt à l'arabe litam « voile couvrant la partie inférieure du visage ».

**Looch :** emprunt à l'arabe la'uq « électuaire » (proprement : « potion qu'on lèche, qu'on prend à petites gorgées »), dérivé de la'iqā « lécher » ; de l'arabe looq.

**Loukoum, راحة الحلقوم :** vient du turc lokum, lui-même issu de l'arabe rahat-ul holkum ou de sa version grecque loukoumia.

**Luffa, لوف :** C'est une plante connue dès le XVII<sup>ème</sup>. siècle grâce aux jardins égyptiens. Elle y est désignée sous le nom arabe de louff.

**Luth, العود :** provençal laut, lahut ; ancien catalan llahut ; espagnol laud ; portugais laude et alaud ; italien leuto, liuto ; allemand laute. Emprunt à l'arabe al-ud (ud «bois; luth», précédé de l'article al-) soit directement, soit par l'intermédiaire de l'ancien provençal loutz ou de l'ancien espagnol alod.

**Maboule :** emprunt à l'arabe mahbul «fou, sot stupide», mot également passé en sabir.

**Macache :** emprunt à l'arabe maghrébin maikans, correspond à l'arabe classique makana say.

**Macramé, مخرم** : emprunt à l'italien (génois) de lin, « tissu oeuvré à franges et broderies pour essuyer les mains et le visage», et celui-ci au turc mahrama «serviette; mouchoir; serviette de toilette», emprunt à l'arabe mahrama «mouchoir; serviette; toilette, toile garnie, étendue sur une table» ou migramah qui signifie frange.

**Madrague**: de l'espagnol almadraba ; de l'arabe almazraba, enceinte de filets pour prendre des thons, de zaraba.

**Magasin : de l'arabe makhâzin**, pluriel de makhzin« dépôt, bureau ».

**Mahdi, مهدي** : emprunt à l'arabe mahdi «bien dirigé; Mahdi», participe passif de hada «diriger, guider dans le droit chemin».

**Mahométan, ane** : Mohamed en arabe, qui signifie le loué, de hamad, louer.

**Mamelouk** : emprunt à l'arabe d'Égypte *mamluk* « esclave blanc, mamelouk » (proprement « celui qui est possédé », *mamluk* est le participe passif de *malaka* « posséder »).

**Marabout** : emprunt au portugais maraboto, marabuto, et celui-ci à l'arabe murabîṭ, à l'origine «homme vivant dans un ribât, sorte de couvent fortifié établi aux frontières de l'empire pour la défense de celui-ci contre les infidèles»; plus tard, le caractère religieux du ribât s'accentua, et murabîṭ vint à désigner un homme pieux, un ermite, un saint, et par extension, s'appliqua au tombeau d'un marabout, puis à tout objet ou animal considéré comme sacré.

**Marcassite** : du portugais marquezita ; de l'arabe markazat, pyrite.emprunt, probablement par l'intermédiaire de l'italien marcassita et du latin médiéval marchasita.

**Massepain** : d'origine incertaine, à l'origine se trouverait l'arabe du Yémen mautaban «celui qui ne quitte pas son siège» (dérivé de ataba «être assis») qui aurait servi de sobriquet au roi qui reste inactif et ne combat pas ses ennemis, et en serait venu à désigner une pièce de monnaie byzantine montrant sur une face le Christ assis sur son trône (d'où ancien vénitien matapan, nom d'une monnaie vénitienne frappée en 1193 et abolie au xv ème. siècle ); le nom de la monnaie ( latin médiéval, 1202, marzapanus qui aurait désigné une taxe prélevée en Syrie sur certaines marchandises) aurait servi ensuite à désigner une mesure de capacité (catalan, 1340, marzapane «petite mesure de grains» attesté sur la côte sud de l'Asie mineure chez les marchands venant d'Italie), puis une petite boîte servant surtout à emballer la

Confiserie, puis le contenu de cette boîte.

**Masser, مسح** : Arabe, mass, manier, toucher, palper ; on a aussi proposé le verbe grec signifiant pétrir ; mais une étymologie orientale est vraisemblable à cette pratique si usitée en Orient.

**Massicot** : de l'italien marzacotto «sorte de vernis dont on se servait dans la fabrication des vases», lui-même probablement issu de l'arabe mashaquniya.

**Mastaba, مصطبة** : Le mot mastaba vient de l'arabe maṣṭaba<sup>h</sup> (qu'on peut aussi transcrire maṣṭaba<sup>l</sup>), et signifie « banc de pierre ». C'est le nom qu'ont donné à ces édifices les ouvriers égyptiens d'Auguste Mariette. Il semblerait que le mot arabe, en dernière analyse, soit un emprunt à l'araméen miṣṭubbā, lequel l'aurait à son tour emprunté au grec ancien στιβάς stibás, « lit d'herbe », ou στύπος stúpos, « tronc ».

**Mat, شاه مات** : tiré de l'expression échec et mat, emprunt à l'arabe as-sah mat(a) «le roi est mort» (as-, forme assimilée de l'article défini al-; sah «roi, dans le jeu d'échecs», emprunt au persan sah «roi»).

**Matelas, مطرح** : du wallon, matera ; picard, materas ; provençal almatrac ; espagnol et portugais almadraque ; catalan matalas ; italien materasso ; bas-latin, materacium, mataritium, almatricium ; latin médiéval mataracius probablement emprunt, par l'intermédiaire de la langue franque, à l'italien materasso, lui-même issu de l'arabe maṭraḥ «coussin, tapis», dérivé de la racine ṭaraḥa «jeter», l'évolution sémantique s'expliquant par le fait que les coussins ou tapis étaient jetés là où l'on désirait s'asseoir.

**Matraque, مطرقة** : de l'espagnol matraca, emprunt à l'arabe maghrébin maṭraq, arabe classique miṭraq «trique, rondin de bois brut, bâton dont se servent les Bédouins pour conduire leurs chameaux».

**Matras** : origine incertaine. Soit emprunt à l'arabe maṭara «outre, vase», soit du provençal matrat ; ou du latin matara, mataris, materis, qui était un mot gaulois.

**Méchoui, مشوي** : emprunt à l'arabe maghrébin meswi, arabe classique maswi «rôti, grillé ; mouton rôti à la broche», participe passif de sawa «rôtir, griller».

**Médina, مدينة** : emprunt à l'arabe madina «ville».

**Méhari, مهريّة** : emprunt à l'arabe mahri, pluriel mahari, mahara (proprement «de la tribu des Mahra» dans le sud de l'Arabie).

**Mérinos** : emprunt à l'espagnol merinos, pluriel de l'adjectif merino qui sert à désigner une race de mouton à laine fine qui fut introduite en France au XVII<sup>ème</sup>. siècle par Colbert et Daubenton. L'espagnol merino, d'origine obscure, est peut-être à rapprocher de l'arabe merini, ethnique de la dynastie marocaine des Benî-Merîn, issue d'une tribu de Berbères.

**Mesquin, ine مسكين** : de l'arabe miskin « pauvre ».

**Mihrab, محراب** : Les spécialistes ont vainement tenté de retrouver et d'interpréter l'étymologie du mot mihrâb (pluriel mahârib). Parfois le mot est rapproché d'un terme hébreu qui signifie "ruines" ou bien de la racine arabe trilitère h.b.r. qui donne le sens de colère ou de lutte. La littérature pré-islamique attribue au mihrâb divers sens : niche, rentrant, chambre, endroit le plus élevé et le plus important dans un palais ou dans une chambre, ou encore espace séparant deux colonnes ou lieu de sépulture.

**Minaret, منارة** : emprunt au turc minare et celui-ci à l'arabe, منارة mana'ra «phare; minaret», dérivé de na'ra «luire, briller».

**Minbar, منبر** : emprunt à l'arabe minbar, également passé en turc, mimber.

**Mohair, مخير** : de l'arabe moiacar, sorte de camelot. Ou de hair, poil, et mo, nom asiatique d'une espèce de chèvre.

**Mollah, مولى** : Arabe, moula, seigneur, maître, titre d'honneur accordé, chez les Arabes et les Turcs, aux cheiks, aux juris consultes, et en général à tout homme recommandable par son savoir ou sa piété.

**Momie, مومياء** : emprunté au latin médiéval mum(m)ia «substance extraite des corps embaumés, utilisée comme drogue médicinale», lui-même emprunté soit à l'arabe mumiya «mélange de poix et de bitume; substance dont les Égyptiens se servaient pour embaumer leurs morts», dérivé de mum «cire», emprunt au persan mum «cire». ; soit à l'arabe mumiya «corps embaumés ».

**Morfil** : emprunt à l'espagnol marfil «ivoire» et celui-ci à l'arabe azm al-fil , proprement «os d'éléphant» (azm «os», fil «éléphant»).

**Mortaise** : mot d'origine obscure. On suppose que c'est un emprunt à l'espagnol mortaja , qui remonterait lui-même à l'arabe murtazza, participe passé de razza «introduire une chose dans une autre».

**Mosquée, مسجد** : emprunt soit à l'italien moscheta «mosquée», lui-même emprunté à l'espagnol mezquita, soit emprunté, à l'époque de la 1<sup>re</sup> Croisade et par l'intermédiaire du grec byzantin μασγίδιον ou de l'arménien mzkīt, à l'arabe Masgid, mesgid, qui vient du verbe sagad, adorer : lieu d'adoration.

**Moucharabieh, مشربية** : de l'arabe مشربية (mašrabīya). Le mot arabe dérive de la racine š.r.b. signifiant boire (شرب, šariba). Le mot vient de l'habitude de boire à l'ombre du moucharabieh où l'on plaçait des cruches (مشربة, mišraba) poreuses pour obtenir de l'eau fraîche par évaporation.

**Moukere** : emprunt au sabir algérien moukera, mouchéra «femme» et celui-ci à l'espagnol mujer , du latin mulier, c'est à l'origine un mot espagnol (mujer) adopté d'abord par l'arabe. La jota espagnole correspond exactement au [hFa] arabe: la prononciation k est donc le fait d'Européens non espagnols.

**Mousseline, الموصل** : emprunt à l'italien mosolino « sorte de brocart d'or » , emprunt, à l'aide du suffixe -ino (-in), à l'arabe mausili « originaire de Mossoul », dérivé de mausil nom arabe de la ville de Mossoul, sur le Tigre, célèbre pour la toile fine qui y était fabriquée. Emprunt à l'italien mussolina (tela), féminin de mussolino « tissu ou toile de coton ou de laine importés de Mossoul », également emprunt à mausili; les deux emprunts ont probablement eu lieu par l'intermédiaire de Venise, important centre d'échanges commerciaux.

**Mousson, موسم** : emprunt d'abord, soit, par l'intermédiaire du néerlandais monsoen, au portugais monço mouço, lui-même emprunté à l'arabe mawsim « saison; fête qui a lieu à époque fixe, saison du pèlerinage à la Mecque; chez les marins arabes : saison des vents favorables à la navigation vers les Indes », dérivé de wasama « marquer, désigner » ; soit, emprunt directement au portugais ou emprunt à l'espagnol, et celui-ci au portugais.

**Mozarabe** : emprunt à l'espagnol mozarabe, et celui-ci à l'arabe musta'rib « arabisé », participe actif de istaraba « adopter les mœurs arabes, se faire semblable aux Arabes, devenir Arabe », dérivé de arab « Arabes ».

**Mudéjar** : emprunt à l'espagnol mudejar et celui-ci à l'arabe mudaggan « celui (le musulman) auquel on (le vainqueur chrétien) a donné la permission de rester là où il est », participe passif de la II<sup>e</sup> forme de dagana « s'arrêter, se fixer, rester (dans un lieu) ».

**Muezzin**, مؤذن : emprunt au turc meyzin, müezzin, et celui-ci à l'arabe mu'addin , participe actif de addana « appeler à la prière »; II<sup>e</sup> forme de adina « écouter ».

**Mufti**, مفت : emprunt à l'arabe mufti « mufti : interprète de la loi musulmane, jurisconsulte qui délivre des fatwa (sentences) », participe actif de afta « donner une consultation, répondre à quelqu'un par une décision (sur une question de droit) », IV<sup>e</sup> ème forme (causative) du verbe fata .

**Musulman, ane** : emprunt soit directement, soit par l'intermédiaire du turc müslüman, singulier «musulman», au persan musulman ou musliman, pluriel «musulmans», lui-même emprunt à l'arabe muslim «musulman» avec adjonction de la terminaison persane -an, marque du pluriel des noms d'êtres animés. L'arabe muslim est le participe actif du verbe aslama «se confier, se soumettre, se résigner (à la volonté de Dieu)», dont le nom d'action est islam.

**Nabab**, نواب : emprunt par l'intermédiaire du portugais nababo à l'hindoustani nawwab, nabab , «vice-roi, gouverneur», lui-même emprunté à l'arabe nuwwab, pluriel de na'ib «lieutenant, représentant, remplaçant», participi actif de naba «prendre la place de (quelqu'un), représenter, remplacer». L'hindoustani a souvent employé des pluriels arabes comme des singuliers.

**Nacre** : emprunt à l'italien nacc(h)aro, nacc(h)ara, nacchera, qui désigne à la fois un instrument à percussion et la nacre, lui-même emprunté à l'arabe naqqaira «petit tambour» qui a dû désigner par la suite une sorte de cor de chasse.

**Nadir**, نَضِير السَّمْت : emprunt à l'arabe nazir, pour nazir as-samt «opposé au zénith» (nazir «opposé, placé vis-à-vis», samt.), du latin médiéval nadir, italien nadir.

**Natron**, نطرون : emprunt à l'arabe Natrun, nathroun, nom du carbonate de soude naturel.

**Nebka** : emprunt à l'arabe nabka, nabaka «colline; monticule, tertre».

**Nénuphar, نينفر** : emprunt au latin médiéval nenuphar, et celui-ci à l'arabe nainufar, ninufar, nilufar, du persan nilufar, lui-même emprunté au sanskrit nilotpala- «lotus bleu», composition de nilah «bleu-noir» et utpalam «fleur du lotus».

**Noria, ناعورة** : mot espagnol désignant une machine hydraulique servant à irriguer et faite de seaux attachés le long d'une chaîne sans fin; altération de l'ancien espagnol (a)nora (emprunt à l'arabe naura, dérivé de naara «gronder») probablement par contamination de acequia «petit canal d'irrigation» (lui aussi d'origine arabe).

**Nouba, نوبة** : emprunt à l'arabe maghrébin nuba (correspondon à l'arabe classique nauba) «tour, tour de rôle; service de garde; corps de troupe faisant, à tour de rôle, son service auprès d'un prince ou dans une place de guerre; concert de musique qui a lieu périodiquement devant la maison d'un prince, d'un officier ou d'un dignitaire; concert, fanfare, orchestre»

**Nuque, النخاع** : emprunt au latin médiéval nucha «moelle épinière», lui-même emprunté à l'arabe nuha. Le sens moderne est dû à l'influence sémantique de l'arabe nuqra «nuque», et à la substitution de medulla à nucha, en latin scientifique du XVI<sup>ème</sup>. siècle, pour désigner la moelle épinière.

**Orange, نارنج** : l'ancien français pome (d') orenge serait un calque de l'ancien italien melarancio, le -a composition de mela «pomme» et de arancio «oranger» et «orange», ce dernier étant emprunté, avec déglutination, à l'arabe narang(a), lui-même emprunté au persan narang; le o- du français moderne s'explique probablement par l'influence du nom de la ville d'Orange, ancien français Orenge, tandis que le -a- s'explique par celle de l'italien arancia, orange étant d'abord attesté dans une traduction de l'italien. Au Moyen Âge, le mot désignait l'orange amère, transmise par les Perses aux Arabes, qui l'importèrent en Sicile d'où elle passa au reste de l'Europe méditerranéenne. L'orange douce, apportée de Chine par les Portugais au XVI<sup>ème</sup>. siècle a évincé, en héritant de son nom, la variété amère.

**Orcanète** : origine inconnue. Cependant on peut songer à l'arménien orak, couleur, orakanel, se colorer ; la drogue étrangère, dont parle l'instruction pour la teinture, pourrait venir du Levant.

**Orseille** : emprunt au catalan orxella et celui-ci au mozarabe 'urgâ(l)la, mot d'origine incertaine.

**Ouate** : origine incertaine. Certains dictionnaires et ouvrages scientifiques des XVII<sup>ème</sup>. et XVIII<sup>ème</sup>. siècles mentionnent que l'ouate était à l'origine issue d'une plante orientale appelée Apocynum ou Asclepia syriacum ou aegyptiacum, le mot serait donc issu de l'arabe d'Égypte mais cette hypothèse est contredite par les 1<sup>res</sup> attestations. On propose aussi l'arabe wādḍa proprement «mettre», wādḍa (taub) «ouater (un habit)».

**Oued, واد** : emprunt à l'arabe wad (wed en arabe vulgaire) à l'état indéterminé, (al) wadi à l'état déterminé, «vallée; lit de rivière, rivière». Le pluriel arabe est audiya (widan en arabe vulgaire).

**Pastèque, بطيخه** : emprunt à l'arabe biṭṭiḥa بطيخه ou baṭṭihpa «melon d'eau», lui-même déjà emprunté, par les botanistes, en latin médiéval: batheca arabica XV<sup>ème</sup>. siècle et batheca

**Patache** : probablement arabe batâs « bateau à deux mâts » Petit navire de surveillance. Anciennement, en Orient, diligence peu confortable où l'on voyageait à peu de frais.

**Poutargue** : emprunté à l'arabe butarih.

**Quintal, قنطار** : emprunt, par l'intermédiaire du latin médiéval quintale, à l'arabe qinṭar « quintal », lui-même emprunté par l'intermédiaire de l'araméen au grec médiéval κεντηνάριον, emprunt au latin tardif centenarium « poids de cent livres ». La forme quintar, attestée aux XIII<sup>ème</sup>. et XIV<sup>ème</sup>. siècles est probablement empruntée directement à l'arabe quintâr.

**Racahout** : origine obscure. Un étymon arabe raqaut ou raqut est proposé.

**Raki** : emprunt au turc raki, même sens, lui-même emprunté à l'arabe araḡi, dérivé de araḡ, employé pour araḡ at-tamr, proprement « sueur (araḡ) de dattier (tamr) », c'est-à-dire « suc extrait du dattier, qui, par fermentation, acquiert des qualités alcooliques », et, par extension « eau-de-vie, toute liqueur distillée ».

**Ramadan, رمضان** : emprunt au turc ramazan, et celui-ci à l'arabe ramāḍan, mois de la grande chaleur, de ramad, être échauffé ; ainsi dit parce que, primitivement, il arrivait quand le soleil est dans toute sa force ; nom du 9<sup>ème</sup>. Mois de l'année musulmane, consacré au jeûne.

**Rame**, رزمة : emprunt au catalan raima, rayma, lui-même emprunté à l'arabe razma, variante de rizma, dérivé de razama « mettre en paquet ».ème

**Raquette**, راحة : emprunt à l'arabe raḥa « paume » par l'intermédiaire du latin médiéval des textes médiévaux. Rasceta manus « le carpe » XI ème. siècle rasca « le tarse » (XI ème. siècle raseta « le carpe » (fin XIII ème. siècle). Les formes rascette, rasquette, issues de l'arabe raḥa, Auraient subi l'influence d'un autre mot arabe, rusg rasg « carpe; tarse ».

**Ras** : emprunt à l'anharique ras « tête, chef », mot répandu depuis le voyage du Ras Makonnen en Europe vers 1889. L'amharique ras et l'arabe ra'is (raïs) remontent à une racine sémitique commune.

**Razzia**, غزو : emprunt à l'arabe maghrébin gaziya, rhaziat (en arabe classique gazwa), expédition guerrière des musulmans contre les infidèles. C'est par imitation que les Français, en Algérie, nomment razzia expédition faite par eux contre les tribus dont ils enlèvent souvent les provisions et les troupeaux. L'ancienne langue disait, dans un sens analogue, rese, reise, raise, qui vient de l'ancien scandinave, reisa, expédition, allemand Reise, voyage.

**Réalgar** : emprunt à l'arabe rahg (ou rahag) al-gar. Le mot est probablement parvenu en français par l'intermédiaire de l'espagnol rejalgar ou du catalan realgar, également le latin médiéval realgar, le vénitien realgar et l'ancien provençal realgar. L'arabe rahg al-gar serait une erreur de lecture pour rahg al-far « poudre des rats », cette substance étant effectivement utilisée comme mort-aux-rats.

**Rebab**, ربابة : provençal rabey ; espagnol rabel ; portugais rabil, arrabil, rabeca ; italien ribeca, ribeba ; de l'arabe rabeḥ, espèce de violon à une ou à deux cordes.

**Rebec** : de l'ancien français rubebe, emprunté à l'arabe rabab (rebab).

**Récif** : emprunté soit à l'espagnol arrecife « récif », lui-même emprunté à l'arabe ar-raṣṣf, soit au portugais recife, de même origine que l'espagnol.

**Reg**, رَقْ : emprunt à l'arabe ruqq « reg ».

**Rob** : du latin médiéval rob, emprunt à l'arabe rubb « suc de fruit épaissi par la décoction ».

**Rock** : oiseau fabuleux des contes arabes, qui est supposé être d'une force et d'une grandeur prodigieuse et dont parlent *Les mille et une nuits* (arabe, rokh).

**Romain**, رَمَانَة : emprunt à l'arabe rumman (a) « grenade », puis, par analogie de forme « poids-courseur de la romaine », par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs langues romanes: italien romano, ancien provençal romá, romana, ancien lyonnais roman, catalan romana, espagnol romana.

**Roumi**, رومي : emprunt à l'arabe rumi « romain (du Bas-Empire), byzantin, grec orthodoxe; par extension, chrétien européen ». L'arabe rumi est passé en persan et dans les langues de L'Inde, où il désigne les Turcs, successeurs de l'Empire romain d'Orient; (les Persans et les Mogols aux Indes, appellent les Turcs encore aujourd'hui Roumi``). En ancien français romi « pèlerin (de Compostelle) », moyen français roumi « pèlerin », à distinguer de l'ancien provençal romieu, ancien français-provençal romeu qui représentent le bas latin romeus « pèlerin ».

**Sacre**, صقر : emprunt à l'arabe ṣaqr « faucon », très probablement lui-même emprunté au latin sacer « sacré ».

**Safari**, سفر : le mot "safary" est un mot d'origine kenyan et qui veut dire "Voyager" en langue swaeli et celui-ci est un emprunt à l'arabe Safar « voyage ».

**Safran 1**, زعفران : wallon, sofran ; provençal safran, safra ; catalan safrá ; espagnol azafrano ; portugais açafrao (dernier a long) ; italien zafferano ; emprunt au latin médiéval et celui-ci de l'arabe az-za'ferān, qui vient du persan zaāfer.

**Safran 2**, زعفران : Origine incertaine; peut être de l'arabe za fran « crochet du gouvernail ».

**Sagaie** : emprunt à l'espagnol azagaya « petite lance », et celui-ci à l'arabe maghrébin azagaya ( article al- assimilé en az- devant z ; zagaya « javelot, lance », mot d'origine berbère).

**Sakièh**, ساقية : emprunt à l'arabe saqiya « canal d'irrigation ; rouehydrolique mue par des bœufs », participe actif féminin substantif de saqa « donner à boire, irriguer ».

**Salamalec** : emprunt à l'arabe السلام عليكم, salam alayk « paix sur toi », formule de salutation

employée par les musulmans.

**Salep, خصى الثعلب** : du turc salep lui-même issu de l'arabe خصى الثعلب (husan at-talab) signifiant « testicules du renard » en raison de la forme des bulbes de cette plante, abrégé en talab.

**Salicorne** : emprunt au catalan salicorn, plus probablement issu d'un bas latin salicorneum, composition de sal « sel » et de corneum « en forme de corne », de l'arabe salcoran.

**Santal, صندل** : emprunt au latin médiéval sandalum, et celui-ci à l'arabe sandal, mot d'origine indienne. Sandal a été refait en santal d'après le grec σάνταλον de même origine que l'arabe.

**Saphène, صافن** : emprunt au latin scientifique saphena, sophena et celui-ci à l'arabe safn ou safin, peut-être lui-même emprunté au grec σαφηνής « évident, clair ».

**Sarrasin** : le terme sarrasin proviendrait, d'après certains, de l'arabe شرقيين sharqiyyīn (orientaux). Selon d'autres, le mot vient de sarakenoi en grec ancien, qui a donné en bas latin Sarracenus (pluriel: Sarraceni). On le retrouve chez les auteurs classiques latins des trois premiers siècles après J.-C. où il désignait une tribue arabe de la péninsule du Sinaï ou du Yémen. Il a été utilisé au Moyen Âge par les Occidentaux pour désigner toutes les tribus arabo-berbères. Les Berbères sont appelés plus spécifiquement Maures (terme d'origine phénicienne que les Romains employaient : l'Afrique du Nord sous domination romaine était appelée Maurétanie "pays des Maures"). Sous la domination musulmane, les Arabes ont appelé les habitants de l'Afrique du Nord du terme grec Barbar, qui est devenu Berbère. Les « Sarrasins » (qui étaient, en réalité, des Maures) font irruption dans le monde occidental lors de l'invasion de l'Espagne en 711 par l'armée berbère envoyée par le gouverneur arabe de l'Afrique du Nord pour le compte du calife de Damas. Selon Jean Damascène (Des Hérésies), le terme « Sarrasin » est à rapprocher de Sarah : la légende veut que les Arabes soient les descendants d'Abraham par Agar. Or, celle-ci a été renvoyée « les mains vides » par Sarah. Le terme d'« empire sarrasin » est utilisé dans la littérature historique ancienne pour désigner les califats omeyyade et abbasside.

**Satin, زيتون** : probablement emprunt directe à l'arabe zaitun, dérivé de Zaitun, nom arabe de la ville chinoise de Tseu-Thoung où se fabriquait cette étoffe. Le français a également connu les formes zetonnin, zatony, zatoni, satonny, satanin, zatanin. Ces formes semblent

empruntées à l'italien, qui a lui-même emprunté le mot à l'arabe zaituni, d'où proviennent également l'espagnol aceituni et le catalan atzaytonin, asceytoni, zetoni.

**Scheik** شيخ: 1272 arabe chaikh « vieillard ».

**Sébile** : peut-être empruntée à l'arabe sabīl « aumône ».

**Sebka**, سبخة : emprunt à l'arabe sabha, sabaha سبخة sebkah « marais; plaine sablonneuse, salée et marécageuse; lac salé ».

**Seguia**, ساقية : emprunt à l'arabe maghrébin segia, correspond à l'arabe classique saqiya « canal d'irrigation ».

**Séide** : Séide, personnage de la tragédie de Mahomet par Voltaire ; il est dévoué au prophète jusqu'au point de commettre un assassinat par son ordre. Séide ne vient pas de l'arabe seyid, seigneur, qui a donné cid, mais de Zeid, nom d'un affranchi de Mahomet.

**Séné**, سنا : emprunt au latin médiéval sene « séné » et celui-ci à l'arabe sana.

**Sequin** : Probablement emprunté à l'italien zecchino qui, bien que n'étant attesté que depuis 1543 à Venise, désigne une monnaie frappée à Venise en 1280, dérivé de zecca « lieu où l'on frappe les monnaies », emprunté à l'arabe sikka « poinçon, coin, monnaie ».

**Sesbania** : emprunté à l'arabe saysaban et celui-ci au persan sisaban, du latin scientifique sesbanus.

**Sidi** : emprunté à l'arabe maghrébin sīdī « mon seigneur », dérivé, au moyen du suffixe possessif de la 1<sup>re</sup> personne du singulier -ī, de sīd, en arabe classique sayyid « chef, seigneur, maître; monsieur; titre des descendants directs de Mahomet ». Au Maghreb, sīdī est également employé comme titre d'honneur devant les noms des saints de l'Islam.

**Simoun**, سمون : emprunt à l'arabe samum, par l'intermédiaire de récits de voyageurs. Semoum, vent brûlant, pestilentiel, de semm, empoisonné. Les arabisants recommandent d'écrire semoum et non simoun ou semoun.

**Sinus** : le mathématicien indien Âryabhata (VI<sup>e</sup> ème. siècle) utilise le mot jīva qui signifie corde, puis le mathématicien arabe Al-Fazzârî (VIII<sup>e</sup> ème. siècle) arabise ce mot en jība, mot n'ayant pas de signification en arabe. Enfin, G. de Grémone (XII<sup>e</sup> ème. siècle) confond jība avec jaīb, d'autant plus facilement qu'en arabe, les voyelles sont parfois omises ; or jaīb

signifie « poche, cavité » et il le traduit naturellement en latin par sinus.

**Sirocco** : emprunt à l'italien scilocco « vent de sud-est » XIII ème. siècle et celui-ci soit à l'arabe maghrébin slôq (arabe saluq, suluq, saluk, suluk) « vent de sud-est », soit à l'arabe suruq « lever du soleil; est », dérivé du verbe saraq « se lever (soleil) ».

**Sirop**, شراب : emprunt au latin médiéval siroppus, sirupus, syrup (p) us et celui-ci à l'arabe sarab, charab « boisson ».

**Sloughi** : emprunt à l'arabe maghrébin slugi, arabe classique saluqi « lévrier », dérivé au moyen du suffixe ethnique -i de Saluq, nom d'une ancienne ville du sud de l'Arabie.

**Smala**, زملة : emprunt à l'arabe maghrébin zmala (arabe classique zamala) « grande agglomération de tentes regroupant l'entourage d'un chef arabe: famille, compagnons, serviteurs, soldats, ainsi que leurs troupeaux et leurs biens ».

**Sofa**, صفة : emprunt au turc sofa « estrade » et celui-ci à l'arabe şuffa « coussin que l'on met sur une selle; estrade, banquette dans une mosquée; divan, sofa ».

**Sophora**, صفيراء : emprunt à l'arabe şufayra' « arbre dont le bois jaune est employé pour la teinture », mot de même origine que l'adjectif aşfar « jaune ».

**Sorbet**, شربة : emprunt, probablement par l'intermédiaire de l'italien sorbetto « boisson des Turcs », au turc serbet « boisson rafraîchissante », et celui-ci à l'arabe sarba, charba « boisson », dérivé de sariba, chariba « boire ».

**Souahili**, سواحلي : emprunt au swahili Swahili « la côte swahilie » (d'où mswahili « habitant de cette côte », kiswahili « la langue swahilie ») et celui-ci à l'arabe sawahil « Swahili », littéralement « habitant de la côte », dérivé au moyen du suffixe ethnique -i de sawahil, pluriel de sahil « côte ».

**Soudan** : emprunt à l'arabe sulţan « pouvoir, domination, autorité; sultan, le plus haut titre auquel un prince musulman pouvait aspirer ». Ce mot trouve donc ses racines lointaines dans la langue pharaonique. Nésou, Nésout et Soudan : tous ces mots ont désigné dans l'Histoire de Kémèt, à travers les siècles, celui qui gouvernait, le souverain, le pharaon. La Civilisation pharaonique prenait ses sources au sud, au Soudan qui à cette époque était peuplé de Noirs, d'après tous les textes anciens : ici, c'est une confirmation ! Mais c'est aussi un cadeau divin

Que le pays d'origine des pharaons de Kémèt porte le nom aujourd'hui même de tous les Rois de Kémèt : c'est-à-dire «soudan ».

**Soude**, سواد : emprunt à l'italien soda « soude », et celui-ci à l'arabe suwwad, même sens.

**Soufisme** : le mot soufisme vient de l'arabe « sūf », laine, premiers ascètes musulmans ainsi désignés à cause du vêtement de laine rugueuse qu'ils portaient. Ou peut-être du mot grec "sofia" la sagesse. D'autres explications avancent l'hypothèse que le mot soufisme vient de l'arabe "suffa", "banc" et ferait référence au banc sur lequel le prophète s'asseyait pour prêcher dans la mosquée de Yathrib (Médine).

**Souk**, سوق : emprunt à l'arabe suq « marché », d'abord par l'intermédiaire de récits, ou de traductions de récits de voyages, puis par voie directe, lors de la colonisation de l'Afrique du Nord par la France.

**Sourate**, سورة : emprunt à l'arabe sura سورة (en état d'annexion: surat) « chapitre du Coran ».

**Sucre**, سكر : emprunt à l'italien zucchero « sucre », attesté depuis le XIII<sup>ème</sup>. siècle lui-même emprunté à l'arabe sukkar qui, de même que le grec σάκχαρον, latin saccharum, est d'origine indienne (sanskrit sárkara); ce sont en effet les Arabes qui ont introduit la culture de la canne à sucre en Andalousie et en Sicile.

**Sultan**, سلطان : emprunt à l'arabe sułtan « pouvoir, domination, autorité; sultan », mot également passé en turc sultan.

**Sumac**, سماك : emprunt, peut-être par l'intermédiaire de l'espagnol zumaque, à l'arabe Summaq « sumac ».

**Sunna**, سنة : emprunt à l'arabe sunna « loi, norme, usage traditionnel »; spécialement « Recueil des faits et des paroles du Prophète Mahomet, considéré comme complément du Coran ». Le mot sounna avait été employé dans la langue des Arabes du pré islam dans le sens de conduite (sîrah) et façon ou méthode (tarîqa).

**Talc**, طلق : du latin médiéval Talc, espagnol et portugais talco, emprunt à l'arabe talq.

**Talisman**, طلسم : emprunt au persan tilism, pluriel talasim, tilismat « talisman, amulette; incantation, charme; sortilège », lui-même emprunté à l'arabe tilasm, tillasm, pluriel talasim,

tilsmat, tilssamat « talisman, charme », et celui-ci au grec τέλεσμα « imposition, impôt, contribution; rite religieux », grec byzantin « objet consacré, talisman ». La terminaison -an de talisman est d'origine obscure, elle pourrait s'expliquer par une confusion partielle avec l'homonyme talisman « docteur de la loi musulmane » ou par l'hypothèse d'un emprunt au persan tilisma.

**Talmouse** : emprunt à l'arabe talmusa « pâtisserie, gâteau », de l'arabe de Syrie qui se rattache à la racine sémitique tlm « aplatir et plier la pâte (de sorte qu'elle puisse être fourrée) ».

**Tamarin**, تمر هندي : emprunt au latin médiéval tamarindus, et celui-ci à l'arabe tamr hindi « tamarin » (proprement « datte [tamr] indienne [hindi] »).

**Tamaris**, ترفاء : emprunt au latin tamarix, tamarice, -es ; bas latin tamariscus, tamaricium « tamaris », l'ancien provençal tamaris, tamarisc. Probablement de la racine arabe Tamar.

**Tambour**, طبل, طنبور : emprunt soit au persan tabur « tambour », peut-être avec influence de l'arabe tunbur « instrument à cordes, ordinairement formé d'un corps creux sur lequel est tendue une peau », soit à l'arabe tubul, pluriel de tabl « tambour », peut-être également avec influence de l'arabe tunbur.

**Tare**, طرح : emprunt probablement par l'intermédiaire de l'italien tara, à l'arabe tarḥ « rejet; soustraction, déduction » (qui aurait connu une forme vulgaire tarah.), dérivé du verbe taraha « jeter, rejeter; écarter; déduire, soustraire ».

**Tarif**, تعريفة : emprunt à l'italien tariffa, et celui-ci à l'arabe tarif « notification, information; définition, détermination » (et tatfa « notification, information; tarif »), nom d'action du verbe Arrafa « annoncer, informer, faire connaître », 2<sup>ème</sup>. forme de arafa « connaître, savoir ».

**Tartre** : croisement de Tartarus « Enfer » et arabe durdi « sédiment, dépôt ».

**Tasse**, طاس : emprunt à l'arabe tasa, tassa « coupe, tasse, écuelle », lui-même emprunté au persan tast « tasse, soucoupe ». Le mot est très probablement parvenu en français par l'intermédiaire du provençal et/ou de l'italien provençal tassa, italien tazza; espagnol taza, latin médiéval en domaine provençal tassa, tassia et en domaine italien tassia.

**Tell** : emprunt à l'arabe tall « colline, monticule, butte, tertre; Tell, partie septentrionale de l'Algérie, par opposition à Sahara ».

**Timbale, طبل :** emprunt à l'ancien provençal tambala, lui-même emprunté à l'arabe tabl, devenu en arabe d'Espagne ṭabál.

**Toman :** emprunt au persan tuman « dix mille dinars (vx); division (militaire, vx); unité monétaire iranienne (= 10 rials) », lui-même emprunté au turc tuman « grand nombre; dix mille; dix mille dinars » (turc moderne tümen « grand nombre, foule; division ») qu'il est tentant de considérer comme un emprunt au tokharien tumane, tmane, tmaṃ « dix mille ». De l'arabe tōmân.

**Touareg :** L'origine de ce nom est inconnue. Peut être de l'arabe tawariq ou deṭarqi. Certains pensent encore, qu'il provient d'un mot arabe qui signifie « abandonnés », d'autres qu'il dérive du nom d'une région libyenne appelée encore à ce jour Targa (« rigole » ou « vallée »). C'est la région de Oubari, dans le Fezzan. La dénomination d'origine Aw-Targa (fils de Targa) en berbère atargi, à l'origine du nom pour certains, tandis que d'autres retiennent que depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les chroniqueurs médiévaux arabes les appelaient tawwareq. À l'époque coloniale, les Français ont utilisé et popularisé le mot Touareg comme le pluriel de Targui en français (féminin Targuia, pluriel Twareg). Cette distinction est souvent abandonnée et l'on accorde parfois le mot comme en français (un Touareg, des Touaregs et touareg(s) pour l'adjectif avec quelquefois touarègue(s) au féminin). Les Touareg préfèrent d'ailleurs se désigner eux-mêmes par Imajaghan ou Imuhagh (noble et libre) ou par Kel Tamajaq (les gens de Tamajaq). Tamahaq, Tamajaq et Tamachaq sont toutes les trois des déformations de Tamazight dues à une altération par les accents du sud.

**Toubib, طبيب :** de l'arabe طبیب (ṭabīb, « médecin ») via le maghrébin ṭbib. Terme d'argot militaire au XIX<sup>e</sup> siècle. Attestations avec ou sans voyelle épenthétique (tobib, tébib, tbeb).

**Truchement, ترجمان :** le mot français " Truchement " vient de l'arabe turjumân signifiant " traducteur " ( du verbe tarjama = traduire ). Il apparaît semble-t-il pour la première fois à la fin du XII<sup>ème</sup>. siècle sous la forme « drugement », dans la chanson de geste La Prise d'Orange qui appartient au cycle de Guillaume d'Orange. Le XII<sup>ème</sup>. siècle c'est l'époque des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> croisades, qui amènent nombre d'Européens à être en contact direct avec le monde arabe ; une époque de guerres, certes, mais aussi durant laquelle de nombreux échanges culturels s'opèrent et des éléments de culture arabe sont introduits en Europe. A la fin du XIV<sup>ème</sup>. siècle on le retrouve dans la Chronique de Flandre sous la forme " trucheman ", toujours dans le sens initial du mot arabe. C'est durant la période du moyen français (XIV<sup>ème</sup>. - début

XVII ème. siècle) qu'il évolue progressivement en " truchement ". Le sens s'étoffe aussi, en prenant à côté du sens initial de traducteur celui d' " intermédiaire ". Au XV ème. siècle, on trouve dans un rondeau de Charles d'Orléans un sens militaire qui va en ce sens, avec la signification de " porte- parole / représentant ". Au XVI ème. siècle Pierre de Brach témoigne dans ses poèmes de cette évolution vers un sens figuré : " Tes larmes sont les truchemens de ton coeur. " Et c'est ainsi que dans les Essais de Montaigne on trouve le sens figuré de " ce qui exprime, fait comprendre. « C'est enfin au XIX ème. siècle que l'on trouve la locution que nous connaissons : par le truchement de «forme sous laquelle le mot a aujourd'hui survécu ». Dernière surprise, notre mot " truchement " a un lien inattendu avec les voyages en Orient ; ceux qui aiment parcourir les récits de voyages au Mashreq ou en Egypte n'ont pu que rencontrer la fameuse et pittoresque figure du " drogman ", cet interprète et guide mis d'abord au service des diplomates, puis des voyageurs. Ce nom de " drogman " pourrait nous apparaître au premier abord d'origine anglaise, de par ses consonnances: et bien non, c'est également un avatar de l'arabe " turjumâ " ! Ce mot apparaît vers le début du XIII<sup>e</sup> s. sous la forme " drogeman " ou " droguemen"signifiant " interprète / traducteur ". Son parcours vers le français est semble-t-il mieux connu, et serait passé de l'arabe égyptien " targumân " au provençal et à l'italien, peu être par l'intermédiaire du grec byzantin, puis de là au français.

**Turbéh :** emprunt au turc türbe « mausolée » et celui-ci à l'arabe turba « terre; tombeau; sorte de grand mausolée ou édifice en forme de mosquée construit sur un tombeau; cimetière ».

**Turbith :** emprunt à l'arabe turbid « turbith », et celui-ci à une langue de l'Inde, du sanskrit triṣṭa « triple; turbith » ou trivṛita « turbith ».

**Turc :** emprunt au turc türk « turc » (comme nom commun, signifie « puissance ».). Les

Turcs étaient connus des Chinois au VI<sup>e</sup> s. sous le nom de T'ou-Kiue (probablement emprunt au mongol türküt, pluriel de türk, et des Grecs au VI<sup>e</sup> s. également Τοῦρκος.

**Typhon :** emprunt au latin typhon « tourbillon de vent, tempête » et celui-ci au grec τυφών « tourbillon de vent, trombe d'eau, ouragan ».Emprunt au portugais tufão « cyclone, ouragan (en particulier dans l'Océan Indien et en Mer de Chine) », lui-même emprunté à l'arabe ṭufan « inondation, déluge; tourbillon, trombe », probablement par le canal de pilotes arabes employés par les explorateurs portugais.L'arabe ṭufan, attesté dans le Coran, est à son tour

Emprunt au grec τῳφῶν, probablement par l'intermédiaire du syriaque, et il est également passé dans plusieurs langues orientales: turc, persan, langues de l'Inde, malais.

**Uléma, عالم** : emprunt au turc ulema « savants; les ulémas » (pluriel de âlim « savant ») et celui-ci à l'arabe ulama', pluriel de alim « savant, docte, érudit », participe actif substantif de alima « savoir, connaître ».

**Usnée** : emprunt à l'arabe usna « mousse, lichen ».

**Varan, ورن** : emprunt à l'arabe waran, variante de waral « varan ». Latin scientifique varanus.

**Vizir** : emprunt au turc vezir « vizir, ministre », et celui-ci à l'arabe wazir, ouazîr.

**Youpin** : emprunt à l'arabe yahudi « juif » (prononciation maghrébine: yudi), et celui-ci à l'hébreu y<sup>h</sup>udhi « juif ». Déformation de youdi ou de youtre au moyen d'un suffixe argotique -pin que l'on retrouve également dans Auverpin, marloupin, etc.

**Zain, زين** : emprunt à l'italien zaino « qui n'a aucun poil blanc (d'un cheval) », lui-même emprunté malgré l'écart chronologique, à l'espagnol zaino et « traître, faux (des chevaux et des personnes) », d'origine arabe mais d'étymon incertain.

**Zaouïa** : emprunt à l'arabe zawiya « angle, coin, cellule; petite mosquée, oratoire »; spécialement, au Maghreb « petite mosquée recouverte d'un dôme, construite sur le tombeau d'un saint de l'Islam, et comprenant des locaux pour la lecture du Coran, la prière, l'enseignement religieux et général, l'hébergement des maîtres, des étudiants, des voyageurs, des mendiants ».

**Zellige زليج**: mot de l'arabe maghrébin.

**Zénith, سمت الرأس** : emprunt au latin médiéval zenit, cenith; zenith; ces formes sont issues par mauvaise lecture (ni pour m) de semt, zemt, transcrit de l'arabe samt, pour samt ar-ra's « Zénith (proprement: chemin [au dessus] de la tête) ».

**Zéro, صفر** : emprunt à l'italien zero « zéro », « rien », altération de zefiro, issu du latin médiéval zephirum, emprunt à l'arabe ṣifr « vide; zéro » (chiffre). Le mot français zéro a supplanté chiffre dans le sens « zéro » que ce dernier avait en ancien français et moyen français avant de se spécialiser, à partir de la fin du xv<sup>e</sup> s. dans celui de « signe d'un système

numérique », qu'il a toujours.

**Zinzolin, ججلان** : emprunt à l'italien giuggiolena « sésame », parce qu'à partir de la graine de cette plante on obtient une teinture violette, lui-même emprunté à l'arabe, ججلان , gulgulan, djoljolan « sésame ».

**Zouave, زواوي** : emprunt à l'arabe maghrébin Zwawa « nom d'une confédération de tribus kabyles de la région du Djurdjura, en Algérie, où étaient traditionnellement recrutés des soldats ».

## **-II- Les mots propres à l'édition 1972 :**

**Alfange**, **خنجر** : espagnol et portugais alfange, de l'arabe al chandjar.

**Arcanne**, **اركان**: de l'arabe al henna.

**Bédégar** : emprunt à l'arabo-persan badawärd (lui-même composé du persan bad « vent, souffle », et de l'arabe ward « rose »), par l'intermédiaire du latin médiéval.

**Chadouf**, **شادوف** : emprunt à l'arabe d'Égypte saduf.

**Charabiah** : de l'espagnol algarabía lui-même issu de l'arabe al arabīya (la langue arabe)

**Jarde**, **جرد** : emprunt à l'italien giarda, lui-même emprunté à l'arabe garad : le mot a d'abord été introduit en Sicile par les vétérinaires.

**Maghzen**, **مخزن** : emprunt à l'arabe mahzan «magasin, entrepôt; bureau; trésor public», arabe maghrébin «gouvernement; les cavaliers du gouvernement; soldats irréguliers».

**Mazagran** : de Mazagran, nom d'un village d'Algérie, près de Mostaganem.

**Mélongène** : emprunt au latin botanique médiéval melongena, melongenina, bas latin melangolus, merangolus et celui-ci à l'italien melanzana, emprunt au grec byzantin ματιζάνιον, μελιτζάνα melanzana, lui-même emprunt à l'arabe badingan, qui l'est à son tour au persan badingan, badingan et celui-ci au sanscrit.

**Mozabite** : le mot Mozabites provient du mot Mzab plus le suffixe –ite. Mzab est le nom d'une région d'oasis dans le Sahara algérien.

**Patard**: de l'arabebata-qa.

**.Reis** : emprunt au turc reis « chef, président; capitaine », lui-même emprunté à l'arabe ra'is (raïs).

**Ribesiées** : du latin médiéval ribesiaceae, de l'arabe ribas.

**Roquer** : de l'arabo persan roch

**Tabis** : espagnol portugais et italien tabi ; bas-latin attabi ; de l'arabe 'attâbîya, nom d'étoffes bigarrées et ondées, qu'on fabriquait dans un quartier de Bagdad, dit el'attâbîya, ainsi nommé de 'Attâb, un arrière-petit-fils d'Omaïya.

**Tabor** : emprunt à l'arabe ṭabur « bataillon, régiment, escadron », lui-même emprunté au turc tabur.

**Targui** : singulier de Touareg (1).

**Tuthi**, **توتياء** : emprunt à l'arabe tutiya' « tutie, zinc, oxyde de zinc », probablement lui-même emprunté à une langue de l'Inde:sanscrit tuttha « vitriol bleu (sulfate de cuivre), utilisé comme Collyre ».

---

(1)Voir annexes, p39.

### Les emprunts propres à l'édition 2003 :

**Albacor, ألبروق** : emprunt à l'hispano-amérindien albacora, attesté depuis 1535, probablement de l'arabe marocain bakûra, proprement « jeune bonite », de l'arabe bakûr « précoce ».

**Alcazar** : c'est un emprunt de l'espagnol alcázar à l'arabe القصر (al qasr) : le château (palais fortifié), avec agglutination de l'article défini : on aurait dû écrire le Cazar... Ce mot arabe est lui-même un emprunt au latin castrum. Son diminutif castellum a donné en occitan castel, en français châtel puis château, en anglais castle, en espagnol castillo, d'où le nom de Castille.

**Almicantarat, مقنطرة** : arabe, al-mouqantarat, les cintrées, les voûtées, participe passé du verbe qantar, cambrer, arquer.

**Amulette** : emprunt au latin amuletum « amulette ». De l'arabe hamilat.

**Alquifoux** : espagnol alquifol. L'alquifoux n'est pas autre chose que le cohol, nom commercial du minerai de plomb sulfuré or on sait d'ailleurs que le cohol est le sulfure de plomb. Alquifoux est donc une corruption de l'arabe alcoh, al-kuhl; les intermédiaires sont les formes alcofol, alquifol, dites pour alcoh.

**Arbi** : argot « arabe et tirailleur algérien ». Emprunt à l'arabe arabi pendant la période de la colonisation française de l'Algérie.

**Athamor, تنور** : emprunt au latin médiéval athamor, de l'arabe al tannur, proprement « le four », attesté depuis le Coran, de l'araméen tanura qui remonte au sumérien tinur, tunur. L'espagnol atanor est attesté plus tard que le mot français mais l'emprunt du latin médiéval à l'arabe a probablement eu lieu dans la Péninsule Ibérique

**Ayatollah** : ce nom est un emprunt à un substantif arabe composant de āyāt-, pluriel de āya qui symbolise un signe miraculeux, et du nom divin allah. Cette expression s'est répandue en 1978, lorsque le dignitaire shiite iranien (ayatollah) Khomeini déclencha la révolution qui mit fin au régime du shah.

**Azulejo, الزليج** : emprunt à l'espagnol azulejo « petit carreau de faïence », d'origine incertaine. La forme de l'ancien portugais azurecho ne peut s'expliquer à partir d'un emprunt à l'espagnol azulejo qui serait lui-même dérivé d'azul « bleu ». Peut-être le portugais et l'espagnol sont-ils tous deux emprunts à un diminutif de l'arabe zúlug « pierres lisses ».

**Benjoin** (لبان خاوي) : benjuyn 1479; catalan benjui; arabe luban djawi « encens de Java ».

**Berbère** : emprunt à l'espagnol, attesté comme substantif depuis le XIII<sup>ème</sup>. Siècle, lui-même emprunt à l'arabe Barbar, Berber, terme appliqué par les anciens géographes arabes aux Peuples autochtones de l'ouest et du sud de l'Égypte et étendus à l'époque moderne aux peuples autochtones de l'Afrique du Nord. Le mot arabe est d'origine controversée; sur les rapports de Berbère avec barbare.

**Bézoard** : soit emprunt, par l'intermédiaire du latin médiéval, à l'arabe bazahr, du persan Padzahr « ce qui préserve du poison », soit emprunt, par l'intermédiaire du latin médiéval bezoar, à l'arabe bezuwar, forme maghrébine de bazahr. Le d de la forme moderne est dû à l'influence du suffixe -ard.

**Cador** : de l'arabe gaddour « chef » ou de ca (bot) et (Mé) dor.

**Charia**, شريعة : mot arabe.

**Chiite**, شيعة : arabe chî'î, de chî'a « parti, bande ».

**Crouille** : arabe khouya « frère ».

**Dirham** : mot arabe désignant une ancienne mesure de poids arabe, perse et turque, du grec drachma, drachme.

**Divan** : emprunt au turc divan « conseil, salle du conseil, tribunal; salle garnie de coussins », et celui-ci au persan diwan (dérivé de dibir « écrivain »), « registre, recueil de feuilles écrites », de l'arabe diouân « contrôles d'une armée »; « recueil de poésies » d'où le mot, à partir du sens « registre », a servi à désigner, sous la dynastie arabe des Abbassides (750-1258) différents bureaux et administrations.

**Djihad**, جهاد : répandu dès 1983; mot arabe « effort suprême ».

**Droper** : argot des soldats d'Afrique (1869), d'origine arabe.

**Fatma** : de Faṭīma, nom de la fille du prophète Mahomet; prénom très répandu parmi les femmes musulmanes, d'où son emploi par les Européens comme nom commun pour désigner une femme musulmane.

**Fedayin** : mot arabe pluriel de fedai « celui qui se sacrifie ».

**Fissa**, في ساعة : emprunt à l'arabe fis-saa « في ساعة » « dans l'instant, sur l'heure », déjà courant parmi les soldats français en Afrique du Nord.

**Fou, fol ou folle** : du latin classique follis « soufflet pour le feu; outre gonflée; ballon; bourse de cuir » qui a pris à basse époque en emploi adjectif le sens de « idiot, sot ». Fou a remplacé l'ancien français et moyen français alfin, enfin, emprunt, probablement par l'intermédiaire de

L'espagnol alfil, à l'arabe al fil « l'éléphant », cette pièce ayant été à l'origine représentée par un éléphant. Le nom de fou vient peut-être d'une comparaison de la position des pièces du jeu d'échec avec celle du fou de cour auprès du roi.

**Hadith, حديث** : emprunt à l'arabe ḥadīth « propos, récit; entretien, conversation; récit rapportant les faits et les paroles du prophète Mahomet ».

**Halal** : de l'arabe « licite ».

**Harissa, هريسة** : de l'arabe harisa (هريسة) « purée, marmelade » dérivé du verbe harasa, « broyer, piler ».

**Intifada** : mot arabe signifiant « soulèvement ».

**Kalium** : de l'ar. Qali- kali.

**Kharidjisme** : arabe kharadja « sortir ».

**Merguez** : emprunt à l'arabe maghrébin mergaz, merkaza « saucisse », mot connu en arabe d'Espagne sous les formes mirkas ou merkas « saucisse ».

**Moudjahidin** : mot arabe, pluriel de moudjahid « combattant de la guerre sainte ».

**Nafé** : Probablement emprunt à l'arabe nafi', tiré de nafi' li-ss-sadr « utile pour la poitrine » (nafi' « utile », li « pour », al « la », sadr « poitrine »). Naffe, nafé serait emprunté au persan nafeh (peut-être le même mot que l'arabe nafḥa « odeur ») « vésicule de musc ».

**Niquer, نكح** : argot militaire « posséder charnellement », mot du sabir d'Afrique du Nord, tiré de l'arabe nak : i-nik, 3<sup>e</sup> pers. de l'indicatif « il fait l'amour ».

**Qat** : mot arabe désignant un arbuste.

**Raï, رأي** : Mot arabe qui signifie « l'opinion » ou « point de vue ».

**Raïs** : emprunt à l'arabe ra' īs « chef, président, directeur », dérivé de ra's « tête ».

**Sabra** : de l'arabe sabr « figue de Barbarie ».

**Sahel, ساحل** : emprunt à l'arabe saḥīl « rivage de la mer, littoral; sirocco très fort, au Maroc ».

**Sahraoui**: de l'arabe sahara, habitant du sahara. Le terme Sahara est d'origine arabe As-Sahara, صحراء, qui signifie désert ou steppe.

**Salsepareille** : emprunt au portugais salsaparrilha, lui-même emprunt, avec altération due à l'influence de salsa « persil », à l'espagnol zarzaparrilla « salsepareille », composition de zarza (de l'arabe saras, plante épineuse) « ronce » et de parrilla « treille ». De l'arabe scharac.

**Sarouel, سروال** : emprunt à l'arabe maghrébin serwal « pantalon très large », correspond à l'arabe classique sirwal, emprunt au persan salvar, même sens.

**Taboulé, تبولة :** emprunt à l'arabe libanais et syrien tabbula, dérivé du verbe tabbala, mot arabe tabūla « assaisonner », « relevé avec des condiments ».

**Tajine, طاجن :** Le mot « tajine » vient du nom de la marmite traditionnelle marocaine « tandjra ».

**Taliban, طالب :** Un taliban (طالب [ṭālib], « étudiant » ou « chercheur », pluriel طلاب [ṭullāb] en arabe ; طالب [ṭlb], pluriel طالبان [ṭlbn]). Plus tard a pris le sens d'une personne qui adhère à un mouvement fondamentaliste musulman originaire d'Inde et qui s'est répandu au Pakistan et surtout en Afghanistan en octobre 1994.

**Tandouri :** de l'arabe tannur, « four à pain ».

**Wali :** mot arabe.

**Wilaya, ولاية :** mot arabe.

**CHAPITRE II**  
**CLASSEMENT DES EPMRUNTS**  
**EN PERIODES, EN DOMAINES**  
**ET PRESENTATION EN TABLEAUX**

Passon à travers ce chapitre à la classification en périodes et en domaines

**-1-La période médiévale :**

Nous dénombrons 120 emprunts qui remontent à la période du Moyen-Âge, dont 113 communs aux deux éditions et 07 à l'une ou à l'autre.

**-a- Les emprunts communs aux deux éditions :**

Les 113 emprunts sur 120, représentent 94,16% du nombre total des emprunts faits à cette période.

Selon les différents domaines et à travers un classement décroissant du nombre des emprunts, nous avons la liste suivante :

- Les matières et substances diverses 20
- La faune et la flore 20
- Les objets et outils divers 18
- Les emprunts renvoyant à différentes sciences 17
- Les emprunts renvoyant aux guerres et à la hiérarchie militaire 08
- Les dénominations d'ordres divers 07
- L'art et la culture 05
- Le commerce et l'économie 04
- Les tenues vestimentaires 04
- Les qualifications 02
- Les expressions 03
- L'alimentation et la gastronomie 02
- La navigation 02
- Les actions 01
- La religion 00

### Emprunts de la période médiévale, communs aux deux éditions

Les différentes sciences	Arts et cultures	Religion	Hiéarchie militaire et guerres	Commerce et économie	Navigation	Matières et substances diverses	Expressions
<b>ALCADE</b> <b>ALCHIMIE</b> <b>ALGEBRE</b> <b>ALIDADE</b> <b>ALMANACH</b> <b>AMALGAME</b> <b>ANTIMOINE</b> <b>AZIMUT</b> <b>CARAT</b> <b>CHIFFRE</b> <b>-1-MASSICOT</b> <b>ORSEILLE</b> <b>QUINTAL</b> <b>SAPHENE</b> <b>TURBITH</b> <b>ZENITH</b> <b>ZERO</b>	<b>BARBACANE</b> <b>DARSE</b> <b>ECHEC</b> <b>FONDOUK</b> <b>KRAK</b> <b>(CRAC)</b>		<b>AMIRAL</b> <b>ARSENAL</b> <b>BARDE</b> <b>CADI</b> <b>CAID</b> <b>CALIFE</b> <b>EMIR</b> <b>VIZIR</b>	<b>DOUANE</b> <b>GABELLE</b> <b>MAGAZIN</b> <b>TARE</b>	<b>AVARIE</b> <b>CARAQUE</b>	<b>AMBRE</b> <b>AZUR</b> <b>BASANE</b> <b>BORAX</b> <b>CAMAIEU</b> <b>CAMPHRE</b> <b>CARMIN</b> <b>COLCOTAR</b> <b>COTON</b> <b>ELIXIR</b> <b>GOUDRON</b> <b>JULEP</b> <b>LAITON</b> <b>LAQUE</b> <b>MARCASSITE</b> <b>MOMIE</b> <b>OUATE</b> <b>REALGAR</b> <b>SATIN</b> <b>SIROP</b>	<b>HASARD</b> <b>KAN (KHAN)</b> <b>MAT</b>

**Emprunts de la période médiévale, communs aux deux éditions**

<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>
<b>BOURRACHE</b> <b>CARVI</b> <b>CETERC</b> <b>CIVETTE</b> <b>CUBEBE</b> <b>FUSTET</b> <b>GAZELLE</b> <b>GENET</b> <b>GENETTE</b> <b>GIRAFFE</b> <b>KERMES</b> <b>LIMON</b> <b>NENUPHARE</b> <b>ORCANETTE</b> <b>TAMARIS</b> <b>SACRE</b> <b>-1-SAFRAN</b> <b>SENE</b> <b>SUMAC</b> <b>TAMARIN</b>	<b>BEDOIN</b> <b>JASERON (AN)</b> <b>SARRASIN</b> <b>SCHEIK</b> <b>SOUDAN</b> <b>TRUCHEMENT</b> <b>TURC</b>	<b>CRAMOISI</b> <b>ECARLATE</b>	<b>ALAMBIC</b> <b>BALAIS</b> <b>CALIBRE</b> <b>COUFFIN</b> <b>GUITARE</b> <b>-1-JARRE</b> <b>LUTH</b> <b>MATELAS</b> <b>MORTAISE</b> <b>RAME</b> <b>RAQUETTE</b> <b>REBEC</b> <b>ROMAINE</b> <b>SEBILE</b> <b>TAMBOUR</b> <b>TASSE</b> <b>TIMBALLE</b> <b>TOMAN</b>	<b>CANDI</b> <b>SUCRE</b>	<b>CABAN</b> <b>HARDES</b> <b>HOQUETON</b> <b>JUPE</b>	<b>CALFATER</b>

**-b- Les emprunts spécifiques à l'édition 1972 :**

On en dénombre 05 soit 04,16% du nombre total des emprunts faits à cette période.

La répartition en domaines, selon le nombre décroissant des emprunts, nous donne le classement suivant :

- Les matières et substances diverses 02
- La faune et la flore 01
- Les objets et outils divers 01
- Les tenues vestimentaires 01

**Emprunts de la période médiévale spécifiques à l'édition 1972**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hierarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
						<b>TUTHIE ARCANNE</b>	
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
<b>BEDEGAR</b>			<b>PATARD</b>		<b>TABIS</b>		

**-c- Les emprunts propres à l'édition 2003 :**

Ici on en dénombre 02 soit 01,66% .On retrouve le classement suivant :

-Les expressions 01

-Les objets et outils divers 01

**Emprunts de la période médiévale spécifiques à l'édition 2003**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hiérarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
							<b>FOU / FOL</b>
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
			<b>ATHANOR</b>				

## **-2- La renaissance :**

Nous avons trouvé 65 emprunts d'origine arabe qui remontent au VI<sup>ème</sup>. siècle dont 60 communs aux deux éditions et 05 spécifiques à l'édition 2003.

### **-a- les emprunts communs aux deux éditions :**

Les 60 emprunts représentent 92,30% du nombre total des emprunts faits à cette période.

Toujours selon les domaines et le nombre décroissant du nombre des emprunts, on obtient le classement suivant :

- Les matières et substances diverses 13
- La faune et la flore 10
- La religion 10
- L'alimentation et la gastronomie 09
- Les emprunts renvoyant à différentes sciences 04
- Les qualifications 03
- Les objets et outils divers 03
- Les emprunts renvoyant aux guerres et à la hiérarchie militaire 03
- La navigation 02
- La tenue vestimentaire 02
- Les dénominations d'ordres divers 01

**Emprunts de la Renaissance, communs aux deux éditions**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hiérarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
<b>ALGORITHMME ARROBE NADIR SINUS</b>		<b>CAFARD CHERIF HEGIRE IMAM MOSQUEE MUFTI MUSULMAN RAMADAN SUNNA TALISMAN</b>	<b>ALGARADE ARGOUSIN SULTAN</b>		<b>PATACHE -2-SAFRAN</b>	<b>ALCOOL ARAK © HASCHICH HENNE KALI LOOCH MORFIL NACRE -1-ROB SANTAL SOUDE TALC TARTRE</b>	

**Emprunts de la Renaissance, communs aux deux éditions**

<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>
<b>ALEZAN ALKEKENGE CAROUBE CURCUMA ESTRAGON JASMIN LIME SIROCCO TYPHON USNEE</b>	<b>ZINZOLIN</b>	<b>ASSASSIN FANFARON ZAIN</b>	<b>-2-MATRAS SEQUIN SOFA</b>	<b>ABRICOT ALKERMES ARTICHAUT COUSCOUS MASSEPAIN ORANGE POUTARGUE SORBET TALMOUSE</b>	<b>BABOUCHE CHECHIA</b>	

**-b- Les emprunts spécifiques à l'édition 1972 :**

On n'en dénombre aucun.

**-c- Les emprunts propres à l'édition 2003 :**

On en compte 05 soit 07,69% du nombre total des emprunts faits à cette période, avec :

-La faune et la flore 02

-Les objets et outils divers 02

-Les matières et substances diverses 01

**Emprunts de la Renaissance spécifiques à l'édition 2003**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hiérarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
						<b>BENJOIN</b>	
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
<b>ALBACORE SALSEPAREILLE</b>			<b>AMULETTE DIVAN</b>				

### **-3-La période moderne :**

Nous avons 163 emprunts faits dans cette tranche de temps dont 134 communs aux deux éditions et 29 spécifiques à l'une ou à l'autre.

#### **-a- Les emprunts communs aux deux éditions :**

On en dénombre 134 soit 82 ,20% du nombre total des emprunts faits à cette période.

Selon le nombre décroissant des emprunts, on obtient le classement suivant :

- La faune et la flore 31
- La religion 22
- L'art et la culture 14
- Les dénominations d'ordres divers 09
- Les expressions 10
- Les emprunts renvoyant aux guerres et à la hiérarchie militaire 08
- L'alimentation et la gastronomie 08
- Les matières et les substances diverses 07
- Les objets et outils divers 06
- La tenue vestimentaire 05
- Le commerce et l'économie 04
- La navigation 03
- Les emprunts renvoyant aux différentes sciences 03
- Les qualifications 02
- Les actions 02

**Emprunts de la période moderne, communs aux deux éditions**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hiérarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
<b>DOURINE GOUR NATRON (UM)</b>	<b>ALCOVE CASBAH DIFFA DOUAR FANTASIA GOULE KOUBBA MOUCHARA BIEH SAKIEH SMALA NOUBA HAMMAM HAREM REBAB</b>	<b>AMAN CAFRE CORAN DJINN HADJI ISLAM MAHDI MAHOMETAN MAMELOUK MIHRAB MINARET MOLLAH MUDEJAR MUEZZIN SOUFISME SOURATE TURBEH ZAOUIA MEDINA FAKIR HOURI ULEMA (OULEMA)</b>	<b>BARDA CANGE GOUN NABAB -2-RAS RAZZIA SAGAIE ZOUAVE</b>	<b>AVAL FARDE SOUK TARIF</b>	<b>BOUTRE CHEBEC FELOUQUE</b>	<b>ALCARAZAS ANILINE KHOL -2-KIEF MOHAIR MOUSSELINE SALEP</b>	<b>CLEBS BEZEF KIF-KIF MABOUL MACACHE MOUKERE SALAMALEC SEID TOUBIB YOUPIN</b>

**Emprunts de la période moderne, communs aux deux éditions**

<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>
<b>ALFA ALGAZALLE AZEROLLE BAOBAB BICOT CHOTT DAMAN DJEBEL DOUM/ERG FENNEC GERBOISE HAMADA KETMI KHAM SIN LILAS MEHARI MERINOS MOUSSON OUED/RECIF ROCK SALICORNE SEBKHA SEGUIA SESBANIA SIMOUNE SLOUGHI SOPHORA TELL VARAN</b>	<b>ALGERIEN FELLAH KABYLE MARABOUT MOZARABE ROUMI TOUAREG SAHARIEN ALMEE</b>	<b>MACRAME MESQUIN</b>	<b>KANDJAR MADRAGUE MATRAQUE NORIA MASTABA HOUKA</b>	<b>ALIZARI AUBERGINE CAFÉ LOUKOUM LUFFA PASTEQUE RACAHOUT RAKI</b>	<b>BURNOUS CHECHE DJELLABA HAIK LITHAM</b>	<b>CHAPARDER -2-MASSER</b>

**-b- Les emprunts spécifiques à l'édition 1972 :**

On en compte 12 soit 07,36% du nombre total des emprunts faits à cette période et on retrouve le classement suivant :

- Les dénominations d'ordres diverses 02
- Les objets et outils divers 02
- L'alimentation et la gastronomie 02
- L'art et la culture 01
- Les expressions 01
- Les actions 01
- Les emprunts renvoyants à différentes sciences 01
- Les emprunts renvoyant aux guerres et à la hiérarchie militaire 01
- La faune et la flore 01

**Emprunts de la période moderne, spécifiques à l'édition 1972**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hiérarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
<b>JARDE (on)</b>	<b>MAGHZEN</b>		<b>REIS</b>				<b>CHARABIAH</b>
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
<b>RIBESIEES</b>	<b>MOZABITE TARGUI</b>		<b>ALFANGE CHADOUF</b>	<b>MAZAGRAN MELONGENE</b>		<b>ROQUER</b>	

**-c- Les emprunts propres à l'édition 2003 :**

On en dénombre 17 ce qui représente 10,42% du nombre total des emprunts faits à cette époque avec la répartition suivante :

- Les emprunts renvoyant à différentes sciences 03
- Les dénominations d'ordres divers 03
- La religion 02
- Les matières et substances diverses 02
- La faune et la flore 02
- La tenue vestimentaire 01
- L'art et la culture 02
- Les expressions 01
- Les actions 01

**Emprunts de la période moderne, spécifiques à l'édition 2003**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hierarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
<b>ALMICANTARAT NAFE KALIUM</b>	<b>AZULEYO ALCAZAR</b>	<b>HADITH JIHAD</b>				<b>ALQUIFOUX BEZOARD</b>	<b>CADOR</b>
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
<b>QAT SAHEL</b>	<b>ARBI BERBERE CHIITE</b>			<b>SAROUEL</b>		<b>NIQUER</b>	

#### **-4- La période contemporaine :**

Nous avons recensé 41 emprunts dont 16 communs aux deux éditions, un spécifique à l'édition 1972 et 24 propres à l'édition 2003.

##### **-a- Les emprunts communs aux deux éditions :**

On en compte 16 soit 39,02% du nombre total des emprunts faits à cette période.

Selon les domaines et toujours selon le nombre décroissant des emprunts, on obtient le classement suivant :

- Les expressions 04
- L'art et la culture 02
- Les emprunts renvoyant aux guerres et à la hiérarchie militaire 02
- La faune et la flore 02
- L'alimentation et la gastronomie 02
- Les objets et outils divers 01
- Les dénominations d'ordres divers 02
- La religion 01

**Emprunts de la période contemporaine communs aux deux éditions**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hiérarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
	<b>EFRIT ZELLIGE</b>	<b>MINBAR</b>	<b>FELLAGHA HARKI</b>				<b>BARAKA BENI OUI- OUI SAFARI SIDI</b>
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
<b>REG CHERGUI</b>	<b>DAHIR SOUAHILI</b>		<b>GUI TOUNE</b>	<b>MECHOU NEBKA</b>			

**b- Les emprunts spécifiques à l'édition 1972 :**

On n'en dénombre qu'un seul ce qui représente 02,38% du nombre total. Cet emprunt renvoie aux guerres et à la hiérarchie militaire : *tabor*

**-c- Les emprunts propres à l'édition 2003 :**

On en dénombre 24 soit 57,14% du nombre total des mots empruntés à cette période.

On retrouve le classement suivant :

- L'alimentation et la gastronomie 06
- Les expressions 04
- La religion 04
- Les dénominations d'ordres divers 03
- Les emprunts renvoyant aux guerres et à la hiérarchie militaire 03
- Les qualifications 01
- Les objets et les outils divers 01
- L'art et la culture 01
- Les actions 01

**Emprunts de la période contemporaine spécifiques à l'édition 2003**

<b>Les différentes sciences</b>	<b>Arts et cultures</b>	<b>Religion</b>	<b>Hierarchie militaire et guerres</b>	<b>Commerce et économie</b>	<b>Navigation</b>	<b>Matières et substances diverses</b>	<b>Expressions</b>
	<b>RAI</b>	<b>AYATOULLAH CHARIA FEDAYIN TALIBAN</b>	<b>INTIFADA</b>				<b>CROUILLE FATMA FISSA KHARIDJISME</b>
<b>La faune et la flore</b>	<b>Dénominations d'ordres divers</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Outils et objets divers</b>	<b>Alimentation et gastronomie</b>	<b>Tenues vestimentaires</b>	<b>Actions</b>	
	<b>SAHRAOUI WALI WILAYAT</b>	<b>HALLAL</b>	<b>DIRHAM</b>	<b>HARISSA MERGUEZ SABRA TABOULET TADJIN TANDOURI</b>		<b>DROPER</b>	

## **Remarques :**

-1-Si on observe le rapport entre les emprunts communs aux deux éditions et les emprunts spécifiques à l'une ou à l'autre, on assiste à un renversement de la situation initiale. En effet, pour les emprunts communs aux deux éditions, les pourcentages des deux premières périodes sont les plus élevés, ils représentent ainsi la plus grande partie du nombre total des emprunts. Ce pourcentage décroît à la troisième période tout en restant comme même le plus important des trois. Par contre à la quatrième période, il ne représente que 39,02%, il n'est donc plus le plus élevé.

-2-En ce qui concerne les pourcentages spécifiques à l'une ou à l'autre édition, on remarque qu'ils sont très proches pour la première et la troisième période, on constate en revanche que pour la deuxième et la quatrième période, l'édition 2003 l'emporte largement. On peut en conclure qu'il y a donc plus de nouveaux mots d'origine arabe apparus dans la langue française que des mots empruntés et disparus de nos jours.

Selon les différents résultats, on constate même qu'à travers les quatre périodes on a perdu 18 emprunts mais on en a gagné 48 soit plus que le double de ce qu'on avait perdu.

-3-Enfin si on devait classer les emprunts en catégories grammaticales, on obtiendrait le classement suivant selon le nombre décroissant des emprunts :

-Les noms

-Les adjectifs

-Les verbes



# **CHAPITRE III**

## **COMPARAISON ET INTERPRETATION DES RESULTATS POUR CHAQUE DOMAINE**

Après avoir mis l'accent sur les périodes d'emprunts dans le chapitre précédent, à travers celui-ci il sera principalement question du domaine auquel l'emprunt appartient, en observant l'évolution du nombre des emprunts, pour chaque domaine à travers les quatre périodes tout en faisant un bref parallèle avec le contexte de l'emprunt. Rappelons que pour le classement en domaines, nous n'avons pris en considération que le premier sens donné par les dictionnaires sans étudier son évolution.

### **-1-Les emprunts renvoyant aux différentes sciences :**

En ce qui concerne la période médiévale, pour les emprunts communs aux deux éditions, ce domaine apparaît parmi ceux dont le nombre d'emprunts est le plus élevé. On en compte 17 sur 113 soit 15,04% du nombre total. Cela peut s'expliquer par le développement croissant des sciences dans le monde arabe au moyen âge. La période s'étalant principalement du 8ème au 13ème siècle représente les plus grandes heures de la civilisation arabe (1). C'est à cette période que les sciences arabes s'élaborèrent et ce à partir de traductions des grands traités grecs de philosophie, mathématique, astronomie, physique, chimie, médecine, pharmacologie, géographie et agronomie ; des œuvres persanes et des ouvrages indiens de mathématique et d'astronomie sont également recueillis. Cependant les arabes ne font pas que traduire, ils enrichissent tout ce trésor antique par des observations, des expériences, des innovations, en particulier dans le domaine des mathématiques (création d'une nouvelle arithmétique, développement de la géométrie et de la trigonométrie et invention de l'algèbre). De nouveaux traités de médecine, de géographie et d'astronomie sont écrits et circulent en Occident.

Ainsi l'Europe à son tour s'appropriera ce nouveau savoir en le traduisant.

Par rapport aux emprunts spécifiques à l'une des deux éditions, nous constatons d'une part qu'un seul emprunt a disparu, il n'y a qu'un seul emprunt propre à l'édition 1972, et aucun emprunt n'est apparu récemment, il n'y a aucun emprunt spécifique à l'édition 2003. Cela reflète bien l'importance des emprunts faits à cette période puisqu'ils ont tous été gardés, à part un sur 17, jusqu'à nos jours, ce qui nous renvoie aussi à l'importance de l'influence des sciences arabes sur l'Occident à cette période.

---

(1)Le monde arabe, l'apport des Arabes à la civilisation. File : A:/Le monde arabe /L'apport des Arabes à la civilisation

A la renaissance, les choses commencent à changer ; pour les emprunts communs aux deux éditions, ce domaine n'est déjà plus parmi ceux où le nombre des emprunts est élevé, il n'en compte que 04 sur 60 soit 06,66% seulement, on ressent donc une nette baisse due au déclin des sciences arabes après la période médiévale. Comme on ne compte aucun emprunt spécifique à l'une des deux éditions.

A la période moderne, la tendance persiste avec 03 sur 134 mais nous perdons un emprunt de l'édition 1972. On retrouve dans l'édition 2003, trois emprunts remontant à cette période. L'influence a donc été d'une telle importance, qu'on puise encore de nos jours, en ce qui concerne ce domaine, dans la langue arabe.

Enfin, à la période contemporaine, on ne compte plus aucun emprunt fait à l'arabe et ce pour deux raisons principales :

Les recherches scientifiques sont désormais monopolisées en Occident et même si des chercheurs d'origine arabe participent à ces recherches, celles-ci ne se font plus en langue arabe mais principalement en anglais ou en français.

Après avoir été donc l'un des domaines où le français a le plus emprunté à l'arabe, parallèlement à l'apogée des sciences arabes et leur déclin, le nombre des emprunts s'est vu diminuer jusqu'au néant.

## **-2-L'art et la culture :**

Signalons d'abord que la majorité de ces emprunts renvoie au vocabulaire de l'architecture c'est le genre d'emprunts qui selon Cheriguen « est motivé surtout par l'absence d'équivalent terme à terme dans la langue d'origine et la langue emprunteuse. » (1)

C'est ce qui explique donc le fait qu'à part un mot tous les emprunts faits dans ce domaine subsistent.

Au moyen âge, le nombre des emprunts est faible dans ce domaine, on n'en compte que 05 sur 113 soit 04,42% du nombre total des emprunts faits à cette époque.

Une grande partie de cette période coïncide avec les croisades, on ne s'intéresse donc pas spécialement aux conditions ou à la manière dont vit l'ennemi.

---

(1) F.Churiguen, Les mots des uns, les mots des autres, p.216.

A la renaissance, nous ne comptons aucun, cela s'explique par la centralisation des choses et l'influence italienne qui prime sur toutes les autres principalement dans ce domaine. On importe tout d'Italie, on replonge dans l'antiquité gréco-latine et on se concentre sur la langue française en innovant avec des matériaux lui appartenant.

A la période moderne, le domaine prend de l'essor, avec 14 sur 134 soit 10,44% ; après s'être focalisé sur l'Italie, l'occident élargi ses horizons, ajouté à cela qu'une grande partie du XIX<sup>ème</sup> siècle coïncide avec certaines colonisations dont l'Algérie.

Nous perdons un mot spécifique à l'édition 1972 *maghzen* et on en gagne deux spécifiques à l'édition 2003 *azuleyo* et *alcazar*.

A la période contemporaine, le nombre des emprunts évolue, avec 02 sur 16 soit 12,50%.

La période coïncide avec la colonisation et l'immigration, dans ce contexte, les échanges en arts et en cultures ne peuvent que prendre de l'importance et ainsi engendrer des emprunts.

Un nouvel emprunt s'est même fait très récemment et il a été attesté dans l'édition 2003 : *rai*.

### **3- La religion :**

A la période médiévale aucun emprunt n'est fait dans ce domaine (dernier du classement).

La Méditerranée constitue depuis le 7<sup>ème</sup> siècle - date de l'avènement de l'islam – une zone de fracture entre l'islam et l'occident, en même temps qu'une zone de coexistence et d'échanges commerciaux et culturels constants.

La période du moyen âge est principalement marquée par les croisades. Il y a donc refus d'assimilation des occidentaux.

A la renaissance, nous comptons déjà 10 sur 60 soit 16,66%. C'est le résultat de toutes les guerres survenues durant la période précédente.

A la période moderne, les choses prennent de l'ampleur avec 22 sur 134 soit 16,41% tout en gagnant 02 dans l'édition 2003 *hadith*, *djihad* et.

A la période contemporaine les choses persistent avec 1 sur 16 soit 06,25% mais surtout avec les 4 emprunts spécifiques à l'édition 2003, c'est-à-dire qu'en espace d'une trentaine d'années, on a fait 4 emprunts dans ce domaine, 4 sur 24 soit 16,66%.

A travers tout cela nous pouvons observer la façon dont le nombre d'emprunts dans ce domaine à évolué progressivement après le rejet de la nouvelle religion, de nombreuses circonstances ont fait qu'on a emprunté de plus en plus parmi celles-ci : les guerres, les échanges commerciaux et culturels, la colonisation, l'immigration et plus récemment la montée de l'islamisme et la menace terroriste (guerre dite au nom de l'islam).

Ainsi les conflits nationaux et internationaux qui secouent le monde musulman à la fin du XXème siècle (Guerre du Golfe, conflit israélo-palestinien, révolution islamique en Iran) ont favorisé l'introduction en français des mots comme *charia* ou *djihad* .

#### **4 –Guerres et hiérarchie militaire:**

Au moyen âge, l'apport est assez considérable, 8 emprunts sur 113 soit 7,07%, et le classement de 5ème sur 15 domaines .Cela fait référence à l'avancée géographique du monde musulman, les croisades, les conquêtes des ottomans (1453), et l'extension de son pouvoir sur le Maghreb (à l'exception du Maroc) et l'Europe du sud.

A la renaissance on ne compte que 03 sur 60 soit 05%.

A la période moderne, une légère remontée est observée puisque nous en avons 08 sur 134 soit 5,97% avec le classement de 6ème sur 15.Cela s'explique entre autre par le début de certaines colonisations.

A la période contemporaine, on en compte 02 sur 16 soit 12,50%.

Nous perdons un mot de l'édition 1972 : *tabor* utilisé pendant la colonisation marocaine pour désigner une troupe de marocains dirigées par des gradés français, le contexte étant révolu, il n'y a plus besoin de ce mot.Nous en gagnons, d'autre part, 03 nouveaux dans l'édition 2003 *intifada* relatif à la résistance palestinienne et emprunté postérieurement à l'édition 1972, en1988 ; et *moudjahidin* ainsi que *rais* relatifs aux colonisations dont celle de l'Algérie.

#### **5-Commerce et économie :**

A la période médiévale nous ne comptons que 04 sur 113, soit 3,53% et le classement de 8ème sur 15 et on en gagne 1 dans l'édition 2003

A la renaissance nous n'en comptons aucun emprunt fait dans ce domaine.

A la période moderne nous en dénombrons 04 sur 134 soit 02,98% et un classement de 12 sur 15.

De nouveau aucun emprunt n'est fait à la période contemporaine, la langue du commerce et de l'économie étant principalement l'anglais. C'est donc surtout à la période médiévale et celle d'après la renaissance, qu'il y a eu influence des arabes dans ce domaine cela est du à la découverte de l'occident des produits arabes au moyen âge et à leur redécouverte à la Renaissance avec les nombreux voyages et leur intégration à la période suivante (Epices, sois, pierres...) et ainsi à l'engendrement de nouveaux échanges commerciaux.

## **6-Navigation :**

Au moyen âge, nous ne comptons que 02 sur 113 soit 1,76% et le classement de 13 sur 15, ce qui est relativement faible vue les progrès des arabes dans ce domaine à cette période. Cela peut s'expliquer par les froides relations existantes entre les deux mondes à cette époque, et vue que la navigation faisait office de défense, on ne partageait pas les connaissances.

A la renaissance nous ressentons une légère hausse avec toujours 02 emprunts mais sur 60 soit 03,33%. A la période moderne nous comptons 03 sur 134 soit 02,23% et le classement de 13 sur 15, époque où le port d'Alger par exemple était très développé et où les principaux échanges se faisait par voie maritime.

Enfin aucun emprunt relevant de ce domaine n'est comptabilisé à la période contemporaine puisque la construction navale s'est, de plus en plus, faite en occident.

## **7-Matières et substances diverses :**

Au moyen âge ce domaine est l'un des deux domaines où nous avons recensé le plus d'emprunts avec 20 sur 113 soit 17,69%.

Cela peut s'expliquer par l'apogée de différentes sciences dans le monde arabe à cette période : découvertes scientifiques impliquent découvertes de nouvelles matières et substances diverses, la reprise de ces sciences implique la reprise des matériaux nécessaires et donc de leurs désignations.

Nous perdons comme même deux emprunts *tuthie* et *arcanne* respectivement substance et matière, désignée actuellement par oxyde de zinc et craie rouge.

A la renaissance, la tendance persiste, on continue à découvrir de nouvelles substances et matières importées du monde arabe par les célèbres voyages du temps de la renaissance.

Nous comptons 13 sur 60 soit 21.66%.

Nous découvrons même un nouveau dans l'édition 2003 ; *benjoin* utilisé récemment pour désigner une sorte de drogue.

A la période moderne les choses vont de paire une fois encore avec le domaine des sciences diverses, puisque nous notons une baisse considérable avec 7 sur 134 soit 05,22%.

Nous en gagnons tout de même 2 dans l'édition 2003, on continue donc de nos jours à puiser dans le trésor des sciences arabes.

A la période contemporaine, nous ne comptons plus aucun emprunt appartenant à ce domaine pour les mêmes raisons citées à propos du domaine des concepts renvoyant à différentes sciences. Le parallèle, si évident, entre ces deux domaines, à travers ces pages, ne peut qu'appuyer nos dires.

## **8-Les expressions :**

Au moyen âge nous ne comptons que 3 sur 113 soit 2,65% mais on en gagne comme même un dans l'édition 2003 *fou / fol* dont l'origine a été corrigée puisqu'elle est déclarée latine dans l'édition 1972 et arabe dans l'édition 2003.

A la renaissance nous ne retrouvons plus aucun emprunt dans ce domaine, à cette période, on essaye de promouvoir la langue française avec ce qu'elle peut offrir elle même.

A la période moderne les choses changent sûrement à cause de l'ouverture d'esprit des auteurs du siècle des lumières et aussi le début des colonisations. Nous comptons 10 sur 134 soit 07,46%, nous perdons 01 dans l'édition 1972 *charabia* mais on en gagne un autre dans l'édition 2003 il s'agit de *cador*.

A la période contemporaine, la tendance persiste renforcée par les colonisations mais surtout l'immigration, le développement du langage des cités ainsi que de l'argot qui intègre en lui particulièrement différents mots d'origine arabe.

D'ailleurs la plus part des emprunts faits dans ce domaine rejoignent le langage familier ou encore l'argot par exemple les quetres que nous gagnons dans l'édition 2003 à cette période *crouille, fatma, fissa* et *kharidjisme*.

Pour les emprunts communs nous en dénombrons 04 sur 16 soit 25%.

Nous pouvons remarquer, pour ce qui est de ce domaine, qu'il s'est développé avec le développement de l'usage familier de la langue arabe.

## **9-La faune et la flore :**

Au moyen âge, ce domaine fait partie des deux domaines qui comptent le nombre le plus élevé des emprunts faits à cette période, 20 sur 113 soit 17,69% .Signalons la perte d'un emprunt de l'édition 1972. A la renaissance, ce domaine reste toujours parmi les plus enrichis par les emprunts arabes, nous retrouvons 10 sur 60 soit 16,66% et on en gagne 2 dans l'édition 2003.

Le même constat est effectué pour la période moderne avec 31 sur 134 soit 23,13%, et même si nous perdons 01 dans l'édition 1972, nous en gagnons 02 dans l'édition 2003.

Pour la période contemporaine, nous comptons 02 sur 16 soit 12,50%.

Ce domaine a donc toujours bénéficié d'un apport considérable de mots d'origine arabe et il continu de l'être. Cela peut s'expliquer par le fait que les arabes sont très proches des animaux d'une part et ce pour différentes raisons : Chasse, alimentation, agriculture..., et d'autre part ils utilisent beaucoup les plantes puisque celles-ci sont aussi bien intégrées dans

leur alimentation que dans les méthodes thérapeutiques et dans les soins esthétiques...Nous pouvons citer pour exemple un ouvrage « *Une thérapeutique* » présenté comme la traduction d'un commentaire de Galien dans lequel treize planches représentent les plantes qui entrent dans la composition d'un remède contre les morsures de serpents.

### **10-Dénominations d'ordres divers (pays, citoyens, métiers...)**

A la période médiévale nous ne comptons que 07 emprunts sur 113 soit 6,14%.

A la renaissance c'est encore plus bas 01 sur 60 soit 01,66%.

C'est à la période moderne que la situation change, nous en dénombrons 09 sur 134 soit 06,71%.

Par rapport aux pertes et aux gains, les choses sont immobiles puisque bien que nous ayons perdu 03, nous en gagnons aussi 03. À la période contemporaine nous comptons 02 sur 16 soit 12,50%, mais ce qui est pertinent c'est que nous en gagnons 03 dans l'édition 2003 *wali*, *wilayat*, et *sahraoui*.

C'est donc à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle que les apports sont plus ou moins considérables et ce, sûrement, à cause de l'impact de la colonisation et par la suite de l'immigration.

### **11- Les qualifications :**

A la période médiévale nous ne comptons que 02 emprunts au profit de ce domaine, 02 sur 113 soit 1,76%.

A la renaissance 03 sur 60 soit 05%.

A la période moderne 02 sur 134 soit 01,49%.

Et à la période contemporaine aucun emprunts n'est recensé dans ce domaine, néanmoins nous gagnons 01 dans l'édition 2003 *hallal* en relation avec la vie religieuse des immigrés.

### **12-Outils et objets divers :**

Au moyen âge ce domaine fait partie des domaines qui comptent le plus grand nombre d'emprunts avec 18 sur 113 soit 15,92%. Cela peut s'expliquer par l'épanouissement qu'a connu le monde arabe à cette période et donc l'invention de plusieurs objets et outils, ceux-ci Passaient en occidents accompagnés de leurs noms respectifs.

Nous perdonsun dans l'édition 1972 *patard* puisque ce mot désignait une ancienne monnaie flamande, on en a donc plus besoin ; nous recensons par contre un nouveau mot dans l'édition 2003 *athanor* qui désigne un grand alambic.À la renaissance, les choses prennent une autre tournure : nous ne comptons plus que 03 emprunts sur 60 soit 05%, le développement passant

Progressivement vers l'occident la tendance se renverse. Cependant nous en gagnons 02 dans l'édition 2003 *amulette* et *divan*. A la période moderne nous comptons 06 sur 134 soit 04,47% mais nous en gagnons 01 dans l'édition 2003 *dirhams* qui désigne la monnaie du Maroc après la colonisation.

A la période contemporaine nous ne dénombrons qu'01 sur 16 soit 06,25%.

### **13-Alimentation et gastronomie :**

Au moyen âge nous comptons 02 emprunts sur 113 soit 1,76% l'apport est donc très faible à cette époque. À la renaissance nous comptons déjà 09 sur 60 soit 15%, nous observons donc une réelle montée qui peut s'expliquer par les nombreux voyages effectués à cette période. A la période moderne une petite baisse est notée avec 08 sur 134 soit 05,97%, enfin, à la période contemporaine, nous dénombrons 02 sur 16 soit 12,50%, cette remontée peut s'expliquer par l'apport de la colonisation et plus encore de l'immigration, cela se ressent d'ailleurs de façon plus flagrante à travers les 6 mots retrouvés dans l'édition 2003.

### **14-Tenues vestimentaires:**

De part la différence de culture et de religion, l'occident n'a été que peu influencé dans ce domaine, le nombre d'emprunts est donc assez faible.

A la période médiévale nous ne dénombrons que 04 sur 113 soit 3,53%, et ce sont beaucoup plus les chrétiens ou les juifs, adoptant pour religion l'islam, qui introduisent les tenues et donc leur dénominations.

A la renaissance le nombre est encore plus faible 02 sur 60 soit 03,33%.

A la période moderne nous comptons 05 sur 134 soit 03,73% et on en gagne un dans l'édition 2003. Une très légère hausse peut être donc constatée et renvoyée sûrement au début de la colonisation.

A la période contemporaine nous n'en comptons aucun ; C'est beaucoup plus le monde arabe voulant « se moderniser » qui est influencé par l'occident, celui-ci rejetant des concepts tel que fanatisme, intégrisme, défendant d'autres tels que la liberté d'expression, l'émancipation de la femme... tend à s'éloigner le plus possible dans ce domaine.

### **15-Les actions :**

Sont regroupés dans ce domaine tous les emprunts étant des verbes et donc désignant des actions. Ceux-ci sont très peu nombreux, néanmoins nous comptons 01 sur 113 au moyen âge soit 0,87% *calfater*.

A la période moderne nous dénombrons 02 sur 134 soit 01,49%, nous perdons 01 de l'édition 1972 *roquer* (éléphant monté) et nous en gagnons 01 dans l'édition 2003 *niquer* appartenant à l'argot.

A la période contemporaine nous ne comptons qu'un et dans l'édition 2003 *droper*.

Par rapport aux autres classes de mots, il est évident que l'emprunt de verbes du français à l'arabe est rare et exceptionnel « (...) l'emprunt de verbe par le français (quand il s'agit de l'emprunt à l'arabe) est quasi inexistant (...) » (1), cela est dû au fait que l'adaptation d'un verbe dans une langue étrangère nécessiterait son intégration dans le système de conjugaison de la langue emprunteuse, chose difficile à réaliser vu les différences notables existantes entre les systèmes de conjugaison des deux langues en question.

Tout de même, nous pouvons signaler la formation de quelques verbes, par dérivation, à partir de mots d'origine arabe préalablement empruntés « Il arrive toutefois, que le français forme un verbe, par dérivation, à partir d'un substantif déjà emprunté. Citons comme exemples : *magasin* verbe *emmagasiner* ; *bazar* verbe *bazarder* ; *razzie* verbe *razzier* » (2).

---

(1) F. CHERIGUEN, Les mots des uns, les mots des autres, p.116.

(2) .. .. .

**Remarques :**

1- A travers les quatre périodes, on peut remarquer que les domaines se démarquent de moins en moins les uns des autres, c'est-à-dire qu'à la première période par exemple nous avons deux pôles : un contenant un nombre important d'emprunts et un contenant de faibles nombres, en avançant dans le temps, on remarque que les domaines touchés se rapprochent de plus en plus en nombres d'emprunts. Cela peut s'expliquer par le fait qu'au début on empruntait surtout à des domaines développés et puis après avec le mélange des cultures et des civilisations tous les domaines étaient touchés plus ou moins de la même façon.

2- Selon les domaines et leur consistance à chacune des périodes, on peut dire qu'on est passé d'emprunts faits pour un niveau de langue cultivé, intellectuel et scientifique à un niveau de langue familier.

# CONCLUSION

Ainsi nous arrivons au terme de ce travail car nous espérons avoir obtenu assez d'éléments de réponses pour la problématique posée dans l'introduction. Nous nous demandions Qu'elle fût la réalité de l'évolution de l'emprunt d'origine arabe dans la langue française. En aspirant à cela nous avons commencé par une première partie où nous avons jugé nécessaire de présenter quelques concepts théoriques à travers trois chapitres. Dans le premier nous espérons avoir donné suffisamment de définitions du phénomène étudié à savoir l'emprunt linguistique, dans le deuxième nous avons essayé de présenter brièvement l'historique de l'emprunt linguistique dans la langue française. Enfin, dans le troisième chapitre nous avons terminé la première partie par la présentation des dictionnaires puisque le dictionnaire est, rappelons le, le support de notre corpus. Dans la seconde partie nous avons dressé un inventaire des mots d'origine arabe empruntés par la langue française. Après la présentation d'éléments étymologiques supplémentaires à ceux retrouvés dans le dictionnaire, nous les avons classés nos emprunts en périodes (période où le mot en question a été emprunté) ; et en domaines (sans se pencher sur l'évolution sémantique du mot, cela, nous l'espérons, pourra être l'objet d'un travail futur.). Vu l'importance de notre corpus, nous avons choisi de le disposer en annexes pour décharger notre texte.

Aussi avons-nous fait quelques tentatives d'interprétations des différentes situations auxquelles nous avons abouties après l'analyse de la classification.

Ainsi, selon les chiffres obtenus et les interprétations souvent appuyées par le contexte socio-historique de la période de l'emprunt, nous aboutissons aux conclusions suivantes :

Nous avons travaillé sur 389 termes, 323 communs aux deux éditions soit 83,03% ; 18 propres à l'édition 1972 soit 04,62% et 48 propres à l'édition 2003 soit 12,33%.

Le chiffre 323 renvoie aux emprunts faits à la langue arabe depuis au moins 1972 (beaucoup de mots ont plusieurs siècles) et qui subsistent toujours dans la langue française puisqu'ils ont été retrouvés dans les deux éditions, cela peut nous permettre de dire que lorsqu'un mot passe de l'arabe au français, il a tendance à y séjourner très longtemps. Nous pouvons donc dire que les emprunts faits du français à l'arabe sont pour la plupart des emprunts par nécessité.

18 emprunts sont propres à l'édition 1972 contre 48 pour l'édition 2003 : ce chiffre représente presque le triple de 18, il y a par conséquent plus d'emprunt d'origine arabe qui apparaissent dans la langue française plutôt que ceux qui en disparaissent. Le phénomène de l'emprunt du français à la langue arabe est donc très important et l'évolution est croissante.

De ce fait nous pouvons dire que d'une part la langue française est riche en emprunt d'origine arabe ; d'autre part qu'elle tend à s'en enrichir de plus en plus vu que le nombre des nouveaux emprunts qui apparaissent est presque trois fois plus important que le nombre d'emprunts qui disparaissent.

A propos des différents domaines d'appartenance des différents emprunts, nous avons constaté un véritable bouleversement quant à l'évolution du nombre d'emprunts selon les domaines.

Si nous observions la situation, pour les emprunts communs aux deux éditions, à la première période (moyen âge) et la situation à la dernière période (période contemporaine), nous avons abouti aux résultats suivants :

Pour le moyen âge, les emprunts se concentrent essentiellement dans les quatre premiers domaines à savoir les matières et substances diverses, la faune et la flore, les objets et les emprunts renvoyant aux différentes sciences ; à la période contemporaine, il n'y a pas concentration dans certains domaines plus que dans d'autres mais si on devait citer comme pour la première période, les quatre domaines qui comptent le plus d'emprunts on aurait la liste suivante : les expressions, l'art et la culture, la guerre et la faune et la flore. Nous pouvons remarquer qu'il n'y a qu'un seul domaine en commun « la faune et la flore » qui est passé de la première position à la dernière.

À la période contemporaine, la majorité des emprunts concernent l'édition 2003, nous nous devons donc, pour dresser l'évolution, d'en toucher quelques mots puisque ce sont les emprunts qui ont été faits le plus récemment. Par rapport à la concentration la même chose que pour les emprunts communs de la période contemporaine c'est-à-dire qu'il n'y pas de domaines qui prennent vraiment le dessus sur d'autres quant au nombre des emprunts, pour les domaines, il y a une fois encore un changement significatif par rapport au moyen âge puisque les quatre premiers domaines en liste sont : les expressions (premier domaine comme pour les emprunts communs), la religion, les dénominations d'ordres divers, et la guerre. Il n'y a donc aucun domaine en commun avec ceux cités plus haut pour le moyen âge, par contre il y en a deux en commun avec ceux de la période contemporaine.

Nous déduisons donc une nouvelle orientation des emprunts d'origine arabe dans la langue française, orientation influencée par le contexte sociopolitique actuel : les expressions et les dénominations d'ordres divers peuvent avoir comme principale cause l'immigration croissante des maghrébins vers la France ; la religion et la guerre peuvent être rattachées aux récents événements qu'a connus le monde dans ces domaines.

Signalons, avant de terminer, que d'une part nous avons le regret de ne pas avoir eu les

Moyens de travailler sur certains ouvrages que nous pensons, auraient été enrichissant pour notre recherche, tels que *L'emprunt linguistique*, 1956, de Deroy ; *Le français d'Afrique du Nord*, 1962, de Lanly ; *Emprunts lexicologiques du français à l'arabe, des origines jusqu'à la fin du XIXe siècle*, 1967, de Nasser ... et auxquels nous renvoyons le lecteur désirant élargir ses connaissances à propos de l'emprunt linguistique du français à l'arabe. D'autre part notre classement en périodes et en domaines n'a pas été toujours évident car nous avons rencontré des différences concernant la période de l'emprunt d'une édition du dictionnaire à une autre et pour les domaines, certains emprunts ont évolué sémantiquement et ont même parfois changé de sens. Pour la période nous avons pris en considération celle admise dans l'édition 2003 estimant qu'elle devrait être plus juste, chaque nouvelle édition d'un dictionnaire étant revue et corrigée quant aux domaines, nous avons pris en considération le sens avec lequel le mot a été emprunté, le comment et le pourquoi de l'évolution sémantique de ces emprunts pourraient donc faire les objets de travaux futurs.

Malgré ces difficultés et pour résumer en quelques mots les résultats auxquels nous avons aboutis, nous pouvons dire que :

- 1-L'évolution du nombre des emprunts d'origine arabe dans la langue française est croissante (le nombre d'emprunts qui apparaissent est plus important que le nombre d'emprunts qui disparaissent.).
- 2-L'évolution selon les domaines a connu un véritable bouleversement à travers le temps : nous sommes passés d'un registre touchant essentiellement à la connaissance dans divers domaines (surtout scientifiques) vers des domaines renvoyant beaucoup plus à la vie quotidienne.
- 3-L'évolution du nombre des emprunts dans tel ou tel domaine est tributaire du degré de l'évolution du domaine en question dans le milieu de la langue source et des relations qui unissent les sociétés des deux langues en question.

# BIBLIOGRAPHIE

## **-1-Les ouvrages :**

-CHERIGUEN F., Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère, éditions Casbah, Alger, 2002.

-ETIEMBLE, Parlez-vous français ?, collection Folio actuel, éditions Gallimard, Saint-amant, 1973.

-GALICHET Georges, Le français moderne, collection Que sais-je ?, N° 392, éditions PUF , 1975.

-HAMERS J. F., BLANC M., Bilinguisme et bilinguisme, collection Psychologie et sciences du langage, éditions Mardaga, Belgique, 1989.

-KAHLOUCHE R., Bilinguisme et énonciation, Thèse de magistère, Université d'Alger, 1985.

-KAHLOUCHE R., Le berbère au contact de l'arabe et du français, étude sociolinguistique et linguistique, Thèse de doctorat d'Etat, Université d'Alger, 1992.

-MORSLY D., Le français dans la réalité algérienne, Thèse de doctorat d'Etat, Sorbonne Paris, 1988.

-AINO NIKAAS SALMINEM, La lexicologie, collection Cursus, éditions Armand Collin, Paris, 2003.

-RAY A., Le lexique, images et modèles du dictionnaire à la lexicologie, éditions Armand Collin, Paris, 1977.

-TRITTER J.L., Histoire de la langue française, éditions Ellipse, Paris, 1999.

-VERNET J., Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne, traduit de l'espagnol par GABRIEL MARTINEZ GROS, éditions Sindbad, Paris, 1985.

## **-2- Les dictionnaires et encyclopédies :**

-Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, sous la direction de Jean DUBOIS, édition 1994.

-Histoire universelle, Larousse de poche, Empires et barbaries, Pierre LEVEQUE, 1968.

-Dictionnaire Universalis, Paris, 1988.

-Le Petit Robert, édition 1972.

-Le Petit Robert, édition 2003.

-Dictionnaire, encyclopédie, Microsoft, Encarta 2008.

### **-3- Les sites Internet :**

-Wikipedia, l'encyclopédie libre.  
WWW.WKIpedia. Article de fr.

-File : //A : Histoire de la langue française. Htm. Consulté le 17-03-2005.

-File : //A : Histoire du lexique français.Htm .Consulté le 12-05-2005.

-File : //A : DERRADJI. Htm. Consulté le 17-05-2005.

-Musée virtuel des dictionnaires, WWW.U-cergy.fr.Consulté le 28-05-2005.

-File : //A .htm. Laetitia Bianchi. Consulté le 15-01-2005.

-WWW.Wikitionary.org.fr.Consulté Mars 2009.

-WWW.dico-definitions.com. Consulté Mars 2009.

-WWW. Cnrtl.fr. Consulté Mars 2009.

# ANNEXES

## Le corpus

### -1-Les mots d'origine arabe communs aux deux éditions :

#### Abricot

- *aubercot* 1512; catalan *albercoc*, de l'ar. *al-barquq*, d'orig. gr. abricot [abYiko] n. m.

**1** Fruit de l'abricotier, à noyau, à chair et peau jaune orangé. *Abricots frais, secs. Confiture, compote, jus d'abricots.* — *Pêche-abricot.*

**2-** Couleur jaune orangé très doux. *Un abricot tirant sur le rouge.* — Adj *Des rubans abricot.*

#### Alambic

- 1265; esp. *alambique*, ar. *al ambîq*, gr. *ambix* « vase » .

Appareil servant à la distillation. *Cucurbite, condenseur, manomètre, serpent d'un alambic.*

Loc. (vieilli) *Passé une affaire par, à l'alambic*, l'examiner minutieusement.

#### Alcade

- 1576; *arcade* 1323; esp. *alcalde*, ar. *al-qâdi* cadi.

Juge de paix, dans les pays espagnols. Mod. Maire, en Espagne.

#### Alcarazas

- 1798; esp. *alcarraza*, ar. *al-karaz*.

Vase de terre poreuse où l'on met l'eau à rafraîchir (par évaporation). *gargoulette.* « *l'alcarazas blanc, qui sue sur la table* » (Colette).

#### Alchimie

- 1418; *alquemie* 1265; lat. médiév. *alchemia*, ar. *al-kîmiyâ*, probabl't d'o. gréco-égypt.

Science occulte, née de la fusion de techniques chimiques gardées secrètes et de spéculations mystiques, tendant à la réalisation d'une grande œuvre. hermétisme.

Fig. « *mon alchimie du verbe* » (Rimbaud).

#### Alcool

- *alcohol* 1586; lat. alchim. *alko(ho)l* « substance produite par distillation totale »; ar. *al-kohl* « antimoine pulvérisé » khôl.

**1** Liquide incolore, volatil, inflammable, obtenu par la distillation du vin et des jus sucrés fermentés. éthanol (cf. Esprit-de-vin).

**2** (1834) Cour. *Un alcool* : boisson alcoolique forte, en général à l'exclusion du vin, de la bière, du cidre.

**3** *L'alcool* : l'élément alcoolique des boissons alcoolisées.

**II** Chim. **1** (1835) Alcool méthylique ou méthanol, utilisé comme combustible. *Alcool à brûler. Lampe, réchaud à alcool.*

**2** Par anal. Corps organique possédant le groupement hydroxyle (— OH) non lié directement à un noyau aromatique (à la différence des phénols) et pouvant être considéré comme un dérivé des hydrocarbures.

#### Alcôve

- 1646; esp. *alcoba*, ar. *al-qubba* « petite chambre ».

Enfoncement ménagé dans une chambre pour un ou plusieurs lits, qu'on peut fermer dans la journée.

Hist. littér. Partie de la chambre où les Précieuses tenaient salon, ruelle.

Spécialt : Lieu des rapports amoureux.

### **Alezan,âne**

- 1534; esp. *alazan*, ar. *al-hisan*.

Dont la robe (cheval, mulet) est brun rougeâtre. *Une jument alezane*. N. m. Cheval de couleur alezan.

### **Alfa**

- 1848; ar. *halfâ*

Plante herbacée (*légumineuses*) d'Afrique du Nord et d'Espagne, dont les feuilles servent de matière première à la fabrication de la sparterie et de certains papiers. *Mise en charpie, la corde d'alfa est utilisée comme un gant de crin*.

Papier d'alfa. *Exemplaire numéroté sur alfa*.

### **Algarade**

- 1509; « attaque brusquée » v. 1530; esp. *algarada*, ar. *al-ghâra*

Sortie inattendue contre qq. « *aux fureurs de mon père, à ses tonnantes algarades* » (Duhamel). *Avoir une algarade avec qq.* accrochage, querelle (cf. Prise de bec).

### **Algazelle**

- 1782; *algazel* 1764; ar. *al-ghazâl*; cf. *Gazelle3*

Grande antilope blanche d'Afrique.

### **Algèbre**

- fin XIV<sup>e</sup>; lat. médiév. *algebra*, ar. *al-jabr* « contrainte, réduction », dans le titre d'un ouvrage de Al-Khawarizmi, IX<sup>e</sup>

1 Science qui utilise les règles opératoires (opération) sur des nombres réels ou des nombres complexes qui peuvent être représentés par des lettres.

2 Math. Partie autonome de la mathématique attachée à l'étude d'ensembles constitués d'autres éléments (objets géométriques, probabilités, espaces topologiques...) et qui emploie à la place des opérations courantes les lois de composition (internes ou externes) dont la combinaison détermine des structures algébriques.

### **Algérien, ienne**

- 1677 ; de *Alger*, autrefois nom de la ville et du pays, ar. *Al-Djazaïr*.

De l'Algérie. *L'Atlas, le Sahara algérien. Populations algériennes* (arabe, berbère, kabyle). *Ville algérienne, village algérien*. casbah, douar, ksar. *Le conflit algérien* : les événements, la guerre d'Algérie. *La révolution algérienne. Travailleur algérien en France*.

N. Maghrébin d'Algérie. *Les Algériens. Une Algérienne*. — N. m. *L'algérien* : l'arabe dialectal d'Algérie.

### **Algorithme**

- 1554; lat. médiév. *Algorithmus*, n. pr. latinisé de l'ar. *Al-Khawarizmi* (cf. *algèbre*), pris pour nom commun, égal sous la forme *algorismus*.

Système de numération décimale emprunté des Arabes.

Mod. Math. Suite finie, séquentielle de règles que l'on applique à un nombre fini de données, permettant de résoudre des classes de problèmes semblables. *L'algorithme d'Euclide permet de trouver le P. G. C. D. de deux nombres*. Ensemble des règles opératoires propres à un calcul ou à un traitement informatique. — Calcul, enchaînement des actions nécessaires à l'accomplissement d'une tâche. automate.

### **Alidade**

- 1415; lat. médiév. *alidada*, ar. *al-idhâla*.

Didact. Règle de topographe, mobile autour d'un point fixe, portant un instrument de visée (pinnules ou lunette), qui sert à déterminer une direction ou mesurer un angle. Partie mobile d'un théodolite.

### **Alizari**

- 1805; Mot gréco-turc, probabl ar. *al-usâra* « jus, extrait » .Racine de la garance.

### **Alkékenge**

- 1694; *alquequange* 1555; de l'ar. *al-kâkang*  
Racinedelagarance.

### **Alkermes**

- 1575; « kermès » 1546; esp. *alkermes*, ar. *al-qirmiz*.

Ancient Liqueur à base de cannelle et de girofle, avec addition d'aromates divers, colorée en rouge au kermès animal.

### **Almanach**

- 1391; lat. médiév. *almanachus*, ar. *al-manakh*, probabl du syriaque, rad. *ma-* « lune, mois ».

1 Calendrier accompagné d'observations astronomiques, de prévisions météorologiques, de conseils pratiques relatifs aux travaux à faire selon la saison. agenda, éphéméride. *Les anciens almanachs illustrés. L'Almanach des Muses*, qui contenait des poésies.

2 Annuaire, publication ayant vaguement pour base le calendrier. *L'almanach de Gotha* : annuaire généalogique et diplomatique. *L'almanach Vermot*, célèbre pour ses plaisanteries populaires.

### **Almée**

- 1785; ar. *aluma* « savante ».

Danseuse égyptienne lettrée. Par ext. Danseuse orientale.

### **Amalgame**

- 1431; lat. alchim. *amalgama*, probabl d'origine arabe.

1 Alliage du mercure et d'autres métaux (qu'il liquéfie). *Amalgame de plomb. Amalgame d'argent-étain pour les obturations dentaires. Absolt Carie obturée avec de l'amalgame.* 2 Fig. Mélange hétérogène de personnes ou de choses de nature différente. « *Le plaisant et le tendre sont difficiles à allier; cet amalgame est le grand œuvre* » (Voltaire). assemblage, composé.

Milit. Fusion d'unités militaires de provenance et de formation différentes.

3 Fait d'englober artificiellement, en exploitant un point commun, diverses formations politiques afin de les discréditer. *Un député qui pratique l'amalgame.*

4 Ling. Fusion indissociable de plusieurs morphèmes.

### **Aman**

- 1731; Mot arabe

En pays musulman, Octroi de la vie sauve à un ennemi ou un rebelle vaincu. *Demander l'aman* : faire sa soumission. « *Le F. L. N. contraint par la force à demander l'aman* » (F. Mauriac).

### **Ambre**

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *ambar, ambra*, ar. *anbar* « ambre gris ».

1 *Ambre gris* : substance parfumée provenant des concrétions intestinales des cachalots qui, rejetées, flottent à la surface de la mer; parfum très précieux extrait de cette substance.

Loc. Vieilli *Fin comme l'ambre* : intelligent, subtil, rusé.

2 *Ambre jaune* : résine fossilisée d'origine végétale, dure et transparente, qui a la propriété de s'électriser par frottement. succin. *Collier d'ambre. Fume-cigarette à bout d'ambre. Couleur d'ambre* : de la couleur jaune doré de l'ambre.

### **Amiral, ale, aux**

- XIII<sup>e</sup>; « émir » 1080; ar. *âmir* « chef ».

1 N. m. Ancient Commandant d'une force navale; dignité équivalant à celle de maréchal. — Mod. N.

Officier du grade le plus élevé dans la marine, correspondant à celui de général d'armée. contre-amiral, vice-amiral.

Adj. *Vaisseau amiral*, ayant à son bord un amiral, le chef d'une formation navale.

2 N. f. Vieilli Femme d'un amiral.

### Aniline

- 1855; all. *Anilin* (1841); du port. *Anil* « indigo », d'o. ar. et persane.

Chim. et cour. Amine aromatique, de formule  $C_6H_5-NH_2$ , liquide huileux, incolore, toxique, employé dans la fabrication des colorants, des vernis, des carburants de fusée, et dans la synthèse organique. *L'aniline, d'abord isolée des produits de distillation de l'indigo, est aujourd'hui obtenue par réduction du nitrobenzène. Intoxication par l'aniline* (anilismen. m., 1878).

### Antimoine

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *antimonium*, probabl de l'ar. *'itmid*, gr. *stimmi* ou *sibi* « noir d'antimoine ».

Chim. Corps simple (symb. Sb; n° at. 51; m. at. 121,76), solide blanc argenté, cassant, dont le principal minéral est la stibine, et qui augmente la dureté des métaux auxquels on l'associe. régule. *Oxydes, sulfures, chlorures d'antimoine*. kermès, khôl, stibine, valentinite.

### Arak (arack)

- *arach* v. 1520; de l'ar. *araq* (*at-tamr*) « vin (de palme) », littéral « sueur (de palmier) »; par ext. « spiritueux d'orig. Végétale ».

Spiritueux obtenu à partir du riz fermenté ou du jus de canne à sucre.

### Argousin

- 1538; *agosin* XV<sup>e</sup>; port. *algoz* « bourreau », ar. *alghozz* avec infl. de *algua*.

Ancient Bas officier des galères. — Péj. et vieilli Agent de police.

### Arrobe ou arobe

- 1555; esp. *arroba*, ar. *ar-roub* « le quart ».

Mesure espagnole de poids valant ordinairement 12,780 kg.

### Arsenal, aux

- 1601; *arsenail* XV<sup>e</sup>; it. *arsenale*, d'o. ar.; désigne l'*arsenal de Venise* jusqu'au XVI<sup>e</sup>me. siècle.

1 Établissement où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à la construction, la réparation et l'armement des navires de guerre. atelier, chantier, magasin. *Les arsenaux de la marine*.

2 Dépôt d'armes et de munitions; ancien Atelier, manufacture d'armes. — Grande quantité d'armes. *La police a saisi chez lui tout un arsenal*.

3 Fig. Ce qui fournit des moyens pour attaquer ou se défendre (arme). « *Des milliers d'articles de lois, arsenal qui fournit des armes à toute fin* » (Renan). *L'arsenal législatif. L'arsenal thérapeutique*.

4 Fam. Matériel compliqué. collection. « *en prenant soin d'emporter son arsenal de drogues* » (Martin du Gard). *L'arsenal d'un photographe*.

### Artichaut

- *artichault* 1538; empr. par anal. à l'it. *carcioffo*, de l'ar. *harsufa*.

1 Plante potagère vivace (*composées*), dont on consomme la fleur ou capitule (*tête d'artichaut*), dont le réceptacle charnu (*fond d'artichaut*) porte des bractées (*feuilles d'artichaut*) à base également charnue. *Un champ d'artichauts*. artichautière.

Capitule de cette plante. *Artichauts de Bretagne. Foin d'artichaut. Cœurs d'artichauts* : les feuilles du cœur de petits artichauts dont le haut est coupé. *Artichaut nouveau*. poivrade. *Artichauts à la barigoule*.

Loc. fam. *Avoir un cœur d'artichaut* : être inconstant en amour. « *Se redressant avec le dépit d'une grande coquette trahie il répondit "je vois que vous avez un cœur d'artichaut"* » (Proust).

2 Par anal. *Artichaut sauvage*. carline, joubarbe. *Artichaut du Canada, d'hiver*. topinambour. *Artichaut*

*d'Espagne, de Jérusalem.* pâtisson.

3 Par anal. (1762) Pièce de fer hérissée de pointes et de crocs dont on garnit une clôture pour en empêcher l'escalade.

### **Assassin, ine**

-1560; it. *assassino, assessino* (déb. XIV<sup>ème</sup>.) « Tueur à gages », empr. à l'ar. *assasin*, plur. de *assas* « gardien », plutôt qu'à un dér. de *hasis* « haschich ».

1 N. m. Personne qui commet un meurtre avec préméditation ou guet-apens. criminel, égorgueur, 1. homicide, meurtrier, tueur; 2. escarpe; -cide. *Assassin professionnel.* tueur. *L'assassin était une femme. Elle est un assassin.* — À *l'assassin !* cri de détresse pour appeler au secours, quand on se voit menacé d'être assassiné. — « *Voici le temps des assassins* » (Rimbaud). « *Si l'on veut abolir la peine de mort, en ce cas, que messieurs les assassins commencent* » (A. Karr).

Par ext. Celui qui est l'artisan de la mort de qqn par ignorance ou négligence.

2 Adj.

1 Littér. ou plaisant Qui touche, blesse (l'amoureux). *Œillade assassine* .provocant. *Mouche assassine* : mouche noire que les dames se mettaient au-dessous de l'œil.

2 Littér. Qui tue. *Une main assassine.* « *Les atrocités assassines* » (Céline).

### **Aubergine**

- 1750; Catalan *alberginia*; ar. *al-bâdindjân*, d'o. persane.

1 Plante potagère (*solanacées*), originaire de l'Inde, cultivée pour ses fruits. Fruit oblong et violacé de cette plante, consommé comme légume. *Aubergines farcies.* moussaka. *Caviar d'aubergine*, fin hachis de ce légume assaisonné à l'huile d'olive.

2 Adj. inv. De la couleur violet foncé de l'aubergine. *Des costumes aubergine.*

3 Fam. Ancien nom de l'auxiliaire féminine de la police parisienne, vêtue d'un uniforme Aubergine. pervenche.

## **2. Aval**

- 1673; italien *avallo*, de l'arabe *hawâla* « mandat » .

Engagement par lequel une personne s'oblige à payer un effet de commerce en cas de défaillance du débiteur principal. caution, garantie. *Des avals.* *Donneur d'aval.* avaliseur. *Donner son aval à une traite.* avaliser. *Bon pour aval.*

Fig. Soutien, caution. *Donner son aval à une politique.*

### **Avarie**

- 1599; « Frais causés par une avarie » v. 1200; it. *avaria*, d'o. ar.

Dommage survenu à un navire ou aux marchandises qu'il transporte. *La cargaison a subi des avaries.* *Réparer les avaries.* « *La panse [du navire] n'avait point d'avarie visible* » (Hugo). Dommage survenu au cours d'un transport terrestre ou aérien.

### **Azerole**

- *azerolle* 1651; *azarole* 1562; esp. *acerola* de l'ar. *az-zou'-roûr*.

Fruit de l'azerolier, jaune ou rouge, ressemblant à une petite pomme. « *Nous venions de ramasser des azeroles pour la gelée, ces fruits rouge vif semblables à de petites pommes d'api* » (M. Rouanet).

### **Azimuth**

1680 ; azimuth 1415 ; ar. *az-samt* « le chemin ».

1 Astron. Angle formé par le plan vertical d'un astre et le plan méridien du point d'observation. *Les azimuths se mesurent avec le théodolite.* — *Azimuth magnétique* : angle formé par une horizontale quelconque avec le méridien magnétique. Phys. Angle que fait le grand axe d'une vibration elliptique avec une direction de référence du plan d'onde.

2 Loc. fam. *Dans tous les azimuths* : dans toutes les directions, dans tous les sens.

~ Loc. Milit. *Défense tous azimuts* [tuzazimyt], capable d'intervenir dans toutes les directions. — Fig. *Tous azimuts* : qui utilise tous les moyens et a les objectifs les plus variés. *Publicité tous azimuts*. — Adj. azimutal, ale, aux, 1579.

### **Azur**

1080 ; esp. Azul ; ar. pop. Lazurd, classique lazaward Du persan lapis-lazuli.

1 Anciennt Lapis, aussi appelé *Pierre d'azur*.

Techn. Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt (dit aussi *bleu d'azur*, *bleu de Saxe*, *verre de cobalt*), que l'on obtient par grillage d'arséniure de cobalt ferrugineux ou de cobalt gris safre, smalt.

2 Littér. Couleur d'un beau bleu clair; et poét. La couleur du ciel, des flots. « *Des cieux spirituels l'inaccessible azur* » (Baudelaire). *Un ciel d'azur*. Appos. *Des pantalons bleu azur*.

~ Cour. *La Côte d'Azur*.

~ Poét. Le ciel, l'infini.

3 Blas. Le bleu, l'un des neuf émaux des armoiries.

### **Babouche**

- 1727; *Papouch* 1546; arabe *bâboûch*, du persan

~ Pantoufle de cuir sans quartier ni talon, servant de chaussure dans les pays d'Islam. « *Le Turc partit en traînant majestueusement ses babouches* » (Chateaubriand). — Cette pantoufle avec ou sans talon, utilisée comme chaussure ou chausson. 2. mule. *Des gens très noirs « vêtus de longues robes blanches et de babouches de plastique »* (Le Clézio).

### **Balais**

•-XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *balascius*, de l'ar. *balahs* « sorte de rubis », du n. de la province perse *Balahsan* (actuellement *Badakshan*).

~ *Rubis balais* : rubis de couleur rouge violacé ou rose.

~ HOM. Balai, ballet.

### **Baobab**

- 1751; mot ar.

~ Arbre d'Afrique tropicale, à tronc énorme (*bombacées*) et fruit charnu comestible pain [de singe].

### **Baraka**

- 1903; mot ar. « Bénédiction ».

~ Fam. Chance. « *Vraiment, j'avais la baraka* » (Ferniot).

### **Barbacane**

- XII<sup>e</sup>; o. i. (ar. ou persan); probabl de *barbakh* « tuyau » et *khâneh* « écoulement ».

1 Fortif. Au Moyen Âge, Ouvrage avancé, percé de meurtrières. — Meurtrière pratiquée dans le mur d'une forteresse pour tirer à couvert. « *Des pierrailles remplissaient les barbicanes des tours* » (Gautier).

2 Archit. Ouverture verticale et étroite dans le mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux.

### **Barda**

-1848; ar. *barda'a* « bât ».

1 Arg. milit. (puis fam.) L'équipement du soldat.

2 Fam. Chargement encombrant, bagage. attirail; fam. bazar, fourbi. *Prenez tout votre barda*.

### **2. Barde**

- fin XIII<sup>e</sup> « bât »; ar. *barda'a* barda

1 Armure de lames de fer qui protégeait le poitrail et la croupe du cheval.

2 (1680) Cuis. Mince tranche de lard gras dont on entoure les viandes à rôtir (rôtis ou volailles).

### **Bardot**

- 1367; ar. *barda'a* « selle » et « bât »; it. *bardotto* « bête qui porte le bât » barda, 2. barde
- Petit mulet, produit de l'accouplement du cheval et de l'ânesse.
- HOM. Bardeau.

### **Basane**

- 1260; *bazenne* 1150; provenç. *bazana*, esp. *badana*, de l'ar. *bitâna* « doublure ».
- Peau de mouton tannée qu'on emploie en bourrellerie, sellerie, maroquinerie, reliure, etc. *Livre relié en basane*. Donner une couleur de basane (ou *basaner v. tr.*)— Spécialt peau très souple garnissant un pantalon de cavalier

### **Bédouin, ine**

- fin XII<sup>e</sup>; ar. *badawi* « habitant du désert ».
- Arabe nomade du désert. *Caravane de Bédouins*. — Adj. *Tentes bédouines*.

### **Béni-oui-oui**

- mil. XX<sup>e</sup>; ar. *beni* « fils de » et oui redoublé.
- Fam. et vieilli Personne toujours empressée à approuver les initiatives d'une autorité établie. *Une assemblée de béni-oui-oui*. inconditionnel.

### **Bésef ou bézef**

- 1861; mot sabir, arabe *bezzaf*.
- Fam. Beaucoup (surtout en emploi négatif). *Il n'en a pas bésef*. lérche, lourd.

### **2. Bicot**

- 1892; *arbico* 1861; de l'arabe *arbi* « arabe », p.-ê. infl. de *bique*, ou it. *Arabico*.
- Vieilli Fam. et péj. (injure raciste) Indigène d'Afrique du Nord (on dit aussi *bic*). bounoul. « *Défendu aux Français, ce soir, dit-il. C'est le jour des bicots* » (Kessel). REM. Ne se dit pas pour une femme.

### **Bourrache**

- 1256; lat. médiév. *borrago* « bourrue », ou ar. *abu rach* « père de la sueur ».
- Plante des lieux incultes (*borraginacées*), à fleurs bleues et dont les feuilles sont utilisées en tisane sudorifique et diurétique. *Bourrache officinale*. — Cette tisane.

### **Borax**

- 1611; *borrache* 1256; lat. médiév. *borax*; ar. *buraq* « salpêtre », du persan *burah*.
- Sel cristallin blanc (Na<sub>2</sub>B<sub>4</sub>O<sub>7</sub>), à saveur alcaline, utilisé pour la soudure des métaux et dans la fabrication du verre, des émaux, des savons et de certains antiseptiques.

### **Boutre**

- av. 1866; o. i., p.-ê. de l'ar. *but* « bateau à voile ».
- Petit navire arabe à voiles, à l'arrière très élevé.

### **Burnous**

- 1735; *barnusse* 1556, puis var. diverses; ar. *Bournous*.
- Grand manteau de laine à capuchon et sans manches (en usage dans les pays du Maghreb). Fam. *Faire suer le burnous*.

### **Caban**

- 1448; it. de Sicile *cabbanu*, de l'ar. *qaba* « tunique ».
- Manteau court en gros drap de laine à deux rangées de boutons (porté à l'origine par les marins).

## Cadi

- *cady* 1351; ar. *qâdi* « juge » alcade.

Magistrat musulman qui remplit des fonctions civiles, judiciaires et religieuses. *Des cadis*.

HOM. Caddie.

## Cafard, arde

- 1589; *capfar* 1512; ar. *kâfir* « infidèle » et *-ard*.

1 Personne qui affecte l'apparence de la dévotion. bigot, tartufe. Adj. « *Ce masque cafard de domestique congédié, ce masque effronté et honteux* » (Martin du Gard).

2 Personne qui dénonce sournoisement les autres. dénonciateur, mouchard.

II N. m. 1 (XIX<sup>e</sup>; *caffar* 1542) Blatte.

2 (1857 « idée fixe ») Fig. *Avoir le cafard*, des idées noires, blues, fam. 2. bourdon, mélancolie, spleen, tristesse. *Cela me donne le cafard. Un coup de cafard.* déprime.

## Café

- 1665; *cahoa* 1611; *cahouin* 1575; ar. *qahwa*, turc *kahve*.

1 Graines du fruit du caféier, contenant un alcaloïde aux propriétés stimulantes (caféine). *Récolte du café. Balle de café.* 1. farde. *Variétés de café.* arabica, robusta; moka. *Mélange de cafés. Café vert*, non grillé. *Griller, torrifier du café* (brûlerie).

2 Par méton. Caféiers. *Une plantation de café.* caféière.

3 Boisson obtenue par infusion de grains torréfiés et moulus.

4 Adj. inv. *Café au lait* : couleur brun clair.

II (1690 *cabaret de café*) Lieu public où l'on consomme des boissons.

## Cafre

- 1685 à propos du Siam; 1721 de l'Éthiopie; ar. *kâfir* « infidèle » cafard.

De la Cafrerie (Afrique du Sud). *Les Cafres* : ethnie noire d'Afrique australe.

## Caïd

- 1694; *caïte* 1310; ar. *qâid* « celui qui conduit ».

1 En Afrique du Nord, Fonctionnaire musulman qui cumule les attributions de juge, d'administrateur, de chef de police. *Caïd algérien*.

2 Fam. Chef de bande. — Personnage considérable dans son milieu.

## Calfater

- 1382; it. *calafatare*, de l'ar. *Qalfat.a*

Mar. Ouvrier chargé de calfater un navire. *Ciseau, marteau de calfat*.

## Calibre

- 1478; it. *calibro*; ar. *qâlib* « forme, moule ».

1 Diamètre intérieur d'un tube. *Calibre d'une conduite d'eau*.

Spécialt Diamètre intérieur (d'un canon, d'une arme à feu). *Un pistolet de calibre 7,65; de 7,65 de calibre (un 7,65). Canon de gros calibre*.

2 Métrol. Instrument de mesure matérialisant une longueur, une épaisseur, un angle ou un diamètre, et servant pour le contrôle des dimensions de pièces mécaniques. 2. étalon. *Calibre d'épaisseur. Calibre à réglette graduée.* vernier. — Techn. Instrument servant à mesurer, à vérifier le calibre d'une arme. — Profil servant de guide pour percer, découper des matériaux.

II Par ext. 1 Grosseur d'un projectile. *Obus de gros calibre*.

2 Grosseur mesurée ou mesurable d'un objet arrondi. *Fruits de calibres différents*.

3 Fig. et vieilli (Personnes) Importance. *Un escroc de ce calibre.* envergure.

### **Calife**

- 1360; *algalife* 1080; ar. *khalifa* « successeur ».

~ Souverain musulman, successeur de Mahomet, et investi du pouvoir spirituel et temporel. *Le calife de Bagdad*.

### **Camaïeu**

- 1727; *kamaheu* « camée » XIII<sup>e</sup>; o. i., p.-ê. de l'ar. *qama'il*, plur. de *qum'ul* « bourgeon ».

1 Pierre fine taillée, formée de deux couches de même couleur mais de ton différent.

2 Peinture où l'on n'emploie qu'une couleur avec des tons différents. *Peindre en camaïeu*. *Un camaïeu de gris*. grisaille. *Des camaïeux* ou *des camaïeus*. — *En camaïeu* : ton sur ton. *Gravure, photo en camaïeu*.

### **Camphre**

- *canfre* 1256; lat. médiév. *camphora*; ar. *Kâfoûr*.

~ Substance aromatique, cétone terpénique de formule C<sub>10</sub>H<sub>16</sub>O, blanche, transparente, d'une odeur vive, provenant du camphrier. *Baume au camphre*.

### **Candi**

- *condi* 1256; mot it., ar. *qandî* « sucre de canne ».

~ *Sucre candi*, dépuré et cristallisé. — *Fruits candis*, enveloppés de sucre candi.

### **Cange**

- 1839; *gemge* 1661; ar. *gandja*.

~ Barque à voiles qui servait sur le Nil à transporter les voyageurs.

### **Caraque**

- XIII<sup>e</sup>; de l'it. *caracca*, ar. *karâka* « barque »

~ Didact. Ancien navire de fort tonnage, très haut sur l'eau.

### **Carat**

- 1355; it. *carato*, ar. *qîrât* « petit poids »; gr. *keration* « tiers d'obole ».

1 Chaque vingt-quatrième d'or fin contenu dans une quantité d'or. *Or à dix-huit carats*.

2 Métrol. Unité de mesure de masse valant 0,2 gramme, utilisée dans le commerce de joaillerie. *Quart du carat*. grain. *Perle, diamant de dix carats*.

3 Loc. fam. *Dernier carat* : dernière limite. *Viens à 6 heures, dernier carat*.

### **Carmin**

- *charmin* v. 1165; bas lat. *carminium*, de *minium* et ar. *kermiz* kermès.

1 Colorant rouge vif, tiré à l'origine des femelles de cochenilles.

2 Couleur rouge vif. rouge, vermillon. *Des carmins*. Adj. inv. *Du rouge carmin*. *Des étoffes carmin*. carminé. *Des lèvres carmin*.

### **Caroube**

- 1512; lat. médiév. *carrubia*, de l'ar.

~ Fruit du caroubier, gousse longue et épaisse renfermant une pulpe sucrée.

### **Carvi**

- 1360; lat. médiév., ar. *karâwiyâ* « racine à sucre ».

~ Plante sauvage (*ombellifères*), appelée aussi *cumin des prés*, qui produit des fruits aromatiques utilisés comme condiment dans la pâtisserie, la charcuterie, le fromage (munster) et pour parfumer certains alcools (kummel).

## Casbah

- 1830; *casouba* 1813; ar. *qaçaba, qaçba* « citadelle ».

1 Citadelle d'un souverain, dans les pays arabes. *Des casbahs*.

2 Par ext. *La Casbah d'Alger* : la vieille ville qui s'étend autour de la casbah.

## Cétérach

- 1314; lat. médiév. *ceteraceum*, de l'ar. *Sitrak*.

Bot. Fougère (*polypodiacées*) commune entre les pierres des vieux murs, appelée aussi *herbe à dorer*.

## Chaparder

- 1858 arg. milit.; p.-ê. de *chapar* « vol », sabir algér.

Fam. Dérober, voler (de petites choses), chiper, piquer. Absolt *Chaparder dans les grands magasins*.

## Chébec

- 1758; it. *sciabecco*, ar. *chabbâk*.

Mar. Ancien petit trois-mâts de la Méditerranée à voiles et à rames. « *Les étranges chébecs aux formes d'une élégance orientale* » (Valéry).

## Chèche

-1868; ar. *sas*; du n. anc. de la ville de Tachkent, où l'on fabriquait des bonnets.

Longue écharpe de coton qui peut servir de coiffure ( turban), au Maghreb. « *On appelle chèches des écharpes arabes dont on peut faire tout ce qu'on veut* » (Montherlant).

## Chéchia

-*chachie* 1575; repris 1855; ar. *châchîya*, de *sas* chèche.

Coiffure en forme de calotte, dans certains pays d'Islam. fez. *Chéchia de tirailleur, de zouave. Des chéchias rouges*.

## Chergui

- XX<sup>e</sup>; mot ar. marocain *chargî* « vent d'est ».

Vent chaud et sec qui souffle du sud-est (au Maroc). sirocco.

## Chérif

- 1552; *sérif* 1528; ar. *charif* « noble »; par l'it.

- Prince, chez les Arabes.

- HOM. Shérif.

## Chiffre

- XV<sup>e</sup> « écriture secrète »; *cifre* 1220; lat. médiév. *cifra* « zéro », de l'ar. *sifr* « vide ».

1 1 Chacun des caractères qui représentent les nombres.

2 Cour. Nombre représenté par les chiffres.

II 1 Caractère numérique ou d'une écriture de convention employé dans une écriture secrète ( cryptographie). *Écrire en chiffres* (opposé à *en clair*). — Par anal. Signe de convention servant à correspondre secrètement.

2 Entrelacement de lettres initiales.

## Chott

- 1846; mot ar.

Lac salé, en Afrique du Nord. *sebka. Les chotts du Sahara*.

## 1. Civette

- 1467; it. *zibetto*, ar. *Zabâd*.

1 Mammifère carnivore (*viverridés*) au pelage gris jaunâtre taché de noir. genette. *La civette ressemble à la martre; elle possède une poche sécrétant une matière odorante.*

2 Matière onctueuse et odorante que sécrète la civette; parfum que l'on en extrait. « *du musc, de l'ambre gris, du camphre, de la civette* » (Galland).

3 Fourrure de civette.

### **Clebs**

- 1920; *cleb* 1863; ar. *Klab*.

Fam. Chien. 1. cabot, cador.

### **Colcotar**

-XV<sup>e</sup>; ar. *Qulqutar*.

Oxyde ferrique artificiel (Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) utilisé pour le polissage du verre. — Variété d'oxyde ferrique naturel.

### **Coran**

- 1657; *Alcoran* XIV<sup>e</sup>; mot ar. *al qur'an* « la lecture par excellence ».

LE CORAN : le livre sacré des musulmans contenant la doctrine islamique. *Versets du Coran.*

*Chapitres du Coran.* sourate. — Fig. Littér. Livre de chevet. bible. « *Le recueil des bulletins de la Grande Armée et le Mémorial de Sainte-Hélène complétaient son coran* » (Stendhal).

### **Coton**

- 1160; it. *cotone*; de l'ar. *Qutun*.

1 Matière végétale faite des filaments soyeux qui entourent les graines du cotonnier

2 Plante fournissant cette matière. cotonnier. *Champ de coton*

### **Couffin**

- 1478; a. provenç. *Coffin*; ar. *quffah*, lat. *cophinus*, gr. *kophinos* « corbeille ».

1 Région. Grand cabas.

2 Corbeille à anses servant de berceau. moïse.

### **1. Couscous**

- 1649; *coscosson* 1534; ar. *Kouskous*.

1 Semoule de blé dur. — Fam. *Pédaler dans le couscous*.

2 Plat originaire du Maghreb, composé de semoule roulée en grains, servie avec de la viande ou du poisson, des légumes et des sauces piquantes (harissa). *Manger le couscous, un couscous. Couscous au mouton.*

### **Cramoisi, ie**

- 1418; *cremoisi* 1298; ar. *qirm'zi* « rouge de kermès », par l'esp. ou l'it.

1 Qui est d'une couleur rouge foncé, tirant sur le violet. « *une chape de velours cramoisi, violet* » (Huysmans).

2 Très rouge (teint, peau). *Teint cramoisi. Devenir cramoisi* (d'émotion, de honte, de dépit).

### **Cubèbe**

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *cubeba*, ar. *Kebâba*.

Arbuste voisin du poivrier (*Piper cubeba*), dont les fruits contiennent un principe médicinal.

### **Curcuma**

- 1559; mot esp., de l'ar. *kourkoum* « safran ».

Bot. Grande herbe vivace (*zingibéracées*), appelée aussi *safran des Indes*, dont le rhizome contient une matière colorante jaune (la *curcumine*) et entre dans la composition du curry.

### **Dahir**

- 1929; mot ar.
- Décret du roi du Maroc.

### **Daman**

- 1765; mot ar.
- Zool. Petit mammifère ongulé (*hyraciens*) d'Afrique et du Proche-Orient ayant l'apparence d'une marmotte et vivant en petites bandes.

### **Darse**

- XV<sup>e</sup>; génois *darsena*, ar. *dâr-sinâ'a* « maison de travail ».
- Bassin abrité, dans un port méditerranéen. *La grande darse de Toulon*. « *Dans cette darse où ni vent ni pluie n'agitaient une mer captive* » (Bosco).

### **Diffa**

- 1857; mot ar.
- Dans la tradition musulmane du Maghreb, Réception des hôtes de marque, accompagnée d'un repas et de réjouissances.

### **Djebel**

- 1870; mot ar. « montagne ».
- Montagne, terrain montagneux, en Afrique du Nord. *Le djebel Amour, en Algérie*. — On écrivait mieux *djébel*.

### **Djellaba**

- 1849; jilleba 1743; mot ar. du Maroc
- Vêtement de dessus, longue robe à manches longues et à capuchon, portée par les hommes et les femmes, en Afrique du Nord.

### **Djinn**

- 1760; *dgen* 1671; mot ar.
- Esprit de l'air, bon génie ou démon, dans les croyances arabes. « *Les Djinnns* », *poème de V. Hugo*.
- HOM. Gin, jean.

### **Douane**

- 1372; a. it. *doana*, de l'ar. *diwân*, mot persan *divan*.
- 1- Branche de l'Administration publique (en France, sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances) chargée de contrôler le passage des biens et des capitaux aux frontières et de percevoir les droits et les taxes imposés sur les marchandises, à l'entrée (rarement à la sortie) d'un pays.
- 2- Lieu, édifice où est établie l'Administration des douanes, sur les limites territoriales d'un État, etc.

### **Douar**

- 1617 *adouar*; rare av. XIX<sup>e</sup>; ar. maghrébin *doûâr*.
- Agglomération de tentes disposées en cercle, que les Arabes nomades installent temporairement.
- Division administrative rurale en Afrique du Nord. *Le caïd du douar*.

### **Doum**

- 1799, mots arabes .Palmier d'Égypte et d'Arabie. « les touffes de doum dont on ferait des balais » Mac Orlan.

### **Dourine**

- 1863; p.-ê. de l'ar. *darin* « croûteux ».

- Vétér. Trypanosomiase contagieuse des équidés.

### Écarlate

- av. 1174; « tissu précieux » 1168; lat. médiév. *scarlata* « drap aux couleurs vives », du lat. *sigillatus* « orné de petits motifs » (cf. *sigillé*), par le gr., l'ar. et le persan.

**1-** Couleur d'un rouge éclatant obtenue par un colorant tiré de la cochenille. *Écarlate de Venise, des Gobelins*. - Vx Étoffe teinte de cette couleur.**2- Adj.** De cette couleur rouge. *Rubans écarlates*. « *L'étoffe écarlate sur laquelle le taureau se précipitait aveuglément* » (Gautier).

### Échec

-1080; altér. de *eschac*, arabo-persan *shâh*, dans l'expr. *shâh mat* « le roi est mort » .

**I-** les échecs. **1-** Jeu dans lequel deux joueurs font manœuvrer l'une contre l'autre deux séries de seize pièces, sur une tablette divisée en soixante-quatre cases (échiquier), dans le but de s'emparer du roi adverse.**2-** Par ext. Ensemble des pièces de ce jeu. *Des échecs en ivoire, en ébène*.

**II-** (Ausing.) **1-** Aux échecs, Situation du roi qui se trouve sur une case battue par une pièce de l'adversaire; coup créant cette situation (et dont le joueur doit avertir son adversaire en prononçant le mot).**2-** Cour. Position difficile dans laquelle on est mis par l'adversaire.

**3-** Revers éprouvé par qqn qui voit ses calculs déjoués, ses espérances trompées.

### Éfrit

- 1910 *efrit* ; mot ar.

- Génie malfaisant, dans la mythologie arabe.

### Élixir

- XIV<sup>e</sup>; *eslissir* XIII<sup>e</sup>; ar. *al-iksîr*, gr. *ksêrion* « médicament de poudre sèche ».

- Vx Essence la plus pure, quintessence.

- (1676) Mod. Préparation médicamenteuse liquide destinée à être prise par la bouche, à base d'alcoolat et de sirop. - teinture (composée). *Élixir parégorique*, antidiarrhéique à base d'opium, de camphre, d'essence d'anis. Par ext. *Élixir de longue vie, d'amour*. - philtre.

### Émir

-XIII<sup>e</sup>; ar. *amîr* amiral.

**1-** Titre honorifique donné autrefois au chef du monde musulman (- calife), puis aux descendants du Prophète.

**2-** Prince, gouverneur, chef militaire arabe. *L'émir Abd el-Kader*.

- Spécialt Chef d'État d'un émirat. *L'émir du Koweït*.

### 1. Erg

- 1890; *areg* plur. 1849; mot ar.

- Géogr. Région du Sahara couverte de dunes (opposé à *hamada*). *Les dunes du Grand Erg. Des ergs*, ou plur. ar. *des areg* [aYDg ]. « *les dunes chaudes, les areg, où l'oiseau dépose ses œufs* » (Fromentin). Par ext. Espace désertique occupé par des dunes.

### Estragon

- 1601; *estargon* 1564; altér. de *targon* (1539); lat. sav. *tarchon*, de l'ar. *tarkhoun*, gr. *dracontion* « serpente ».

**71-** Variété d'armoise (*composées*), appelée aussi *serpentine*, dont la tige et les feuilles, aromatiques et apéritives, sont employées comme condiment. *Plant d'estragon*.

- Ce condiment. *Vinaigre, moutarde à l'estragon. Poulet à l'estragon*.

### Fakir

- 1653; ar. *faqîr* « pauvre ».

1- Relig., sociol. Ascète musulman. derviche.

- En Inde, Ascète qui vit d'aumônes et se livre à des mortifications en public.

2- Cour. Personne qui donne un spectacle d'exercices, de tours imités de ceux des fakirs .

### **Fanfaron, onne**

- 1609; esp. *fanfarrón*, de même o. que l'ar. *farfâr* « bavard, léger ».

1- Qui se vante avec exagération de sa bravoure, réelle ou supposée. - hâbleur. — Qui marque une affectation de bravoure. *Il est plus fanfaron que courageux. Attitude fanfaronne en face du danger.*

- Par ext. Qui se vante trop d'un exploit. - vantard. *Les propos fanfarons d'un don Juan.*

2- **N.** Personne qui se vante de son courage, de ses exploits (réels ou non). - bravache, capitain, crâneur, faraud, fendant, fier-à-bras, flambard, matamore, ramenard. *Faire le fanfaron* : faire le brave. - fanfaronner. « *Les gens qui ne boivent jamais de vin - sont des fanfarons de sobriété, buvant en cachette* » (Baudelaire).

- CONTR. Modeste.

### **Fantasia**

- 1833 titre d'un tableau de Delacroix; mot esp. « fantaisie », ar. *fantaziya* « ostentation », lui-même de l'esp.

- Divertissement équestre de cavaliers arabes qui exécutent au galop des évolutions variées en déchargeant leurs armes et en poussant de grands cris. « *Déjà une autre fantasia s'est élancée dans la poussière, jette ses cris, excite ses chevaux* » (Tharaud).

- Par anal. Réjouissance débridée, qui s'accompagne de cris et d'un désordre joyeux.

### **1. Farde**

- 1775; « fardeau » XII<sup>e</sup>; ar. *farda* « demi-charge d'un chameau ».

- Comm. Balle de café de 185 kg.

### **Fellaga ou fellagha**

- 1915, répandu v. 1954; ar. *fellager*, plur. de *fellag* « coupeur de route ».

- Partisan du soulèvement contre l'autorité française pour obtenir l'indépendance de son pays pendant l'époque coloniale en Afrique du Nord. *Les fellagas du Sud tunisien* (1915 à 1918). — Spécialt Indépendantiste algérien (1954 à 1962).

### **Fellah**

- 1661; ar. *fallâh* « cultivateur ».

- Paysan; petit propriétaire agricole (en Égypte, en Afrique du Nord, etc.). *Les fellahs*.

### **Felouque**

- 1611; *falouque* 1606; *pelouque* 1595; esp. *faluca*, de l'ar. *foulk* « navire ».

- Petit bâtiment de la Méditerranée, long, léger et étroit, qui marche à la voile ou à l'aviron. *Les felouques ont deux mâts inclinés sur l'avant.*

### **Fennec**

- 1791; 1790 en angl.; mot arabe.

- Mammifère carnivore (*canidés*) appelé aussi *renard des sables*, à très grandes oreilles pointues, vivant dans les déserts d'Arabie et d'Afrique du Nord.

### **Fondouk**

- 1659; *fondic* XVI<sup>e</sup>; *fondech*, *fondegue* en a. provenç. XIII<sup>e</sup>; ar. *funduk* « magasin ».

- Dans les pays arabes, Emplacement où se tient le marché; entrepôt où l'on entasse toutes sortes de marchandises; auberge. - caravansérail. « *nous avons pris pour cette nuit nos logements dans le fondouk* » (Fromentin).

## Fustet

- 1351; ar. *fustuq* « pistachier ».
- Bot. Sumac à houppes plumeuses, dont le bois fournit une matière tinctoriale jaune (la *fustine*).

## Gabelle

- 1330; it. *gabella*, ar. *qabâla* « impôt ».
- Hist.

1- Impôt indirect, taxe.

2- Impôt indirect sur le sel, aboli en 1790. *Pays de petite gabelle* (prix imposé), *de grande gabelle* (prix et quantité achetée imposés). *L'impôt exécré*, « *c'était la gabelle odieuse* » (Zola).

-Par ext. Administration qui percevait cet impôt. *Employé des gabelles*. - gabelou.

## Gazelle

- *gazel* 1272; ar. *gazâl*, *gazâla*.

- Mammifère (*bovidés*) à cornes annelées, à longues pattes fines, très répandu dans les déserts d'Afrique et d'Asie. — Fig. *Des yeux de gazelle* : de grands yeux doux.

-Pâtiss. *Cornes de gazelle*.

## Genet

- XIV<sup>e</sup>; esp. *jinete* « cavalier armé à la légère », o. arabe.

-Petit cheval de race espagnole. HOM. Genêt.

## Genette

- XIII<sup>e</sup>; esp. *jineta*, o. arabe.

Petit mammifère (*carnivores*) à la robe tachetée, à la longue queue rayée. *Les genettes des forêts tropicales d'Afrique*.

## Gerboise

- 1712; *gerbo* 1700; lat. zool. *gerboa*, ar. maghrébin *gerbu*, class. *Yarbu*.

-Petit rongeur d'Asie et d'Afrique, bien adapté au saut grâce à ses pattes postérieures quatre fois plus longues que les antérieures.

## Girafe

- 1298; it. *giraffa*, de l'ar. *Zarafa.h*.

1- Grand mammifère artiodactyle d'Afrique, à cou très long et rigide, à pelage roux marqué d'un système de raies claires formant un cloisonnement polygonal. *La girafe ne peut marcher que l'amble. La girafe se nourrit de feuilles d'acacia. Petit de la girafe* (Girafeau [FiYafo] ou Girafon [FiYafT] n. m.). — *Cou de girafe*, très long. — Loc. fam. *Peigner la girafe* : faire un travail inutile et long; ne rien faire. « *Faire ça, ou peigner la girafe !* » (Martin du Gard).

-Par ext. *L'okapi est appelé girafe du Congo*.

2- Fam. Personne grande et maigre.

3- (1931) Cinéma, radio Longue perche ou potence articulée qui supporte un microphone et que l'on déplace pour suivre une source sonore mobile.

## Goudron

- 1647; *gotran* 1381; altér. de *catran* XII<sup>e</sup>; ar. égypt. *Qatran*.

- Produit huileux, visqueux, de couleur brune ou noire, à odeur empyreumatique, obtenu par la distillation sèche de nombreuses matières organiques. *Goudron végétal* ou *goudron de bois* : substance résineuse obtenue par distillation ou carbonisation du bois (- poix). *Goudron animal*, produit par la distillation des os. *Goudron de houille*, ou *absolt goudron* (- coaltar), un des produits de la distillation de la houille. *Calfater un navire avec du goudron*.

- *Goudron (routier)* : goudron de houille, mélangé à du laitier, des cailloux, pour le revêtement des routes. - asphalte, bitume, macadam; goudronnage. « *telle était la chaleur que se liquéfiait le goudron des routes* » (F. Mauriac).
- *Goudrons de tabac*. *La teneur en goudrons et en nicotine d'une cigarette.*

### Goule

- 1712; ar. *gul* « démon ».
- Vampire femelle des légendes orientales.

### Goum

- 1849; ar. *qaum* « troupe ».
- Anciennt Durant la colonisation, Contingent militaire recruté en Afrique du Nord parmi la population indigène. *Cavalier d'un goum* (Goumier n. m.).

### 1. Gour

- fin XIX<sup>e</sup>; mot ar., plur. de *gar.a*
- Géogr. Fragments de plateau isolés par l'érosion éolienne, formant butte. *Les gour du Sahara*. — On écrirait mieux *les gours*.

### Guitare

- 1360; esp. *guitarra*, ar. *gîtâra*, gr. *kithara*; cf. *cithare*.
- Instrument de musique à cordes (généralement six) que l'on pince avec les doigts, muni d'un manche (- touche, touchette) et d'une caisse de résonance. - fam. gratte. *La rosace d'une guitare*. *Jouer de la guitare*. *Tablature de guitare*. — *Guitare classique*. *Guitare électrique*, à son amplifié électriquement. *Guitare sèche*, sans amplificateur. — *Guitare basse*, à quatre cordes. - 1. basse. *Guitare espagnole*, à cinq cordes. *Guitare flamenco*. *Guitare folk* ou *jazz*. *Guitare à douze cordes*. — *Guitare hawaïenne*, à quatre cordes, aux sons gémissants.

### Guitoune

- v. 1860; ar. *kitoun* « tente ».
- Arg. milit. Tente de campement; par ext. (1914) Abri de tranchée. « *Notre guitoune, petite cave basse sentant le moisi* » (Barbusse).
- Fam. - tente. *Guitoune de campeur*.

### Haschisch ou haschich

- 1847, -1866; *aschy* 1556; ar. *hâchich* « herbe » - assassin.
- Chanvre indien dont on mâche ou fume les feuilles séchées.
- Par ext. Drogue enivrante ou stupéfiante que l'on prépare avec ce chanvre. - cannabis, herbe, marijuana, fam. shit. « *Du vin et du haschisch* », œuvre de Baudelaire. *Fumer du haschisch*. - Fam. 2. h , hasch, 3. joint, pétard; shilom.

### Hadji

- 1743; *hagis* 1568; mot arabe.
- Musulman qui a fait le pèlerinage de La Mecque. *Les hadjis*. On emploie aussi HADJ ['adF] pour désigner le pèlerinage de La Mecque et le musulman qui l'a accompli.

### Haik

- 1830; *heyque* XVII<sup>e</sup>; mot arabe.
- Longue pièce d'étoffe rectangulaire, dans laquelle les femmes musulmanes se drapent comme dans un manteau, par-dessus les autres vêtements, et dont elles relèvent parfois un pan, formant voile, sur la tête.

## Hamada

-1880; mot arabe.

- Géogr. Plateau rocheux des régions désertiques.

## Hamman

- 1655; mot arabo-turc « bain chaud ».

-Établissement de bains (turc, à l'origine) comportant une étuve; bains de vapeur à l'orientale (cf. Bain turc).

## Hardes

- 1480; *fardes* en a. fr., prononcé *hardes* en gasc.; ar. *fardah* – fardeau.

-1 Vx ou région. Dr. Ensemble des effets personnels (vêtements, linge et même meubles voyageant avec les bagages).

-2 Péj. Vêtements pauvres et usagés. - guenille, haillon, nippes. « *Ce qu'il y avait de pauvre et de triste dans ces hardes usées* » (Green).

-3(Canada) Vêtements. *Hardes faites* (en confection).

## Harem

- 1673; *haram* 1663; ar. *haram* « ce qui est défendu par la religion, sacré ».

-1 Appartement des femmes (chez un grand personnage musulman). - gynécée. *Le harem du palais du sultan. Eunuques servant dans un harem.*

-2 Ensemble des femmes qui habitent le harem. — Par plais. Femmes d'une même famille ou femmes qui fréquentent un même homme. *Professeur entouré d'un harem d'étudiantes.*

## Harki

- répandu v. 1960; mot ar., de *harka* « mouvement ».

-Militaire indigène d'Afrique du Nord qui servait dans une milice supplétive (une *harka*) aux côtés des Français. - supplétif. *Anciens harkis installés en France.*

## Hasard

- *hasart* XII<sup>e</sup>; ar. *az-zahr* « le dé », par l'esp. *Azar*.

I- 1- Vx Jeu de dés en usage au Moyen Âge; coup heureux à ce jeu (le six).

2- *Jeu de hasard*, où le calcul, l'habileté n'ont aucune part (dés, roulette, baccara, loterie).

II- 1- Vx Risque, circonstance périlleuse. - danger. *Être, mettre au hasard, en hasard* : s'exposer, exposer à un risque, un péril. - hasarder.

- Mod. *Les hasards de la guerre*. - aléa, incertitude.

2- Cas, événement fortuit; concours de circonstances inattendu et inexplicable.

III- Absolt, cour. 1- Le hasard: cause fictive de ce qui arrive sans raison apparente ou explicable, souvent personnifiée au même titre que le sort, la fortune, etc.

2- Loc. adv. Au hasard: à l'aventure, n'importe où. *Coups tirés au hasard.*

3- Loc. adv. Par hasard. - accidentellement, fortuitement. *Rencontrer qqn par hasard* (cf. Tomber sur).

-CONTR. Déterminisme, finalité, nécessité.

## Hégire

- 1556; ar. *hedjra* « fuite », par l'it.

- Ère des musulmans qui commence en 622 de l'ère chrétienne, date de l'émigration de Mahomet de La Mecque à Médine. *L'an deux cent de l'hégire.*

## Henné

- 1541; ar. *Hinna*.

-Rare Plante du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (*lythriacées*), dont l'écorce et les feuilles séchées et pulvérisées fournissent une poudre colorante jaune ou rouge.

-2 Cour. Cette poudre utilisée en particulier dans les pays musulmans pour la teinture des cheveux, des lèvres, des paupières, des doigts. *Elle avait « les mains enluminées de henné, les pieds aussi »* (Fromentin). *Shampoing au henné*, utilisé pour teindre ou fortifier les cheveux. *Cheveux teints au henné. Henné neutre*, non colorant.HOM. Aîné.

### Hoqueton

- *auqueton* « cape de coton » XII<sup>e</sup>; ar. *al-goton* « le coton ».  
- Anciennt Veste de grosse toile que les hommes d'armes portaient sous le haubert. — Casaque de paysan. *Hoqueton de berger*.

### Houka

- 1812; hindi *hukka*, mot ar.  
- Pipe à réservoir, sorte de narguilé. « *le bec d'ambre d'un magnifique houka de l'Inde* » (Balzac). *Des houkas*.

### Houri

- 1654; mot persan , de l'ar. *hour*, adj. désignant les femmes qui ont le blanc et le noir des yeux très tranchés.  
- Beauté céleste que le Coran promet au musulman fidèle dans le paradis d'Allah.

### Imam

- 1697; *iman* 1559; mot ar. « guide »  
-1 Hist. Titre donné au successeur de Mahomet et à ceux d'Ali.  
-2 Mod. Chef de prière dans une mosquée. — Celui qui dirige une communauté musulmane.

### Islam

- 1697; mot ar. « soumission ».  
-1 Religion prêchée par Mahomet et fondée sur le Coran. islamisme; musulman. *Les cinq piliers de l'islam* : profession de foi en un Dieu unique appelé Allah, prière (imam; muezzin), jeûne (ramadan), dîme et pèlerinage à La Mecque ou Médine (hadji). *Défense de l'islam* (dijhad).  
-2 (Avec *I* majuscule) L'ensemble des peuples qui professent cette religion, et la civilisation qui les caractérise. *Histoire de l'Islam*.

### 1. Jarre

- v. 1200; a. provenç. *jarra*, ar. *djarra* .  
-1 Grand récipient de forme ovoïde, en grès, en terre cuite, destiné à conserver l'eau, l'huile, etc.  
-2 Ce récipient servant de jardinière. *Des jarres et des vasques de géraniums-lierres*.  
- HOM. Jar, jard, jars.

### Jaseran

- XII<sup>e</sup>, -1544; de *Al Djazaïr*, nom ar. d'Alger.  
-1 Anciennt Chemise de mailles. haubert. Par ext. Collet de mailles lacé.  
-2 (XVI<sup>e</sup>) Vieilli Chaîne de cou à mailles d'or ou d'argent très fines. « *le col cerclé de cinquante tours de jaserons* » (Gautier).

### Jasmin

- fin XVI<sup>e</sup> ; *jassem* fin XV<sup>e</sup>; arabo-persan *yâsimîn* .  
-Arbuste sarmenteux et vivace (*oléacées*), à grandes fleurs jaunes ou blanches souvent très odorantes, solitaires ou groupées en cymes. *Jasmin blanc, jonquille; jasmin d'Espagne. Le jasmin jaune fleurit en hiver*.

### Julep

- XIV<sup>e</sup>; *gulbe* v. 1300 « potion »; esp. *julepe*, ar. *djulâb*, persan *goulab* « eau de rose ».  
- Pharm. Vieilli Potion à base d'eau et de sucre, aromatisée à l'aide d'une essence végétale, servant de

véhicule à divers médicaments.

### **Jupe**

- 1603; « pourpoint d'homme » 1188; ar. *Djubbah*.

-1 Partie de l'habillement féminin qui descend de la ceinture à une hauteur variable. *Jupe de dessous* (vx). *Jupon*. *Jupe longue traînant par terre*. *Jupe à mi-mollet*. *Jupe au genou*. *Jupe droite, jupe-portefeuille, en forme, à godets, à lés, à volants, à plis*. *Jupe plissée* (kilt). — *Jupe entravée, fendue*. *Jupe tube*. *Ceinture de jupe*. *Jupe et veste d'un tailleur*. *Jupe très courte*. *Jupette, minijupe*. « *Absorbés par cette affaire Pour ce jeu de dupes Voir sous les jupes des filles* » (Souchon). Par ext. *La jupe d'une robe*, la partie inférieure, à partir de la ceinture. Anciennt *Maillot à jupe*.

-2 Techn. Surface latérale d'un piston, qui s'adapte à la paroi interne du cylindre.

-3 Carénage de tôle ou de plastique, aérodynamique, de la partie inférieure d'une locomotive, d'une voiture.

-4 Paroi souple des bateaux à coussin d'air. *La jupe d'un aéroglisseur*.

### **Kabyle**

- 1739; *cabilah* 1761; ar. *qabilah* « tribu ».

-De la Kabylie, région montagneuse d'Algérie. *Cheval, chien kabyle*.

- N. *Origine berbère des Kabyles*. N. m. (1867) *Le kabyle* : ensemble des dialectes et parlers berbères de Kabylie.

### **Kali**

- 1573; comme mot ar., et *herbe de Cali*, 1553; ar. *qali*, class. *qily* « soude » - alcali.

-Plante à feuilles épineuses (*chénopodiacées*) qui pousse sur les côtes de l'Europe méridionale, et dont on retirait autrefois la soude par incinération.

### **2. Khan**

- 1678; *kan* 1457; arabo-persan *han*.

- Caravansérail, étape des caravanes, au Moyen-Orient.

### **kandjar**

- 1787; *chanzar* 1519; ar. *handjar* « coutelas ».

-Poignard oriental à longue lame tranchante, dont la poignée n'a pas de garde.

### **Kermès**

- 1440; ar. *al-qirmiz*, par l'esp. *alkermes* cramoisi.

-Insecte hémiptère (*cochenilles*) parasite de certains chênes, et dont les œufs séchés et traités servaient à fabriquer une teinture écarlate. — Cette teinture. -2 *Kermès* ou *chêne-kermès* : chêne arbustif des garrigues méditerranéennes à feuilles semblables à celles du houx, qui abrite une cochenille; cette cochenille.HOM. *Kermesse*.

### **Ketmie**

- 1763; *ketmia* 1694; lat. bot. *ketmia*; ar. *hatmi* « guimauve ».

- Arbre ou arbrisseau (*malvacées*) des régions chaudes dont certaines variétés sont cultivées en France, et dont le fruit est le nafé. *hibiscus*.

### **Khamsin**

- XVIII<sup>e</sup>; mot ar. - Vent de sable analogue au sirocco, en Égypte.

### **Khôl**

- 1787 *kohl*; 1646 *kouhel*; ar. *kohl* – alcool.

-Fard de couleur sombre appliqué sur les paupières, les cils, les sourcils, utilisé à l'origine dans le monde arabe. « *Ses yeux exagérément noircis au khôl* » (Cossery).

## **Kief**

- 1789; mot turc, de l'ar. *kef* « aise, état de béatitude ».
- Repos absolu au milieu du jour, chez les Turcs. — État de béatitude.

## **Kif-kif ou kifkif**

- 1867; mot ar., littéral « comme comme ».
- Fam. Pareil, la même chose. *Celui-ci ou celui-là, c'est kif-kif!* 2. kif. *Kif-kif bourricot.*

## **Koubba**

- 1845; mot ar. « dôme, coupole ».
- Monument élevé sur la tombe d'un marabout.

## **Krak**

- P.-ê. XII<sup>e</sup>, repris 1871; ar. *Karak*.
- Château fort établi au XII<sup>e</sup> s. par les croisés, en Syrie. *Le krak des Chevaliers.*
- HOM. Crac, crack, craque, krach.

## **Laiton**

- v. 1220; var. *leiton*, *laton* v. 1170; ar. *latun* « cuivre », du turc *altun* « or ».
- Alliage de cuivre et de zinc, pouvant contenir d'autres métaux (*laitons spéciaux*, au plomb, à l'aluminium). *Le laiton, ductile et malléable, est aussi appelé cuivre jaune. Robinet en laiton. Fil de laiton.* \_ archal. — Par ext. *Du laiton* : du fil de laiton.HOM. poss. Letton.

## **Laque**

- XV<sup>e</sup> *lacce*; lat. médiév. *lacca*, arabo-persan *lakk*, hindoustani *lakh*.
- I- N. f. 1- Suc naturel d'un rouge brun qui exsude de certains arbres d'Extrême-Orient (*arbre à laque* ou *laquier* n. m.). - sumac. 2- *Laque* ou *peinture laque* : peinture très résistante, qui, étalée sur un revêtement, a l'aspect brillant de la laque. *Laque glycérophtalique. Laque utilisée pour les carrosseries.* - (1846) Substance insoluble obtenue par la combinaison d'un colorant soluble et d'un mordant. *Laque d'aluminium, de chrome.* 3- (v. 1960) Produit que l'on vaporise sur les cheveux pour les fixer. *Bombe de laque.*
- 4- Vernis à ongles couvrant.
- II- 1- N. m. ou f. Vernis préparé avec le latex du sumac; support enduit de ce vernis. *Laque de Chine, du Japon. Laque noir, rouge. Couche de laque.*
- 2- N. m. Objet d'art en laque. *Laques de Coromandel. Un beau laque.*HOM. Lac.

## **Lilas**

- 1651; *lilac* 1600; esp. *lilac*, port. *lilaz*, de l'arabo-persan *lilâk*.
- 1-Arbuste ornemental (*oléacées*) aux fleurs très parfumées, mauves ou blanches, disposées en grappes (thyse). *Lilas de Perse.* - Par méton. Les fleurs de cet arbuste. *Lilas violet, blanc, double, simple. Cueillir du lilas.* - Par ext. *Lilas de Chine, d'été.* Buddleia.
- 2- Adj. Dont la couleur mauve tirant sur le rose ou le bleu rappelle la couleur la plus commune des fleurs de lilas. Subst. « *une grande clarté rose \_ tournant au lilas tendre* » (Zola).

## **2. Lime.**

- 1555; provenç. *limo*, ar. *lîma* 3. limon.
- 1 Outil à main en métal, long et étroit, garni d'entailles, servant à tailler, ajuster, polir les métaux, le bois par frottement.- carrelet, demi-ronde, queue-de-rat, râpe, 1. riflard, tiers-point. *Lime ronde* (4. fraise), *plate. Taille\* d'une lime. Lime d'ajusteur. Lime sourde*, qui ne crie pas. *Faire un travail à la lime.* — Par ext. *Lime à ongles*, en métal ou papier émeri.
- 2 Par anal. (1803) Mollusque lamelibranche aux valves égales et striées.

### **3. Limon**

- 1351; arabo-persan *limûn*.
- Vx Citron. - 2. lime.

### **Litham**

- av. 1831; mot arabe.
- Pièce d'étoffe, voile dont certaines femmes musulmanes et les Touaregs se couvrent la partie inférieure du visage. — On dit aussi Litsam.

### **Looch**

- 1613; *lohot* 1514; ar. *la 'uq* « potion qu'on lèche ».
- Pharm.Médicament sirupeux (adouçissant), composé essentiellement d'une émulsion et d'un mucilage. HOM. Loch, loque.

### **Loukoum**

- 1853; ar. *rahat lokoum* « le repos de la gorge ».
- Confiserie orientale, faite d'une pâte aromatisée enrobée de sucre en fine poudre. *Une boîte de loukoums à la rose. Elle « me donnait des loukoums poudrés comme ses doigts »* (Aragon).

### **Luffa**

- 1708; lat. sav., de l'ar. d'Égypte *lufali*.
- Liane d'Afrique et d'Asie (*cucurbitacées*). *La pulpe fibreuse desséchée du fruit du luffa est utilisée comme éponge végétale. Des luffas.*

### **Luth**

- v. 1380; *leüt* XIII<sup>e</sup>; a. provenç. *laüt*, de l'ar. *al-oûd*.
- 1 Instrument de musique à cordes pincées, importé en Europe par les Arabes, et qui connut une grande vogue du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s. - théorbe. *Jouer du luth* (- luthiste). *Le biwa japonais ressemble au luth.*
- 2 Poét. Symbole de la poésie lyrique. - lyre. « *Poète, prends ton luth* » (Musset).
- 3 (1808; par anal.) Grande tortue marine, dont la carapace sans écaille est incluse dans une peau épaisse et coriace. Par appos. *Tortue luth*. HOM. Lut, lutte.

### **Maboul, e**

- 1860; arg. de l'armée d'Afrique 1830; ar. *mahbul* « fou ».
- Fam. Fou. cinglé, dingue, toqué. *Il est complètement maboul.*

### **Macache**

- 1861; ar. d'Algérie *makans* « il n'y a pas ».
- Fam. et vieilli Pas du tout, rien du tout; (il n'y a) rien à faire. « *fini les permissions ! macache les permissions !* » (Courteline).

### **Macramé**

- 1892; ar. *mahrma* « mouchoir, serviette ».
- Travail à jour exécuté en fils tressés et noués. *Passementeries, abat-jour en macramé.*

### **Madrague**

- 1679; provenç. *madraga*, ar. *mádraba* « enceinte ».
- Région. Piège fixe composé d'une vaste enceinte de filets à compartiments, disposé près de la côte pour capturer le thon.

## Magasin

-1400 ar. *makhâzin*, pluriel de *makhzin* « dépôt, bureau », par le provençal ou l'italien.

## Mahdi

- XVIII<sup>e</sup>; var. *mahadi*; de l'ar. « le guidé, le dirigé ».

-1 Relig. musulmane Envoyé d'Allah, attendu pour compléter l'œuvre de Mahomet. *Le mahdi*.

-2 Par ext. Chef de tribus se prétendant mahdi. *Des mahdis*.

## Mahométan, ane

- XVII<sup>e</sup>; *mahométiste*, antérieur; de *Mahomet*, forme francisée de l'ar. *Mohamed*.

- Vieilli Personne qui professe la religion de Mahomet, l'islamisme. - musulman.

## Mamelouk

-1808; *mameluk* 1611; *mamelos* 1192; ar. d'Égypte *mamlûk*.

- Hist. Cavalier des anciennes milices égyptiennes, garde du corps du sultan. *Les mamelouks*. — Adj. *Cavalerie mamelouke*. - Soldat d'un escadron de la garde impériale de Napoléon.

## Marabout

- 1628; *morabuth* 1575; port. *marabuto*, de l'ar. *morâbit* « moine-soldat ».

-I -1 Pieux ermite, saint de l'islam, dont le tombeau est un lieu de pèlerinage.

-Fr. d'Afrique Musulman sage et respecté. — Envoûteur, sorcier (marabouter).

-2 Par ext. Tombeau d'un marabout. Koubba.. II- Par anal. -1 (1740; de la forme du tombeau) Vx Bouilloire à ventre large et couvercle en coupole (primitivement importée de Turquie). - Par appos. *Tente marabout*, de forme conique. 2 (1820; de l'attitude du saint en prière) Grand oiseau des marais d'Afrique (*ciconiiformes*), au plumage gris et blanc, à gros jabot. *Le marabout, chasseur et charognard, est un compétiteur du vautour*.

## Marcassite

- av. 1478; lat. médiév. *marchasita* (ou it., esp.); ar. *margachîtâ*, mot persan.

- Minér. Sulfure de fer naturel (FeS<sub>2</sub>), cristallin, qui se présente en masses à structure fibreuse, souvent radiées (utilisé en bijouterie).

## Massepain

- 1544; « boîte » XV<sup>e</sup>; altér. it. *marzapane*, ar. *Martaban*.

- Petit gâteau fait d'amandes pilées, de sucre et de blancs d'œufs.-calisson.

## 2. Masser

- 1779; de l'ar. *mass* « toucher, palper ».

-Rassembler, réunir. *Masser des hommes, des prisonniers sur une place. Masser des troupes, les disposer en ordre serré. Troupes massées à la frontière*. Pronom. *La foule s'était massée devant l'ambassade pour protester*. CONTR. Disperser, éparpiller. HOM. Massé; *massèrent* : macère (macérer).

## 1. Massicot

-1480; altér. it. *marzacotto* « vernis des potiers », origine arabe.

- Techn. Protoxyde de plomb (PbO) brusquement refroidi par trempe. cendrée.

## Mastaba

- 1869; mot ar. « banc, banquette ».

- Archéol. Tombeau de l'ancienne Égypte, en pyramide tronquée. *Des mastabas*.

## 1. Mat

- XII<sup>e</sup>; ar. *mât* « mort ».

- Se dit, aux échecs, du roi qui est mis en échec et ne peut plus quitter sa place sans être pris. *Le roi est mat. Échec et mat !* - Par ext. *Être mat* : avoir un roi mat, avoir perdu.

## Matelas

- XV<sup>e</sup>; altér. de *materas* XIII<sup>e</sup>; it. *materasso*, ar. *matrah* « chose jetée à terre ».

-Pièce de literie, long et large coussin rembourré qu'on étend d'ordinaire sur le sommier d'un lit. *Matelas de crin, de laine, de paille* (1. paillasse), *de coton - futon. Matelas en mousse, en latex, à ressorts. Protéger le matelas avec une alèse. Retourner son matelas. Cacher ses économies sous son matelas. Toile à matelas. Coutil. Donner un matelas à refaire au matelassier.* - Par anal. *Matelas pneumatique, de camping* : enveloppe de toile caoutchoutée ou de matière plastique qu'on gonfle d'air. *Matelas de plage.* — *Matelas à langer. Dormir sur un matelas de feuilles mortes.* lit.

-2 Fam. *Un matelas de billets de banque* : une grosse liasse. -3 *Matelas d'air* : couche d'air ménagée entre deux parois. Coussin.

## Matraque

- 1863; ar. d'Algérie *matraq* « gourdin ».

-Arme contondante assez courte, constituée par un bâton (généralement de caoutchouc durci) plus épais et plus lourd à une extrémité. casse-tête, gourdin. *La matraque des C. R. S. Coup de matraque.* Fig. *C'est le coup de matraque !* le prix très élevé (cf. Coup de massue).

## 2. Matras

-*matheras* v. 1500; de 1. *matras*, infl. prob. ar. *matara* « outre, vase ».

-Vase de verre ou de terre au col étroit et long, utilisé autrefois en alchimie et, de nos jours, en chimie, en pharmacie pour diverses opérations, notamment la distillation.

## Méchoui

- 1922; mot ar. « grillé au feu ».

-Mouton, agneau entier rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois; portion de ce mouton servie au repas. — Le repas. *Être invité à un méchoui. Des méchouis.*

## Médina

- 1732; ar. *madina* « ville ».

- Partie musulmane d'une ville (opposé à *ville européenne*) en Afrique du Nord (spécialement au Maroc). *Les souks des médinas.*

## Méhari

- 1853; *meherry* 1822; *el mahari* 1637; ar. d'Algérie *mehri* « de la tribu des Mahra ».

-Dromadaire d'Arabie, domestiqué en Afrique du Nord, et dressé pour les courses rapides. *Des méharis*, ou plur. ar. *des méhara* [meaYa].

## Mérinos

-fin XVIII<sup>e</sup>; esp. *merino*, p.-ê. d'o. ar.

-1Mouton de race espagnole (originale d'Afrique du Nord) à toison épaisse donnant une laine très fine, introduit en France au XVIII<sup>e</sup> s. Par appos. *Bélier mérinos.* — Fam. *Laisser pisser le mérinos.*

-2 Laine de ce mouton; tissu fait de cette laine. *Un châle de mérinos.*

## Mesquin, ine

-1604; meschin, ine « jeune homme, fille » XII<sup>e</sup>; it. *meschino*, ar. *maskin* « pauvre ».

## Mihrab

- 1874; mot arabe.

-Didact. (Arts, etc.) Niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée et orientée vers La Mecque. *L'imam officie dans le mihrab. Des mihrabs.*

## Minaret

- 1606; turc *minare*, ar. *manara* « phare ».

-Tour d'une mosquée du haut de laquelle le muezzin invite les fidèles à la prière. « *les minarets*,

*élancés comme un millier de mâts au-dessus des édifices* » (Nerval).

### **Minbar**

- 1931; mot arabe.

- Didact. (Arts, etc.) Chaire d'une mosquée. *Minbar sculpté*.

### **Mohair**

- 1860; mot angl. ; ar. *mukhayyar* « choix », par attract. de l'angl. *hair* « poil » moire.

- Poil de chèvre angora, long, droit, fin et soyeux, dont on fait des étoffes légères et des laines à tricoter. *Pull en mohair*. — Adj *Laine mohair*. Étoffe de mohair. *Écharpe de mohair*.

### **Mollah**

- 1670; var. *mullah* 1742; mot ar. « maître, seigneur ».

- Dans l'Islam, Savant docteur en droit coranique. Spécialt Chef religieux. *Gouvernement dirigé par les mollahs* (MOLLARCHIE n. f. 1979).

### **Momie**

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *mumia*, ar. *mûmiyâ*, de *mûm* « cire ».

-1 Vx Substance bitumineuse utilisée pour l'embaumement des cadavres. — Par ext. Drogue médicinale, composition visqueuse mélangée de bitume et de poix.

-2 (1582 *mumie*) Mod. Cadavre desséché et embaumé par les procédés des anciens Égyptiens. *La momie de Ramsès II*. *Momie de chat*. *Préparation des momies* (embaumer, momifier ; natron). *Momie entourée de bandelettes*. « *Le Roman de la momie* », de Th. Gautier.

Loc. *Comme une momie* : immobile, inactif. « *Nous restons là comme des momies* » (Vigny).

-3 Fig. et vieilli Personne à opinions ou manières surannées, arriérées.

### **1. Morfil**

- 1545; *marfil* 1553; esp. *marfil*, d'origine arabe.

- Vx Ivoire brut; défenses d'éléphant non travaillées.

### **Mortaise**

- *mortoise* XIII<sup>e</sup>; p.-ê. de l'ar. *murtazza* « fixé ».

- Entaille faite dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon d'une autre pièce. adent. *Assemblage à tenons et à mortaises*. *Creuser, faire une mortaise*. Spécialt Ouverture dans une gâche pour recevoir le pêne de la serrure.

### **Mosquée**

- 1553; *musquette* 1351; it. *moschea*, altér. de *moscheta*, de l'ar. *masdjid* « endroit où l'on adore »

-Lieu, édifice consacré au culte musulman. *Mihrab, minaret, minbar d'une mosquée. L'imam, le muezzin d'une mosquée*.

### **Moucharabieh**

- 1828, -1847; ar. *Machrabiya*.

- Dans l'architecture arabe, Balcon fermé par un grillage qui forme avant-corps devant une fenêtre, permettant de voir sans être vu. *Des moucharabiehs, des moucharabiés*.

### **Moukère ou mouquère**

- 1863 au plur., -1888; en sabir 1830; mot algér., de l'esp. *mujer* « femme ».

- Pop. et vieilli Femme. « *La mouquère se mit à brailler* » (Queneau).

### **Mousseline**

- 1656; *mosulin* n. m. 1298; it. *mussolina*, ar. *mausilî* « de Mossoul », ville d'Irak.

-1Toile de coton claire, fine et légère, généralement apprêtée. Le même tissu, de soie ou de laine (singalette, tarlatane). « *Une délicieuse étoffe inédite nommée mousseline de soie* » (Balzac).

*Robe, voile de mousseline. Foulard en mousseline blanche.*

**2** Fig. Appos. *Verre mousseline* : verre très fin.

- *Pommes mousseline* : purée de pommes de terre fouettée très légère. *Sauce mousseline*, émulsionnée, faite d'une sauce hollandaise à laquelle on mêle de la crème fouettée.

### **Mousson**

- 1622; altér. de *monson* (1602; cf. *mouçone* 1598); port. *monçao*, par le néerl.; ar. *mausim* « époque, saison ».

-1 Vent tropical régulier qui souffle alternativement pendant six mois de la mer vers la terre (*mousson d'été*) et de la terre vers la mer (*mousson d'hiver*), apportant de profondes modifications aux climats.

*Les moussons soufflent dans l'océan Indien, en Australie, sur la côte orientale de l'Asie.*

-2 LA MOUSSON : époque du renversement de la mousson. *Les orages, les cyclones de la mousson.*

### **Mozarabe**

- 1627; a. esp. *moz'arabe*; ar. *musta'rib* « arabisé ».

- Hist. Au temps de l'occupation arabe en Espagne, Espagnol chrétien qui, devant allégeance à un chef maure, avait en échange le droit de pratiquer sa religion. Adj. *Art mozarabe* : art chrétien d'Espagne (influencé par l'art musulman) pendant l'occupation arabe (XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> s.). Aussi mudéjar.

### **Mudéjar**

- *mudéjare* 1722; esp. *mudejar*; ar. *mudayyan* « pratiquant ».

- Hist. Musulman d'Espagne devenu sujet des chrétiens après la reconquête.

- Adj. *Art mudéjar* : art chrétien influencé par l'art musulman dans l'Espagne reconquise (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). *Le style mudéjar succède au style mozarabe.*

### **Muezzin**

- 1823; *maizin* 1568; mot turc, de l'ar. *mo'adhdhin* « qui appelle à la prière ».

-Fonctionnaire religieux musulman attaché à une mosquée et dont la fonction consiste à appeler du minaret les fidèles à la prière.

### **Mufti**

- 1560; *muphti* 1559; *mofti* 1546; ar. *moufti* « juge ».

-Théoricien et interprète du droit canonique musulman, qui remplit à la fois des fonctions religieuses, judiciaires et civiles. *Des muftis.*

### **Musulman, ane**

- XVI<sup>e</sup>; ar. *mislim* « fidèle, croyant ».

-I Adj.-1 Qui professe la religion de Mahomet. vx mahométan. *Arabes, Indiens, Turcs musulmans. Le monde musulman. islam. Pèlerin musulman qui revient de La Mecque.* hadji. -2 Qui est propre à l'islam, relatif ou conforme à sa loi, à ses rites; qui appartient à la communauté islamique.islamique.

*Dogme musulman* coran, sunna; hadith. *Culte musulman.* mosquée. *La circoncision, le ramadan...*, *rites musulmans.* aussi halal. *Calendrier musulman.* hégire. *Dignitaires, fonctionnaires musulmans* : agha, ayatollah, cadi, calife, chérif, imam, mollah, muezzin, mufti, pacha, sultan, uléma, vizir. *Écoles musulmanes.* zaouïa. — *Le croissant musulman. L'art musulman.* mozarabe, mudéjar.

II- N. Adeptes de l'islam. vx mahométan, 1. sarrasin. *Les musulmans se réunissent à la mosquée pour prier Allah. Musulmans sunnites, chiïtes. Un musulman intégriste. La polygamie est admise chez les musulmans.* — Hist. *Musulman d'Espagne.* mudéjar.

### **Nabab**

- 1653; *navabo* 1614, du port.; mot hindoustani, ar. *nuwwâb*, plur. de *naïb* « lieutenant ».

-1 Hist. Titre donné dans l'Inde musulmane aux grands officiers des sultans, aux gouverneurs de provinces.

-2 (XVIII<sup>e</sup>) Vx Européen qui avait fait fortune aux Indes. — (1836) Mod. Personnage fastueux et très riche, avec de très nombreux serviteurs. « *Le Nabab* », roman de Daudet. *Mener une vie de nabab.*

## Nacre

- 1560; *nacrum, nacle* XIV<sup>e</sup>; it. *naccaro*; ar. *Naqqara*.

-1 Vx Pinne marine.

-2 (XVII<sup>e</sup>) Mod. Substance à reflets irisés qui tapisse intérieurement la coquille de certains mollusques (burgau, mulette, huître), utilisée en bimboloterie, marqueterie. *Nacre des perles. Boutons de nacre. Collier en nacre.*

-3 Littér. Couleurs, reflets nacrés. « *la nacre changeante de leurs flancs* [des dorades] » (Zola).

## Nadir

- 1556; *nador* 1361; ar. *nâdir* « opposé (au zénith) ».

- Astron. Point de la sphère céleste diamétralement opposé au zénith, et qui se trouve sur la verticale de l'observateur.

## Natron

- 1665, -1765; esp. *natron*, arabe *Natrun*.

-Carbonate naturel hydraté de sodium cristallisé. « *les momies pénétrées de bitume et de natrum* » (Gautier).

## Nebka

- 1931; mot arabe.

- Géogr. Accumulation de sable autour d'un obstacle, dans un désert. *Des nebkas.*

## Nénuphar

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *nenuphar*, de l'ar. *Ninûfar*.

- Plante aquatique vivace (*nymphéacées*) qui croît dans les pays chauds et tempérés et dont les grandes feuilles rondes s'étalent sur l'eau. (d'eau, des étangs). *Nénuphar jaune. Jaunet (d'eau). Nénuphar blanc. Nymphéa. Nénuphar sacré d'Égypte* (lotus), *d'Inde* (nélombo). — On a écrit *nénufer*.

## Noria

- 1792; mot esp., ar. *nâ'ouira*.

-Machine hydraulique à godets qui sert à élever l'eau et qui fonctionne suivant le principe du chapelet hydraulique (chapelet). *Noria égyptienne. sakièh. Appareil élévateur.*

-2 Suite ininterrompue de véhicules qui vont et viennent. *Une noria d'ambulances.*

## Nouba

- 1897; ar. d'Algérie *nuba* « tour de rôle », désignant la musique que l'on jouait à tour de rôle devant les maisons des dignitaires.

-Musique militaire des régiments de tirailleurs d'Afrique du Nord, comportant des instruments indigènes (fifres, tambourins).

-2 (1898) Fig. et fam. *Faire la nouba. fête, java, noce. « Ce n'est pas parce qu'ils sont riches qu'ils doivent faire la nouba tous les jours »* (Duhamel). *Une nouba à tout casser.*

## Nuque

- XVI<sup>e</sup>; « moelle épinière » 1314; lat. médiév. *nuca, nucha*, de l'arabe *nukha*.

-Partie postérieure du cou, au-dessous de l'occiput.

## Orange

- 1515; *Pomme d'oreng* v. 1300; a. it. *melarancia*; de l'ar. *Narandj*.

-Fruit comestible de l'oranger (agrume), d'un jaune tirant sur le rouge. maltaise, navel. *Quartier d'orange. Écorce, peau, pelure d'orange. zeste. Orange amère. bigarade. Orange sanguine. Orange d'Espagne, du Maroc. Marmelade d'oranges. Jus d'orange, orange pressée. Boisson à l'orange. orangeade. Vin d'oranges. sangria. Liqueur d'oranges. curaçao. Canard à l'orange. — On presse l'orange et on jette l'écorce. Par plais. Apporter des oranges à qqn : rendre visite à qqn à l'hôpital ou*

en prison. *Si tu es pris, ne compte pas sur moi pour t'apporter des oranges.*

-2 Adj. inv. D'une couleur semblable à celle de l'orange. orangé.

### **Orcanète**

- *orcanette* 1546; *arguenet* 1398 ; de *arcane*, lat. médiév. *alchanna*, de l'arabe.

- Plante des régions méditerranéennes (*borraginacées*) dont la racine fournit une matière colorante rouge foncé.

-Techn. Racine contenant un principe colorant rouge.

### **Orseille**

- *orsolle* XV<sup>e</sup>; catalan *orxella*, p.-ê. de l'arabe.

- Lichen des côtes rocheuses de la Méditerranée qui fournit une matière colorante de couleur pourpre. Rocelle. - Techn. Pâte tinctoriale tirée de ce lichen et utilisée comme colorant.

### **Ouate**

- 1661; *wadda* h. 1380; p.-ê. ar. *bata'in*, par l'italien.

- Matière textile (généralement coton) spécialement préparée pour garnir les doublures de vêtements, des objets de literie, pour rembourrer des sièges. 1. bourre. *De la ouate, de l'ouate.* « *une vieille robe de chambre en calicot imprimé dont la ouate prenait la liberté de sortir par plusieurs déchirures* » (Balzac). Par ext. *Ouate de verre* : fibre de verre très fine (cf. Laine de verre).

-2 Coton spécialement préparé pour servir aux soins d'hygiène. coton.

### **Oued**

- 1874; mot ar. « vallée, fleuve ».

-Rivière d'Afrique du Nord, cours d'eau temporaire dans les régions arides. « *je partais chaque jour tantôt suivant le lit aride de l'oued, tantôt gagnant les grandes dunes* » (A. Gide). *Des oueds.*

### **Patache**

1581; mot esp.; probabl. ar. batâs « bateau à deux mâts »

-1Hist. Petit navire de surveillance.

-2(XIX<sup>e</sup>) Ancienn. Diligence peu confortable où l'on voyageait à peu de frais.

### **Pastèque**

- 1619; *patèque* 1512; port. *pateca*, ar. *Bâtihah*.

-Plante (*cucurbitacées*) dont le gros fruit lisse, à chair rose, verdâtre ou blanche, est comestible; plus cour. Ce fruit. melon (d'eau). *Tranche de pastèque.*

### **Poutargue**

- 1751, -1534; provenç. *boutargo*, arabe *Boutharka*.

-Masse d'œufs de mullet pressés, salés, enrobés de cire. *Faire du tarama avec de la poutargue.*

### **Quintal, aux**

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *quintale*, de l'ar. *qintâr* « poids de cent », d'o. gréco-lat.

- 1Poids de cent livres. — (Canada, apr. 1760) Mod. Poids de 112 livres.

-2 Masse de cent kilogrammes ou de 220,46 livres (symb. q). *Rendement de 20 quintaux de blé à l'hectare.*

### **Racahout**

- 1857; *racaou* 1833; mot arabe.

- Ancienn. Aliment fait de farines et féculs diverses, en usage chez les Turcs et les Arabes, et dont on faisait des bouillies.

### **Raki**

- 1827; turc *raki*, mot ar.; cf. *arack*.

-Liqueur d'Orient, eau-de-vie parfumée à l'anis.

## Ramadan

- 1546; ar. *ramadân*, neuvième mois de l'année de l'hégire.

-1 Mois pendant lequel les musulmans doivent s'astreindre à l'abstinence (nourriture, boisson, tabac, relations sexuelles) entre le lever et le coucher du soleil. *Pendant le ramadan. Fêtes de la fin du ramadan.*

-2 Prescriptions religieuses de ce mois. *Observer, faire le ramadan.*

## 3. Rame

- 1360; esp. *resma*, de l'ar. *rizma* « ballot, rame de papier ».

## Raquette

- XV<sup>e</sup> jeu de paume; *rachete* « paume de la main » 1314; lat. médiév. *rasceta*, p.-ê. de l'ar. *râhat, râhet* « paume de la main », ou d'un dér. du lat. *radere* « racler ».

1-Instrument de forme ovale adapté à un manche et permettant de lancer une balle, un volant. *Raquette de tennis, de squash, de badminton, de ping-pong. Manche, cadre, tamis d'une raquette. Faire retendre une raquette, son cordage.* — Loc. *Avoir un bon coup de raquette* : jouer fort; bien jouer (au tennis, au ping-pong). — Par méton. *Une de nos meilleures raquettes* : un de nos meilleurs joueurs. —

2 (1557) Sorte de large semelle ovale, généralement à claire-voie, qu'on adapte aux chaussures pour marcher dans la neige sans enfoncer. *Raquettes de montagnard. Marcher avec des raquettes.* -3 Sport Surface en forme de trapèze, sous les paniers, utilisée pour les lancers francs, au basket. -4 Bot. Oponce (cactus). « *La raquette chargée de fleurs jaunes* » (Bernardin de Saint-Pierre). HOM. Racket.

## 2. Ras

- 1683; *eras* 1614; *arraze* 1556; mot arabe.

-Chef éthiopien. HOM. poss. Race.

## Razzia

- 1838; ar. d'Algérie *rhâzya*, class. *rhazâwa* « attaque » .

-1Attaque qu'une troupe de pillards lance contre une tribu, une oasis, une bourgade, afin d'enlever les troupeaux, les récoltes, etc. incursion, raid. -2 Fam. et vieilli Rafle de police. — Mod. et fam. *Faire une razzia sur qqch.*, se l'approprier par surprise, par violence, ou sans laisser à d'autres le temps de réagir. *Faire une razzia sur les petits fours du buffet. « Razzia sur la schnouf », film.*

## Réalgar

- 1495; *reagal* mil. XIV<sup>e</sup>; altér. de l'ar. *rehj-al-ghar* « poudre de cave; mort-aux-rats ».

- Alchim., minér. Sulfure naturel d'arsenic (As<sub>2</sub>S<sub>2</sub>) de couleur rouge.

## Rebab

- 1850; ar. *rabâb* rebec.

-Instrument de musique du monde arabe à une ou deux cordes frottées, dont la table d'harmonie est en peau. — Instrument voisin à trois cordes pincées d'Afghanistan et d'Inde.

## Rebec

- 1379; altér., d'apr. *bec*, de l'a. fr. *rebebe*, ar. *Rabâb*, rebab.

- Hist. Mus. Instrument de musique à trois cordes et à archet, à caisse piriforme, en usage au Moyen Âge. *Ménestrel s'accompagnant du rebec.* Violon très simple, tel le rebab arabe.

## Récif

- 1688; esp. *arrecife*, de l'ar. *ar-rasîf* « chaussée, levée, digue ».

- Rocher ou groupe de rochers à fleur d'eau, dans la mer. 1. brisant, écueil. *Haut-fond semé de récifs. « Des récifs par bâbord ! »* (Loti). *Faire naufrage sur un récif. Récif de corail.* — Géogr. *Récif frangeant*, formé d'un banc corallien accolé à la côte. — *Récif-barrière*, qui s'allonge parallèlement à la terre, à une certaine distance.

## **Reg**

- 1933; mot arabe.
- Géogr. Forme particulière de désert rocheux. « *Le sable, c'est pas ça qui manque, mais il y a surtout des cailloux. Le reg, on dit* » (Tournier).

## **1. Rob**

- 1507; mot ar. d'o. persane.
- Pharm. Extrait de suc de fruit, préparé par évaporation, ayant la consistance du miel.
- HOM. Robe.

## **1. Rock**

- 1741; *roc* 1653; *ruc* 1298; de l'arabe *rokh*.
- Oiseau fabuleux des légendes orientales, d'une force et d'une taille prodigieuses.
- HOM. Roc, roque.

## **2. Romaine**

- XV<sup>e</sup>; *romman* n. m. XIV<sup>e</sup>; ar. *rommâna* « balance », par l'a. provenç. avec infl. de *romaine* « de Rome ».
- Balance formée d'un fléau à bras inégaux, dont le plus court supporte l'objet à peser, et le plus grand, gradué, un poids que l'on déplace jusqu'à trouver l'équilibre. peson.

## **Roumi**

- *rumy* 1667; ar. *roum* « pays soumis par Rome ».
- Nom par lequel les musulmans désignent un chrétien, un Européen. *Un roumi, une roumi* (ou *une roumie*). *Les roumis*.

## **2. Sacre**

- fin XIII<sup>e</sup>; ar. *Çaqr*.
- Variété de faucon que l'on utilisait à la chasse. *sacret*. « *Ayant le glaive au poing, le gerfaut ou le sacre* » (Heredia).

## **Safari**

- mil. XX<sup>e</sup> ; mot swahili « bon voyage »; de l'ar. *safora* « voyager ».
- Expédition de chasse aux gros animaux sauvages, en Afrique noire.

## **1. Safran**

- XII<sup>e</sup>; lat. médiév. *safranum*, de l'arabo-persan *za'farân*.
- 1 Plante monocotylédone (*iridacées*), appelée couramment *crocus*, dont les fleurs portent des stigmates orangés utilisés comme aromate et colorant. *Safran cultivé*.
- 2 Épice vendue dans le commerce sous la forme d'une poudre orangée (provenant des stigmates de la fleur). *Pincée de safran. Riz au safran.* -3 Matière colorante jaune tirée de la même fleur. *Safran des doreurs; des confiseurs.* Couleur jaune orangé. *Touches d'ocre et de safran.* Appos. *Jaune safran.* - Adj. inv. « *Le soir safran qui sur les quais déteint* » (Aragon). safrané.

## **2. Safran**

- 1573; *saffryn* v. 1382; ar. *za'fran*.
- Pièce verticale du corps du gouvernail.

## **Sagaie**

- *sagaye* 1637; *zagaye* 1556; de *assagaie* (1546); esp. *azagaia*, de l'ar. *az-zaghâya*, d'o. berbère.
- Lance, javelot de tribus primitives.

### **Saharien, ienne**

-attesté depuis 1845 ; de Sahara. Qui se rapporte au Sahara, à ses habitants. Aussi sahraoui. Hamadas, oasis sahariennes. Les Sahariens : habitants du Sahara (notamment les Touareg); membres des troupes sahariennes. Par ext. Chaleur, température saharienne, extrême.

### **Sakièh ou sakièh**

- 1829 sakièh; ar. saqiya, rad. saga « irriguer ».  
- Noria égyptienne mue par des bœufs qui tournent en manège.

### **Salamalec**

- 1659; « salut turc » 1559; de l'ar. *salâm alaïk* « paix sur toi ».  
- Fam. (surtout plur.) Révérences, politesses exagérées. *Faire des salamalecs* (cf. Ronds de jambe). « *tous ces salamalecs convenus, souriants et mornes* » (Goncourt).

### **Salep**

- 1740; ar. *sahlap* .- Pharm. Fécule extraite des tubercules desséchés de l'orchis, utilisée comme aliment ou comme excipient.

### **Salicorne**

- 1611; altér., d'apr. *corne*, de *salicor* (1564), de l'ar. *Salcoran*.  
-Bot. Plante herbacée (*chénopodiacées*) qui croît dans les terrains salés. *La cendre de salicorne fournit de la soude*.

### **Santal**

- 1550; *sandal* 1298; lat. médiév. *sandalum*, ar. *sandal*, sanskr. *Candana*.  
**1** Substance ligneuse odorante provenant d'arbres exotiques (cf. ci-dessous, 2°), d'où l'on tire une essence parfumée, balsamique, des poudres pharmaceutiques. *Huile de santal*-**2** Arbre des régions tropicales (*santalacées*) qui vit en parasite sur les parties souterraines des plantes voisines. *Santal blanc* (ou *santal citrin*), qui fournit un bois dur, au grain fin très prisé en ébénisterie et en marqueterie. *Un coffret en bois de santal*. - *Santal rouge*, plante (*papilionacées*) d'où l'on tire une matière tinctoriale rouge (la *santaline*).

### **Saphène**

- 1314; ar. *çafin*, p.-ê. du gr. *saphênês* « apparent ». - Anat. Chacune des deux veines qui collectent le sang des veines superficielles du membre inférieur. *Grande, petite saphène*. Adj. *Veine saphène*.

### **1. Sarrasin, ine**

- 1080; bas lat. *Sarraceni*, peuple de l'Arabie, ar. *charqîyîn* « orientaux ». -Musulman d'Orient, d'Afrique ou d'Espagne, au Moyen Âge. arabe, maure, musulman.

### **Satin**

- XIV<sup>e</sup>; esp. *acetuni*, *cetuni*, ar. *zaituni* « de la ville de Tsia-Toung (*Zaitun*) » en Chine.  
**1** Étoffe de soie, moelleuse et lustrée sur l'endroit, sans trame apparente. *Le brillant, le chatolement du satin*. « *L'impératrice était habillée de satin blanc brodé d'argent* » (Madelin). Fig. *Avoir une peau de satin*, douce, satinée. -**2** Techn. *Armure satin* : armure propre au satin et à d'autres tissus présentant une surface lisse et brillante. — Cour. Tissu ayant cette armure.

### **Scheik**

-1631 aussi *cheikh* 1838 *seic*1272 ar. *chaikh* « vieillard ». Chez les Arabes, homme respecté pour son âge et ses connaissances

### **Sébile**

- 1417; o. i.; p.-ê. de l'ar. *sabîl* « aumône ».  
-Petite coupe destinée à recevoir de l'argent. « *Homo [un loup], une sébile dans sa gueule, faisait*

*poliment la quête dans l'assistance » (Hugo). Sébile d'un mendiant, d'un aveugle.*

### **Sebka ou sebkha**

- 1833; ar. *Sabkah*.
- Géogr. Au Sahara, Lac d'eau salée. chott.

### **Seguia ou seghia**

- 1897; mot arabe. - Canal d'irrigation, en Afrique du Nord. « *Ruisseaux couverts, canaux (feuilles et fleurs mêlées) — qu'on appelle "seghias" parce que les eaux y sont lentes* » (A. Gide).

### **Séide**

- 1803; francis. de l'ar. *Zayd*, personnage de la tragédie de Voltaire « Mahomet », 1741.
- Adepte fanatique des doctrines et exécutant aveugle des volontés (d'un maître, d'un chef). sectateur. « *Tel que je te connais, tu serais un Séide, et il faut se garantir du séidisme* » (Vigny).

### **Séné**

- XIII<sup>e</sup>; lat. médiév. *sene*, ar. *sanas*.
- Arbrisseau (*légumineuses*) produisant des gousses dont on extrait une drogue laxative; cette drogue. cassier. — Loc. fam. Vieilli *Je vous passe la casse, passez-moi le séné* : faisons-nous des concessions mutuelles.

### **Sequin**

- 1595; *chequin* 1540; *essequin* fin XIV<sup>e</sup>; vénitien *zecchino*, ar. *sikki* « pièce de monnaie » .
- **1** Ancienne monnaie d'or de Venise, qui avait cours en Italie et dans le Levant.
- **2** Petits disques de métal perforé cousu sur un tissu pour servir d'ornement. *Foulard à sequins*.

### **Sesbania**

- 1848; *sesban* 1694; lat. bot. *sesbanus* fin XVI<sup>e</sup>; arabo-persan *sisabân*.
- Bot. Arbrisseau des régions tropicales (*papilionacées*), cultivé dans l'Inde pour la filasse qu'on tire des tiges. — On dit aussi *Sesbanie* n. f. 1848.

### **Sidi**

- déb. XX<sup>e</sup> ; « monsieur, seigneur » 1847; mot arabe. - Pég. et vieilli Nord-Africain établi en France. « *ceux qui traitent les Nord-Africains de bicots ou de sidis* » (Étiemble).

### **Simoun**

- 1845; *simoon* 1791, d'apr. l'angl.; *samun* 1777; ar. *Samûm*.-Vent de sable chaud sec et violent, qui souffle sur les régions désertiques de l'Arabie, de la Perse et du Sahara. khamsin, sirocco.

## **2. Sinus**

- 1557; lat. médiév., trad., d'apr. 1. *sinus*, de l'ar. *djayb* « pli d'un vêtement ».
- Géom., math. -**1** Vx « Ligne droite tirée d'une extrémité d'un arc perpendiculairement sur le rayon qui passe par l'autre extrémité » (d'Alemb.). -**2** Mod. *Sinus de l'angle de deux axes* : le rapport de projection d'un axe sur un autre axe directement perpendiculaire au premier. *L'inverse du sinus* : la cosécante. *Fonction sinus* (abrév. *sin. a*). sinusoïde; circulaire, trigonométrique; cosinus, tangente.

### **Sirocco**

- *sirocco* 1575; *ciroch* 1538; it. *scirocco*, de l'ar. *sarqi* « vent oriental »; marocain *chergui* .
- Vent de sud-est extrêmement chaud et sec, d'origine saharienne, résultant des dépressions qui se forment sur la Méditerranée. « *Le sirocco [sic] charrie du feu* » (Maupassant).

### **Sirop**

- v. 1175; lat. médiév. *syrupus*, *sirupus*, de l'ar. *sarab* « boisson ».

-1 Solution de sucre dans de l'eau (pure ou additionnée de diverses substances), dans du jus de fruit. *Sirop de sucre, de fruits. Sirop de framboise, de groseille. Sirop d'orgeat. Fruits au sirop.* — *Sirops pharmaceutiques*, dans lesquels le sirop de sucre aromatisé masque le goût des médicaments. *Sirop contre la toux.* -2 *Sirop d'érable* : sève d'érable à sucre, bouillie et concentrée, consommée comme le miel, au Canada. « *Les immenses chaudrons noirs servent à bouillir le sirop d'érable* » (A. Hébert). — 3 *Sirop de maïs*, composé de dextrine, de maltose et de dextrose, obtenu par hydrolyse de féculs de maïs. -4 Fig. et fam. Œuvre mièvre, facile. *Cette musique, c'est du sirop* (sirupeux).

### Sloughi

- *slougui* 1848; ar. maghrébin *slugi*.

-Lévrier d'Afrique du Nord. *Les « sloughis, ces fins lévriers du désert qui posent leur tête fuselée sur les genoux des seigneurs d'Afrique blanche »* (Tournier).

### Smala

- 1847; *smalah* 1842; ar. *zmâla* .

-1 Réunion de tentes abritant la famille, les équipages d'un chef arabe qui le suivent dans ses déplacements. « *la tente d'Abd-el-Kader, prise avec la Smala* » (Hugo).

-2 (1861) Fam. et péj. Famille ou suite nombreuse qui vit aux côtés de qqn, qui l'accompagne partout. tribu. « *Toute la smala est débarquée depuis deux jours* » (A. Daudet).

### Sofa

- 1519; ar. *Soffah*.

-1 Hist. Estrade élevée couverte de coussins, en Orient. *Le grand vizir donnait des audiences sur un sofa.* -2(1657) Cour. Lit de repos à trois appuis, servant aussi de siège. canapé, divan. « *Deux larges sofas, très bas, en bois de palissandre et en soie cramoisi, forment les seuls sièges* » (Baudelaire).

### Sophora

- *sophore* 1846; lat. sav. *Sophora* (1737); ar. *sophera*.

-Grand arbre exotique au feuillage composé (*légumineuses papilionacées*), semblable au robinier, mais non épineux, utilisé pour l'ornement des parcs, des avenues.

### Sorbet

- 1553; it. *sorbetto*, du turc *chorbet*, ar. pop. *chourba*, pour *charbât* « boisson »; cf. *sirop*.

-1 Anciennt Boisson à base de jus de fruits et de sucre, battus avec de l'eau. « *un sorbet mousseux et frais qu'on prendrait en été sous la treille* » (Sainte-Beuve).

2 Mod. Glace légère à base d'eau, de pulpe, de jus de fruits, de liqueur, etc. (opposé à *crème glacée*). Granité. *Sorbet au citron, au kirsch. Sorbet citron.*

### Swahili, ie [swaili] ou souahéli, ie

- 1881, -1902; *souahili* 1873; ar. *sawâhil*, par l'anglais.

- Langue bantoue parlée au Kenya, en Tanzanie, et écrite depuis le XVI<sup>e</sup> s. en caractères arabes. —

### Soudan

- XV<sup>e</sup>; de l'arabe *soltân*.

- Vx Sultan. HOM. Soudant.

### Soude

- *soulde* 1527; lat. médiév. *soda*, ar. *suwwâd*.

-1 Chim. *Soude caustique* : hydroxyde de sodium (NaOH). *Solution, lessive de soude.*

-2 *Soude* (du commerce) ou *soude Solvay* : carbonate de sodium (Na<sub>2</sub>CO<sub>3</sub>). *Cristaux de soude. Qui contient de la soude* (sodé).

-3 Pharm. *Bicarbonate, sulfate de soude*, de sodium.

## Soufisme

- 1853; de *soufi* « mystique de l'Islam »; de l'ar. *souf* « laine », à cause du vêtement de ces ascètes.
- Relig. Doctrine mystique islamique.

## Souk

- 1848; mot arabe.
- 1 Marché couvert des pays d'islam réunissant, dans un dédale de ruelles, des boutiques et ateliers. bazar. « *Tu te promènes comme à Tunis dans les bazars, dans les souks* » (A. Daudet). -2 Fig. Fam. Lieu où règne le désordre, le bruit. *Quel souk !*
- Grand désordre, tapage. *C'est fini, ce souk ?*

## Sourate

- 1842; *surate* 1715; *sora* 1559; ar. *surah, surah* « verset du Coran ».
- Chapitre du Coran. *Réciter une sourate*. On dit parfois *surate* [syYat].

## Sucre

- XII<sup>e</sup>; it. *zucchero*, de l'ar. *sukkar*, d'une langue indienne, cf. sanskr. *çarkarâ*, propr. « grain », d'où lat. *saccharum*.
- 1 Produit alimentaire, substance de saveur très douce, soluble dans l'eau, fabriquée industriellement avec la canne à sucre ou la betterave sucrière. -2 *Un sucre* : un morceau de sucre. *Mettre deux sucres dans son café*. *Chien qui fait le beau pour avoir un sucre*. *Sucre trempé dans un alcool*. canard. -3 En confiserie, Sucre parfumé, coloré..., avec quoi sont faits certains bonbons, certaines friandises. -4 Chim. Saccharose; excipient sucré (en pharmacie). *sacchari-*. *Inversion du sucre*.

## Sultan

- 1540; var. *sou(l)dan* XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> ; *soltan* 1298; arabo-turc *soltân*.
- Souverain de l'empire ottoman. padischah. — Prince de certains pays musulmans. *Le sultan du Maroc*. roi. « *Je me plaisais à le considérer comme un Sultan au milieu de son sérail* » (Laclos).

## Sumac

- XIII<sup>e</sup>; ar. *Summaq*.
- Plante dicotylédone (*térébinthacées*), arbuste aux nombreuses variétés. *Sumac de Virginie*. amarante. *Sumac des teinturiers*. fustet. *Sumac de Sicile*, dont on utilise les feuilles en tannerie. *Sumac à bois glabre*. vinaigrier.

## Sunna

- 1553; mot ar. « loi, règle traditionnelle ».
- Relig. Orthodoxie musulmane, d'après la tradition qui rapporte les paroles et les actions de Mahomet.

## Talc

- *talk* 1553; arabe *Talq*.
- 1 Silicate naturel de magnésium, qui se présente sous la forme de fines paillettes nacrées dans les roches métamorphiques. -2 Poudre commercialisée de cette substance. *Saupoudrer de talc*. talquer.

## Talisman

- 1592; ar. *tilsam*, du bas gr. *telesma* « rite religieux ».
- Objet (pierre, anneau, etc.) sur lequel sont gravés ou inscrits des signes consacrés, et auquel on attribue des vertus magiques de protection, de pouvoir. amulette. « *des talismans, enveloppés dans des sachets de cuir et contenant parfois des écritures mystérieuses, censés protéger leur porteur du mauvais œil et des maladies* » (A. Maalouf). Par ext. Objet ou image porte-bonheur. mascotte. Fig. Ce qui a un effet souverain, merveilleux.

## Talmouse

- 1564; *talemouse* v. 1393; ar. *talmusa* « pâtisserie » .

- Vx Pâtisserie triangulaire au fromage.

### 1. Tamarin

- XV<sup>e</sup>; *tamarandi* 1298; lat. médiév. *tamarindus*, ar. *tamar hindi* « datte de l'Inde ».

-1 Fruit du tamarinier, longue gousse dont la pulpe (ou *tamar n. m.*) est utilisée comme laxatif. « *Ils sucent des graines de tamarin, qu'ils extraient de la longue gousse dorée* » (Le Clézio). Par ext. Tamarinier.-2 Rare Tamaris.

### Tamaris ou tamarix

- XIII<sup>e</sup>; *thamarisque* 1213; du bas lat. *tamariscus*, probabl<sup>t</sup> rac. ar. *tamar*, comme 1. *tamarin*.

- Arbuste originaire d'Orient (*tamaricacées*), à petites feuilles en écailles, à fines fleurs roses en épi, très décoratif, qui croît dans les sables du littoral (appelé parfois aussi *tamarin*). *Allée de tamaris*.

« *tamarix blonds, tamarix vert, dont les branches flottent et ondulent dans l'air* » (Mirbeau). — *Tamaris à manne* : tamaris d'Afrique qui donne une exsudation sucrée.

### Tambour

- 1300; *tabour* 1080, tabouret; p.-ê. du persan *tabir*, nasalisé sous l'infl. de l'ar. *at-tambour*, instrument à cordes.

-I -1 Instrument à percussion, formé de deux peaux tendues sur un cadre cylindrique (caisse) et que l'on fait résonner à l'aide de baguettes.- 2 Par ext. Celui qui bat le tambour.-3 Par ext. Tout instrument à percussion à membrane tendue. -II Par anal. de forme -1(1630) Petite entrée à double porte (comme un sas), servant à mieux isoler l'intérieur d'un édifice. *Tambour d'église*. — Par ext. Tourniquet formé de quatre portes vitrées, en croix, à l'entrée d'un édifice public, d'un hôtel. -II Par anal. de forme- 1 (1630) Petite entrée à double porte (comme un sas), servant à mieux isoler l'intérieur d'un édifice. *Tambour d'église*. — Par ext. Tourniquet formé de quatre portes vitrées, en croix, à l'entrée d'un édifice public, d'un hôtel. -5 (XVIII<sup>e</sup>) Techn. Cylindre d'un treuil.- 6 (1906) Bouton gradué permettant d'effectuer des mesures. -7 Pêche Engin de pêche cylindrique (en filet, en fil de fer), sorte de verveux à deux ouvertures.

### Tare

- 1318; it. *tara*, de l'ar. *tarha* « déduction, décompte ».

- Techn. -1 Poids de l'emballage, du récipient pesé avec une marchandise, et qu'il faut déduire du poids brut pour obtenir le poids net. -2 Poids non marqué (grenaille de plomb, etc.) qu'on place sur le plateau d'une balance pour faire équilibre à un objet (récipient, etc.) placé sur l'autre plateau et qu'on ne veut pas compter dans le poids total. *Faire la tare* : mettre dans un plateau un poids égal à celui du récipient placé sur l'autre plateau. *tarer*. -II -1 Comm. Défaut qui déprécie l'objet d'une transaction commerciale, vice rédhibitoire. *Les tares d'un cheval*. -2 (XV<sup>e</sup>) Cour. Ce qui diminue la valeur, le mérite de qq; grave défaut (d'une personne, d'une société, d'une institution). « *Les ridicules et les tares humaines* » (Léautaud). -3 Défectuosité héréditaire, plus ou moins grave, d'ordre physique ou psychique. « *Par l'application de la stérilité eugénique on pourrait raréfier considérablement les tares dominantes* » (J. Rostand). HOM. Tard.

### Tarif

- 1641; *tariffe* 1572; it. *tariffa*, de l'ar. *ta'rif* « notification ».

-1 Tableau qui indique le montant des droits à acquitter, liste des prix fixés pour certaines marchandises ou certains services; l'ensemble de ces prix. *Tarif d'un impôt*. taux ; contribution, taxe. *Tarif douanier*. *Tarif des chemins de fer*. *Plein tarif*, sans réduction. *Payer plein tarif*. *Tarif de groupe*. *Tarif réduit*. demi-tarif. *Tarifs postaux*. — *Tarif de responsabilité* : barème de base fixé par la Sécurité sociale pour le remboursement des frais de santé. — (En parlant des salaires) *Tarif syndical*, fixé par un syndicat. *Tarif horaire*.

- *Tarifs aériens*. *Tarif des consommations dans un café*. *Afficher les tarifs*.

-2(1844) Le prix tarifé ou usuel (d'une marchandise, d'un travail). barème, taux . *Il faut compter dans les mille francs, c'est le tarif*. — Fig. et fam. *Il aura deux mois de prison, c'est le tarif*. « *Si vous vous faites paumer, ça sera le plein tarif !* » (Vercel).

- Loc. fam. *C'est le même tarif* : cela se fera de toutes façons (cf. C'est le même prix). À ce tarif-là : dans ces conditions.

### **Tartre**

- 1560; *tartaire* XIV<sup>e</sup>; lat. médiév. *tartarum*, p.-ê. crois. de *Tartarus* « Enfer » et ar. *durdi* « sédiment, dépôt » -1 Dépôt qui se forme dans le vin et recouvre les parois des récipients (tartrique) . — Pharm. *Tartre stibié* (servant d'émétique). -2 (1765) Dépôt de matières organiques, de phosphates et de carbonates qui se forme sur les dents, surtout au niveau du collet (cf. Plaque dentaire\*). *Des dents « brunies et haut cerclées de tartre verdâtre »* (Céline). -3 (1861) Dépôt de carbonate de calcium laissé par l'eau (dans les ustensiles, conduits, chaudières) (entartre). *Rincer le radiateur d'une auto pour enlever le tartre*. Détartre.

### **Tasse**

- 1150, rare av. XIV<sup>e</sup>; ar. *Tâssa*.

-Petit récipient à anse ou à oreille, servant à boire. *Tasse de faïence, de porcelaine. Tasse pour goûter le vin. taste-vin. Tasses à thé, à café. Petite assiette placée sous une tasse.* soucoupe, sous-tasse. Par méton. Contenu d'une tasse. *Prendre une tasse de thé.* « Il dînait d'une tasse de café au lait bouillant » (Maurois). Loc. fam. Anglic. *Ce n'est pas ma tasse de thé* : cela ne me convient guère (cf. fam. Ce n'est pas mon truc, mon trip). — *Boire une tasse, la tasse* : avaler involontairement de l'eau en se baignant; fig. subir des pertes (cf. Boire le bouillon).

### **Tell**

- 1866; mot ar. « colline ».

- Archéol. Colline artificielle, tertre ou tumulus formé par des ruines. « *les premières cités édifiées sur les "tells" surhaussés par la ruine des villages précédents* » (Leroi-Gourhan). HOM. Tel.

### **Timbale**

-1471 *tinballe*; altér., d'apr. *cymbale*, de *tamballe* (1471), lui-même altér. de l'esp. *atabal* (mot arabo-persan), d'apr. *tambour*.

-1Mus. Instrument à percussion, sorte de tambour formé d'un bassin hémisphérique en laiton couvert d'une peau tendue (dont la tension est réglable par des vis) sur laquelle on frappe avec des baguettes, et qu'on utilise généralement par paires accordées à des sons différents. *Timbales d'orchestre qui font partie de la batterie.* « *Ces timbales étincelantes Qui, sous sa main toujours tremblantes, Sonnent et font bondir le cœur!* » (Hugo). — *Timbales indiennes.* tabla.-2 (1758; par anal. d'aspect) Cour. Gobelet de métal de forme cylindrique, sans pied. *Une timbale en argent. Il « renverse sur la nappe sa timbale toute pleine »* (Duhamel). Par ext. Son contenu. — Loc. fam. ( 1877) *Décrocher la timbale* (proprt la timbale accrochée au mât de cocagne) : obtenir une chose disputée, un résultat important (cf. Gagner le gros lot). — Par antiphr. S'attirer des ennuis à force de maladresse.-3 (1828) Cuis. Moule de forme circulaire.-1804) Préparation culinaire (viande, crustacés, pâtes, etc., en sauce) entourée d'une pâte et cuite dans ce moule. vol-au-vent. *Une timbale de queues d'écrevisses.*

### **Toman**

- XIII<sup>e</sup>; de l' arabo-persan *tûmân* « dix mille ».

- Ancienne monnaie d'or de la Perse (encore utilisée comme monnaie de compte).

### **Touareg**

- *touariks* 1839; mot ar., masc. plur. de *targui*.

- Relatif à la population nomade du Sahara, de race blanche, parlant une langue berbère. *Des guerriers touareg (ou touaregs). La langue touareg.* « *Poésies touareg* », du père de Foucauld. — N. *Un Targui, des Touareg. Cour. Un Touareg, des Touaregs.*

### **Toubib**

-1863; *tabib* h. 1617; ar. d'Algérie *tbib*, class. *tabib* « médecin » .

- Fam. Médecin. *Appeler le toubib.*

## Truchement

- XIV<sup>e</sup>; *drugement* XII<sup>e</sup>; ar. *Tourdjouman*, drogman.

-1 Vx Interprète. « *Dès ce moment je lui servis de truchement* » (Rousseau). (mil. XV<sup>e</sup>) Littér. Personne qui parle à la place d'une autre, exprime sa pensée. Porte-parole, représentant. « *il a été le fils aimé de l'Église, son truchement, celui qu'Elle chargeait d'exprimer ses pensées* » (Huysmans). - 2 (XVI<sup>e</sup>) Ce qui exprime, fait comprendre les pensées, les sentiments. interprète (fig.). *La musique* « fut le truchement de leurs idées » (Balzac).

-Cour. *Par le truchement de qqch., qqn*, par l'intermédiaire de.

## Turbé ou turbeh

- XVII<sup>e</sup>; ar. *turba* « tumulus », par le persan et le turc.

- Arts Édifice funéraire musulman, formé d'un cube surmonté d'une coupole basse. Marabout.

## Turbith

- *turbit* XIII<sup>e</sup>; arabe *Turbid*.

- Pharm. Purgatif extrait du jalap. — Bot. Plante fournissant cette racine purgative. ipoméée.

## Turc, turque

- *Turs* v. 1300; gr. byzant. *Tourkos*, mot persan et ar., de *Türkiit*, mot mongol.

-1 De l'Empire ottoman (1300-1919), fondé par les peuples *turcs* d'Asie centrale (cf. ci-dessous, 3<sup>o</sup>). *Empire turc, gouvernement turc*. 1. croissant (2<sup>o</sup>), divan; sultan.

De la Turquie ottomane ou moderne. -2 (XVII<sup>e</sup>) Vx Musulman, sectateur de Mahomet. Fig. et péj. Homme dur, cruel (turquie). -3 Ethnol., hist. D'un peuple d'Asie centrale, dont les divers éléments parlent des langues apparentées au groupe ouralo-altaïque, et dont les migrations conquérantes aboutirent au X<sup>e</sup> s. au Moyen-Orient et en Anatolie (Turquie moderne), où furent fondés l'empire des Seldjoukides et l'Empire ottoman. — Ling. Se dit d'une des langues d'un groupe important, apparentée aux langues ouralo-altaïques, qui sont parlées en Sibérie (tatar), dans l'Altaï, en Asie centrale (ouzbek, turkmène), dans le Caucase et enfin dans l'Anatolie et les Balkans (*turc* proprement dit). — Spécialt La langue turque parlée en Turquie. *Mots français empruntés au turc* (ex. bergamote, cravache, kiosque, tulipe, etc.).

## Typhon

- *tiffon* 1531; *tifon* 1571 (d'apr. it. *tifone*); chin. dial. *t'ai-fung* « grand vent », par le port. *tufaô*, ar. *tufân*; *typhon* en 1643, par confus. avec *typhan* (1504), du gr. *tuphon* « tourbillon ».

-Cyclone des mers de Chine et de l'océan Indien. ouragan. « *Le tonnerre, la trombe, où le typhon se dresse, S'acharnent sur la fière et haute forteresse* » (Hugo).

## Uléma

- 1765; ar. *oulamâ*, plur. de *âlim* « savant ».

- Docteur de la loi, théologien musulman. « *un grand discours dans la langue classique des Ulémas. Je n'y comprenais rien* » (Kateb Yacine). — On écrit aussi Ouléma [ulema ], 1874.

## Usnée

- 1530; lat. médiév. *usnea*, de l'ar. *ushnah* « mousse ».

- Bot. Lichen de couleur grisâtre et à longs cils.

## Varan

- 1812; lat. zool. *varanus*, de l'ar. *waran*, var. de *waral* « lézard géant ».

-Reptile saurien, grand lézard carnivore d'Afrique et d'Asie, pouvant atteindre 2 à 3 m de long.

## vizir

- 1433; mot turc, du persan, d'où vient aussi l'ar. *alwazir*; cf. *alguazil*.

- Hist. Membre du conseil des califes; ministre siégeant au Divan, sous l'Empire ottoman.

### **Youpin, ine**

-1878; déform. arg. de *youdi* (*ioudi* 1853), ar. algér. *yaoudi*, du rad. lat. de *juif*.  
- Fam. et péj. (injure raciste) Juif.

### **Zain**

-1559; it. et esp. *zaino*, d'o. arabe.  
- Hippol. Se dit d'un cheval dont la robe, toute d'une couleur, n'a aucun poil blanc. — Par anal. *Chien zain*.

### **Zaouïa**

- 1843; ar. *zawiyah* « coin; cellule d'un reclus; monastère ».  
- Établissement religieux sous l'autorité d'une confrérie musulmane, spécialement affecté à l'enseignement. *Des zaouïas*.

### **Zellige**

-1918; zelis 1849; mot ar. Maghrébin.  
-Petit morceau de brique émaillée servant à la décoration de monuments ou d'intérieurs marocains.

### **Zénith**

- v. 1360; *chenit* 1324; d'une mauvaise lecture (*ni* pour *m*) de l'ar. *samt*, *semt*, propr. « chemin » dans l'expr. *samt-ar-râs* « chemin au-dessus de la tête »; cf. *azimut*. -1 Point de la sphère céleste situé sur la verticale ascendante de l'observateur. *Zénith et nadir* « *Véga, l'étoile bleue, apparaissait presque au zénith* » (Alain). -2 (1608) Fig. Point culminant. apogée, sommet. *Il est au zénith de sa gloire*. (Sainte-Beuve).

### **Zéro**

-1485; empr. pour remplacer l' a. fr. *cifre* « zéro », puis « chiffre », à l'it. *zero*, d'ab. *zefiro*, transcription de l'ar. *sifr* « vide; zéro »; cf. *chiffre*.

1 Symbole numéral (0) destiné à remplacer, dans la numération écrite, les ordres d'unités absentes.-

2 (XVII<sup>e</sup>) Nombre qui représente une collection inexistante, un ensemble vide; grandeur, valeur nulle.-

3 (1757) Point de départ des graduations thermométriques (température de la glace fondante), et par anal. de diverses échelles de grandeurs.- 4 (1900) Dans une notation de zéro à dix ou vingt, à l'école, La plus basse note correspondant à la nullité absolue.

### **Zinzolin**

-1604; *zizolin* 1599; it. *zuzzolino*, de l'ar. d'Espagne *djoudjolân* « semence de sésame ».  
- Vieilli ou littér. Couleur d'un violet rougeâtre que l'on obtient du sésame. Adj. Inv. « *deux tuniques superposées de taffetas zinzolin* » (Gautier).

### **Zouave**

-1830; « tribu kabyle » 1623; arabo-berbère *Zwâwa*, nom d'une tribu kabyle.

-1 Anciennt Soldat algérien d'un corps d'infanterie légère indigène formé en 1830. — Fantassin français d'un corps distinct des tirailleurs indigènes. *Chéchia, culotte de zouave. Le zouave du pont de l'Alma, à Paris* (statue décorant ce pont généralement évoquée quand la Seine est en crue). Régiment composé par ces fantassins. *Le 8<sup>e</sup> zouaves*. Par anal. *Zouave pontifical* : membre de la garde du pape. -  
-2 (1886) Fam. *Faire le zouave*, le malin, crâner; -par ext. faire le pitre, le guignol; perdre son temps. « *On peut tout de même pas rester la journée là, à faire les zouaves* » (Martin du Gard).

## **-2-Les mots d'origine arabe propres à l'édition 1972 :**

### **Alfange**

- 1664, esp. alfange, arabe al khandjar.
- vx.Cimetiere.

### **Arcanne**

- Alchanne, 13eme siècle ; lat. méd., alchanna ; ar.al-henna.
- Techn.Craie rouge dont se servent les chaepentiers.
- HOM.Arcane.

### **Bédégar**

- 1425, arabo-persan badaward.
- Galle produite sur l'églantier et le rosier par la piqure d'un hyménoptere cynipidé.

### **Chadouf**

- 1872, mot arabe.
- Appareil à bascule servant à tirer l'eau d'un puit.

### **Charabia**

- 1802 ; de charabiat, « émigrant auvergnat », fin du 13eme ; p.e. esp.algarabia, de l'ar.algharbia.
- Fam. langage, style incompréhensible ou grossièrement incorrect.

### **Jarde ou jardon**

- 1678 ; it.giarda, giardone, ar. Djarad.
- Vetr. Tumeur osseuse qui apparait à la face externe du jarret du cheval.

### **Maghzen ou makhzen**

- 1849, mot arabe « dépôt , bureau ».
- L'administration marocaine, sous le protectorat de la France.

### **Mazagran**

- 1866 ; de Mazagran, ville d'Algérie.
- Vieilli. Café, chaud ou froid, servi dans un verre.-Café froid étendu d'eau.

### **Mélongène ou Mélongine**

- 1667, lat.bot.melongena 1561, formé comme melonge au 16eme sur le radical ar. d'aubergine.
- Ancien nom de l'aubergine( consrvé seulement en lat.des botanistes, solanum melongena).

### **Mozabite ou mzabite**

- 1846,-déb. du 20eme siècle ; du Mzab, sud algérien.
- Musulman appartenant à la secte schismatique des Kharijites et dont la terre d'élection est le Mzab.

### **Patard**

- Pastar 15eme ; mot prov. ; esp pataca ; ar.bata-qa ba-taqa.
- Ancienne monnaie flamande de faible valeur.

### **Reis**

- 1740 ; ar. rais « chef ».
- 1 Hist. Titre de divers dignitaires de l'empire turc.
- 2Patron, capitaine d'un bateau turc.-Mar.(en Occident) Reis de madrague, patron pecheur qui commande la manœuvre d'une madrague.

### **Ribésiées, Ribésiacées**

-1846 ; de ribes, lat.med. « Groseillier » de l'ar. Ribas.

-Bot. Famille de plantes dicotylédones dialypétales comprenant le groseillier et le cassis.

### **Roquer**

-1694 ; de roc, anc. Nom de la tour ; arabo-persan Roch, littéral. « éléphant monté ».

-1 Au jeu d'échecs, placer l'une de ses tours à cote de la case du roi et faire passer celui-ci de l'autre coté de la tour, lorsqu'il n'y a aucune pièce entre eux.

-2 Au croquet, placer sa boule au contact de la boule qu'on vient de toucher, de manière à les pousser toutes les deux dans la même direction en frappant un seul coup.

### **Tabis**

-14eme siècle ; var. atabis ; lat. méd. Attabis, mot arabe, nom d'un quartier de Bagdad.

-Ancienn. Etoffe de soie moirée.

### **Tabor**

-1922 ; mot marocain.

-Ancienn. Bataillon formé de soldats des goums marocains, encadrés par des gradés français.

### **Targui**

-1857 ; Touariks « nègres de Barbarie », 1839 ; mot arabe.

-Forme de TOUAREG, nomades du Sahara qui parlent des dialectes apparentés au berbères.

### **Tuthie ou Tutie**

-14eme siècle, ar. Tutija.

-Chim., Alchim. Oxyde de zinc qui se produit dans la calcination de certains minerais.

### -3-Les mots d'origine arabe propres à l'édition 2003 :

#### **Albacore**

-v. 1525; hispano-amér. *albacora* ou port. *albecora*, p.-ê. de l'ar. *al bakûra* « jeune thon », de *bakûr* « précoce ». - Zool. Thon blanc. germon.

#### **Alcazar**

- 1866; *alcaçar* 1669; mot esp., de l'ar. *al qasr*, du lat. *castrum*.

- Palais fortifié d'origine maure, en Espagne. *L'alcazar de Cordoue, de Tolède*.

#### **Almicantar**

- 1660; ar. *al-muquantarat* « l'astrolabe ».

-Didact. Cercle de la sphère céleste, parallèle à l'horizon

#### **Amulette**

- 1558; lat. *amuletum*, de l'ar. *Hamilat*.- Petit objet qu'on porte sur soi dans l'idée superstitieuse qu'il préserve des maladies, dangers, maléfices, etc. fétiche, grigri, mascotte, porte-bonheur, talisman. « *Il porte en breloque une amulette arabe* » (Duhamel ).

#### **Alquifoux**

-1697; esp. *alquifol* « sulfure d'antimoine », var. de l'ar. *al-kuhl*.

- Chim. Sulfure de plomb pulvérulent (ou galène) obtenu par broyage de sable quartzeux et d'argile, et utilisé notamment pour vernir et imperméabiliser les céramiques.

#### **Arbi**

- 1863; de l'ar. *arabi* « arabe » 2. bicot.

-Vx, pop. et péj. Indigène d'Afrique du Nord.

#### **Athanor**

- v. 1270; ar. *al tannur* « le fourneau ».

-Alchim. Grand alambic à combustion lente. « *un feu terrible qui sortait d'un grand fourneau à réverbère, que j'ai su depuis s'appeler athanor* » (France)

#### **Ayatollah**

- répandu 1977; mot ar. « verset de Dieu (*Allah*) ».

-Religieux musulman chiite d'une haute dignité; titre donné à certains sages hors de toute hiérarchie. *L'ayatollah Khomeiny est devenu imam*.

-Fig. (1980) Représentant conservateur (d'une tendance). *Les ayatollahs du rock*.

#### **Azulejo**

- 1669; *ezzuleia* 1556; mot esp., de *azul* « bleu », ou d'o. arabe.

-Carreau de faïence émaillée, orné de dessins (ordinairement de couleur bleue), employé pour le revêtement des murailles ou des sols. *Des azulejos*.

#### **Benjoin**

- 1538; *benjuyn* 1479; catalan *benjui*; ar. *luban djawi* « encens de Java ».

- Substance aromatique et résineuse riche en acide benzoïque, sécrétée par le tronc du styrax. *La teinture de benjoin est antiseptique et cicatrisante*.

## **Berbère**

- 1688; p.-ê. de l'ar. *barbar, berber*.

- Relatif au peuple autochtone d'Afrique du Nord. *Tribus berbères*. N. *Les Kabyles, les Touareg sont des Berbères. Les Arabes et les Berbères*. N. m. *Le berbère* : langue du groupe sémitique, d'une grande diversité dialectale, parlée par les Berbères.

## **Bézoard**

- 1605; *bezaar* 1314; ar. *bazahr*, du persan *padzahr* « chasse-poison ».

- Didact. Concrétion formée de poils ou de divers débris végétaux se formant dans le corps de certains animaux (ruminants) et parfois de l'homme (psychopathes avalant des matières non digestibles). *Le bézoard était autrefois considéré en Orient comme un puissant antidote aux poisons et aux maladies infectieuses*.

## **Cador**

-1878; p.-ê. de l'ar. *gaddour* « chef » ou de *ca(bot)* et (*Mé)dor*.

- Arg. -1 Chien. clebs.-2 Loc. *C'est pas un cador* : c'est qqn de médiocre, il n'est pas très fort. as , caïd.

## **Charia**

- mil. XX<sup>e</sup>; mot ar. « voie ».

-Didact. Loi canonique islamique. *Les intégristes réclament l'application de la charia*.

## **Chiïte**

-1765; *schiiite* 1697; ar. *chî î*, de *chî'a* « parti, bande ».

- Relig. Relatif à la secte musulmane des partisans d'Ali et de ses descendants (opposé à *sunnite*). *Mouvement chiïte*. — N. *Les chiïtes*.

## **Crouille**

-1917; ar. *khouya* « frère ».

-Pop. et péj. (injure raciste) Nord-Africain. « *J'ai entendu Suzanne qui disait au crouille : Pas ici, Ali* » (Simonin).

## **Dirham**

-1959; mot ar. désignant une ancienne mesure de poids arabe, perse et turque, du gr. *drachma* drachme.

-Unité monétaire du Maroc. *Trois dirhams*.

## **Divan**

-1519; turc *diouan*, ar. *diwan*, du persan douane.

-I -1 Hist. Salle garnie de coussins où se réunissait le conseil du sultan. — Le conseil lui-même. « *Le sultan, indigné, fit assembler un divan extraordinaire, et y parla lui-même* » (Voltaire).-2 Recueil de poésies orientales. *Le « Divan », du poète persan Hafiz*.

-II (1742; « estrade à coussins » 1653; de l'ar. égyptien) Long siège sans dossier ni bras qui peut servir de lit (le canapé a un dossier). sofa. « *Je me couchai sur un divan dans l'angle de la salle* » (Chateaubriand). *Le divan du psychanalyste. Divan surmonté d'une étagère*.

## **Djihad**

-1870, répandu v. 1983; mot ar. « effort suprême ».

-Guerre sainte menée pour propager, défendre l'islam. *Combattants du djihad*. moudjahidin.

## 1. Droper

-1902; aphérèse de *adroper*, arg. des soldats d'Afrique (1869), d'o. ar.

- Fam. Filer, courir très vite. « *les agents convoyeurs m'ont fait droper au pas de charge jusqu'à la gare* » (Sarrazin).

## Fatma

-1900; mot ar., de *Fatima* nom de la fille de Mahomet.

- Femme arabe, domestique dans les pays du Maghreb, au temps de la colonisation. *Les fatmas*. « *Comme au Brésil les nounous noires, les "fatma" ont donné aux Français le goût du pays [l'Algérie]* » (P. Nora).

## Fedayin

-1956, répandu v. 1965; mot ar., plur. de *fedai* « celui qui se sacrifie ».

- Combattant palestinien engagé dans des opérations de guérilla. *Un fedayin* (incorrect du point de vue étym.). *Camp d'entraînement des fedayins* ( ou *des fedayin*).

## Fissa

- 1909; ar. *fis-saea* « à l'heure même ».

- Arg. Vite. *Faire fissa*.

## Fou (ou fol , folle)

- fol 1080; lat. *follis* « sac, ballon plein d'air », par métaph. ironique.

-1 Cour. (Ne s'emploie plus en psychiatrie) Personne atteinte de troubles, de désordres mentaux. aliéné, dément, malade (mental); folie. -2 Cour. (Ne s'emploie plus en psychiatrie) Personne atteinte de troubles, de désordres mentaux. aliéné, dément, malade (mental); folie. 3-Personne qui, sans être atteinte de troubles mentaux, se comporte d'une manière déraisonnable, extravagante. Insensé; écervelé; étourneau; fofou. 4- Spécialt, fam. Folle. Homosexuel efféminé. Une grande folle. - 5 Personne d'une gaieté vive et exubérante. 6- Uu fou de (qqch.). Personne qui a un goût extrême pour qqch. fanatique; fam. fana, fondu, mordu. Les fous du tennis seront contents. C'est un fou de jazz. - 7 N. m. (av. 1627) Oiseau des îles et des littoraux qui chasse les poissons en plongeant et dont le vol paraît incohérent. -II Adj. (Fol [fCl] devant un subst. sing. commençant par une voyelle ou un h muet : fol espoir, fol héroïsme, ou dans des loc. : fol qui s'y fie )

1 (Vx en psychiatr.) Atteint de désordres, de troubles mentaux. délirant, dément, déséquilibré, hystérique. Il est fou, il est devenu fou et on a dû l'enfermer. 2 Qui est hors de soi. -3 Fou de (qqn, qqch.) : qui a un goût extrême pour. Amoureux, engoué, entiché, passionné. Elle est folle de lui. Être fou de musique, de peinture-4 Qui agit, se comporte d'une façon peu sensée, anormale.- 5 Par anal. (Après le subst.) Dont le mouvement est irrégulier, imprévisible, incontrôlable. -CONTR. Équilibré, normal, sensé. 2. Calme, raisonnable, sage. 1. Froid. Judicieux, rationnel. Régulé, régulier.- HOM. 1. Folle.

## Hadith

-1697; Mot ar. « Conversation; récit ».

- Didact. Recueil des actes et paroles de Mahomet. Sunna. Les hadiths complètent le Coran.

## Halal ou hallal

- 1987; De l'arabe Halal « licite ».

- Relig. Se dit de la viande d'un animal tué selon le rite musulman.

## Harissa

- 1930; ar. *harisa*, de *harasa* « piler ».

- Poudre ou purée de piments utilisée comme assaisonnement (dans la cuisine maghrébine). Sauce à la harissa, à l'harissa, avec du harissa pour le couscous.

**Intifada**

-1988; mot ar. « soulèvement ».

-Polit. Lutte menée à jets de pierres par les jeunes Palestiniens contre les Israéliens, dans les territoires occupés par Israël (cf. Guerre des pierres).

**Kalium**

-1842; lat. sc., de l'ar. Qali- kali.

- Chim. Vx Potassium (symb. K).

**Kharidjisme**

-1902; ar. kharadja « sortir ».

-Hist. Doctrine d'un mouvement politico-religieux de l'Islam, puritain et fanatique. Partisan du kharidjisme ou Kharidjite.

**Merguez**

- v. 1950; mot arabe.

- Petite saucisse pimentée à base de bœuf, de mouton. Des merguez grillées.

**Moudjahidin**

- moudjahidîn 1903; mot ar., plur. de moudjahid « combattant de la guerre sainte ».

-Combattants d'une armée de libération islamique. — Au sing. Un moudjahid. — On écrirait mieux des moudjahidines.

**Nafé**

- 1844; de l'ar. Nafi.

- Bot., pharm. Fruit de la ketmie, qui entre dans la composition de certains remèdes.

**Niquer**

-1890; d'un mot arabe.

-Arg. Posséder sexuellement. 1. baiser.

**Qat ou khat.**

-1890; mot ar. « arbuste ».

- Arbuste d'Éthiopie et du Yémen dont les feuilles fraîches, contenant des alcaloïdes, sont utilisées comme masticatoire en Arabie et en Afrique orientale; ces feuilles. Chique de qat. — Substance hallucinogène extraite des feuilles de cet arbuste.

**Raï.**

-1983; mot ar. « opinion ».

-Le raï. Musique populaire moderne originaire d'Algérie. Adj. inv. Des groupes raï.

-HOM. Rye; poss. rail.

**Raïs.**

-1963; mot arabe « chef ».

-Chef d'État, chef suprême, dans certains États arabes. Le raïs libyen.

**Sabra.**

-1950; de l'ar. sabr « figue de Barbarie ».

-Citoyen juif d'Israël, natif du pays. Les « "sabras", ces fermiers soldats brunis par le soleil- qui ont forgé leur nouvel État » (L'Express, 1973).

**Sahel.**

- XIX<sup>e</sup>; n. pr. 1857; ar. sahil « rivage ».

- Géogr. -1 Région de collines littorales en Algérie et en Tunisie. — Zone de transition entre les zones désertiques et celles où règne le climat tropical humide soudanien. Les pays du Sahel : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger, Tchad, Soudan. La famine menace les habitants du Sahel.

-2 Vent du désert (Sud marocain) (aussi chergui, sirocco).

**Sahraoui,ie.**

-1977; mot ar. « saharien », de sahra « le désert ».

-Du Sahara occidental. N. Les Sahraouis : les indépendantistes du Sahara occidental.

**Salsepareille.**

-salseparille v. 1560; adapt. esp. zarzaparrilla, de zarza « ronce » (ar. scharac) et parrilla, p.-ê. dimin. de parra « treille ».

-Arbuste épineux à tige sarmenteuse (liliacées). Salsepareille d'Europe (liseron épineux).

**Sarouel.**

-séroual 1887; arabe Sirwal.

-Pantalon bouffant à entrejambe bas, porté traditionnellement en Afrique du Nord. — On dit aussi Sarouel [saYwal]. Des sarouals.

**Taboulé.**

-v. 1975; mot ar. « relevé avec des condiments ».

-Mets d'origine syro-libanaise préparé avec du blé concassé (ou du couscous), du persil, de la menthe, des oignons et des tomates hachés, assaisonné d'huile d'olive et de jus de citron.

**Tajine.**

- v. 1960; tagine n. f. 1938; mot arabe.

- Ragoût de mouton, de poulet, d'origine nord-africaine. — Plat en terre muni d'un couvercle conique, dans lequel cuit ce ragoût.

**Taliban.**

-1995, Le Monde; mot afghan, empr. à l'ar. taleb « étudiant », d'abord « étudiant en théologie ».

- Membre d'un mouvement islamiste militaire afghan prétendant appliquer intégralement la loi coranique. Des talibans.

**Tandouri**

-d. i.; de l'hindi tandour, tandoor « four à pain » (cf. angl. tanduri [1958]), altér. de l'ar. tannur, même sens.

-Cuis. Mariné dans une sauce épicée et cuit au four, à l'indienne, en parlant d'une viande. Poulet tandouri. N. m. Un tandouri.

**Wali.**

-mil. XX<sup>e</sup>; mot arabe.

-En Algérie, Haut fonctionnaire responsable d'une wilaya (homologue du préfet en France).

**Wilaya.**

-v. 1955; mot arabe.

-Division administrative de l'Algérie. Fonctionnaire placé à la tête d'une wilaya. Wali.

Voici les équivalents des abréviations que nous avons utilisées dans notre corpus :

- a. : ancien.
- Abrév. : abréviation.
- Adj. : adjectif.
- Adj. inv. : adjectif invariable.
- alchim. : alchimie.
- algér. : algérien.
- all. : allemand.
- alter. : altération.
- anat. : anatomie.
- Ancienn. : Anciennement.
- ang. : Anglais.
- a. fr. : ancien français.
- a. provenç. : ancien provençal.
- ar. : arabe.
- ar. egypt. : arabe égyptien.
- Archéol. : archéologie.
- arg. : argot.
- arg. milit. : argot militaire.
- art. : article.
- av. : avant.
- bas lat. : bas latin.
- bot. : botanique.
- chim. : chimie
- chin. dialect. chinois dialectal.
- Cin. : cinéma.
- class. : classique.
- comm. : commun.
- contr. : contraire.
- cour. : Courant.
- crois. : croisement.
- déb. : début.
- Didact. : didactique.
- esp. : espagnol.

-eth. : ethnologie.  
-étym. : étymologie.  
-fam. : familial.  
-fig. : figure.  
-gasc. : gascon.  
-Géogr. : géographie.  
-Géom. : géométrie.  
-germ. : germanique.  
-gr. : grec.  
-gréco-lat. : gréco-latin.  
-Hist. : histoire.  
-Hom. : Homonymes.  
-infl. Prob. : influence probable.  
-it. : italien.  
-lat. bot. : latin botanique.  
-lat. sav. : latin savant  
-lat. sc. : latin scientifique.  
-lat. zool. : latin zoologique.  
-littér. : littéraire.  
-litteralt. : littéralement.  
-loc. : locution.  
-Mar. : maritime  
-Math. : Mathématiques.  
-Minér. : minéral.  
-Mod. : moderne.  
-Mus. : musique.  
-néerl. : néerlandais.  
-n. f. : nom féminin.  
-n. comm. : nom commun.  
-n. m. : nom masculin.  
-n. pr. : nom propre.  
-o. i. : origine inconnue.  
-par anal. : par analogie.  
-par ext: par extension.

- par métaph. : par métaphore.
- par oppos. : par opposition.
- p.-ê. : peut-être.
- péj. : péjoratif.
- pharm. : pharmacie.
- plur. : pluriel.
- poét. : poétique.
- polit. : politique.
- pop. : populaire.
- port. : portugais.
- provenç. : provençal.
- rad. : radical.
- Relig. : Religion.
- Sanscr. : Sanscrit.
- sing. : singulier.
- spécialt. : spécialement.
- techn. : technique.
- var. : variante.
- v. : vers.
- V.tr. : verbe transitif.
- V.intr. : verbe intransitif.
- Vetr. : vétérinaire.